Edition finale

LE SOLEIL

LISEZ L'ANNONCE DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITEE EN PAGE 5

52e ANNEE—No 111 . EDITION QUOTIDIENNE LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 9 MAI 1933 TIRAGE CERTIFIE PAR L'A. B. C. — PRIX: DEUX CENTINS

Faits divers de partout

UN ACCIDENT

Sudbury, Ont., 9. — Le rév. W.-A. Whidden, blessé accidentellement par son fils Morris, âgé de 8 ans, est décédé ce matin à l'hôpital. Un fusil de petit calibre fut l'arme qui causa le navrant accident.

DEUIL AU COL. RALSTON

Amherst, N.-E., 9. — B.-W. Ralston, qui fit partie du premier conseil municipal d'Hamherst en 1890, fut maire et maître de poste, est décédé à son domicile aujourd'hui, âgé de 77 ans. Il était le père du colonel J.-L. Ralston, C. R., député d'Yarmouth aux Communes.

SUICIDE

Munich, 9. — F. Dressel, président du parti communiste à la ci-devant Diète de Bavière, s'est suicidé aujourd'hui en s'ouvrant une veine. C'est le huitième des personnages considérables à se suicider en Allemagne depuis samedi dernier. Au nombre de ces victimes volontaires étaient la fille et le gendre de feu le chancelier Scheideman.

UNE EMEUTE

Lowestoft, Suffolk Ang., 9.—(P. A). —Un groupe de chômeurs a envahi l'hôtel de ville hier et est venu aux mains avec la police. Les chômeurs avaient envoyé une délégation auprès du comité d'assistance publique qui n'a pas voulu recevoir les délégués pour examiner avec eux l'échelle des secours accordés.

Une vingtaine de personnes ont été arrêtées.

UNE TORNADE

Covington, Tenn., 9. —(P.A.)— Trois personnes ont perdu la vie et une vingtaine d'autres ont été blessées pendant une tornade qui s'est abattue sur le comté de Tipton, près de Covington, dimanche dernier. A Nashville on a éprouvé des dommages assez considérables pendant la tempête qui a dévasté le centre de l'état.

La Croix Rouge a communiqué que la tornade, qui a épargné la ville de Covington, a détruit 75 habitations.

FIN D'ANNEE

Antigonish, N.-E., 9. (Spéciale) —Les exercices de fin d'année à l'Université St-François-Xavier auront lieu le 17 mai et seront présidés par Son Excellence Mgr James Morrison, évêque d'Antigonish et chancelier de l'Université. Mgr H.-P. McPherson, D.D., président de l'Université, et le Juge A.-D. Campbell, de Sydney, seront les deux principaux orateurs du jour.

Le banquet des anciens élèves aura lieu à six heures du soir.

FAITS DIVERS

FATAL ACCIDENT

Sherbrooke, 9. (P.C.)—Le jury du coroner convoqué pour examiner les causes de la mort de Donat Cameron, 27 ans, tué d'une balle au coeur pendant un voyage de chasse et de pêche dans les environs de Sherbrooke, a rendu comme verdict: "Mort par accident".

Comme un compagnon de Cameron lui passait un fusil, une vague souleva l'embarcation, le fusil se déchargea et la balle atteignit le jeune homme au coeur.

DES DESORDRES

Vienne, 9.—Pas moins de douze personnes ont reçu des blessures aujourd'hui dans une émeute antisémite à l'institut d'anatomie de Vienne. Les étudiants juifs, barricadés aux étages supérieurs, furent secourus par les pompiers, qui appliquèrent les échelles tandis que la police contenait les étudiants nazistes. Le désordre gagna l'université où, vers midi, la foule cria: "A bas le goument!" et "Vive Hitler!"

LE TOURNANT

New-York, 9.—Pour la première fois en plusieurs mois les affaires reprennent dans les machines et les machines-outils, annonce l'American Machinist. Les nouvelles commandes arrivent d'un peu partout, suscitées, croit ce journal, par la bière, l'attente de l'inflation et l'état défectueux des machines dans plusieurs usines.

TEMPERATURE

Toronto, 9. —(P. C.) — Il y a eu hier des averses en Ontario, mais la température a été belle et fraîche dans l'est du Canada. Pression élevée dans tout le nord-ouest et basse au sud des Grands Lacs.

Ottawa et Haut St-Laurent : beau et frais. Mercredi, nuageux avec averses, surtout dans le sud.

Nord-Ouest de Québec et Lac St-Jean : beau et frais aujourd'hui et demain.

Bas St-Laurent : beau et frais aujourd'hui et demain.

Maritimes: beau et frais aujourd'hui et demain.

SOMMAIRE

1ère page, nouvelles étrangère. 2e, feuilleton, nouvelles de Lévis. 3e, nouvelles de Québec. 4e, éditorial. 5e, nouvelles diverses. 6e, nouvelles diverses. 7e, nouvelles diverses. 8e, nouvelles diverses. 9e, nouvelles diverses. 10e, nouvelles diverses. 11, la vie sociale. 12e et 13e, sport, dans nos théâtres. 14e et 15e, petites annonces classées, radio. 16e, finance. 17e, naissances et décès. 18e, nouvelles générales.

UNE REVOLTE DE SANS-TRAVAIL EN SASKATCHEWAN

Trois cents chômeurs groupés au camp municipal de Saskatoon attaquent les autorités et au cours de l'échauffourée, un homme de la gendarmerie fédérale est tuée — Une grave émeute.

Saskatoon, 9 (Trad. de la C.P.) — La gendarmerie fédérale en force monte la garde dans le camp municipal des sans-travail aujourd'hui. C'est là qu'hier soir un inspecteur fut tué, accidentellement semble-t-il, durant une échaouffourée entre les chômeurs et la police. Vingt-cinq de ces derniers sont en état d'arrestation et vont être accusés de rassemblement illégal.

Tandis que la mêlée faisait rage entre 300 des campeurs et la police de Saskatoon renforcée par un détachement de la gendarmerie fédérale, l'inspecteur Sampson, qui commandait ce dernier, fut désarçonné par son cheval qui buta et prit mors aux dents. Le pied pris dans un étrier, l'inspecteur fut traîné une centaine de verges par l'animal effrayé et se fractura le crâne sur un poteau. Il mourut à l'hôpital deux heures plus tard.

La police eut trois autres blessés et les chômeurs en eurent plusieurs, mais aucun de ces blessés ne l'étaient sérieusement.

Un des gendarmes qui prirent part à l'affaire raconte que l'inspecteur Sampson fut atteint d'une pierre à la tête avant que son cheval ne butât. Le chef Donald, de la police de Saskatoon, et le gendarme J. Ross McBrien, fils du major général J.-H. McBrien, commissaire de la gendarmerie fédérale, fusent au nombre des blessés.

L'échauffourée fut la conséquence du refus des autorités du camp de donner à souper à 50 sans-travail qui n'avaient pas optempéré à l'ordre de prendre le train pour Régina à midi. Plus de 800 hommes étant inscrits au camp d'ici contre 150 seulement à Régina, les autorités voulaient en envoyer un certain nombre là-bas pour que la différence fût moins accentuée.

Aujourd'hui on a affiché les noms de 50 autres qui devront partir pour Régina. La police s'attend à ce qu'ils partent sans causer de désordres.

L'émeute d'hier soir a été la seconde provoquée ici par les sans-travail en six mois. L'autre émeute eut lieu en novembre dernier au coeur de la ville.

ROOSEVELT A CONQUIS HENRY FORD

Le magnat de l'automobile affirme que les Etats-Unis ont passé le tournant et fait l'éloge de F.-D. Roosevelt — Une campagne de publicité.

New-York, 9 (Spéciale)— Dans une lettre ouverte datée de Dearborn, Michigan, aujourd'hui même Henry Ford annonce que les Etats-Unis ont enfin passé le tournant et qu'ils regardent maintenant vers l'avenir. Cette lettre est la première annonce d'une campagne de publicité qui va, dit-on, se poursuivre dans tous les quotidiens et les hebdomadaires des Etats-Unis.

"Trois années durant, y dit-il, les Américains ont regardé en arrière. Nous avons tout essayé pour sortir du marasme par là où nous y étions entrés. Nous avons cru qu'il s'agissait simplement de refaire en sens inverse le chemin parcouru. Ayant échoué, nous nous rendons compte à présent que nous n'en sortirons qu'en regardant vers l'avenir, c'est-à-dire en allant de l'avant. Et c'est au président Roosevelt que nous le devons. Le peuple commence à sentir que le nouveau leader n'est pas à la remorque des puissances d'argent et qu'il travaille dans le seul intérêt du peuple américain. Le seul fait d'avoir inspiré ce sentiment au peuple est déjà une réalisation énorme, accomplie en deux mois seulement."

NOUVEL AMIRAL

Le vice-amiral David-F. Sellers, actuellement commandant des vaisseaux de guerre de la marine américaine et qui deviendra commandant-en-chef de la flotte américaine Il succèdera à l'amiral Richard-H. Leigh et sera promu au rang d'amiral.

AUGMENTATION GENERALE DES SALAIRES

Des milliers d'ouvriers américains ont reçu aujourd'hui la nouvelle réjouissante que leurs salaires seront augmentés. — Augmentation qui varie de 5 à 10 pour cent.

Chicago, 9. (Trad. de l'A. P.) — La nouvelle d'une augmentation de salaire va réjouir aujourd'hui des milliers d'ouvriers américains. Dans un seul cas — celui d'E. L. Cord — la nouvelle affecte 10,000 ouvriers au moins. M. Cord annonce qu'à partir de demain les compagnies dont il est la tête paieront à leurs employés un salaire accru de 5%. Parmi ces compagnies sont l'Auburn Automobile Co'y, la Lycoming Manf'g Co'y, Duesenberg, Inc., et American Airways.

On annonce encore les augmentations de salaires suivantes, qui cadrent bien avec la demande du président Roosevelt :

Une augmentation de 10 p. c. pour 9,000 ouvriers textiles en Caroline du sud ; une autre de 7 p. c. pour les employés de la Standard Kid Company, de Wilmington, Del. ; une autre de 10 p. c. pour les employés de J.-S. Bache & Co'y, maison de courtage, qui étaient déjà à l'emploi de celle-ci avant le 1er janvier.

Dans le même temps les choses paraissent s'améliorer pour les éleveurs de porcs et de moutons. Ces animaux ont atteint en effet hier sur les marchés de Chicago des prix supérieurs à tout ce qu'on avait vu depuis plusieurs semaines.

Réunion du cabinet

Le Conseil Exécutif provincial se réunira demain matin à 11 heures sous la présidence du premier ministre, l'hon. M. L.-A. Taschereau.

Le premier ministre, qui a passé la journée d'hier à Montréal, pour assister au déjeuner de l'Association des chefs de Polices et de pompiers de la province, est demeuré dans la métropole aujourd'hui où il recevra des délégations aux bureaux du gouvernement.

ELLE ETERNUE...

Miss Margaret Whelan ne cesse d'éternuer. Elle y est contrainte six à sept fois par minute. Elle a été transportée en hâte dans un hôpital de Hartford (Wisconsin) où l'on n'a pu rien obtenir en se servant de sérum envoyé de Rochester (Minnesota). Les médecins disent qu'elle a le coeur considérablement affaibli.

Vague de suicides

Tokyo, 9 (P.A) — La police d'Oshima a demandé des renfors pour enrayer la vague de suicides qui sévit présentement sur l'île d'Oshima. Depuis le 11 février de cette année 55 jeunes filles et jeunes gens se sont suicidés en se jetant dans le cratère du Minara. Les pentes de la montagne sont très raides et ont une heuteur de 1000 pds. Comme le fond est toujours masqué par les fumeroles qui s'échappent du cratère, il est impossible de connaitre exactement le nombre des suicidés. Le suicide d'une écolière, le 11 février dernier a mis en vogue le sport du suicide dans le cratère du Minara.

LE CARDINAL BON. CERRETTI EST DECEDE

Cet éminent diplomate du Vatican a succombé hier à une longue maladie à l'âge de 60 ans — Il avait représenté le Pape en plusieurs occasions et dans plusieurs pays.

Rome, 9, (Trad. de l'A.P. — Le cardinal Cerretti, qui fut jadis auditeur de la délégation apostolique à Washington et nonce à Paris, est mort hier du diabète, maladie qui le minait depuis plusieurs années. Il était âgé de 60 ans. En 1928 il avait représenté le Saint-Père comme légat au congrès eucharistique de Sydney, Australie.

Bonaventure Cerretti naquit à Orvieto le 17 juin 1872, fut ordonné prêtre le 31 mars 1895 et attaché aux affaires ecclésiastiques extraordinaires. Le 9 janvier 1904, il était choisi comme secrétaire de la délégation apostolique à Mexico. Le 13 janvier de la même année, le Pape Pie X le créait camérier secret. Le 1er juin 1906 il fut fait auditeur de la délégation à Washington et élu archevêque titulaire de Philippopolis le 15 avril 1914.

Sa grandeur Mgr Cerretti fut le premier délégué apostolique de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande, puis fut transféré au siège titulaire de Corinthe le 10 mai de la même année. Il fut sacré à Saint-Pierre de Rome par feu le cardinal Merry del Val le 19 juillet et reçu solennellement à Sydney, Australie, le 8 février 1915. Quelques mois plus tard, il revenait à Rome et était nommé secrétaire des Affaires ecclésiastiques extraordinaires le 6 mai 1917, puis, le 16 septembre 1918, concultant de l'Eglise orientale.

Nommé nonce à Paris le 20 mai 1921, il fut créé cardinal le 14 décembre 1925 et resta pro-nonce jusqu'au 5 avril 1926, date de son départ pour Rome, où il reçut le chapeau rouge le 24 juin 1926, avec le titre de Sainte-Cécile, dont il prit possession le 4 juillet suivant.

Son Eminence le cardinal Cerretti appartenait aux congrégations suivantes: Propagande, Cérémoniale et Affaires ecclésiastiques extraordinaires, Sacrements, Concile et Eglise orientale.

Il était le protecteur officielle de plusieurs congrégations religieuses, notamment des Soeurs de St-François d'Assise, de Milwaukee, des Soeurs du Très Saint Nom de Jésus, de San-Francisco, des Soeurs de Marie, des Tertiaires franciscains, de St-Louis, des Tertiaires franciscains du Sacré-Coeur de Jésus, de Chicago, des Tertiaires franciscains de la Ste-Famille, de Dubuque, Iowa, des Soeurs de Marie, d'Oregon, des Tertiaires franciscains de l'Immaculée-Conception, de Mount St. Claire, Davenport, Ia, et des Soeurs de St-Joseph de Corandolet, de St-Louis.

LES CAMIONS SUR LA ROUTE DE JACKMAN

Les voitures lourdes peuvent se rendre aux Etats-Unis par Jackman en évitant St-Henri — Neige en Gaspésie.

La circulation des voitures automobiles lourdes est maintenant autorisée par le Ministère de la Voirie à partir du pont de Québec en suivant la route No 3 jusqu'à l'intersection de la route No 5 et de là sur la route No 5 jusqu'à Saint-Etienne de Lauzon, de Saint-Etienne de Lauzon, on peut prendre la route No 1 jusqu'à Saint-Lambert et de là jusqu'à Scott pour reprendre ensuite la route Lévis-Jackman qui, par ce détour, se trouve ouverte à la circulation lourde sur tout son parcours.

La circulation lourde est encore autorisée du pont de Québec à Charny et à Breakeyville, de là à Saint-Lambert et, ensuite, par la route No 1 jusqu'à Scott.

Elle est aussi permise de Lévis à Charny et ensuite jusqu'à Scott.

Ceci équivaut à dire que la circulation lourde n'est pas encore permise sur cette section de la route Lévis-Jackman qui passe par Saint-Henri, mais que l'on peut se rendre jusqu'à Jackman en faisant les détours détaillés plus haut.

En nous annonçant cette nouvelle, le sous-ministre-suppléant de la Voirie, M. J.-Arthur Bergeron, nous communiquait cependant que la route de la Gaspésie est encore loin d'être passable dans toute sa longueur. Il est tombé 14 pouces de neige en Gaspésie le 4 mai et, à plusieurs endroits, on est encore en plein hiver. Il y a des bandes de neige de 8 à 10 pieds de hauteur en quelques endroits et il faudra probablement attendre la fin du mois avant de pouvoir faire le tour de la Gaspésie.

Toutefois, nous apprenons ce matin que M. Thomas Côté, député de Gaspé-Nord, est venu de Cap-Chat à Québec hier, sans difficulté. C'était la première voiture-automobile à accomplir le trajet, qui s'est fait sans encombre.

M. Côté était accompagné dans son voyage de MM. Euclide Gosselin et Philippe Labrie.

Taxe réduite

Trois-Rivières, 8.—(D.N.C.)— A sa séance d'hier soir, la commission scolaire des Trois-Rivières à réduit le taux de la taxe scolaire d'une piastre à quatre-vingt-quinze sous. Depuis qu'elle est en fonction, la nouvelle commission scolaire a accumulé des surplus se totalisant à $50,000.

L'année 1932 a été bouclée avec un surplus de plusieurs milliers de piastres. La Commission scolaire a aussi déclaré à sa séance d'hier que si le paiement des coupons de la commission scolaire a été retardé de quelques jours c'est dû à des causes absolument indépendantes de sa situation financière, et absolument hors de son contrôle. Ces coupons et les obligations échus sont maintenant payés sur présentation aux banques.

En Cour d'Appel

La Cour d'Appel prit en délibéré, cet avant-midi, la cause de Sunny White, puis elle commença à entendre le pourvoi de Lionel O'Neill, qui en appelle d'une sentence prononcée contre lui, aux Assises de New-Carlisle, par suite d'une collision survenue, à New-Richmond, Bonaventure, entre son automobile et une voiture à traction animale.

AU PALAIS

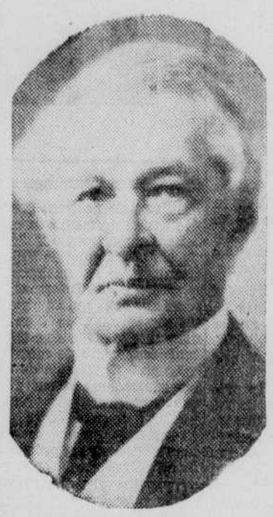

Sir FRANCOIS LEMIEUX, juge en chef de la Cour Supérieure à Québec, était à son bureau au Palais de Justice aujourd'hui. Membres de la Magistrature, du Barreau et personnel du Palais de Justice ont été heureux de voir le Juge-en-chef reprendre, après un repos bien mérité, ses activités. Sir François Lemieux siégeait en Chambre ce matin. La semaine prochaine il siégera sur le banc.

LE CONSEIL DU TOURISME EST COMPLET

Le Conseil Provincial du Tourisme a été complété ce matin par la nomination de MM. F.-X. Lemieux, sous-ministre du département des Terres et Forêts, et M. Georges Côté, surintendant des arpentages et celles de MM. J.-A. Grenier, sous-ministre de l'Agriculture, et O.-A. Bériau, directeur de l'Ecole des Arts Domestiques.

Le Conseil du Tourisme se compose donc de onze membres, comme suit : Président, l'honorable J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, membres : MM. J.-L. Boulanger, sous-ministre, J.-A. Bergeron, sous-ministre-suppléant et Aurèle Lacombe, pour le ministère de la Colonisation de la Chasse et des Pêcheries; F.-X. Lemieux, sous-ministre, et Georges Côté, surintendant des arpentages, pour le ministère des Terres et Forêts; J.-A. Grenier, sous-ministre et O.-A. Bériau, pour le ministère de l'Agriculture, et le colonel Léon Lambert, chef de la police provinciale, pour le département du procureur général.

La première réunion du Conseil Provincial du Tourisme aura lieu ce soir à cinq heures, au bureau du président, l'hon. J.-E. Perrault, comme nous l'annoncions hier.

Echec d'un complot

Freeport, Ill., 9. (Trad. de l'A. P.)— William Trevillian, 50 ans, riche vice-président de la W. T. Rawleigh Company, société se livrant à l'industrie des médecines brevetées, a été enlevé hier soir par une gang qui demandait $25,000 de rançon mais a pu être délivré quelques heures plus tard par les autorités, informées d'avance du complot. Trevillian fut appréhendé par deux individus devant son bureau, au commencement de la soirée, et emmené dans une maison de ferme à 18 milles d'ici. C'est là que les agents de police firent soudain irruption, arrêtant deux ravisseurs présumés. Un autre, qui passe pour avoir été leur complice, est également détenu ici.

LE PROCES DE DIONNE AU PALAIS

Les petits jurés de la Cour d'Assises Criminelles ont entendu ce matin la cause de E. Dionne, accusé d'avoir voulu obtenir la démission de M. R.-A. Blouin dans le port.

Le procès de Emile Dionne devant les Assises Criminelles, commencé depuis 10 heures et un quart, ce matin, se terminera cet après-midi. Il ne reste plus que le verdict des jurés à recevoir.

Après avoir entendu trois témoins et après que le président du tribunal l'hon. juge Pierre Bouffard, eut maintenu une objection de la part de la défense, pendant que M. R.-A. Blouin, l'un des principaux témoins était dans la boite, Me Leatare Roy, de la Couronne, déclara sa preuve close et la défense, par son avocat, Me Alleyn Taschereau, annonça immédiatement, après avoir fait observer qu'il était pris par surprise, qu'elle n'avait pas de preuve à offrir.

Les plaidoiries commencèrent à 11 h. 45 et à une heure moins vingt tout était terminé, y compris la charge du juge et le verdict était attendu. Les petits jurés ont préféré aller dîner auparavant.

Avec celui d'hier, dont nous parlons dans une autre colonne, le procès d'aujourd'hui, en est un autre qui n'aura duré que quelques heures seulement.

LA CAUSE

L'accusation est basée sur l'article 453 du code criminel, et elle comporte que Dionne aurait commis l'acte qu'on lui reproche avec l'intention d'obtenir un avantage personnel et particulièrement la destitution de R.-A. Blouin, employé de la Commission du Port, en l'accusant faussement d'un assaut indécent sur la personne d'une dame Yvonne Savard-McClish, employée comme femme de ménage, dans les bureaux de la Commisssion, en janvier 1931.

Avant que l'accusé Dionne qui est à la barre fut appelé à plaider, Me Alleyn Taschereau, C. R., défendeur de l'accusé, présenta une motion de particularités pour savoir quel était l'avantage personnel que Dionne voulait avoir. "Si on retranche ce mot personnel", dit Me Taschereau, "je serai en état de plaider".

Me Leatare Roy, C. R., procureur de la Couronne, répondit qu'il ne pouvait préciser quel était cet avan-

(Suite à la page 17, 1ère col.)

A WASHINGTON

Le brouillard a retenu pendant plusieur heures à l'entrée de New-York le paquebot sur lequel M. Guido Jung, ministre des Finances dans le cabinet italien fit la traversée de l'Atlantique pour aller conférer avec le président Roosevelt à Washington. L'objectif a fixé M. Jung faisant le salut fasciste à l'arrivée à New-York.

LA FRANCE MAINTIENT SA DECISION

Tant que les Etats-Unis ne donneront pas l'assurance d'un moratoire pour le 15 juin prochain, la France refusera de régler l'arriéré du 15 décembre.

Paris, 9 (Trad. de l'A. P.) — André de Laboulaye, ambassadeur de France à Washington, a reçu instruction aujourd'hui de négocier avec Washington au sujet de la dette française, par suite d'une décision du cabinet confirmant celle d'hier de ne pas régler l'arriéré du 15 décembre dernier tant que n'aurait pas été donnée l'assurance d'un moratoire pour le 15 juin. L'ambassadeur doit continuer les conversations commencées par M. Herriot lors de son voyage à Washington.

Washington, 9 — Le gouvernement Roosevelt est face à face avec la question, des dettes, et il entend, se faire donner pleins pouvoirs pour mener à bien les négociations à ce sujet. Tandis que les Français ne veulent pas régler l'échéance du 15 décembre dernier sans l'assurance d'un moratoire pour le 15 juin la nouvelle arrive de Londres que les Anglais font de ce moratoire la condition de leur adhésion à la trêve douanière proposée par Roosevelt.

Londres, 9 — M. MacDonald a déclaré à la Chambre aujourd'hui que tout indiquait qu'on pourrait s'entendre avec les Etats-Unis sur l'à propos de proclamer une trêve douanière immédiate.

Paris, 9 — On s'attend pour bientôt à une lutte ouverte entre M. Herriot et M. Daladier au sujet du paiement à faire aux Etats-Unis. M. Herriot est maintenant à Lyon et on rapporte que la décision prise hier par le cabinet Daladier le contrarie beaucoup.

L'abbé Edmond Caron

L'abbé Edmond Caron, ancien professeur de littérature au Collège de Lévis, et ancien curé de St-Gilles, Lotbinière, a reçu hier l'Extère-Onction des mains de Mgr Célestin Lemieux, assisté de Mgr Elias Roy et de M. l'abbé Blais, procureur du Collège à l'hôpital de l'Enfant-Jésus.

Feu dame Lévesque

Ste-Anne-des-Monts, 8. (D. N. C.) Est décédée, ce matin, à 3 heures, Dame Scholastique Lévesque, épouse de feu Didace Bouchard, de Sainte-Anne-des-Monts, à l'âge de soixante-quatorze ans et trois mois.

Une enquête

M. B.-O. Filteau, assistant-secrétaire de l'Instruction Publique, est parti aujourd'hui pour le comté de Pontiac, où il fera enquête sur la situation scolaire.

H. Dunn, maire

Cap-des-Rosiers, 9.— (D. N. C.) — L'élection du maire ayant été contestée, une nouvelle élection vient d'avoir lieu. M. Horace Dunn a remporté la victoire par six voix de majorité sur son adversaire, M. H.-J. Riffon.

Protestations

Nankin, 9. — L'ambassadeur de Chine à Moscou proteste avec énergie contre le projet de vendre la part russe de l'Est-Chinois au Japon ou au Mandchou-Kouo. Nankin prétend que tout ce qui concerne ce chemin de fer doit relever en droit de la Chine et de la Russie.

UNE GREVE SANGLANTE EN ESPAGNE

Les travailleurs syndicalistes, groupe très avancé mécontent du gouvernement, déclanchent une grève générale de deux jours — Arrestations — Un mort et des blessés.

Madrid, 9. (Trad. de l'A. P.) —Une grève générale, que les syndicalistes essayent de répandre dans toute l'Espagne, a commencé aujourd'hui. Elle doit durer deux jours. On rapporte qu'elle sévit dans diverses parties du pays, mais le gouvernement a pris des mesures extraordinaires pour y faire face.

Manuel Andres, directeur de la Sûreté publique, a fait fermer tous les quartiers généraux du syndicalisme. Cette association, formée des éléments les plus avancés parmi les travailleurs, est en outre déclarée dissoute et hors la loi. Aux premières heures ce matin Andres a annoncé l'arrestation de 12 officiers supérieurs de l'armée, qui vont être déportés aux Iles Canaries. On n'a pas publié leurs noms.

Les émeutes ont été nombreuses à Madrid depuis que la grève est commencée. Un agent de police a été tué. Les blessés sont nombreux, et il y a eu beaucoup d'arrestations.

Deux bombes ont fait voler des fenêtres en éclats et endommagé des meubles dans une manufacture de Barcelone. En faisant éclater des bombes dans les centrales les grévistes ont privé d'éclairage les faubourgs barcelonais.

GOUVERNEUR

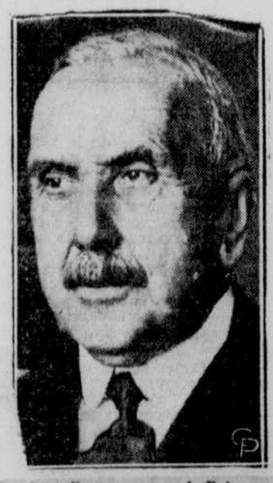

On vient d'annoncer que le Roi a approuvé la nomination de Sir Ernest Clark comme gouverneur de Tasmania pour succéder à Sir James O'Grady qui abandonna ses fonctions en 1930. Sir Ernest Clark est âgé de 69 ans.

EMPRUNT DE $750,000,000

Ottawa, 9. (Trad. de la C. P.) — L'hon. E.-N. Rhodes, ministre des finances, a donné avis aujourd'hui d'une résolution par laquelle il demandera l'autorisation d'emprunter jusqu'à concurrence de $750 millions. Cet emprunt a pour objet, tel que déclaré dans l'avis de motion, "de payer ou racheter, en tout ou en partie, les emprunts ou obligations du Canada, et d'acheter en les retirant de la circulation les titres dont l'échéance n'est pas encore arrivée."

UN AUDACIEUX AVIATEUR POLONAIS A ACCOMPLI UN BEL EXPLOIT HIER

Sans l'annoncer d'avance, l'aviateur Skarzynski est parti hier du Sénégal et, seul dans son avion, il a fait la traversée de l'Atlantique-Sud en 17 heures et 50 minutes — Grande joie en Pologne.

Pernambuco, Brésil, 9 (Traduit de l'A. P.) — Le capitaine Stanislas Skarzynski, un Polonais, vole vers Rio de Janeiro aujourd'hui, après avoir effectué, sans l'annoncer d'avance, la traversée de l'Atlantique-Sud, large de 2,149 milles. Il a accompli cet exploit en 17 heures et 50 minutes Il était parti du Sénégal, seul. Le capitaine Mollison et Bert Hinkler étaient jusque là les deux seuls aviateurs qui eussent traversé l'Atlantique-Sud en solo.

Varsovie, 9. — Le vol transatlantique de Skarzynski, coïncidant avec la réélection du président Mascicki à la tête de la République polonaise et avec la fête de saint Stanislas Kotska, patron de la Pologne, a excité une réjouissance universelle dans ce pays aujourd'hui. On se réjouit d'autant plus que le record de Mollison a été battu pour cette traversée. Skarzynski est né à Lodz il y a 34 ans. Il a été décoré pour sa belle conduite durant la guerre avec les bolchéviques en 1920.

NOUVELLES DE LEVIS

NOTES PERSONNELLES

—M. l'abbé Huard, du Collège de Lévis, était dernièrement en promenade chez ses parents à Donnacona.

—Mlles Bourget et Ruel, de Lauzon, étaient en promenade, ces jours derniers, chez M. et Mme O. Nadeau, à St-Gervais de Bellechasse.

—Mme Emile Bernier et sa fille Berthe, de Manseau, étaient dernièrement en promenade chez des parents à Lévis et Québec.

LE CHARBONNIER "COMBY", A LEVIS

Le navire "Comby" est arrivé à Lévis avec un chargement de charbon mou venant de Sydney pour la compagnie des chemins de fer nationaux et est accosté au quai à eau profonde du gouvernement. C'est le premier charbonnier venant à Lévis cette saison pour cette compagnie.

SEANCE DU CONSEIL DE VILLE A LAUZON DEMAIN SOIR

Une séance du conseil de ville de Lauzon sera tenue demain soir, à 8 heures, en la salle de l'hôtel de ville. Plusieurs questions intéressantes seront discutées à cette séance régulière du mois.

COMMUNION SOLENNELLE DES ENFANTS DEMAIN A LAUZON ET A BIENVILLE

Les enfants de Lauzon et de Bienville qui ont suivi les leçons de catéchisme et ont passé leurs examens avec succès feront leur première communion solennelle demain matin, à 7 heures, dans les églises de ces deux paroisses. A Bienville, demain après-midi, à 4 heures, ces enfants se réuniront dans l'église pour renouveler leurs promesses du baptême et recevoir le scapulaire.

La retraite préparatoire à la première communion solennelle, à Lauzon, est commencée hier matin et le prédicateur est le Révd Père Martineau, des Pères de Montfort, de Lauzon.

UN GRAND CONGE HIER AUX ELEVES DU COLLEGE DE LEVIS

Les élèves du Collège de Lévis ont eu hier grand congé et ont profité de la belle journée pour s'amuser à leur aise. Ce congé leur fut accordé il y a quelques semaines lors du passage de S. E. le Délégué Apostolique au Collège.

MORT D'UNE JEUNE FILLE DE 15 ANS A ST-HENRI DE LEVIS

Nous avons appris avec regret la mort de Mlle Jeanne-d'Arc Couture, fille de M. et Mme Audias Couture, marchand, arrivée à la résidence de ses parents, à St-Henri de Lévis, à l'âge de 15 ans, après une maladie de trois semaines. Les funérailles ont eu lieu ce matin en l'église de St-Henri. Nous présentons à la famille de la regrettée défunte nos plus sincères condoléances.

L'INHUMATION DES CORPS DEMAIN A BIENVILLE ET JEUDI A LEVIS

Demain matin, à 10 heures, dans le cimetière Val Sainte, à Bienville, on fera l'inhumation des corps déposés dans le charnier cet hiver. Il y a six grandes personnes et cinq enfants à inhumer. Une prière spéciale sera récitée sur les corps par un prêtre de la paroisse avant leur inhumation.

Jeudi matin, à 9 heures 30, on fera, dans le cimetière Mont-Marie, à Lévis, l'inhumation des corps déposés dans le charnier au cours de l'hiver. Il y a 21 grandes personnes et une quinzaine d'enfants à inhumer et un prêtre de la paroisse ira réciter une prière sur chacune des fosses avant l'inhumation des corps.

A Lauzon, on a inhumé jeudi dernier les personnes mortes au cours de l'hiver et dont les corps avaient été déposés dans le charnier.

CONFERENCE INSTRUCTIVE CE SOIR A LEVIS

Demain soir, à 8 heures 30, en la salle St-François Xavier, à Lévis, M. Lavoie, de Québec, viendra donner une intéressante et instructive conférence sous les auspices de la Société Lévisienne d'Histoire Naturelle. M. J.-H. Lavoie, chef du service provincial d'Horticulture, parlera des fleurs et des parterres et il y aura aussi des vues animées instructives et récréatives. Comme cette conférence sera probablement la dernière pour ce printemps, nul doute qu'il y aura salle comble.

LA REVDE SOEUR ST-LOUIS DE GONZAGUE DANS LE DEUIL

La Révde Soeur St-Louis de Gonzague, assistante supérieure au monastère des Révdes Soeurs Adoratrices du Précieux Sang, à Lévis, vient d'être plongée dans le deuil par la mort de sa mère Mme Vve Louis Lemieux, née Elise Morin, arrivée à St-Lambert, à l'âge de 69 ans et 9 mois. Nos cordiales sympathies à la famille en deuil.

UNE DOUBLE FETE DIMANCHE DERNIER AU PATRONAGE DE LEVIS

Dimanche dernier a eu lieu la première réunion officielle de l'Association des Anciens du Patronage de Lévis et cette réunion coïncida avec la fête de M. P.-Albert Côté, supérieur de cette communauté.

Une grand'messe solennelle fut chantée le matin, à 8 heures, dans la chapelle par le R. P. Côté, assisté des RR. PP. Jos. Fortin et Gérard Pelletier comme diacre et sous-diacre. Un beau programme de chant fut exécuté sous la direction du R. P. Thibault.

Après la messe, il y eut souhaits de fête au R. P. Côté, lecture d'une adresse par M. Gérard Thibault, président de l'Union N.-D., et présentation d'un cadeau. Le R. P. Côté remercia et ajouta quelques conseils. Vers 10 heures, une photographie fut prise et il y eut une réunion générale des anciens présidents préside par le T. R. P. Laperrière, délégué du Supérieur Général au Canada. Il y eut rapport des élections du 19 mars dernier ainsi que rapport de la section des anciens. Des allocutions furent faites par le R. P. Côté, le R. P. Laperrière, le R. F. Maheux, directeur. Suivit le rapport du trésorier et le R. P. Pelletier dit quelques mots.

Dans l'après-midi, il y eut une partie de balle au camp. A 3 heures 30, le R. P. Pelletier fit le sermon de circonstance, suivi de l'installation des officiers élus le 19 mars dernier, ainsi que d'un salut solennel du St-Sacrement.

A 5 heures, eut lieu un banquet, auquel prirent part un grand nombre d'anciens, prêtres, religieux et laïques ainsi que des représentants des trois sections actives de l'Oeuvre. Cette fête se termina par une soirée de famille réunissant les anciens, leurs épouses et leurs enfants ainsi que tout le personnel de l'Oeuvre. On interpréta avec succès la pièce classique en trois actes "Bouvines".

NAISSANCE.

M. Alfred Mercier et Mme Mercier, née Adrienne Gagné, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 3 mai et baptisé le lendemain sous les prénoms de Joseph-Arthur-Jean-Paul. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Morin, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Vve Georges Guay, garde-malade.

SEANCE RECREATIVE ET MUSICALE CE SOIR A LAUZON.

Ce soir, à 8 heures 15, en la salle du Collège de Lauzon, aura lieu une soirée récréative et musicale organisée par un groupe de jeunes filles de la paroisse pour aider à payer la restauration de la grande statue de saint Joseph, sur le cap dominant le fleuve. On interprétera la belle opérette: "La Foire de Séville", de Charles-Roy Villars. Il y aura aussi un beau programme de chant et de musique par des artistes bien connus. Le prix des cartes est de vingt-cinq centins seulement et il y en aura en vente à la porte de la salle.

ON PRESENTERA DE NOUVEAU "THARCISIUS" VENDREDI SOIR A LEVIS.

Dimanche dernier, au prône de la grand'messe, M. le curé Carrier, de Lévis, a annoncé que pour se rendre à la demande d'un grand nombre de personnes, la chorale Déziel et son directeur, M. l'abbé Achille Demers, ont consenti de représenter de nouveau le beau drame lyrique "Tharcisius", vendredi soir prochain, en la salle St-François-Xavier, à Lévis. On sait que cet oratorio fut interprété avec grand succès lors des fêtes du cinquantenaire de la fondation de la Congrégation de la sainte Vierge et fut répété le lendemain pour le public. Plusieurs personnes ne purent s'y rendre et désireraient bien le voir. Les prix seront de vingt-cinq et trente-cinq centins et pour cinquante centins on aura un siège réservé. Les cartes sont en vente au presbytère et à la sacristie de Lévis et on pourra s'en procurer vendredi soir, à 8 heures 30, à la porte de la salle. On conseille à tous ceux qui n'ont pas encore vu ce grand mystère lyrique de se rendre vendredi soir car ce sera la dernière fois qu'il sera représenté.

MORT D'UNE ANCIENNE PAROISSIENNE DE ST-DAVID.

Nous avons appris avec regret la mort de dame Rose Dussault, épouse de feu M. Joseph Poirier, arrivée dimanche dernier, à St-Joseph de Beauce, à l'âge de 73 ans. La défunte, autrefois de St-David, était la soeur de M. Napoléon Dussault et de Mme Honoré Drolet, de St-David et de Mme A.-N. Lemieux. Nos vives sympathies à la famille en deuil.

CONFERENCE SUR L'APOSTOLAT LAIQUE AU COLLEGE DE LEVIS

Une séance conjointe des Cercles St-Augustin de l'A. C. J. C., et de la société Littéraire St-Augustin a été tenue dimanche soir dernier, au Collège de Lévis, sous la présidence de MM. Jean Quirion et Gérard Dion.

Une intéressante conférence fut faite au cours de cette séance, par M. le Dr L.-P. Roy, président du comité Régional québecois de l'A. C. J. C. Il parla de l'apostolat laïque et des moyens de l'exercer.

Au début de la séance, M. le président Quirion dit quelques mots, puis M. Louis Vien donna lecture du procès-verbal. M. Alexandre Desrochers donna lecture d'un travail sur le dernier roman de M. l'abbé Lionel Groulx "Au Cap Blomidon". Le conférencier, M. Roy, fut présenté par M. Gérard Dion.

M. ERNEST FOURNIER, LE LEVIS, DANS LE DEUIL.

M. Ernest Fournier, de Lévis, ancien employé de chemin de fer maintenant à sa retraite, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son frère, M. Emile Fournier, agent de station, arrivée avant-hier à Montréal, à l'âge de 65 ans. Les funérailles ont eu lieu ce matin à Montréal. Nos cordiales sympathies à la famille en deuil.

UN DEFI

M. Jean Lamontagne, du club d'anneaux Feuille d'Erable désirerait rencontrer demain soir M. Joseph Robinson, père, de ce même club, pour une partie d'anneaux.

LES ACTIVITES DES CLUBS DE TENNIS DE LEVIS, DE LAUZON ET DE VILLEMAY

Les réparations au terrain du club de Tennis de Lauzon sont commencées et seront terminées sous peu. Le club aura à la disposition de ses membres deux "courts" et un magnifique chalet. Les prix pour les hommes sont de $5 et pour les dames $3. Toute personne de Lévis, Bienville et Lauzon qui désirerait faire partie du club, devra donner son nom au plus tôt à M. Gaston Bourget, de la Caisse Polulaire de Lauzon, car le nombre des cartes de membres est limité.

Les réparations du "court" No 1, du club de Tennis de Villemay, seront terminées dans quelques jours. La direction désire informer ses membres ainsi que ceux qui voudront faire partie de ce club, de bien vouloir s'adresser à M. Léonidas Guay pour obtenir leur carte de membres actifs.

Le club de Tennis de Lévis achève les réparations à ses deux "courts" et commencera ses activités dans quelques jours. Toute personne désirant faire partie du club voudra bien s'adresser au président, M. le Dr Roméo Baribeau.

JOURNEE DE PRIERES DEMAIN EN L'HONNEUR DE ST-JOSEPH

Demain est pour les paroissiens de Lévis le huitième mercredi des 52 promis au grand saint Joseph. Il y aura donc demain matin, à 6 heures 45 une grand'messe chantée à l'autel de saint Joseph et le soir, à 7.30 h. prière du soir, cantique à saint Joseph, sermon et salut du Saint Sacrement. Une quête sera faite le soir pour faire chanter la grand'messe de mercredi prochain.

Demain après midi de 2 à 3 heures, en l'église de Bienville, heure spéciale de prières au grand saint Joseph. On demande à tous les paroissiens qui peuvent le faire d'assister à cette heure de prières à celui qui est très puissant auprès de Jésus et de sa digne épouse.

Demain, de 8 heures du matin à 7 heures du soir en l'église de Lauzon, les paroissiens se formeront en groupes et feront chacun une heure de prières au grand saint Joseph afin de lui demander d'obtenir la cessation du chômage et que les pères de familles puissent trouver de l'ouvrage pour subvenir à leur femme et à leurs enfants. On compte que les paroissiens de Lauzon se rendront nombreux prier le grand patriarche.

La solitude du coeur est bien la pire solitude...

Feu J. Lamarre

M. Jules Lamarre, âgé de 87 ans, est décédé à Québec, le 28 avril et fut inhumé le 1er mai. Il laisse pour pleurer sa perte son épouse et quatre enfants: MM. E. Lamarre, de Québec; J. Lamarre, de Matane; Mme D. Tremblay, de Montréal et Mme N. Joseph, de Price et une belle-soeur, Mlle Marie Morin, de Québec.

CONCOURS ORIGINAL

Quels sont les Canadiens les plus habiles à prévoir la température ?

"Tout le monde parle de la température, mais personne n'en a jamais su grand'chose", a dit un écrivain célèbre. La compagnie Oxo (limitée), de Montréal, voudrait soulever un peu le coin du voile; c'est pourquoi elle a organisé un concours de prévision du temps.

Les détails de ce concours sont publiés dans nos colonnes d'annonce. Une somme de $500 sera distribuée aux concurrents qui réussiront à prévoir la température maxima qu'il fera le premier juin prochain dans les endroits suivants: Halifax, Montréal, Toronto et Winnipeg. La liste des gagnants sera établie d'après le bulletin météorologique qui paraîtra dans "Le Soleil" le 2 juin. Les maxima de température du 1er juin 1932, dans ces villes, sont donnés dans les annonces du concours, ainsi que sur les formules d'entrée qu'on trouvera chez les épiciers. Ces chiffres de l'année dernière pourront servir de guide aux concurrents pour dire à quelle hauteur montera le mercure le premier juin prochain dans les quatre villes mentionnées. "Le Soleil" donne chaque jour un bulletin météorologique de différents endroits au Canada.

(Com.)

Shawinigan

Visite du C. O. T. C. de l'Université de Montréal

Shawinigan a fait une réception enthousiaste au régiment de l'Université de Montréal qui est venu ici en fin de semaine. Rien n'avait été épargné pour rendre aux visiteurs leur séjour chez nous le plus agréable possible, et si l'on en juge par les témoignages de satisfaction qu'ils ont été unanimes à exprimer notre coquette cité peut s'énorgueillir d'avoir été, une fois de plus, à la hauteur de sa devise: "Age quod agis".

Dupuy

Feu Mme Pierre Veillet

La mort promène sans cesse sa faulx, meurtrière, semant le deuil dans toutes les familles, c'est ainsi que jeudi dernier, le glas funèbre résonnait de nouveau, nous annonçant qu'une âme venait de quitter la terre dans la personne de Mme Pierre Veillet (née Annie Norbert) après une courte et douloureuse maladie soufferte avec résignation vraiment chrétienne. La défunte était âgée de 80 ans.

Son service et sa sépulture eurent lieu samedi, le 22 avril au milieu d'un nombreux concours de parents et d'amis qui s'étaient faits un devoir de venir la reconduire à sa dernière demeure.

La levé du corps fut faite par M. le curé J.-Albert Dessureault de Roguemaure.

Elle était la mère de M. Adélard Dessureault.

Nos sympathies à la famille.

Mariage Legaré-Beauchamp

Mercredi 26 avril à 8 heures, a.m., en l'église de St-Jacques le Mineur de Dupuy, a été célébré le mariage de M. Albert Legaré, fils de M. et Mme Adélard Legaré, avec Mlle Cécile Beauchamp, fille de M. et Mme Joseph Beauchamp, tous deux de Dupuy.

M. Adélard Legaré, sefvait de témoin à son fils, et M. Joseph Beauchamp accompagnait sa fille.

Figuraient comme fille d'honneur: Mlle Emma Legaré, sœur du marié et comme garçon d'honneur: M. Jos Huot.

Pendant la messe un joli programme de chant et de musique fut exécuté.

Après la cérémonie le déjeuner fut pris à la résidence de M. et Mme Legaré ainsi que le dîner, puis le souper fut pris chez M. et Mme Jos Beauchamps où se fit la veillée des noces.

Nos meilleurs souhaits de bonheur aux nouveaux époux.

Naissance

M. Joseph Chrétien et Mme Chrétien, née M.-Jacob, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 8 avril, et baptisé sous les prénoms de Joseph-André. Parrain et marraine, Alfred Jacob, et Bertha Jacob, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Odule Leblond.

Nos félicitations.

Divers

M. Georges Turcotte, beurrier, après avoir passé l'hiver à Champlain est de retour.

—Mme Edgar Jolin, est de retour d'une courte promenade à Ste-Geneviève de Batiscan.

—Mlle Laurette Audet, de La Sarre, était en visite chez sa sœur Mme Arcade Germain, la semaine dernière.

—M. Josephat Beaudoin, a été à La Sarre, dernièrement.

—M. et Mme Arthur Pelletier, Smooth Rock Falls, étaient ici la semaine dernière chez M. Jos Beauchamp.

—Mlle Irène Germain, a été à La Sarre ces jours derniers.

—Mlles Fabiola et Antoinette Jolette, sont venus passer quelques jours chez leurs parents.

—M. Rosaire Germain de La Sarre, est ici ces jours derniers.

—M. Ernest Gervais, de La Sarre, a passé quelques jours ici chez ses parents la semaine dernière.

—M. Lucien Germain, a été à La Sarre, dernièrement par affaire.

—Mlle Jeanne Henry, en promenade ici chez son père.

Le sel est un aliment constitutif très nécessaire de la ration du porc; il couvre son prix au centuple par les services qu'il rend.

Dans les Tartes, Pâtisseries et Poudings

VOTRE goût vous dira qu'ils sont plus crémeux, plus riches en bon lait. Vous constaterez immédiatement leur saveur plus délicate, quand vous goûterez une tarte ou un gâteau préparés au Lait Evaporé St. Charles.

Si vous n'avez pas essayé le St. Charles, ne manquez pas de demander notre livre de recettes—80 pages. Vous apprendrez à bonne source les mets nombreux qu'on prépare avec ce lait riche, évaporé. Il renferme en abondance des recettes pratiques et économiques pour gâteaux, tartes, poudings, crèmes glacées, potages, bonbons, etc., merveilleusement succulents.

Le St. Charles est un lait riche, crémeux, fortifiant, tel que préparé par la nature. Le gras de beurre est Homogénisé et rendu uniforme et lisse. Scellé en boites imperméables à l'air, il se conserve indéfiniment. Envoyez-nous vos nom et adresse et, par retour du courrier, vous recevrez GRATIS notre livre de cuisine.

LAIT ST. CHARLES

Borden

EVAPORE NON SUCRE

The Borden Co. Limited
Yardley House
Toronto F8O6

Messieurs: Veuillez m'expédier Gratis un exemplaire du "Bon Pourvoyeur."

Nom.....

Adresse.....

Nicolet

Villégiatures

Mlle Cécile Grenier, de Montréal, est venue passer quelques jours chez sa tante Mme Dr H.-P. Smith.

—Mlles Marcelle Lewis et Mlle Françoise Corbeille, de Montréal, en fin de semaine chez Mlles Martin de cette ville.

—M. Jules Biron, E.E.M., de Montréal, est venu passer une semaine chez son père M. H.-N. Biron.

—Mlle Béatrice Cantin, de Lemieux, passe une huitaine chez son oncle M. Edouard Dupont.

—M. Jean Smith, étudiant à l'Université de Montrél, a passé quelques jours chez ses parents M. et Mme H.-P. Smith.

—M. Raymond Boisvert, E. E. M., de Québec, est venu chez sa mère Mme Adélard Boisvert, à l'occasion de la fête de Pâques.

—Mme J.-Albert Champoux, de Montréal, est venue visiter ses parents M. et Mme Ephrem Belcourt.

—Mme J.-A. Gosselin, de Trois-Rivières, passe quelques jours chez Mme J.-O. Lefebvre.

—M. J.-Henri Belcourt, est de retour d'un voyage à Yamaska.

—M. J.-Alfred Gaudet, avocat, est de retour d'un voyage à Montréal, la semaine dernière.

—M. Fernand Talbot, s'est rendu chez ses parents à Deschambault pour une fin de semaine.

—Mlle Thérèse Charland, est de retour d'une courte promenade à Montréal, chez des parents.

—Mlle Florette Dussault, de Sainte-Perpétue, passe une quinzaine chez sa tante Mme Adhème Lefebvre.

—Mlle Yvette Plamondon, de Pierreville, de passage à Nicolet, chez Mme Robert Lemay

—Mlle Pauline Lefebvre, de la Baie du Febvre, a passé quelques jours en promenade chez ses amis Mlles Jeannine et Paula Lefebvre.

—Mlle Jeannette Lewis, de Montréal, passe une quinzaine de jours chez sa grand'mère M. H. Martin.

—M. Robert Duval, de Montréal, de passage à Nicolet, chez sa mère Mme Arthur Duval.

—Mlle Ludgarde Lemire, institutrice à Montréal, est venue voir sa mère Mme Arthur Lemire, ces jours derniers.

—Mlle Madeleine Houde, G. M. G., de Québec, entre en service à l'hôpital du Christ-Roi.

—M. le docteur Georges-Etienne Roy est de retour d'Europe après une absence de plusieurs mois.

Essayer d'oublier quelqu'un c'est y penser constamment.

Prenez donc les Pilules ROUGES

puisque vous souffrez de :

Pâleur
Faiblesse
Manque d'appétit
Sensation permanente de fatigue
Essoufflement au moindre effort
Douleurs de dos, de reins
Périodes douloureuses
Troubles internes

Douteriez-vous de leur efficacité après 40 ans d'existence ?

Pilules ROUGES

Pour les Femmes Pâles et Faibles

Le NOUVEAU **JELL-O** : *Un régal moderne*

FEUILLETON DU "SOLEIL"

A LA RECHERCHE DES DIEUX D'OR

Grand roman d'aventures

par Alain DUVAL

No 44

"Le corps de la victime était ensuite abandonné au soldat qui l'avait capturée. Celui-ci faisait cuire les quatre membres qu'il mangeait avec ses compagnons ; quant au tronc, il était incinéré, on servait à nourrir les fauves de la ménagerie royale.

— Je comprends maintenant, fit Dolorès, pourquoi Cortez trouva tant d'alliés indigènes pour marcher avec lui contre Montezuma et plus tard Quauhtemotzin.

— Oh ! fit le savant, les alliés de Cortez étaient aussi cruels que les Aztèques. Lors de la prise de Mexico, on les vit achever les blessés, massacrer les femmes et les enfants, puis se retirer, emportant des morceaux de chair humaine découpée en lanières, pour les partager avec leurs familles en d'horribles festins.

— Mais, senor, demanda Jacques, quelles preuves possède-t-on de ces effroyables histoires ?

— On les trouve contées tout au long par un Franciscain espagnol, le Père Berdardino de Sahagun, qui vint au Mexique huit ans seulement après la prise de Mexico, et parait digne de foi.

"Notez, d'ailleurs, que malgré toutes les atrocités qu'il narre avec des détails que je n'ose même vous donner, il ne tient pas les Aztèques pour de purs barbares.

"Il sait rendre justice à leurs moeurs, par ailleurs douces et raffinées, à leur amour de la justice et des arts.

"Car, chez eux, le fanatisme mystique s'alliait d'étrange façon à une haute dignité morale. Ces mêmes prêtres qui torturaient les victimes offertes à leurs dieux, enseignaient excellemment la vertu. La fidélité conjugale par exemple, était obligatoire et quiconque y manquait était puni de mort.

"De même, ils instruisaient à merveille les enfants. Mais cela ne les empêchait point, en temps d'épidémie, par exemple, de les sacrifier à leurs idoles qu'ils imaginaient éternellement altérées de sang.

"Le livre de Sahagun rapporte, notamment, que les pauvres petits étaient conduits au sacrifice dans des voitures emplies de fleurs. Et comme les plus grands d'entre eux savaient bien où on les conduisait, ils poussaient des cris affreux qui eussent attendri des bêtes fauves.

"Tout cela, en réalité, est très déconcertant, mais prouve tout de même que le mysticisme était à la base de toutes les cruautés commises par ce peuple à demi évolué.

— Mon Dieu, s'exclama l'espiègle aviatrice, en affectant une grande frayeur, pourvu que dans une crise mystique, Oxomoc ne mange pas Juana !

— Chut ! fit Jacques, les voici là-bas, qui viennent avec le cacique.

— Ils n'aiment pas beaucaup que l'on parle de leur religion ajouta Dolorès. Ils la pratiquent, d'ailleurs, avec beaucoup de discrétion, et je crois, en tous les cas, que les sacrifices humains en sont maintenant absolument bannis, n'est-ce pas, père ?

— Je l'espère, mon enfant, répondit don Diego. J'en suis même certain en ce qui concerne nos amis. On prétend cependant qu'il existe encore dans des régions isolées de l'Amérique centrale, des descendants arriérés des sujets de Montezuma et de Quauhtemotzin qui les professent toujours. . .

L'arrivée de Xitencal et des deux fiancés aztèques mit fin à la conversation. Il ne fut plus question que de la meilleure méthode à observer pour pousser plus avant les investigations commencées.

Le travail était, par moments, long et pénible. Des lianes grosses comme des baliveaux s'enchevêtraient jusqu'à former de véritables murailles qu'il fallait éventrer à la hache.

D'autres fois, par contre, le chemin était libre sur cent ou deux cents mètres, si l'on passait, par exemple, d'un taillis d'acajous à une sapinière aux airs de cathédrale.

Au bout de trois jours, deux des pistes atteignaient chacune plus de 600 mètres de long. La troisième tracée dans une zone encombrée d'arbres de bois de fer, n'avançait guère.

Claude et Oxomoc, qui l'avaient entreprise, étaient presque découragés et songeaient à en modifier la direction, quand, ayant à grand'peine pratiqué un étroit passage dans un fouillis d'arbustes d'apparence impénétrable, les deux hommes aboutirent à une vaste clairière où passait une horde de cerfs qui prirent la fuite à leur approche.

A l'autre extrémité de la clairière s'amorçait une haute futaie où l'on pouvait facilement avancer.

Tout en s'y enfonçant, Oxomoc qui guidaient toujours ses instincts de chasseur, suivait la piste des beaux animaux qui avaient disparu dans cette direction, quand soudain il eut une exclamation de surprise :

— Oh ! senor, voyez donc ! . . .

Claude se pencha et vit distinctement sur le sol très mou à cet endroit, l'empreinte d'un pied humain de larges dimensions.

— Surprenant, en effet, dit-il. Un homme a passé là. Mais de quelle race ?

— De la vôtre, dit l'Aztèque sans hésitation. Voyez comme les orteils sont rapprochés, alors que chez-nous ils s'étalent, et combien le talon est plus large. . .

— Un homme de notre race marchant pieds nus, voilà que est assez étonnant, dit le mécanicien.

Mais déjà Oxomoc suivait cette piste nouvelle, qui croisait celle des cerfs et semblait aller vers la clairière par une voie oblique à celle qu'ils avaient prise pour en sortir.

Ils rétrogradèrent donc pour savoir où l'homme avait bien pu se diriger et trouvèrent qu'il avait dû se heurter à la muraille de lianes traversée par eux, mais à quelque distance de l'ouverture qu'ils avaient pratiquée.

S'étant apparemment rendu compte qu'il ne pourrait passer, le mystérieux personnage était revenu dans le bois et les deux hommes purent suivre sa piste jusqu'au pied d'un monticule rocheux où le sol plus dur ses pas.

n'avait pas conservé l'empreinte de

Une averse, tombée au petit jour, avait permis aux herbes foulées, de se redresser, si bien que, malgré leurs recherches les plus minutieuses, ils ne découvrirent plus rien.

Comme il se faisait tard, Claude et Oxomoc revinrent au camp.

Quel pouvait bien être ce blanc vivant en ermite dans ces solitudes peuplées de bêtes sauvages ?

A coup sûr, il ne devait s'agir de Carrasco ou de l'un de ses compagnons. Tous portaient assurément de fortes chaussures. Et puis, il était probable que s'ils avaient atterri aux environs ils devaient battre la forêt tous ensemble, pour se défendre d'une attaque toujours possible des fauves.

Charles Vaudrenaire rappela alors la mince colonne de fumée aperçue du canard à roulettes, lors de son retour de Compamento, en compagnie de Dolorès et de Claude.

Sans doute, cette fumée s'était-elle élevée de la forêt assez loin du point d'où venaient Oxomoc et son compagnon. Mais quinze jours s'étaient écoulés depuis lors, et les gens dont elle avait décelé la présence, pouvaient être rapprochés. . .

Quels qu'ils fussent, don Diego et le colonel s'accordèrent pour émettre l'avis qu'il fallait tenter de les découvrir, plutôt que de se laisser surprendre par eux.

D'abord, ils pourraient peut-être fournir des indications précieuses touchant le temple recherché. Et puis, en se rendant ensemble et bien armés à leur rencontre, on leur en imposerait plus aisément au cas où il s'agirait d'aventuriers mal intentionnés.

Le lendemain donc, n'ayant laissé au camp que Jacotte, Dolorès, Juana et Domingo, tous se préparèrent à partir avec des vivres pour la journée sous forme de fruits et de gibier froid, dû, comme toujours, aux chasses quotidiennes de Jacques et du colonel qu'accompagnait parfois le docteur.

Marco, naturellement devait être de l'expédition. Ce chien, qui, tout d'abord, avait paru d'une nature plutôt ingrate, s'était vite attaché à ses nouveaux maitres.

Conduit à la chasse, il n'avait donné que ses déboires pendant les premiers jours filant à 300 mètres des chasseurs, bourrant le gibier rencontré, aboyant au pied des arbres où perchaient des oiseaux ou des singes.

Mais quelques corrections infligées à propos avaient vite calmé ces ardeurs désordonnées. Maintenant, sans être évidemment dressé, il se montrait plus calme, dédaignait les bêtes que ne tirait point le colonel à qui il était plus spécialement attaché, et s'éloignait moins des chasseurs.

Une seule chose l'offusquait encore. C'était la présence au camp de Jaco.

Ayant été plusieurs fois battu pour avoir mis en arrêt des perroquets sauvages, Marco avait pris en horreur ces jacassants personnages et n'avait pu comprendre que ses maitres en admissent un dans leur intimité.

A diverses reprises, Jacotte avait dû intervenir pour mettre la paix entre les deux bêtes, car Jaco, vite conscient de la jalousie du chien, l'avait pris également en grippe.

Aussi avait-on assisté à de grands et pittoresques combats où Marco, ayant arraché quilques plumes au bel oiseau, s'était vu cribler de coups de bec par son ennemi.

Ce jour-là, Jaco perché sur l'épaule de sa maitresse, salua le départ de son adversaire de cris aigus sonnant le triomphe.

— Tu vois, lui dit Jacotte, en parlant du chien. Lui, du moins, on l'emmène !

— Je partage vos regrets, ma chère amie, fit Dolorès qui regardait, elle aussi, s'éloigner les chasseurs. Il me semble toujours, quand mon père me quitte, fût-ce pour une journée, que je risque de ne plus le revoir, pourtant il fallait bien que quelqu'un gardât le camp. . .

— Est-ce vraiment le seul départ de votre père qui vous chagrine à ce point ? demanda malicieusement Jacotte.

— Chut ! fit la belle Mexicaine, en rougissant un peu, ne parlons pas de ces choses, je ne vois pas encore assez clair dans mon coeur. .

XXII

Trois hommes sauvages

Les chasseurs, cependant, gagnaient en conversant, la forêt où Claude et Oxomoc avaient vu, la veille, la mystérieuse empreinte.

Dès qu'ils eurent retrouvé la clairière, ils cherchèrent le pied d'homme et eurent quelque peine à le distinguer, des animaux venus pendant la nuit ayant brouillé la piste.

Ils finirent par le découvrir, cependant, et procédèrent de nouveau jusqu'au monticule où ils avaient perdu la trace.

Xitencal, plus expérimenté que son disciple, eut assez vite fait de montrer le chemin qu'avait dû suivre l'inconnu.

D'imperceptibles indices : minuscules cailloux arrachés du sol, brindilles rompues à ras de terre, lui permirent de guider ses compagnons jusqu'à une dépression où, de nouveau l'empreinte se retrouvait sur la glaise élastique.

Seulement, au lieu de deux pieds, il y en avait quatre qui, bientôt devinrent six.

De toute évidence, deux hommes étaient venus au-devant de leur compagnon, lequel, sans doute, était allé en éclaireur chercher quelque issue pour gagner le découvert du plateau.

Après une marche assez longue et pénible dans un terrain accidenté, l'heure étant venue de déjeuner, les explorateurs, mués cette fois en chasseurs d'hommes s'assirent à terre et se partagèrent les provisions.

Soudain, comme ils avaient commencé de manger, Marco grogna sourdement et s'arc-bouta sur les jarrets, prêt à bondir.

(à suivre)

Le TIRAGE du "Soleil" *quotidien dépasse, dans la ville comme dans la campagne, celui de TOUS les autres journaux français et anglais du soir et du matin réunis.*

LE SOLEIL

52e ANNEE—No 111 | LE SOLEIL, QUEBEC, MARDI 9 MAI 1933 | EDITION QUOTIDIENNE — PRIX: DEUX CENTINS

Le sentiment n'y fait rien

Si vous annoncez dans le journal qui est lu, vos marchandises se vendront.

A Québec, tout le monde lit "Le SOLEIL", il va de soi que vous devez y annoncer ce que vous avez à vendre.

LE MAHATMA GANDHI EN LIBERTE CONTINUERA SON JEUNE

En quittant sa prison, Gandhi a contremandé hier pour un mois la campagne de désobéissance civile, pour laquelle il avait été emprisonné — Il se fait fort de jeûner pendant trois semaines.

Poona, Inde, 9.—(Traduit de l'A.P.) —Gandhi se fait fort de vivre trois semaines sur une diète d'eau bouillie, de sel et de soda. Il est aussi sûr qu'il survivra à ce régime que les médecins sont certains qu'il en mourra.

Le Mahatma, mis en liberté hier, passe le carême qu'il s'est prescrit à lui-même dans la somptueuse villa que possède à Poona l'une de ses admiratrices, lady Vittal Das Thackery, veuve d'un marchand de Bombay. C'est là qu'il a été conduit et automobile hier soir de sa prison d'Yeroda, après 16 mois de captivité. Son jeûne avait commencé à midi.

Gandhi a contremandé pour un mois la campagne de désobéissance civile pour laquelle on l'avait emprisonné. Il prétend en avoir agi ainsi de son plein gré, bien que l'abandon de cette campagne fût la condition mise par le gouvernement à sa sortie de prison.

Sur la vérandah de marbre du bungalow de lady Vittal le Mahatma repose aujourd'hui, assis sur un fauteuil rembourré d'oreillers. Il prétend bien ne tirer aucun avantage de sa mise en liberté, se déclarant prêt à retourner en prison, si le gouvernement et le congrès nationaliste n'arrivent pas à s'entendre sur la politique indienne.

Son jeûne est étranger à cette politique cependant. Pour employer ses propres termes ce jeûne a pour objet de faire disparaître les rancoeurs, de purifier les coeurs et de prouver bien clairement que sa campagne pour les intouchables de l'Inde a un caractère entièrement moral.

Quant à la décoebissance civile, ses vues à ce sujet n'ont pas changé, assure-t-il; mais, comme ses disciples vont être dans l'angoisse tout le temps que durera son jeûne, il croit bien faire en suspendant ce mouvement. Il ajoute que, si le gouvernement voulait suspendre ses ordonnances et remettre en liberté sans conditions les prisonniers politiques, il y aurait là une ouverture pour la paix, mais qu'on ne saurait renoncer pour tout de bon à la désobéissance civile, lorsque tant de nationalistes sont en prison.

Rien n'indique que le gouvernement veuille se rendre à ce désir. Par contre tous s'accordent à dire que la mise en liberté, du Mahatma fut une mesure sage de la part du gouvernement, vu qu'il s'évite ainsi le blâme qu'il aurait pu encourir si Gandhi était venu à mourir en prison.

La confirmation

Cinquante enfants ont reçu la confirmation samedi dernier chez les RR. SS. de la Charité. S. E. Mgr Ross évêque de Gaspé présidait la cérémonie.

M. et Mme Jules Lépine étaient parrain et marraine des confirmands.

L'Adoration Perpétuelle

Jeudi de cette semaine, le 11 courant, aura lieu l'exercice du 5ème jeudi de la Neuvaine Préparatoire à la Fête-Dieu, à 8 heures du soir, comme d'habitude.

Monsieur l'abé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin présidera cette heure de prières.

Egalement les chantres de la chorale de Notre-Dame du Chemin, et la Garde de la même paroisse, prêteront leurs concours

Cours d'aviation

Des cours d'aviation seront donnés ce soir à l'Ecole Technique sous les auspices de la Ligue d'Aviation de Québec.

Les cours commenceront à 7 heures 30.

A l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur

La Rév. M. St-Gabriel vient d'être élue supérieure de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur. Les élections, renouvelées tous les trois ans, ont eu lieu hier matin sous la présidence de M. le chanoine Charles Gagné, qu'accompagnaient MM. les abbés Louis de Gonzague Garon, aumônier de l'hôpital St-François d'Assise et Valère Roy, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Voici les autres nominations : Assistante, Mère St-Dominique ; maîtresse des novices, Mère St-Eugène ; hospitalière, Soeur St-Jean de la Croix ; dépositaire, Soeur Marie de l'Assomption ; discrètes, les RR. SS. St-Gérard-Majella et St-Vincent de Paul. Toutes remplissaient le même office depuis la dernière élection.

Corrigeons-nous

LA SOCIETE DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA

COLLET

Collet, comme col, se dit fort, en français, de la partie d'un habit qui entoure le cou. Ainsi, il est correct de parler du collet d'un veston, d'une redingote, d'un pardessus. Mais le bon usage n'admet pas **collet** de chemise ; il faut dire : **col.**

Quand le col de la chemise est mobile, il prend le nom de faux col. Les faux cols se portent souples, semi-souples ou rigides, et, selon leur forme, ils sont tantôt droits, tantôt rabattus. Les faux cols droits sont ouverts, ou croisés, ou cassés ; ce que nous appelons **collet à pointes** est un faux col droit **à coins cassés**, ou cassé tout court. Quant aux faux cols rabattus, ils sont hauts ou bas. En France, on réserve le nom de **faux col** rabattu au faux col bas ; quand il est haut on l'appelle **faux col haut rabattu.**

L'EMPRESS OF BRITAIN EST ARRIVE A QUEBEC HIER

GANDHI

Au moment où le Mahatma Gandhi, poursuivant sa campagne de libération des Indes, entreprend un jeûne de trois semaines (jeûne que les médecins considèrent comme une condamnation à mort de la part de Gandhi), les lecteurs du "Soleil" liront sans doute avec intérêt, le résumé de la carrière du Mahatma. Ce résumé, illustré, est divisé en trois parties ; la première parait aujourd'hui ; les deux autres suivront demain et jeudi.

LE DELEGUE APOSTOLIQUE ATTENDU ICI

S. Ex. Mgr Cassulo, Délégué du Saint-Père au Canada, sera présent demain aux fêtes qui marqueront le jubilé d'or de Mgr L.-A. Paquet, P. A., V. G. H.

Les fêtes mémorables qui couronneront demain les cinquante années de prêtrise de Monsignor Louis-Adolphe Paquet, P. A., V. G. H., doyen de la Faculté de Théologie de l'Université Laval, seront réhaussées par la présence de Son Eminence le Cardinal-Archevêque de Québec, de Son Honneur le lieutenant-gouverneur de la Province, de Son Excellence le délégué Apostolique, de plus de douze évêques et des représentants du gouvernement.

Les évêques attendus sont : NN. SS. J.-G.-L. Forbes, d'Ottawa, F.-X. Ross, de Gaspé, J.-E. Limoges, de Mont-Laurier, Georges Courchesne, de Rimouski, A.-O. Comtois, des Trois-Rivières, C.-A. Lamarche, de Chicoutimi, Joseph Hallé, du vicariat de l'Ontario-Nord, James Morrison, d'Antigonish, J.-A. Langlois, de Valleyfield, J.-A. Desmarais, de St-Hyacinthe, et Arsène Turquetil, du vicariat apostolique de la Baie d'Hudson.

Les cérémonies commenceront demain matin, à 8 heures 30, par une messe célébrée par Mgr Paquet, en la Basilique de Québec. Son Eminence le cardinal-archevêque assistera au trône et le sermon sera prononcé par S. E. Mgr Georges Courchesne.

Le midi, un déjeuner réunira, au Grand Séminaire NN. SS. les évêques et tout le personnel de l'institution autour de l'illustre jubilaire. Son Excellence l'hon. M. H.-G. Carroll a accepté d'être présent. Assisteront aussi à cette réunion les frères du Doyen de la Faculté de Théologie, M. Benjamin Paquet, cultivateur, et MM. les docteurs Albert et Achille Paquet, ainsi que ses beaux-frères, M. Côme Laliberté, de Ste-Croix, et M. Hormidas Magnan, de Québec. Trois confrères de classe de Mgr Paquet, l'hon. juge Audette, d'Ottawa, M. le docteur William Blackdon, de Montréal, et M. le commandeur G. Bellerive, de Québec, seront aussi présents.

Son Eminence le cardinal-archevêque adressera la parole au déjeuner. Des discours seront aussi prononcés par Son Excellence Mgr Andrea Cassulo, délégué apostolique, Son Excellence M. H.-G. Carroll, Son Excellence Mgr James Morrison et Mgr Camille Roy, P. A., V. G., supérieur du Séminaire. Monseigneur Paquet répondra.

Le soir, à 8 heures 15, en la salle des Promotions, séance solennelle sous la présidence de S. E. le cardinal-archevêque. Deux travaux seront présentés, M. le chanoine Arthur Gaudrault, D. Th., curé de Bagotville, parlera de l'oeuvre théologique de Mgr Paquet, et le R. P. J.-P. Archambault, S. J., président des Semaines Sociales du Canada, de l'oeuvre sociale et nationale du grand théologien. Monseigneur L.-A. Paquet prononcera de nouveau une allocution au cours de cette séance. La Société Symphonique de Québec interprétera un joli programme musical.

L'ARRIVEE DE L'EMPRESS OF BRITAIN

LE CAPT. LATTA

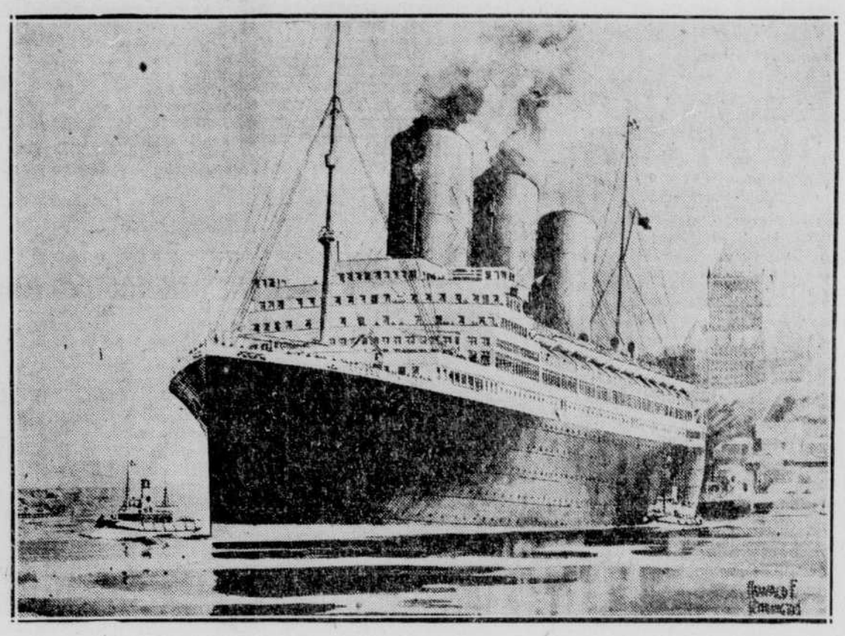

Le majestueux paquebot du Canadien Pacifique sur lequel les personnes qui participeront au voyage du "Soleil" à Rome, reviendront d'Europe en août prochain, est arrivé à Québec hier soir. Il était sous le commandement du capitaine Latta, bien connu à Québec et très estimé des voyageurs et des cercles maritimes.

UNE DECISION IMPORTANTE DU JUGE ROY

Le Magistrat en chef décide qu'un véhicule automobile est insaisissable lorsque son propriétaire s'en sert pour gagner sa vie.

Le "Soleil" a mentionné, hier, un intéressant jugement de la Cour de Magistrat de District relatif à la question de savoir si est saisissable ou non une automobile utilisée comme moyen de gagner sa vie.

Un pareil point se soulevait, dans la cause de DeBlois et Royer, avocats, contre Antonio Desrosiers, chauffeur de taxis. Desrosiers s'opposait à ce que fût saisie par les demandeurs DeBlois et Royer son automobile, en représentant au tribunal que c'était sa seule voiture et qu'il en avait besoin pour gagner sa vie. M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy, saisi de ce litige, devait donc décider si, oui ou non, les voitures-automobiles sont exclues des termes du paragraphe 8 de l'article 598 du code de procédure civile déclarant "qu'il doit être laissé au débiteur, à son choix, (entr'autres objets) : un cheval, une voiture d'été et une voiture d'hiver et l'attelage dont le charretier ou cocher se sert pour gagner sa vie".

Notre jurisprudence est indécise sur un tel point. Des jugements de 1915 et de 1932 nous montrent que les tribunaux hésitaient encore à considérer l'auto comme un moyen de gagner sa vie. Ils déclaraient, ces tribunaux, que le paragraphe ci-dessus de l'article 598, étant de droit exceptionnel, doit s'interpréter strictement, c'est-à-dire comme n'incluant pas les voitures-automobiles.

Mais, récemment, l'honorable juge Curran, en Cour Supérieure, à Montréal, rendait une décision contraire à ces décisions de 1915 et de 1932, en déclarant insaisissable, sous le même paragraphe 8 de l'article 598 du même code de procédure civile, un camion-automobile. Ce faisant, le savant magistrat déclarait : "La loi est assez élastique pour rencontrer les besoins de l'époque présente. Le

(Suite à la page 9, 4e col.)

UNE FEMME ACQUITTEE

Après quelques minutes seulement de délibérations, les petits jurés des Assises Criminelles ont rendu un verdict, hier après-midi, déclarant dame Céline Tremblay, des Eboulements, comté de Charlevoix, non coupable de l'accusation d'avoir obtenu du crédit de certaines maisons de commerce de Québec, sous de fausses représentations. Le "Soleil" dans son édition d'hier, a parlé de cette cause qui s'est terminée, en l'espace de quelques heures, par l'acquittement de l'accusée. Le procès que présidait l'hon. juge Pierre Bouffard, a été le plus court de tout le terme et c'est, de toutes les causes entendues jusqu'à présent, le premier verdict d'acquittement rapporté par les jurés.

ALBERT GAGNON VICTIME D'UNE FATALE EXPLOSION

Alors qu'il travaillait dans un chantier de l'Anglo-Canadian Pulp, en arrière de Laval, Albert Gagnon, 26 ans, a été affreusement mutilé par l'explosion d'un bâton de dynamite qu'il tenait à la main.

Albert Gagnon, âgé de 26 ans, et demeurant à Québec, au numéro 127 rue Artillerie, a été broyé à mort hier par l'explosion d'un bâton de dynamite, dans un chantier de l'Anglo-Canadian Pulp and Paper, en arrière de Laval. Le malheureux jeune homme a été tué instantanément sous les yeux de l'un de ses frères et de plusieurs employés de la compagnie.

Avec son frère, Michel Gagnon, le malheureux jeune homme arrachait des pierres avec de la dynamite. Deux autres employés, MM. J.-B. L'Heureux et Jos. Gagnon, aidaient Albert Gagnon dans son travail et ils assistèrent impuissants à l'affreuse tragédie. Albert Gagnon avait allumé les mèches de deux bâtons de dynamite et il en plaça un en dessous d'une pierre.

Par une distraction que l'on peut difficilement s'expliquer, la victime garda l'autre bâton de dynamite, dont la mèche était allumée, dans sa main qu'il tenait en arrière de lui.

Le second bâton de dynamite fit explosion avant celui placé sous la pierre et le jeune homme fut projeté à une grande distance, le corps affreusement déchiqueté. On s'empressa de lui porter secours mais la mort avait déjà fait son oeuvre et l'on prit des dispositions pour transporter le corps jusqu'à Laval, une distance de 21 milles. A cet endroit, les restes mortels furent placés dans le fourgon de la morgue Moisan et une enquête a été tenue ce matin par le coroner Vallée. Le jury a rendu un verdict de "mort accidentelle".

Pour les aveugles

Le Cercle Marie-Antoinette interprétera ce soir, sous la direction de madame Malouin, au Palais Montcalm, deux charmantes pièces au profit des sourds et muets et des aveugles de notre ville.

"Les soeurs ennemies" de J.-A. Guyot, et "Occupe-toi du bébé" sont à l'affiche et les prix sont à la portée de toutes les bourses. Pour 25 et 35 sous on encourage une oeuvre qui mérite bien de l'être.

Assureurs-Vie

M. J.-E. Grégoire, C. R., donnera une conférence demain midi au déjeuner de l'Association des Assureurs-Vie. Il traitera de la loi des bénéficiaires.

Prix Caouette

Le concours annuel du prix Caouette à la Faculté de Médecine aura lieu vendredi matin à 8 heures 30. Demain matin commenceront les examens pour les prix Merrin.

LE SENATEUR RAYMOND ET M. HENNESSEY

Courte entrevue du représentant du "Soleil" avec ces deux éminents passagers de l'Empress of Britain — Tous deux ont fait un heureux voyage.

Lorsqu'hier soir le représentant du "Soleil" a pu monter à bord de l'Empress of Britain, (car cette année le ministère de l'Immigration refuse aux journalistes la liberté de monter à bord tant que les officiers de l'immigration n'en sont pas descendus après avoir examiné l'examen de tous les passagers), les hôtes de marque qu'il voulait rencontrer étaient débarqués. Par bonheur toutefois, il fut assez heureux pour pouvoir causer quelques instants avec le sénateur Donat Raymond et avec M. Maurice Hennessey, à bord du convoi spécial qui devait les conduire tous deux à Montréal.

L'honorable sénateur Raymond qui voyageait avec Mme Raymond nous avoua qu'il avait subi les assauts du mal de mer pendant deux jours, alors qu'il dût demeurer dans sa cabine. "Si," dit-il, "je n'avais pas été à bord de l'Empress of Britain, j'aurais, pour la première fois de ma vie, eu peur en haute mer. Ce n'était d'ailleurs qu'une indisposition que j'ai bien vite oubliée en apercevant le spectacle grandiose que présente le rocher de Québec sous les feux du couchant."

Le sénateur Raymond nous dit qu'au cours de son voyage à Paris avec Mme Raymond, ils ont rencontré leur belle-soeur, Mme Maxime Raymond et leur deux fillettes de cette dernière, lesquelles ont passé l'hiver dans un couvent français. M. Maxime Raymond, député de Beauharnois à la Chambre des Communes est allé rejoindre sa famille et a dû arriver en France hier. Il reviendra au Canada avec sa femme et ses deux fillettes au cours du mois prochain.

M. Maurice Hennessey est un grand importateur français de cognac et de liqueurs fines. Il nous reçut très aimablement et nous avoua que c'était dans un but commercial qu'il avait entrepris ce long voyage.

(Suite à la page 9, 5e col.)

ELECTIONS

Jeudi, le 11 mai courant, auront lieu les élections des officiers de l'Association de la Jeunesse Libérale pour l'année 1933.

Cette réunion spéciale aura lieu au Palais Montcalm, troisième étage, à huit heures et demie. Tous les membres munis de leur carte pour l'année courante sont invités à se rendre aussi nombreux que possible.

Le Secrétaire

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. JOS. COTE

Une foule considérable a rendu un touchant hommage, ce matin, au regretté disparu dont le service funèbre fut chanté à Notre-Dame du Chemin.

La population de Québec ayant à sa tête Son Honneur le maire H.-E. Lavigueur et plusieurs échevins, un grand nombre de personnages en vue et de représentants du monde industriel et commercial ont rendu, ce matin, un suprême hommage, à M. Joseph Côté, ancien échevin, industriel et commerçant bien connu, époux de Dame Marie-Rose Bolduc, décédé le 5 mai, à l'âge de 65 ans. L'imposante cérémonie funèbre s'est déroulée en l'église Notre-Dame du Chemin qui était remplie d'une foule de citoyens venus rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu et exprimer à la famille en deuil leur sympathie.

L'imposant cortège quitta la résidence mortuaire, 48 Chemin Ste-Foy, quelques minutes avant neuf heures. Un détachement de la police et de la brigade du feu commandé respectivement par le sergent Richard Canty et le chef Rosaire Beaulieu ouvrait la marche. Une voiture remplie de fleurs précédait le corbillard qui était suivi par une foule considérable.

Le deuil était conduit par les fils du défunt, MM. Thomas, Philias et Roland Côté; ses gendres, MM. J.-Aristide Perras et Lucien Côté; son beau-frère, M. Wilfrid Lefebvre. Venaient ensuite ses neveux: MM. P.-Ant. Côté, Eugène Dussault et Paul Dussault; ses cousins, MM. André D'Anjou, François D'Anjou, Joseph LeBlond, le Dr Wilfrid LeBlond, Eugène LeBlond, Roger Boily, Michel Dussault, Napoléon Gosselin, Ulric Vachon, J.-Gaudiose Parent, R. Rivern, Laval Guay, Gérard Guay et Fernand Guay.

Son Honneur le Maire H.-E. Lavigueur marchait en tête du cortège, accompagné de MM. les Echevins Jos. Emond, Arthur Poulin, Rodolphe DeBlois, C.R., et James Carmichael. Venaient ensuite l'honorable sénateur Georges Parent, l'hon. Juge Arthur Lachance, M. le Juge Louis-G. Demers, l'honorable Louis-L. Létourneau, C.L., M. J.-A. Gagné, C.R., le Lt-Col. J.-L. Boulanger, sous-ministre de la Voirie, M. le Dr Alfred Morissette, greffier du conseil exécutif, M. G.-C. Picher, chef du service forestier, le Capitaine A.-S. Bigaouette, M. P.-W. Fortier.

MM. les commandeurs J.-J.-Ernest Côté, Georges Bellerive, J.-E. Corriveau, Joseph Mercier, Joseph Racine, Marcellin Pettigrew, M. le chevalier J.-S. Matte ; M. Pierre Bertrand, M. P. P., le Lt-Col C.-Thomas Grenier, M. le Dr W. Brunet, M. le Dr Georges St-Amand, M. le Dr C.-A. Bédard, M. le Dr A. Lemieux M. le Dr J.-Eudore Parent, M. le notaire Lves Montreuil, MM. J.-W. Cantin, J.-E. Bédard, J.-A.-G. Latulippe, J.-E. Dion, Jos. Hunt, Henri Loudin, secrétaire de la Chambre de Commerce, M. le Dr Jean Hamel, M. Paul Miquelon, avocat, M. R. Gingras, avocat, M. le notaire J.-E. Boily, M. le Dr J. Reid, MM. Eugène Tardivel, J.-A. Larue, Léo Légaré, Antoni Lesage, P.-A. Alain, J.-Eugène Lachance, C.-H. Terreau, J.-N. Delâge, Georges Tessier,

(Suite à la page 10, 3e col.)

Le superbe paquebot du Pacifique Canadien est arrivé à l'Anse-au-Foulon vers 8 heures et demie — Une foule nombreuse présente — Trois cent cinquante passagers étaient à bord.

C'est vers huit heures et demie hier soir, que des centaines de spectateurs massés devant le grand hangar de l'Anse au Foulon virent apparaître les trois énormes cheminées de l'Empress of Britain, à la pointe du Cap Diamant. Tout empanaché de la fumée charbonneuse des remorqueurs qui le touaient, le navire glissait lentement sur les eaux calmes du fleuve où la lune déjà, dans l'obscurité naissante, posait le chatoiement de sa traînée lumineuse.

Soudain, au moment où le sifflet du paquebot égrenait dans l'air ses notes stridentes, l'électricité ceinturait le navire de la poupe à la proue et les hublots se mirent à scintiller sous la double action des feux mourants du jour et de la lumière artificielle.

A mesure que les toueurs approchaient la gigantesque masse blanche du quai des gestes puis des paroles s'échangeaient entre les grappes humaines penchées aux bastingages des différents ponts et celles qui s'échelonnaient aux différents étages du grand hangar.

Puis la passerelle fut jetée au milieu du grincement des treuils mécaniques et des acclamations de la foule. La traversée du palais flottant était terminée et pour était le dernier jalon qui relie l'Europe à l'Amérique, Cherbourg à Québec.

L'inspection des officiers de l'Immigration avait été faite pendant la journée, de Pointe-au-Père à Québec, si bien que le débarquement des passagers ne fut pas retardé. Des deux sabords du navire où avaient été amarrées les passerelles commença de couler un double flot, à l'avant un flot de passagers, à l'arrière un flot de valise et de colis. Lentement, comme à regret le monde marin se vidait par ces deux artères ouvertes ainsi que par ses entrailles béantes où plongeaient sans relâche les bras géants des grues mécaniques.

LE VOYAGE

Le premier des treize voyage que l'Empress of Britain accomplira entre Southampton - Cherbourg et Québec au cours de la présente saison de navigation fut excellent. Le temp fut

(Suite à la page 10, 1ère col.)

Des jubilés

Quatre religieuses de l'Hôtel-Dieu du Sacré-Coeur célébreront le cinquantenaire de leur profession religieuse lundi prochain, 15 mai. De belles et imposantes fêtes auront lieu à l'occasion de cet anniversaire.

M. l'abbé P. Roy, curé de St-Patrice (Rivière-du-Loup) célébrera une messe solennelle à 8 heures dans la chapelle de l'hôpital. Mgr Camille Roy, recteur de l'Université, donnera le sermon de circonstance et le R. P. Arsène Roy, S. J. et M. l'abbé Alexandre Roy diront la messe aux autels latéraux.

L'une des jubilaires est la soeur de Mgr Camille Roy.

Les Gardes-Malades

Les examens écrits pour l'obtention du diplôme de Garde-Malade sont commencés hier à l'Université Laval et 48 gardes des divers hôpitaux de Québec et de l'hôpital de la Rivière-du-Loup y participent.

Une représentante de l'Association des Garde-Malades de Montréal assiste à ces examens qui sont des plus difficiles. Les épreuves orales auront lieu vendredi et samedi.

On annonce à la faculté de Médecine que le gouvernement français donnera encore cette année le prix Pasteur qui consiste en une superbe médaille décernée à l'élève de 4ème année qui n'a pas manqué d'examen durant son cours et qui a conservé la meilleure moyenne en biologie, histologie, embryologie, chimie pratique, chimie médicale pratique, physiologie, bactériologie et anatomie pathologique.

A Limoilou

La Société St-Jean - Baptiste de Limoilou aura une réunion importante ce soir. Tous les membres sont invités à y assister.

L'assemblée a lieu à 8 heures, à la salle paroissiale de Limoilou.

Jardins ouvriers à Québec

Tout comme Rimouski, Grand'Mère, Shawinigan, Montréal, Sherbrooke et autres centres en notre province, Québec va avoir aussi ses jardins ouvriers, au profit des chômeurs, mais des chômeurs nécessiteux, exclusivement. Cette organisation est faite par les soins de la ville et avec le concours du ministère provincial de l'agriculture. La direction en a été confiée à la sollicitude d'un comité spécial, dont M. A.-S. Bédard, entrepreneur-peintre, qui s'était acquis une expérience enviable avec les jardins ouvriers du temps de la guerre, a bien voulu accepter la présidence active. Les intéressés désireux de profiter de cette aubaine doivent s'inscrire chez le président du comité des Jardins ouvriers pour chômeurs nécessiteux, et ce, pas plus tard que mercredi soir, le 10 mai, alors que les inscriptions seront définitivement closes. L'adresse de M. Bédard est comme suit : 24, rue des Franciscains, tél: 5352.

Les terrains pouvant être ainsi cultivés sont situés rue St-Cyrille et appartiennent tant à la ville elle-même qu'aux RR. Pères Jésuites.

GANDHI — LUMIERE DES INDES

par Frank Reeser

— No 1 — — No 2 — — No 3 — MAHATMA GANDHI — No 4 — — No 5 — — No 6 —

(1) Mohandas Karamchand Gandhi est né dans un petit état de l'Inde septentrionale, à Porbandar, sur la mer d'Oman, le 2 octobre 1860. Sa famille possédait des richesses et était cultivée, mais appartenait à une caste inférieure. (2) La mère du mahatma avait beaucoup de religion. C'était une sainte personne jeûnant, faisant l'aumône et soignant les malades. Son père, un conducteur d'hommes, s'attira des persécutions par son indépendance. (3) Gandhi reçut ses premières leçons d'un brahmane, avec qui il apprit par coeur des textes de Vichnou. Il fréquenta ensuite les écoles publiques. Comme c'est l'usage chez les Hindous, il se fiança à l'âge de huit ans et se maria à 12 ans. (4) A 19 ans on l'envoya compléter ses études en Angleterre, à l'Université de Londres et eut une vie fort régulière. (5) Après ses études, il retourna aux Indes, en 1891. Il apprit la mort de sa mère en arrivant à Bombay. Il lui portait une grande affection et pleura longuement cette pénible disparition. (6) Gandhi se mit à la pratique du droit, à Bombay, peu de temps après. A ce moment il subit l'influence de Dadabhai et du professeur Gokhalé, qui étaient alors très en vue dans le monde hindou. (A suivre demain).

Fais ce que dois

LE SOLEIL

Organe du parti libéral

QUEBEC, 9 MAI 1933

On réglemente la radio

La Commission canadienne de la radio a rendu publics, hier, certains règlements auxquels seront soumis désormais les postes de radiodiffusion.

On limite à trois minutes par heure la publicité commerciale par les ondes, et on met un terme au pillage des nouvelles de presse trop aisément utilisées, jusqu'ici, par les diverses stations du pays.

Personne ne se plaindra des restrictions apportées à l'annonce par sans-fil. Tous les propriétaires d'appareils récepteurs ont été quotidiennement agacés, depuis des années, par une débauche de littérature commerciale. A certaines heures du jour, un héraut quelconque interrompait, de dix minutes en dix minutes, parfois à intervalles plus drus, les programmes les plus intéresssants, pour dire "urbi et orbi" que tel produit était "the best in the world" et qu'il était inutile, sans lui, d'espérer être heureux en ce monde et dans l'autre.

Désormais, on n'annoncera que trois minutes sur soixante. Les maisons de commerce qui utiliseront la radio, profiteront d'autant plus de ce court espace de temps qu'elles veilleront plus attentivement à la perfection du texte. Ayant moins de temps à elles, elles observeront nécessairement la concision, la précision, la clarté et la simplicité, qualités primordiales d'une langue qui se respecte. On ne se perdra plus en mots d'esprit plus ou moins usés, en redondances et répétitions oiseuses, en vieilles images vermoulues. On sera net et bref, et l'annonce n'en aura que plus d'effet. Rappelons qu'un expert peut en dire plus long en une phrase qu'un breteur de mots en sept ou huit paragraphes.

Quant à cette mesure qui restreint la radiodiffusion des nouvelles en donnant le contrôle à l'agence de Presse Canadienne, elle n'est qu'un acte de justice. Aux Etats-Unis, la Presse Associée a mis à la raison les postes qui se servaient de leurs informations sans limite et sans autorisation. Au Canada, il faudra aussi respecter cette propriété des journaux.

Les nouvelles de la Presse Canadienne coûtent très cher aux diverses publications de ce pays. Il leur faut payer annuellement des sommes énormes pour entretenir cette source d'informations qui a des ramifications dans le monde entier. Il serait injuste de les laisser sans réserve à la disposition de services concurrents qui les répandraient, chaque jour, à des millions d'auditeurs et qui, par la rapidité de l'air, atteindraient les clients des journaux bien avant l'arrivée du journal, qui, lui, a pourtant payé gros prix pour se procurer le récit des faits universels. Il n'y a pas de doute que les propriétaires de postes d'émisssion comprennent parfaitement la logique de cette mesure de protection et d'équité.

— ☼ —

Ce travail de la Commisssion est excellent. Mais on se demande s'il était bien nécessaire d'avoir une organisation aussi dispendieuse pour en arriver aux mêmes résultats. Le moindre comité aurait fait aussi bien l'affaire, et il aurait suffi d'un acte du parlement pour passer la même législation. On aurait procédé plus économiquement.

Nous faisons cette remarque parce que nombre de Canadiens se demandent, en ce moment, s'il était temps, en 1932, de nommer une Commission qui coûtera annuellement au pays environ un million de dollars.

Nous avons approuvé, dans le passé, le principe de la nationalisation. Mais, depuis, la crise économique s'est aggravée et, surtout en 1932, nous nous rendîmes compte de la nécessité de supprimer certaines dépenses, surtout, de retarder l'expansion de nombre de services qui ne seraient d'une urgence absolue. La Commission de la radio, bonne en soi, pouvait être assurément retardée. On ne l'a pas fait, et c'était sans doute une faute au moment où l'on s'apprêtait à accabler de taxes tous les Canadiens, du plus pauvre au plus riche. Nous entendons cette réflexion un peu partout, et nous croyons qu'elle ne s'écarte pas du sens commun.

Vieille cité dans un monde neuf

Le lendemain de la célébration du centenaire de la vie municipale de Québec, un confrère de Toronto, le "Globe", publiait, sur notre ville, un article émouvant, dont nous tenons à reproduire, ici, quelques extraits, afin de montrer jusqu'à quel point les souvenirs historiques de la cité de Champlain intéressent les Canadiens des autres provinces.

"La fête du centième anniversaire de la vie municipale de cette ville, écrit le confrère, rappelle les richesses historiques emmagasinées dans la vieille cité des bords du Saint-Laurent. Elle a été le théâtre de maints sièges, de bien des sacrifices et dévouements de la part des missionnaires, homme et femmes, de violentes animosités, de rivalités individuelles sans scrupule et d'insatiables ambitions. C'est là que, pendant des siècles, le nouveau monde a donné la main à l'ancien ; c'est là encore aujourd'hui que des vestiges du vieux monde charment les voyageurs venus des parties plus neuves du continent.

"Peu de ports au monde présentent au touriste, du pont du navire qui contourne l'île d'Orléans, un spectacle plus majestueux. Dans le passé, le Cap Diamant était une forteresse naturelle ; de nos jours, avec le vieux Québec à ses pieds, et avec sa couronne de tours et de murailles à sa tête, il apparaît comme une attraction unique au monde : une cité entourée de murailles, une citadelle, une garnison, des remparts menaçants et le coup de canon au soleil couchant. Il semble que cette porte du Saint-Laurent devrait retenir quelque chose de l'atmosphère de son passé."

On voit par là que les voyageurs de passage chez nous sont moins frappés de l'aspect des gratte-ciel que des vestiges d'une touchante et glorieuse histoire. Ce qui les frappe d'abord, ce n'est pas l'aspect moderne de certains quartiers, encore moins la réplique d'une architecture américaine, mais bien cette physionomie séculaire qui se dégage des fortifications surannées, des toits de maisons centenaires échapées au pic des Vandales, de la maçonnerie d'une citadelle qui n'a d'autre utilité que de témoigner pour une époque défunte, des quelques rues étroites et tortueuses, sentant parfois le moisi et l'antique, de tous ces vieux noms français qui s'étalent aux devantures, de ce langage étrange que préfèrent les guides et les cochers, même de cet air de bonhomie et d'urbanité qui se dégage de la foule des passants moins pressés qu'ailleurs.

Nous tenons par là le principal secret du succès du tourisme dans la vieille capitale. Le jour où nous aurons tout modernisé, où les visiteurs ne trouveront plus chez nous l'attrait décrit par des journaux amis comme le 'Globe", nous ne pourrons plus compter sur cette clientèle innombrable de touristes qui sont las de ne voir que du neuf et qui, ne pouvant aller se retremper en Europe, viennent du moins respirer, sur notre terre, les restes d'une civilisation qui s'attarde chez nous et qui ne veut pas mourir.

Les provinces de l'Ouest et la politique libérale

Les provinces de l'Ouest ne tiennent pas à devenir un fardeau permanent pour le reste du pays. Lourdement affectées par le marasme actuel, elles s'efforcent d'en sortir. Et c'est dans la politique libérale qu'elles mettent décidément leur espoir.

A preuve, cette résolution adoptée au début d'avril par le gouvernement du Manitoba, et dont voici la substance :

Considérant l'avilissement du prix des denrées et des produits agricoles au delà du coût de production, ce qui rend la classe agricole impuissante à rencontrer ses obligations ;

Considérant l'accumulation pyramidale des intérêts, tant pour les individus que pour les municipalités et les gouvernements, il en résulte que la position des débiteurs vis-à-vis leurs créanciers ne saurait être rendue plus équitable sans une réduction dans le montant des intérêts et dans le prix de toutes les denrées en proportion de l'avilissement du prix des denrées de première nécessité. Le seul autre remède serait de rehausser le prix des produits agricoles au niveau d'autrefois. Mais cela prendra du temps et ne peut s'opérer que difficilement.

Dans ces conditions, dit la résolution, il devient urgent que les provinces canadiennes et le gouvernement fédérale agissent de concert et d'accord avec les autres gouvernements, pour rétablir les conditions du commerce et assurer la stabilité de la monnaie de façon à provoquer le raffermissement des prix des denrées de première nécessité en relation normale avec les autres produits.

Il est aussi suggéré que, par la même action concertée, les provinces et le gouvernement fédéral effectuent une réduction dans les taux d'intérêt de façon à alléger le fardeau de la dette municipale, provinciale et fédérale. C'est l'exemple donné par la Nouvelle-Zélande, l'Australie et la Grande-Bretagne. De la sorte, le poids écrasant de la dépression sera plus également partagé entre les débiteurs et les créanciers.

C'est là de la politique libérale. Dans le programme exposé à la Chambre des Communes, le 27 février 1933, par M. Mackenzie King, le parti libéral s'est engagé à assurer l'équilibre du budget, premier but de tout gouvernement, en diminuant les dépenses publiques, en réduisant le principal et le service d'intérêt sur la dette publique, en allégeant les taxes tout en augmentant les revenus par le moyen de l'encouragement au commerce.

Les libéraux de Saskatchewan, à la convention de Régina, le 18 janvier dernier, se prononcèrent pour une Banque Centrale. C'est un article du programme libéral. Une telle institution, comme l'a dit M. Mackenzie King, est nécessaire pour régler la quantité de monnaie requise pour les besoins domestiques, sociaux et industriels du peuple canadien et pour s'occuper des problèmes du commerce international et du change. Elle servira, de plus, à contrôler le crédit qui est une affaire qui n'intéresse pas que les banquiers, mais les citoyens en général. Les libéraux de Saskatchewan se conforment aussi à la doctrine du parti quand ils s'opposent à la formation de combines et de cartels, l'une des causes du malaise mondial, et quand ils prônent le développement du commerce comme l'une des conditions essentielles de la prospérité.

La politique libérale, on le voit, est la même dans l'Ouest et dans l'Est. Et pour tout le pays, c'est la seule chance de salut.

(Fédération libérale nationale du Canada).

NOTES ET COMMENTAIRES

LA CULTURE DU LIN

Notre sympathique ministre de l'Agriculture, M Godbout, vient d'autoriser l'achat d'appareils modernes pour la préparation de la filasse.

L'industrie de la toile de lin reprendra-t-elle dans la province de Québec ? Il y environ quarante ans presque tous les cultivateurs avaient leur champ de lin. Ceux qui ont cinquante ans se souviennent sans doute des ces sous-bois où toute la famille se réunissait pour rouir et battre les tiges précieuses.

On en obtenait une filasse un peu rude, mais on n'en faisait pas moins de solides serviettes, des nappes inusables et autres tissus. On arrivait souvent à faire des toiles d'une grande finesse.

Cette industrie domestique a péri comme tant d'autres. Les grandes filatures l'ont supplantée. Toutefois, il y aurait lieu de reprendre, en bien des endroits, la culture du lin. Avec des appareils modernes, on ferait des tissus qui rivaliseraient avec ceux d'autres pays et qui procureraient des revenus additionnels à nos cultivateurs. La tentative en vaut la peine.

LES OFFICIERS DE LA CIRCULATION

Ils sont tous à leur poste, nous dit M. Lacombe. Ils surveilleront toutes les avenues et rappeleront à bien des chauffeurs le commandement bien connu : "Homicide point ne seras". Tous les imprudents du volant, tous les "preneurs de risques" sont des homicides en puissance. Aussi devrions-nous savoir gré aux agents de nous arrêter, parfois, en plein millieu d'une course et de nous crier: casse-cou. Quelques-uns leur lancent un juron. Il vaut mieux dire : "Merci !"

MEURTRIER A 16 ANS

Un éphèbe de seize ans constate un jour qu'un camarade de douze ans est un peu cancanier. Il n'aime pas les cancaniers. Alors, il l'attire dans une maison vide et lui dit : "Je vais te montrer comment j'ai décidé d'attacher avec une corde un marchand de pistaches que je veux voler". Il lie solidement l'enfant peu défiant, puis une fois celui-ci bien immobilisé, l'éphèbe lui enfonce un couteau de boucher dans le coeur.

Cela se passe dans le comté de Kings, New-York. Ce n'est pas la première fois que des adolescents de ce pays se permettent de jouer ainsi à l'assassin. Et cela donne la chair de poule.

C'EST ÇA, LA CIVILISATION

Environ 5,000 Juifs, nous apprend-on, sont arrivés d'Allemagne à Paris, en cinq semaines. Il en vient en moyenne 200 par jour. La plupart sont des professionnels, médecins, avocats, professeurs, étudiants. Nombre d'ouvriers font aussi partie du groupe. On ne leur permet pas d'apporter avec eux plus de 200 marks, et cette mince provision est épuisée dès l'arrivée dans la ville-lumière.

Voilà ce qu'on appelle la Kultur allemande. Toutes les lois de l'humanité défendent de poser des actes pour déposséder volontairement des hommes de leurs biens et les réduire à la famine. On ne traite même pas aussi inhumainement les criminels, puisqu'on prend soin de les enfermer et de leur donner l'abri, le boire et le manger. Le malheur, c'est que l'Allemagne, dans un mouvement de désespoir, s'est livrée pieds et poings liés aux mains d'un immense crétin.

Depuis six mille ans et plus que l'homme crie comme un perdu: "Cherchez la femme !"

A beau crier : "serre-toi la ceinture !" qui n'est pas obèse.

CHEZ LES AUTRES

L'enquête sur le charbon

Il y a eu spéculation et profits excessifs sur le charbon anglais vendu à Montréal et à Toronto.

C'est, en bref, ce qui a transpiré de la longue enquête faite, l'hiver dernier, par les autorités fédérales, à la demande de deux sénateurs: les honorables Rodolphe Lemieux et Cairine Wilson.

Une dépêche spéciale au "Globe", de Toronto, donnait hier, quelques détails sur le rapport de cette enquête. Ce rapport mentionne, entre autres choses, que plusieurs compagnies intéressées dans la vente de l'anthracite anglais ont réalisé des profits exorbitants et que plusieurs de leurs directeurs se sont payé des salaires royaux en 1932.

Durant ce temps, le public consommateur ou plutôt le public consumateur, payait, lui, le combustible dont il avait besoin pour s'empêcher de geler tout rond, le très haut prix et, s'il se plaignait, on lui répondait que les importateurs de charbon avaient de la peine à joindre les deux bouts. Tout juste si l'on n'affirmait pas que ces messieurs, barons du charbon, faisaient oeuvre philanthropique en nous fournissant, moyennant gros prix, quelque chose à mettre dans notre poêle ou dans notre fournaise.

Or, il appert qu'ils n'ont point fait oeuvre philanthropique, mais qu'ils ont exploité beaucoup de gens et que c'est avec raison que l'on a demandé au gouvernement, qui ne s'est prêté qu'avec assez de mauvaise grâce à cette besogne, de faire une enquête sur la conduite de certains marchands d'anthracite.

A l'heure actuelle, l'hon. W.-A. Gordon, ministre des Mines, est, paraît-il, en possession de certains documents intéressants, qui révèlent des dessoux scandaleux. Il faudra donc voir comment finira cette affaire.

(La Tribune)

Le vrai Don Juan

On écrirait un chapitre d'une ironie à la fois attristante et cocasse si l'on relevait les "améliorations" que subit ce chef-d'oeuvre glorieux et infortuné. Jadis, durant certaines saisons théâtrales, les scènes parisiennes, presque en même temps, le trituraient et l'amputaient, chacune à sa façon. L'année 1866, l'année de Sadowa, fut aussi dans le domaine musico-théatral, "l'année des trois *Don Juan*". En une semaine, un amateur sans quitter nos quartiers élégants et fashionnables, pouvait voir trois *Don Juan* différents: tous les trois se présentaient sous le nom de Mozart, mais aucun n'était le *Don Juan* véritable. En revanche, notre amateur pouvait choisir entre le *Don Juan* de l'opéra et le *Don Juan* du théâtre lyrique et le *Don Juan* du théâtre italien.

Il serait temps, vraiment, de revenir à Mozart même et de proposer, non plus seulement aux érudits mais à l'ensemble du public, un texte *conforme au manuscrit*. Il faudrait faire, pour le *Don Juna* de Mozart, ce que l'on a rait pour les *Pensées* de Pascal, après un siècle et demi d'inexactitudes.

(REVUE BLEUE)

Un timbre prétentieux

Ce timbre est bleu et d'une valeur de 1 lire 25, soit destiné aux affranchissements internationaux et à la publicité la plus étendue. Il représente la carte de l'Italie et des trois îles italiennes : la Sicile, la Sardaigne... et la Corse! Et afin qu'aucun doute ne puisse subsister, d'un groupe de faisceaux occupant un coin de la vignette, une main se détache, qui enserre et saisit la petite patrie de Napoléon et de Me de Moro-Giafferri. De plus, Rome est figurée par un centre lumineux qui envoie aux quatre points cardinaux des rayons dont trois au moins, s'ils se prolongeaient hors de l'image, atteindraient le comté de Nice, la Savoie et la Tunisie. Pas moins! Et avec ça, chère voisine?

On se demande ce que les Italiens diraient, ou plutôt on sait fort bien le beau tapage que mènerait la presse du Duce si la France sortait un timbre-poste où la Sardaigne serait indiquée comme une île française!

(L'ORDRE)

Le rôle de poire

Je vois un peu partout affirmer que, dans cette affaire, la France a un grand rôle à jouer. Chaque fois, jusqu'ici, que nous avons lu cette phrase, il s'est trouvé que le rôle en question était celui de poire. Approuvons donc le gouvernement de ne pas se lancer en ce moment dans les expériences. Les amateurs d'économie dirigée en sont marris: il ne leur faudra pas moins que le gâchis général pour comprendre que les inventions de quelques hommes, si intelligents soient-ils, ne peuvent suffire à organiser l'économie du monde. Quant à nous, nous possédons une monnaie solide. Tonte notre action doit tendre à conserver cette solidité, que nous avons payée très cher. Aux autres de faire leur crise d'assainissement: garons-nous seulement de la contagion. Maintenons la doctrine de l'étalon-or, maintenons notre couverture. Nous avons balayé devant notre porte; quand les voisins en auront fait autant, rien ne sera plus facile que de s'entendre sur le respect de la propreté.

(L'AVENIR)

Deux femmes

Miss Ishbel Macdonald corrige par son sourire charmant l'excès de raideur britannique que les Américains sont enclins à trouver chez son honorable père. Il n'est pas douteux qu'elle ait eu personnellement grand succès ici. Elle reçoit plus d'invitations qu'elle ne pourrait en accepter, même si elle prolongeait son séjour d'un mois. On la comble de prévenances et d'égards. Aujourd'hui, par exemple, elle a été reçue officiellement au ministère du travail. Il est vrai que ce département a à sa tête un secrétaire d'Etat féminin, Mrs Frances Perkins.

Quant à Mme Roosevelt, il n'y a pas que M. Herriot pour exalter ses qualités. Il n'est personne qui n'y rende hommage. Qu'elle exerce personnellement une influence sur son mari et, par suite, sur la marche des affaires, n'est pas douteux. C'est elle qui supplée à l'inactivité physique à laquelle il est malheureusement condamné, et cela l'a naturellement entraînée à une activité intellectuelle très personnelle et très frappante.

(LE JOURNAL DE PARIS)

Le sel est un élément constitutif très nécessaire de la ration du porc; il couvre son prix au centuple par les services qu'il rend.

CHEMISES NOIRES, CHEMISES BRUNES . . .

Les événements mondiaux, surtout depuis le début de la crise, doivent attirer tout spécialement l'attention des ouvriers organisés. Il ne faut pas être indifférent à ce qui se passe dans les pays européens et américains en matière ouvrière. Des changements importants sont survenus dans certaines contrées et ils pourraient avoir chez nous des répercussions et des réactions auxquelles nous ne nous attendons pas.

Dans la Russie, à la faveur de la révolution, des radicaux, qu'on nomme aujourd'hui des communistes, se sont emparés du gouvernement. Posant en sauveurs de la classe ouvrière et des opprimés, ils ont implanté dans ce pays un régime qu'on se plaît à qualifier d'autocrate et anti-social. Tout le peuple est passé sous la férule d'un dictateur et rien ne se fait sans l'approbation du grand chef communiste, Lénine ou Staline. Les syndicats ouvriers ont été annihilés et aucune organisation ne prend plus en main les intérêts des ouvriers.

En Italie, Mussolini est parvenu au pouvoir et son premier souci fut de décréter l'abolition du syndicalisme ouvrier, dans sa forme, et la création d'un mouvement dirigé par des chefs fasgistes, ce qui revient à dire que les ouvriers n'ont plus un mot à dire quand il s'agit de leur sort; tout se décide par le grand conseil fasciste. Le duce a promulgué une charte du travail, qu'on a vantée dans certains milieux, mais qui ne vise qu'à l'asservissement du travail. Il faut vivre, penser, agir comme le dit Mussolini; aucune liberté n'et permise. C'est un esclavage déguisé, tout comme en Russie.

Tout dernièrement, Hitler, un ouvrier peintre autrichien, parvenait à s'emparer du pouvoir en Allemagne. Son premier acte d'importance fut de plier à son joug toutes les républiques allemandes. Son nationalisme outrancier s'acharna ensuite sur les juifs qu'il fit bannir de toutes les universités, de toutes les administrations, tout en leur interdisant la liberté de s'en aller ailleurs, de se créer un foyer dans un autre pays. Il ne leur permet aucune liberté et il ne veut pas qu'ils aillent en chercher ailleurs.

Cette semaine, les journaux nous annoncent que les nazis ont fait un raid contre les syndicats ouvriers d'Allemagne et que tous les chefs du mouvement ouvrier ont été logés dans un lieu sûr, c'est-à-dire derrière les barreaux des cellules desprisons germaniques. Le but d'Hitler est de n'admettre que les unions nationales. Comme le dit si bien "Le Soleil", il est certain que les unions nationales n'en mèneront pas large en Allemagne. Hitler les conduira par le bout du nez.

Le mouvement ouvrier en Allemagne compte plus de cinq millions d'adhérents; le syndicat des métallurgistes, à lui seul, compte plus de 800,000 membres. Il est annoncé que les chefs du mouvement international sont ou seront arrêtés. Parmi ceux qui le sont déjà, nous reconnaissons les militants du mouvement trade-unioniste, ceux qui représentaient les syndiqués allemands à la Conférence du Travail de Genève et autres.

C'est donc dire que Hitler, comme Mussolini, comme Lenine, comme Staline, met la main sur les organisations ouvrières de son pays et que seuls ceux qui pensent comme lui auront droit à l'existence; sous la conduite de ses cerbères, aucune opposition de quelque nature ne sera tolerée: il faudra être nazi ou ne pas être du tout.

Un commerçant allemand, de passage au Canada, disait récemment: "Hitler n'a pas autant créé le mouvement hitlérien qu'on le dit. Son intelligence a surtout consisté à se présenter juste au bon moment au peuple allemand. Les Allemnads, gens rangés et amoureux de l'ordre et de la bonne organisation par état, n'ont jamais toléré qu'à demi les factions extrémistes. Si Hitler a réussi, il faut qu'on sache bien que ce fut grâce au sentiment répandu partout auparavant en Allemagne de l'imminence d'un grand danger pour l'avenir du **Vaterland**." Et, entre parenthèses, ce commerçant laisse entendre que dans certains milieux allemands, même fort... hitlériens, on entend d'ores et déjà que la présence d'Hitler à la tête du gouvernement n'est pas indispensable.

Voilà qui jettera peut-être un jour nouveau sur l'attitude d'Hirler. C'est la peur qui l'a hissé au pouvoir, c'est la peur qui l'y maintient encore, et c'est par la terreur qu'il prétend y rester. Nous ne voyons pas d'autre but à atteindre en s'accaparant de la direction de tout les groupements ouvriers organisés.

Comment les Allemands vont-ils prendre cette nouvelle manifestation du nationalisme de leur chef suprême? C'est un point obscur dans le présent, mais que des événements peut-être prochains nous révèleront.

Quelles seront les répercussions de cette poussée anti-ouvrière dans les destinées de la Société des Nations et particulièrement dans l'organisation internationale du travail? Jusqu'ici, les délégués allemands, d'accord en cela avec la presque totalité des autres délégués, ne voulaient pas reconnaître les délégués italiens parce qu'ils ne représentaient pas les ouvriers de leur pays mais le groupe fasciste exclusivement. Les délégués allemands subiront-ils le même sort, à l'avenir?

Hitler prétend faire la lutte au communisme et il supprime le rempart le plus efficace contre la propagande des affidés de Moscou: les unions ouvrières. Pour empêcher l'eau d'envahir les prés, il faut sauter les digues protectrices et il sera plausiblement tout étonné de voir l'eau envahir le territoire qu'il voulait si bien défendre.

L'esprit de la dictature semble vouloir s'infiltrer dans tous les pays. Que ce soit sous le nom de communisme, de fascisme ou d'hitlérisme, c'est, en définitive, partout l'asservissement d'un peuple aux dictées d'un seul. Même dans notre bonne province de Québec, nous sommes témoins d'un mouvement qui semble se croire de taille à rivaliser avec les chemises brunes d'Hitler. Si nous n'y prenons garde, avant longtemps, les chemises brunes... montréalaises sillonneront nos rues, sous la conduite de chefs pliés à la discipline militaire... Toutefois, nous n'entretenons pas de crainte vis-à-vis ce mouvement qui n'est que temporaire et qui n'ira jamais aussi loin qu'en Italie ou en Allemagne. Cependant, il serait bon d'avoir l'oeil ouvert: ses premières victimes, comme dans les autres pays, seront les organisations ouvrières que ce mouvement opportuniste prétend prendre sous son égide.

Ouvriers, ne délaissez donc pas vos unions pour vous occuper de ces mouvements champignons.

H. HACHETTE
(Le Monde Ouvrier)

EN MARGE D'UNE LEGISLATION NOTARIALE

La législature provinciale a reçu bien favorablement la loi refondant le Code du Notariat (Bill No 181) présenté au nom de la Chambre des Notaires par leurs distingués confrères l'hon. M. F.-J. Daniel, conseiller législatif pour la division de Lanaudière et Me L. Bachand, député de Shefford. Mtres Victor Morin, président de la Chambre et Joseph Sirois avaient accepté bien volontiers d'expliquer cette législation.

Cette importante législation, qui veut moderniser le notariat et l'ajuster aux exigences contemporaines des affaires, répond aux désirs unanimes de la profession et résulte d'un long travail d'une commission chargée par la Chambre de reviser sa constitution et son rouage pratique. Cette commission avait pour membres nos confrères Mtres Camille Paquet, président, J.-A. Trudel, des Trois-Rivières et Henri Turgeon, secrétaire, de Québec.

A l'avantage général du public cette législation, — bien plus une révision qu'une innovation, — aura pour résultats certains de compléter la juridiction de la Chambre des Notaires en matière de régie. Un changement important apporté par notre refonte vient de la nomination permanente d'un secrétaire-trésorier et d'un inspecteur de greffes. Le premier servira d'agent de liaison entre le public et la profession et, sous la direction mutuelle de la Chambre des Notaires et de son Conseil, il s'occupera de toute matière qui concerne l'économie de notre profession. Les questions relevant du notariat pourront ainsi être traitées d'une manière plus efficace et plus rapide. La nomination d'un inspecteur de greffes permet d'espérer que les procédés de comptabilité moderne ainsi qu'une situation plus scientifique et plus active d'un greffe de notaire seront intensifiées dans l'exercice même de la profession. Les greffes visités plus souvent bénéficieront d'une direction uniforme et pratique. De plus, en vertu de cette législation notre Chambre des Notaires se voit investie des pouvoirs nécessaire d'intervenir dans l'administration d'un greffe suspect et d'aviser alors à des mesures conservatoires.

Fort heureusement, au fur et à mesure de l'introduction de ce nouvel organisme, ces possibilités se réduiront à leur plus simple expression. En effet, à travers cette inspection judicieuse d'un greffe de notaire, se réfléteront comme dans un miroir les opérations comptables du notaire tel que placements d'argent et la position précise de ses minutes notariales.

L'importance de ces réformes internes ne saurait échapper au public qui pourra s'adresser en toute confiance à ces deux officiers et leur exposer ses griefs.

Il arrive encore que dans certains cas les honoraires professionnels donnent ouverture à contestation légitime de la part d'un client. Notre Chambre des Notaires déjà si sévère sur cette ligne a jugé que pour une plus grande protection du public ces honoraires contestés feront l'objet d'un mémoire de taxations sous certaines conditions fixées par la Chambre. Cette pratique aura pour résultats de vérifier une erreur et d'éloigner surtout certain marchandage injuste et nuisible à la solidarité professionnelle.

Quant à la possibilité d'un cautionnement qui sera fourni par les notaires en garantie de leur administration financière, la Chambre des Notaires s'est réservé le pouvoir de l'imposer à ses membres. Selon nous, nous croyons nécessaire ce cautionnement à la face des transactions modernes et si diverses, quand les circonstances pratiques s'y prêteront.

Les notaires seront connus sous le titre officiel de l'"Ordre des Notaires". Cette désignation comprend l'ensemble des notaires en exercice et doit se distinguer également soit de la Chambre des Notaires soit de son Conseil. La Chambre comprend les représentants des notaires pour chaque district judiciaire de la province élus tous les trois ans, au cours de juillet. Le conseil signifie les officiers exécutifs de la Chambre, plus spécialement chargés de l'exécution des décisions de la Chambre et de l'administration du notariat.

Voici brièvement ramassées les principales réformes introduites par cette refonte du notariat ; du moins celles qui intéressent davantage le public. A vol d'oiseau, nous pouvons ici les crayonner. Il nous paraît utile de souligner au public que les testaments olographes ou selon la forme dérivée d'Angleterre n'ont été d'aucune manière modifiés par notre législation. Cette mise au point nous paraît nécessaire, par suite de la rumeur publique sur ce sujet.

L'objectif de Chambre des Notaires va se poursuivre maintenant sous une triple forme : —

1o — Contrôler les études notariales, pour leur donner une orientation précise par la méthode d'inspection fréquente de greffes et quant à la comptabilité et quand à la situation des actes authentiques.

2o — Bouter dehors toute contrefaçon de la profession exercée par tiers qui n'ont aucun droit de recevoir payment pour des services relevant du notariat. Elargir le cadre légitime de nos activités professionnelles et l'enrichir de l'expérience moderne. Mais ici, il s'agit de prévenir les lacunes du passé et de procéder par méthode et avec prudence.

30 — Travailler pour la diffusion de l'acte authentique et l'entourer de telle garanties que l'acte sous seing privé disparaisse dans les matières susceptibles d'enregistrement. Et ceci, bien plus par une campagne d'éducation et de pratique notariale judicieuse.

Qu'il nous soit permis de remarquer que l'acte authentique présente ces vantages de sauvegarder les contrats, d'aligner ces mêmes conventions au pli de la loi et des affaires, de préserver notre système de lois françaises contre un empiètement préjudiciable d'actes sous seing privé souvent empruntés aux précédents anglais et américains.

Vraiment, le Notariat s'inspirant des traditions honorable de son histoire continuera de veiller sur son honneur professionnel. De toute manière, il cherchera à se maintenir dans sa plus belle intégrité et dans sa plus noble prestance, même en notre siècle précipité d'affaires dont nous vivons.

E. POULIOT, N. P.

Revenu Familial qui assure à cette femme

$75 PAR MOIS *pendant* 24 ANS

puis

$7,500 EN ARGENT

L'an dernier, un père de famille âgé de 40 ans, acheta pour la protection de sa femme et de ses deux enfants une Police de Revenu Familial de la North American Life au montant de $7,500. Il versa seulement une prime annuelle de $293.70. En mars dernier, il contracta une pneumonie et mourut.

D'après cette Police de Revenu Familial, sa veuve recevra :

$75.00 par Mois pendant 24 ans	$21,600
$7,500 à l'expiration de cette période comme fonds pour sa vieillesse	$7,500
Bénéfice total	$29,100

Un homme marié ne peut assurer une protection financière plus complète à sa femme et à ses enfants que celle offerte par cette Police de Revenu Familial de la North American Life. Demandez la brochurette intitulée "Quand la famille a le plus besoin de revenus".

METTEZ CE COUPON A LA POSTE →

North American Life Assurance Company
Toronto, Ontario. 37C
Sans aucune obligation de ma part, veuillez m'envoyer la brochurette donnant tous les détails concernant votre Police de Revenu Familial.

Nom .....
Adresse .....
Je suis âgé de .....

NORTH AMERICAN LIFE

ÉTABLIE EN 1887 — "SOLIDE DANS LE CONTINENT" — UNE COMPAGNIE MUTUELLE

Actif, $47,298,633
Surplus, $6,035,328

J. CHOUINARD, C. L. U.
Gérant de Succursale
126, rue St-Pierre, Québec

MOTS POUR RIRE

Madame, à sa nouvelle bonne: — Faut-il vous réveiller le matin, Anna ?

Anna — Seulement si Madame a vraiment besoin de moi!

Madame, à sa toilette: — Comment je vieillis tout de même!

La boonne — Oh! c'est la faute de la glace. On ne les fait plus comme autrefois, allez!

— J'ai des maux de tête terribles. Il me semble par moments que je perds la raison!

— Oh, si ce n'est que cela, il ne faut pas vous mettre dans un tel état!

On engage une gouvernante pour Boby qui a 6 ans. La mère dit à la gouvernante :

— Et vous porterez de l'intérêt à l'enfant, n'est-ce pas ?

— Certes, mais si Madame veut que je l'aime réellement, ce sera 30 francs de plus par mois.

Le juge — Accusé, qu'avez-vous à ajouter pour votre défense ?

L'accusé — Rien, j'ai déjà donné cent piastres à mon avocat, c'est bien suffisant.

—Marie, il me semble avoir entendu le bris d'un verre, avez-vous cassé quelque chose?

—Oui, madame, c'est un verre, mais cete fois j'ai eu de la chance, il s'est cassé en deux.

—Comment! Vous appelez ça de la chance? Vous en avez un aplomb.

—Ah! on voit bien que madame ne sait pas le mal qu'il faut se donner pour ramasser les éclats quand un verre se brise en mille morceaux.

TON - TON
GRAISSE — EMBONPOINT — OBESITE
Réduisez votre surplus de poids en employant TON-TON
Des milliers d'usagers d'un océan à l'autre en sont satisfaits. Grâce à nous grand nombre de personnes ont retrouvé le bonheur.
A votre tour maintenant!
Le TON-TON donnera des résultats dès la toute première boite.

TON - TON
La nouvelle découverte pour réduire le poids sans exercices ni diète.
N'attendez pas!
Commandez-en dès aujourd'hui.
Soyez svelte et paraissez plus jeune.
Boites à $1.00 — $2.00

TON - TON
Joignez mandat d'argent
Les personnes de la campagne sont priées de faire leur remise par mandat-poste; Votre boite de TON-TON vous sera envoyée tout de suite par la poste.
F. & F. PRODUCTS
MArquette: 7731-2, Montréal, Castle Bldg.

LES PIEDS DES DANSEURS
Demeurent Souples, Secs et Frais Lorsque Frictionnés avec le
LINIMENT
TRIOMPHE DE LA DOULEUR
MINARD
Agents vendeurs: Harold F. Ritchie & Co., Limited, Toronto. 77F

PRIX DE L'ABONNEMENT AU SOLEIL

A la campagne	$4.00
En ville, une année d'avance	$5.00
En ville, par mois	$0.50
Aux Etats-Unis	$4.00
En Europe	$10.00

ÉCONOMIE PROFITABLE

Toute l'épargne que vous ferez pour voyager au Canada vous sera rendue par le plaisir que vous aurez à découvrir votre beau pays. Le meilleur moyen d'économiser dans un but est de déposer régulièrement à un compte d'épargne.

LA BANQUE ROYALE DU CANADA

Shawinigan

25ème anniversaire de fondation

Près de 300 anciennes élèves du pensionnat des Dames Ursulines de cette ville, assistaient lundi, le 17 avril à la première réunion plénière de leur Amicale que l'on avait fait coïncider avec le vingt-cinquième anniversaire de fondation de l'Alma Mater

La fête débuta par une grand'messe solennelle, chantée en l'église de St-Pierre, par M. le curé Emile Trudel, aumônier de la nouvelle Amicale, puis l'avant-midi fut consacré à revoir le pensionnat et à renouer connaissance avec les compagnes des beaux jours d'enfance.

Les Amicalistes furent ensuite conviées à un grand banquet que leur offrait la communauté dans la salle de l'Académie, joliment décorée pour la circonstance aux couleurs de l'Association.

Empêchées par la règle de clôture d'assister à cette fête de famille, les anciennes maîtresses retournées au monastère ces Trois-Rivières, avaient chargé Mère de l'Assomption de transmettre leurs souhaits aux Amicalistes.

La réunion de l'après-midi fut présidée par Mme J. Gignac qui rappela les démarches faites pour fonder l'Amicale de Ste-Ursule. Après que la Révde Mère Supérieure eut officiellement souhaité la bienvenue aux anciennes, M. le curé Trudel lut et commenta les règlements de la nouvelle association.

Il fut ensuite procédé à l'élection du comité de l'Amicale: Présidente, Mme J. Gignac; vice-présidente, Mme Marc Trudel; trésorière, Mme Jos-A. Caron; secrétaire: Mlle Madeleine Caron; conseillères, Mlles Hélène Trudel et Corinne Dufresne.

Un magnifique concert, donné par des anciennes, suivit.

Son Excellence Mgr A.-O. Comtois, auxiliaire des Trois-Rivières, qui avait bien voulu rehausser de sa présence cette mémorable réunion, transmit aux membres de l'Amicale la bénédiction de Sa Sainteté Pie XI et dit combien il approuvait le mouvement amicaliste.

La bénédiction solennelle du Saint-Sacrement, présidée par Son Exc. Mgr Comtois, et la lecture, par la présidente, Mme Gignac, d'un acte de consécration des Amicalistes à la Ste-Vierge clôturèrent cette journée bien remplie et dont le souvenir restera gravé dans le cœur de toutes celles qui ont pris part à cette belle et touchante fête.

Semaine d'éducation

Shawinigan aura sa Semaine populaire d'éducation qui sera tenue ici en même temps que celle des Trois-Rivières, soit du 4 au 11 juin prochain. Cette initiative a été prise par MM. les curés de nos paroisses pour répondre au désir de Son Excellence Mgr Cloutier et de son Auxiliaire, Mgr Comtois, et déjà un comité de direction a été formé comme suit:

Président: M. le curé Emile Trudel, de St-Pierre; vice-président: M. le curé E. Tremblay, de St-Bernard; M. le curé Ans. Trudel de St-Marc; M. Henri Dessaulles président de la Commission Scolaire; trésorier: M. N.-J.-A. Vermette, gérant de la cité; secrétaire M. l'abbé P.-E. Désilets, vicaire: St-Marc; directeurs: M. le curé Pâ Mongrain, de Ste-Jeanne-d'Arc; M. le curé A. Tousignant, de Notre-Dame de la Présentation d'Almaville, M. le curé J. Rinfret, du Sacré-Cœur de la Baie Shawinigan; Rév. Frère Basile, directeur de l'école de l'Immaculée-Conception; Rév Frère Thareis-Marie, directeur de l'école St-Maurice; Rév. Frère Jean-Baptiste, directeur de l'école du Sacré-Cœur de St-Marc; M. Albert Gigaire, maire de la cité; M.J.-A. Frigon, M.P.P.; M. L.-A. Leclerc, grand chevalier du conseil 1877 des Chevaliers de Colomb; M. Dr J.-J. Trudel; M. G. Filteau, inspecteur d'écoles; M. G. Veilleux, prés. de la Commission Scolaire d'Almaville; M. A. Bélanger, prés. de la Commission Scolaire Baie Shawinigan.

Les membres de ce comité ont rencontré, ces jours derniers, Son Exc. Mgr Comtois au presbytère St-Pierre où ils ont été présentés à Son Excellence par M. le curé E. Trudel qui donna un aperçu du programme qui sera suivi ici au cours de la Semaine d'Education. Le comité se réunira de nouveau au début de la semaine pour arrêter un programme définitif.

Cette grande Semaine populaire d'Education est la première initiative du genre au Canada et c'est pour répondre au désir de Notre Saint Père le Pape qu'elle a été organisée. Elle groupera aux Trois-Rivières des personnalités éminentes du monde religieux, politique, intellectuel, des orateurs et des conférenciers de renom, qui entretiendront la population sur des questions d'éducation. Aux côtés de Son Eminence le Cardinal Villeneuve, archevêque de Québec, l'on verra l'hon. Ernest Lapointe, l'hon. Cyrille Delâge, M. Edouard Montpetit, le Rév. Adélard Dugré, S.J., l'abbé Lionel Groulx, l'hon. Thomas Chapais, etc. Le comité local espère bien amener ici ces personnages et des travaux seront, en outre, donnés par des conférenciers locaux.

St-Sylvestre

Naissances

Le 3 mai M. et Mme Joseph-Alphonse Dion, instituteur de Lachine, étaient les heureux parents d'une fille qui fut baptisée sous les prénoms de Anna-Marie-Yvette. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Dion, grand'parents de l'enfant, représentés par M et Mme Odule Landry, gérant de la Banque Provinciale à Lachine.

— Le 27 avril. Marie-Cécile-Juliette, fille de M. et Mme Roméo Giguère (née Anna Champagne. Parrain et marraine M. et Mme Tancrède Champagne, oncle et tante de l'enfant.

— Le 27 avril. Marie-Jeannine-Lydia, fille de M. et Mme Rosaire-F. Dion (née Yvonne Drouin). Parrain et marraine, M. et Mme Emile Nappert.

— Le 30 avril a été baptisée. Marie-Thérèse-Gisèle-Madeleine, fille de de M et Mme Joseph Filion (née Alida Dion). Parrain et marraine, M. et Mme Odule Dion, grand'parents de l'enfant. Mme Onésime Dion a tenu sa petite-fille sur les fonts baptismaux.

Décès

Le 7 avril est décédée Réal, enfant bien-aimé de M. et Mme Irénée Dion, née Yvonne Bolduc, âgé de 4 ans. Conduisait le corbillard, M. Alphonse Létourneau. Les porteurs étaient: M. M. Robert Dion, Maurice, Fernand et Hervé Savoie. Il laisse, outre son père et sa mère, sept frères et deux soeurs. Ses funérailles ont eu lieu au milieu d'une nombreuse assistance On remarquait: de Leeds, MM. et Mmes Théodore Dion, Edouard Bolduc, Alphonse Doyle, Alfred Dion, Tancrède Dion, Laurent Dion, Augustin Vachon et une foule de citoyens de la paroisse.

— Le 16 avril, est décédé Bertrand, enfant bien-aimée de M. et Mme Joseph Larochelle (née Laura Côté). Il était âgé de 6 ans. Sa sépulture a eu lieu le 18 au milieu d'une nombreuse assistance. Portait le cercueil MM. Louis Turmel, Ernest Vaillancourt, Jean Turcotte, Eugène Létourneau. Il laisse outre son père et sa mère, deux frères et une soeur.

Nos sincères sympathies à ces familles éprouvées.

Funérailles de Mme Elzéar Delisle

Le 4 mai est décédée à Québec, Mme Elzéar Delisle, née Marie Guay, âgée de 65 ans. Son service et sa sépulture ont eu lieu dans notre paroisse le 6 mai au milieu d'une nombreuse assistance. Portait le croix, M Louis Delisle, son beau-frère. Conduisait le corbillard, M. Arthur Landry. Portaient le cercueil, MM. Eugène Létourneau, Arthur Létourneau, Roméo Landry, Joseph Delisle.

M. le curé M.-L. Verreault a chanté le service, M. de Cicaire A. Duchesneau assistait au choeur.

Dans le cortège, on remarquait: son mari M. Elzéar Delisle; ses filles, Miles Mary, Alice et Emma Delisle; son frère et sa belle-soeur M. et Mme Joseph Guay; son beau-frère et sa belle-soeur, M et Mme Louis Delisle; ses neveux et nièces: M. le maire et Mme Arthur Létourneau, M. et Mme Alfred Ramillard, M. et Mme Joseph Delisle, M. et Mme William Delisle, MM. Georges Delisle, Willie Delisle, Achille Delisle, Validor Delisle, Louis Guay, Edouard Guay, Roger Delisle, Léo Delisle, Miles Léonie Delisle, Evangéline et Lucienne Guay, Mme Georges Delisle, M. et Mme Louis Delisle et une foule d'autres.

Elle laisse outre ceux mentionnés, deux frères, Philippe Guay, de Manchester, Eugène Guay, de Berlin, N. H., deux soeurs, Mme Cléophas Labonté, (Rose) de Berlin, Mme Dan Fitzgibbons (Georgianna) de Kingston, Ont., M. Elzéar Delisle et sa famille remescient tous ceux qui leur ont témoigné des marques de sympathies en cette si douloureuse occasion A tous merci

Funérailles de Mme J. Paquet à Loretteville

(De notre correspondant)

Dernièrement, avaient lieu à Loretteville, les funérailles imposantes de Dame Eva Guay, épouse de sieur Joseph Paquet. La défunte était âgée de 54 ans. C'est M. le vicaire Jos. Turcotte qui a présidé à la levée du corps et le service a été chanté par M. l'abbé Emile Bédard, curé de St-Emile, assisté des abbés Turcotte et Barabé.

La défunte était portée par MM. Alfred Martel, Jos. Martel, Arthur Rochette et Frs Théberge. M. Jos. Pépin pirtait la croix. Un grand nombre de parents et d'amis assistaient aux funérailles. On a remarqué: le mari de la défunte, M. Joseph Paquet, ses fils, MM. Azarias, Emile et Albert Paquet, Jean Jaquet. Parmi les autres parents et amis, on remarquait: MM. Pierre Renaud, Joseph Savard, Ed. Paquet, Arthur Paquet, Sylvio Moisan, Albert Savard, Joseph Pépin, E.-Alex. Martel, Ambroise Pépin, Frs Théberge, Arthur Rochette, Alfred Martel, Joseph Martel, Charles Martel, Edmond Beaulieu, Jean Drolet, J.-B. Allard, Joseph Leclerc, Maurice Fageau, Emile Paquet, Alphonse Dubeau, Joseph Bédard, Joseph Martel, Joseph Légaré, Alfred Maltel, Georges Savard, Rosaire Parent, Arthur Paradis, Pierre Paquet, Henri Rochette, Albert Vincent, Ed. L'Heureux, Joseph Pagé, J. Daigle, Pierre Drolet, J.-B. Bédard, Jules Renaud, Alex. Pageau, Adélard L'Heureux, N. P., Emile Paquet, W. Doré, Joseph Boivin, Joseph Couture, Odina Couture, Joseph Genest, Joseph Verret, Joseph Durant, Arthur Boivin, Joseph Boutet, sr. J. Paquet, Adélard Martel, Léandre Martel, Gérard Martel, Joseph Rochette, Arthur Bernard, Paul Latulippe, Philyme Giguère, Léopold Bernard, Joseph Parent, Jean Pépin, Frédéric Légaré fils, Edouard Martel, Alfred-F Martel, Jerémie L'Heureux, Frédéric L'Heureux, Joseph L'Heureux, Ambroise Pépin, François Théberge, Arthur Rochette, Alfred Martel, Joseph Martel, Charles Martel, Edmond Beaulieu, Jean Drolet, Joseph Leclerc, Maurice Pageau, Emile Paquet, Adphonse Dubeau, Joseph Bédard, Joseph Martel, Joseph Légaré, Alfred Martel, Georges Savard, Rosaire Parent, Arthur Paradis, Pierre Paquet, Pierre Boivin, P.-B. Savard, Joseph Pageau, Etienne Langlais, Odilon Dubeau, Frédéric Léagaré(sr, Antoine Boutet, Charles-E. Alain, Thomas Bédard, Omer Savard, Joseph Cloutier, Edmond Tremblay, le colonel Chauveau, Olivier Verret, Arsène Verret, Télesphore Verret, Bilbrod Verret, Adélard Savard, A. Bédard, Pierre Parent, Joseph Parent, A. Martel.

A la famille, le "Soleil" offre ses sympathies.

Pour hâter la convalescence

Ceux qui relèvent d'une maladie épuisante ont besoin de l'Elixir tonique du Dr Montier pour hâter la convalescence et prévenir les rechutes souvent fatales.

Délicieux au goût, apéritif et réconfortant, il stimule l'appétit, active la digestion et en augmentant la nutrition, fait renaître force et santé.

Ne constipe pas

Elixir Tonique du Dr Montier

OFFRES INTERESSANTES AUX GRANDS MAGASINS DE LA COMPAGNIE PAQUET LIMITÉE.

GRANDS SPECIAUX EN MOBILIERS DE CHAMBRE A COUCHER

-- Des prix comme vous n'en pouvez obtenir nulle part --

MOBILIERS, 4 pièces : Bureau, Table à toilette, chifforette avec miroir, lit double. Vous ne pourrez en apprécier la valeur qu'en venant les voir. TRES SPECIAL **$115**

MOBILIERS, 5 pièces : Bureau, Commode, Lit, Table, Banc. Régulièrement $158.00. TRES SPECIAL **$124**

MOBILIERS, 4 pièces : Bureau, Commode, Coiffeuse, Lit double, en merisier, fini noyer. TRES SPECIAL **$42**

MOBILIERS, 4 pièces, en riche noyer. Régulièrement $118.00. TRES SPECIAL **$85**

MOBILIERS, 5 pièces, style Colonial. TRES SPECIAL **$74**

MOBILIERS, 5 pièces, avec panneaux en coeur de noyer. Rég. $118.00. TRES SPECIAL **$95**

MOBILIERS de construction solide, 5 pieces, devants et dessus en noyer madré, tiroirs spacieux, miroirs vénitiens — fabrication McLagan. Régulièrement **$239** TRES SPECIAL **$169**

SPECIAUX DU SOUS-SOL

CABINETS de cuisine, en métal. Hauteur 40 pouces, Largeur 18 pouces, Profondeur 12 pouces. 4 tablettes, Fini, vert ou ivoire. SPECIAL **$5.19**

CABINETS de cuisine, pour balai, brosses, vadrouilles, huile, polis, etc. Hauteur 72 pouces, Largeur 18 pouces, Profondeur 13 pouces, Une tablette, Fini, ivoire ou blanc SPECIAL **$10.98**

CABINETS DE CHIRURGIE pour médecins, dentistes, etc., dessus à l'épreuve des taches, Hauteur 41 pouces, Largeur 19½ pouces, Profondeurs 12½ pouces, 3 tablettes en verre et une tablette ajustable, en métal SPECIAL **$18.98**

TABOURETS de cuisine, en métal avec dossier, couleurs assorties. SPECIAL **$1.69**

TABOURETS en métal pour chambre de bain, siège en liège couleur assorties. SPECIAL **$1.19**

TABOURETS en métal pour chambre de bain, couleurs assorties. SPECIAL **98c**

PANIERS en métal pour déchets de papier, blanc et bleu-pâle. **39c**

QUATRE JOURS DE GRANDS SPECIAUX

Au Rayon des

TISSUS

A LA VERGE

--- MERCREDI, JEUDI VENDREDI, SAMEDI---

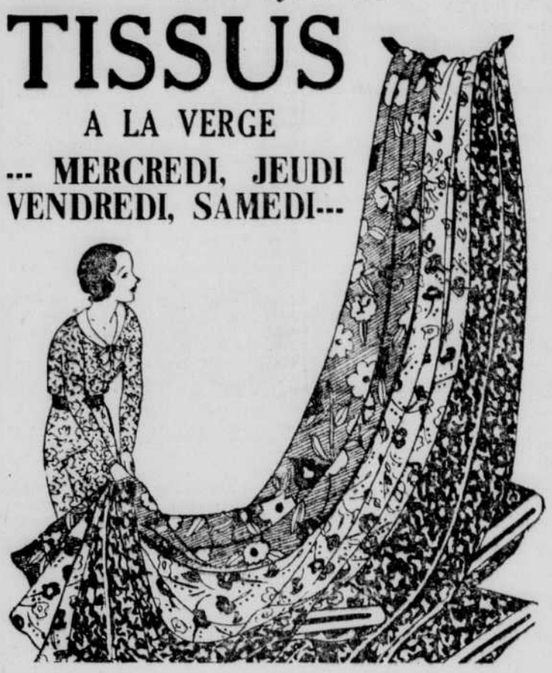

BROADCLOTH de fantaisie, couleurs garanties, pour robes de dames et d'enfants. Jolis dessins. TRES SPECIAL **14c**

CREPE PLAT et **PEAU D'ANGE,** un tissu des plus populaires. Très beau fini, et choix immense de couleurs, y compris noir et blanc. TRES SPECIAL **49c**

CREPE DE FANTAISIE — rugueux et tout soie—jolis dessins imprimés. HAUTE NOUVEAUTE. Régulièrement $1.50. TRES SPECIAL **69c**

CREPE RUGUEUX — la meilleure qualité sur le marché — pour toilettes ou blouses, aussi bien que pour garnitures. Nuances: **Blanc, coquille d'oeuf, rose, pêche, bleu-pâle, vert-pâle, beige, gris, rouge, brun, jaune, hyacinthe, chartreuse, bleu météor, sable, bleu marine, noir.** Régulièrement $1.25. TRES SPECIAL **79c**

VOILE SUISSE, pois et dessins de couleurs sur fond blanc, largeur 38 pouces, couleurs garanties. Pour robes de dames et d'enfants. TRES SPECIAL **54c**

CREPONS pour lingerie, grand choix de couleurs. TRES SPECIAL **20c**

CREPONS DE FANTAISIE, jolis dessins pour robes d'enfants. TRES SPECIAL **25c**

ORGANDI SUISSE, largeur 45 pouces, en douze des teintes les plus nouvelles. Régulièrement 60c. TRES SPECIAL **49c**

CREPE PLAT et **CREPE DE CANTON,** tout soie — le tissu toujours populaire — toutes les teintes, y compris noir et blanc. TRES SPECIAL **69c**

PIQUE DE SOIE, largeur 38 pouces — pour blouses, toilettes et lingerie. Nuances: **Vert-pâle, bleu-pâle, turquoise, pêche, drab, blanc, coquille d'oeuf, jaune, rose, chartreuse, noir.** Régulièrement $1.50. TRES SPECIAL **98c**

ORGANDI à pois et de fantaisie — très en vogue pour la saison d'été. TRES SPECIAL **98c**

CREPE SATIN LAVABLE, en **blanc, coquille d'oeuf, vieil or, rouge, rose, bleu Alice, mauve, jaune, bleu-pâle, vert-pâle, noir.** TRES SPECIAL **79c**

CREPE DE FANTAISIE tout soie, dessins quadrillés ou rayés, ainsi qu'autres motifs printaniers sur fond pâle ou foncé. TRES SPECIAL **$1.19**

TISSUS pour smocks, qualité Peter Pan, très grand choix de jolies couleurs. TRES SPECIAL **39c**

FILET (Mesh) largeur 36 pouces, pour robes d'Eté — En **blanc, coquille d'oeuf, bleu-pâle, jaune, rose, vert-pâle, beige, corail, pêche.** TRES SPECIAL **17c**

BROADCLOTH - Wabasso - de fantaisie et uni, couleurs garanties. Très beaux choix de teintes et dessins. Régulièrement 30c. TRES SPECIAL **20c**

ETOFFES à manteaux et à robes — en laine - largeur 54 pouces — Le plus grand choix en ville. TRES SPECIAL **89c**

CONFECTION POUR DAMES

Deux jolis groupes de **MANTEAUX SPORT,** en beau tweed ou Llama Blin, des plus utiles pour voyages ou vos courses quotidiennes. La plupart garnis de loup platinum ou beige. Aussi quelques modèles anglais, sans fourrure

$28.95 et $39.50

MANTEAUX toilette, grand choix de nouveaux modèles, tissus de belle qualité, joliment garnis de fourrure. Toutes les tailles. Des valeurs jusqu'à $31.75. TRES SPECIAL

$23.50

MANTEAUX en Polo — importation anglaise — la plupart en bleu marine — quelques-uns de nuances diverses — presque toutes les tailles dans le lot. Doublure en crêpe garantie pour deux saisons

$12.95

LES FAMEUX TAILLEURS

5e Avenue --- Boulevard --- Officier

Un nouveau lot que nous venons de recevoir — teintes un peu plus pâles que ceux précédemment annoncés — Très charmants — Vous pouvez les avoir en Drap Polo, Tissus de laine Botany, ou Duvet de lapin

$15.75 et $18.75

NOUVELLES

TOILETTES D'ETE

Venez faire l'inspection de notre immense choix de
Robes d'Eté,
Ensembles en crêpe,
Costumes sport, courts ou genre Swagger.
Les toutes dernières créations.
Il vous sera donné de voir de la Qualité, du Fini, de belles Coupes, à des prix d'une modicité qui vous étonnera.

GRAND SPECIAL EN BAS POUR DAMES

900 PAIRES DE BAS en soie artificielle et Rayon — ils ont toute l'apparence de beaux bas de soie — fini non lustré — Bout du pied et talon en bon fil mercerisé.

Nuances: **Illusion, Feuille brune, Plaza, "Moonbeige" "Beachskin", "Hoggar", Clair de lune, "Gun metal".**

Ces bas sont tous parfaits – à l'exception d'une légère reprise à la hausse

29c

S'il vous plaît, pas de commandes par la poste, ni par téléphone, ni pour livraison contre remboursement.

East-Brougton

Joyeuse réunion

Un grand nombre de parents et d'amis se sont réunis chez M. Philomon Paré, ces jours derniers pour assister à une joyeuse partie de sucre. Parmi les invités, on remarquait: M. Thomas Vachon, M. Félix Bisson, de Thetford Mines; M. et Mme P. Paré, Mme Adélard Martin, de Thetford Mines et ses enfants Rolland et Lauréat; M. Félix Paré, M. et Mme Sylvio Paré, M. Wilfrid Paré, M. E. Robert, M. Odilon Thivierge, M. Honoré Gagnon, Mlles Régina, Vachon, Yvonne Paré, Lucienne Paré, Maria et Jeanne Paré, Béatrice et Marie-Louise Gagnon, Hélène Paré, G. Robert, C. Robert, Alfred Vachon, Lucien Paré, E. Lessard, Adrien Vachon, Paul-E. et Laurent Robert, Clément Paré, Rita Robert, Germain Paré.

Nouvelles

—Mme Arthur Grégoire, à Québec, ces jours derniers, visitant chez M. Emile Dion et chez M. Trefflé Jacques.

—M. et Mme Ernest Rouleau, de Thetford Mines et leurs enfants ont visité des parents et des amis à East Broughton, à l'occasion de la fête de Pâques.

—Ont passé quelques jours dans leur famille,à l'occasion des vacances de Pâques: Mlles Isabelle Cliche et Anicette Groleau, du couvent de Thetford Mines; Annette St-Hilaire, du pensionnat de Loretteville; Thérèse Martel, de Notre-Dame-de-Mérici, Québec; MM. Raoul Gravel, du collège de Ste-Marie; Henri Ménard, J. Lagueux, H.-Paul Lagueux, du séminaire de St-Victor.

—Mlle Agathe Lessard, de St-Victor, récemment en promenade chez M. Arthur Lessard et chez M.

—Mlle Corine Poulin, MM. Gérard et Adélard Poulin, de Lévis, en visite chez M. Auguste Dodier, à Pâques.

—Mlle Simonne Grégoire, de Ste-Marie, chez M. Honorius Landry et chez M. Arthur Grégoire, récemment.

Métabetchouan

Naissances

—Le 12 avril: Marie-Joseph-Rolande, fille de M. et Mme Ulysse Boivin. Parrain, M. Joseph Chericata. Marraine, Mlle Marie-Ange Doré.

—Le 19 avril: Reine-Marie-Pâquerette, fille de M. et Mme Thomas-Louis Villeneuve. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Villeneuve.

—Le 21 avril: Joseph-Claude-Camille, fils de M. et Mme Arthur Potvin. Parrain et marraine, M. et Mme Raoul Potvin.

Mariages

—Le 19 avril a été béni le mariage de M. Roland Julien avec Mlle Hélène Fournier, tous deux de Metabetchouan.

—Le 19 avril; a été béni le mariage de M. Edmond Bilodeau, de Ste-Croix, avec Mlle Julie-Anna Dufour, de Métabetchouan.

Décès

Le 21 avril a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse, le corps de Joseph-Antoine, âfils de M. et Mme Joseph Côté, décécé à l'âge de 5 ans.

Notes sociales

—Mme Joseph Potvin, de St-André, était de passage à Métabetchouan, ces jours derniers.

—Mme Eugène Roy, de Montréal, est venue passer quelques jours chez ses parents.

—M. Jean Gagnon, de Chambord, était ici par affaires, ces jours derniers.

—M. Joseph Doré, de Mistassini, est venu passer quelques jours à Métabetchouan.

—M. Joseph Chericata est de retour d'une promenade à Jonquière.

—Mlles Irène et Cécile Bergeron ont passé quelques jours chez leurs parents.

—Mlle Marie-Ange Doré, Mlle Anna-Marie Dufour sont de retour d'une promenade à St-Joseph-d'Alma.

—M. Wilfrid Pednault est de retour de Chicoutimi.

—M. Chs-Ed. Boivin, M. Jean Plourde sont de retour d'une promenade à St-Joseph-d'Alma.

—M. Jos. Audet, de Bagotville, est venu passer quelques jours chez ses parents.

—M. Egide Boivin, vicaire à Chambord, était au presbytère, ces jours derniers.

—Mme Maurice Gagnon, de Jonquière, a passé quelques jours chez M. Eugène Hamel.

—M. et Mme Chs-Ed. Belley, de Van-Bruyssel, sont venus en promenade chez M. Baptiste Plourde.

Saint-Thècle

Naissance

M. et Mme Georges Gervais (Albertine Aylwin) sont les heureux parents d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Aline-Réjeanne. Parrain et marraine, M. et Mme Ferdinand Angers, de St-Adelphe, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Imelda Cloutier.

Joyeuse fête à la cabane

Grâce à l'amabilité de M. Emilien Gravel plusieurs personnes se réunirent à sa sucrerie pour la traditionnelle fête au sucre d'érable, qui a laissé à chacun un profond souvenir de cette journée.

Etaient présents: Mlles Béatrice Trudel, Béatrice Veillette, Simonne Trudel, Juliette Piché, Alice Charette, Eliane Piché, Régina Goyette, Marthe Leblanc, Rosette Leblanc, Paula Goyette, Aurore Charette, Yolande Piché, Madeleine Veillette, Gabrie le Perron, MM. Emilien Gravel, Clément Rompré, Hermyle Bédard, Patrick Trudel, Eloi Vandal, Martin Trudel, Fernand Veillet, Daniel Trudel, Gabriel Piché, Martin Veillet, Léo Veillet, Alphonse Veillet, Thomas Trudel, Victorin Cossette, Charles-Henri et Germain Goyette, Adrien Goyette, Paul-Emile Veillet, Fernand Gravel, Gaston et Lionel Gravel, Richard Veillet.

Soirée dramatique et musicale

Samedi le 22 avril eut lieu à la salle paroissiale, une soirée dramatique et musicale au profit de la fanfare Ste-Thècle. Cette soirée organisée par des membres de la fanfare et des jeunes gens du village, obtint un franc succès et fit salle comble.

Dans l'après-midi il y eut séance pour les enfants, qui remporta un bon succès. Deux jeunes artistes, M. Antonio Magnan, accompagné au piano par sa sœur Mlle Pauline, âgés de 8 et 10 ans, surent plaire à l'auditoire par leurs chansons si bien exécutées et furent très applaudis.

Nos acteurs quoique à leur début ont montré une grande habilité dans l'exécution de la pièce "L'oncle du Canada", pièce en trois actes.

Voici les noms de ceux qui figuraient dans cette comédie: MM. Rolland Lacroix, François Lafrance, Roméo Juneau, Auguste Leblanc, Armand Cloutier.

Le programme musical comprenait plusieurs morceaux de fanfare, duos et chansons exécutés comme suit:

Ouverture: Duo par Mlles Ida Painchaud et Ursule Lafrance.
Deux morceaux de fanfare.
"Evangéline", par Mlle Pauline et M. Antonio Magnan.
"Mireille", par Mlle Ursule Lafrance et M. Alexandre Naud.
"La valse des belles-mères", par M. François Lafrance.
"La fleur que tu m'avais jetée", par Mlle Ida Painchaud.
"Duo de piano" par Mlle Madeleine et M. Jean-Marie Lafrance.
"La jeune Huronne", par M. Esdras Gignac.
"Berçeuse de Jocelyn" et chanson comique "Sapréyer", par M. Alexandre Naud.
"Juive et Chrétienne", par Mlles Ida Painchaud et Ursule Lafrance.

Pour terminer la soirée, la fanfare exécuta un morceau de son répertoire et dernière finale, l'hymne national "O Canada", par la fanfare et chanté par les acteurs.

Remerciements aux dévoués organisateurs, en un mot à ceux et celles qui ont contribué au succès de cette belle soirée récréative.

Obsèques de dame Epiphane Perron

Rivière-du-Loup (D.N.C.)— A Cacouna le 2 mai, décédait dame Eugénie Grenier, épouse de feu Epiphane Perron, à l'âge de 67 ans et 2 mois.

Les funérailles ont eu lieu en l'église St-Patrice de la Rivière-du-Loup, vendredi, le 5 mai.

La levée du corps fut faite par M. l'abbé Ph. Roy, curé de la paroisse; le service fut aussi chanté par M. le curé Roy, assisté de MM. les abbés Côté et aré, comme diacre et sous-diacre.

Le deuil était conduit par ses fils: Eddy, de Québec; et Louis-Philippe, de Cacouna; son gendre: M. Achille Pelletier, de Rivière-du-Loup.

Dans la nombreuse assistance, on remarquait: Son Honneur le maire, C.-E. Dubé, Dr Z. Vézina, Amable Thériault, Nap. Grant, J. Robert, L. Paradis, Alph. Paré, A. Schmouth, J. Côté, R. Dumont, Alb. Boulanger, Jos. Lavoie, D. Morin, Chs Pettigrew, Ovide Dumas, P. Bernier, C.-E. Veilleux, J Viel, J. Chénard, Em. Dubé, Dr Dom. Saindon, Jos. Thériault, Léo Roussel, Alph. Saindon, Jos. Blanchet, J.-A. Bacon, Rég. Bernier, Jos. Plourde, Em. Lavasseur, J. Langevin, Em. Courberon, Jos. Beaubien, H. Hébert, Alf. Beaulieu, J. Deschênes, R. Viel, P. Desbiens, J. Desjardins, M. Gérard, J.-Bte Sirois, Luc. Proulx, J.-B. Martin, Omer Dubé, et une foule d'autres.

A la famille éprouvée, le "Soleil" offre ses sincères sympathies.

POUR les appétits aiguisés au grand air les Flocons de Son PEP de Kellogg sont un régal. C'est la fameuse saveur des Kelloggs qui fait la popularité du PEP. Ces flocons sont remplis de la substance nutritive du blé mûr. Il leur reste assez de son pour être légèrement laxatifs.

Achetez les flocons de PEP chez votre épicier. Mangez-en souvent. Toujours frais et croustillants. Préparés par Kellogg à London, Ontario.

pour Soins
d'Urgence

Une coupure ou une égratignure minuscule peut parfois avoir des conséquences graves; il en est de même d'une brûlure, d'une échaudure ou d'une contusion. Ces blessures doivent être traitées immédiatement avec la Gelée de Pétrole "Vaseline", puis bandées légèrement. La "Vaseline" assure la propreté de la plaie, aide à sa guérison et empêche les cicatrices. Elle coûte peu et est précieuse pour toutes sortes de traitements. Ayez-en toujours à la maison pour les cas d'urgence.

AYEZ SOIN DE TOUJOURS EXIGER LA VERITABLE "VASELINE". VERIFIEZ LA MARQUE QUAND VOUS ACHETEZ.

Sans cette marque, vous n'obtenez pas le produit authentique de la Chesebrough Mfg. Co., Cons'd., 5520, ave. Chabot, Montréal.

Assurez-Vous des Faits Avant de Choisir Votre Nouvel Auto

Cette Suprématie est Incontestable

CHOISISSEZ-VOUS un nouvel auto ce printemps? . . . Si oui, ne manquez pas de prendre un *leader!* Mais vous n'avez pas grand'chance de vous tromper—car les *faits* sont incontestables. Les Canadiens ont encore accordé la *suprématie dans les ventes* aux autos de la General Motors, sur toute la ligne, du moins cher au plus cher. En d'autres termes, le Canada a jugé tous les nouveaux automobiles et a rendu un verdict non équivoque!

Et nous ne parlons pas ici d'une manière générale. Les statistiques d'inscription officielles du gouvernement sont là pour prouver ce que nous avançons et elles sont à la disposition de quiconque désire les vérifier. Voici ce que ces statistiques font voir dans les différentes classes de prix:

Autos de moins de $1,000 — Non seulement le Chevrolet est en tête de ce groupe, mais il dépasse *chaque* autre auto par une marge incroyable dans les ventes.

Autos de $1,000 à $1,500—Le Pontiac est ici bon premier, établissant une avance qui fait sensation dans l'industrie. L'Oldsmobile, leader de style, est aussi au premier rang des leaders dans les ventes.

Autos de $1,500 à $3,500—Le McLaughlin-Buick, dont la suprématie n'a jamais été défiée au cours de 25 années, l'emporte plus que jamais sur tous les autres autos de cette classe des prix moyens.

Autos de $3,500 et plus—Le Cadillac et le LaSalle, sans rivaux en qualité, forment une combinaison dont la suprématie est indiscutable dans le domaine des autos les plus chers.

Dans le domaine des Camions, les statistiques racontent encore la même histoire. Le Camion Chevrolet Six est en avant de *tous* les autres dans les ventes. Et au-dessus des camions les moins chers, c'est le gros et solide Camion General Motors qui tient les devants!

Nous vous soumettons ces *faits* et *records* afin que vous puissiez porter un jugement personnel sur les véritables leaders de dessin et de valeur, tels qu'élus par le seul vote qui compte — le vote des hommes et des femmes qui achètent des autos, en 1933, avec plus de connaissances et de soin que jamais auparavant. En étudiant l'histoire de ces succès, n'oubliez pas qu'ils sont la meilleure preuve du fait que les propriétaires d'autos General Motors sont des propriétaires satisfaits. Car, pour que cette suprématie se maintienne, il faut que les gens qui ont une fois conduit ces voitures continuent à les acheter.

Un bon nombre des raffinements du confort et des commodités des autos de la General Motors ont été suggérés par les recommandations d'automobilistes pratiques, en réponse à un questionnaire distribué dans tout le pays. De toutes les suggestions qui nous ont été faites par les propriétaires d'autos, voici la plus importante, qui prit d'ailleurs la tournure d'une requête générale: "Améliorez la ventilation de l'automobile!" Aux milliers de personnes qui nous ont fait cette demande, nous disons: — "Conduisez un auto pourvu de la Ventilation Fisher Sans Courant d'Air, individuellement contrôlée."

Naturellement, les Canadiens achètent des Autos General Motors. Car ces autos sont *vraiment canadiens,* non seulement en fait de dessin, mais en fait de fabrication . . . Et à mesure que les autos prennent forme sur la ligne d'assemblage des usines General Motors, nombre de produits canadiens—des forêts, des mines et des moulins—y sont expédiés, donnant plus de travail à des milliers de Canadiens.

Ce record dans les Ventes résulte d'une habitude d'Exceller

CHEVROLET

Pour le transport économique. Le Maître Six et son nouveau compagnon, le Six Régulier, vous offrent un choix de treize modèles élégants. Les prix varient de $763 à $1,028, livrés à vous, à Québec. Licence en plus.

PONTIAC

L'Economie Huit en Ligne. Vous avez le choix de neuf beaux modèles. Nouvelles couleurs frappantes. Les prix varient de $1,050 à $1,259, livrés à vous, à Québec. Licence en plus.

OLDSMOBILE

L'Auto tout à fait Moderne, vous offrant un nouveau Six et un Huit en Ligne sensationnel . . . onze modèles dont les prix varient de $1,251 à $1,638, livrés à vous, à Québec. Licence en plus.

McLAUGHLIN-BUICK

L'Auto que le Monde Respecte. Il y a quatre séries, comportant en tout vingt-cinq modèles . . . à des prix variant de $1,594 à $3,555, livrés à vous, à Québec. Licence en plus.

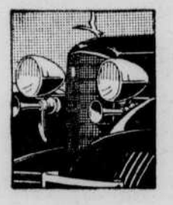

CADILLAC-LaSALLE

Prototype Mondial. Sept modèles LaSalle, de $4,200 à $4,930. Grande variété de Cadillac—modèles V-8, V-12 et V-16—de $4,925 et plus, livrés à vous, à Québec. Licence en plus.

CAMIONS CHEVROLET ET MAPLE LEAF

Châssis et carrosseries fabriqués au Canada. Châssis Chevrolet de ½ à 5 tonnes, à partir de $631; et châssis G.M.C de 1 à 15 tonnes, à partir de $1038—tous les deux livrés à Québec. Licence en plus.

GENUINE PARTS — GM — GENERAL MOTORS PRODUCTS — APPROVED SERVICE

SERVICE NATIONAL

Cette enseigne signifie partout le service efficace et des pièces authentiques pour le propriétaire d'un auto GM. Huit dépôts de pièces dans des endroits stratégiques au service de plus de 2,000 stations de service General Motors autorisées.

VOTRE plus proche dépositaire General Motors se fera un plaisir d'estimer votre auto actuel et de vous donner une démonstration des nouveaux modèles, sans obligation de votre part. Si vous ne savez pas son nom, ou si vous préférez faire vos propres comparaisons, retournez-nous le coupon ci-dessous et nous vous adresserons les renseignements que vous désirez.

A la GENERAL MOTORS PRODUCTS OF CANADA, LIMITED, OSHAWA, ONTARIO.

Veuillez m'adresser de la littérature décrivant les produits indiqués ci-dessous:

☐ *CHEVROLET* ☐ *LaSALLE*
☐ *PONTIAC* ☐ *CADILLAC*
☐ *OLDSMOBILE* ☐ *CAMIONS CHEVROLET*
☐ *McLAUGHLIN-BUICK* ☐ *CAMIONS GENERAL MOTORS*
☐ *"GUIDE DE L'ACHETEUR D'AUTOMOBILE"*

Nom.....

Adresse.....

.....

GM-98F

TOUS LES PRODUITS GENERAL MOTORS PEUVENT S'ACHETER SUIVANT LES TERMES GMAC COMMODES ET ECONOMIQUES

GENERAL MOTORS PRODUCTS

OF CANADA, LIMITED

● *Il y a un Dépositaire General Motors Près de Vous pour Vous Servir*

"Je désire faire réinstaller mon téléphone, s.v.p.!"

PRESQUE chaque jour des gens qui ont résilié leur contrat de service téléphonique au cours des derniers mois nous demandent de réinstaller leur téléphone. Ils ont constaté que la commodité du service, le temps et l'argent épargnés compensent bien des fois le coût mensuel.

D'autres personnes manquent le contact étroit et personnel avec des amis, que facilitait le service téléphonique. Pour d'autres ce sont les parties de plaisir manquées parce que des amis n'ont pu les atteindre par téléphone.

C'est bien vrai — ce que nous déclarent ces abonnés. Le service téléphonique coûte si peu et son utilité est si grande qu'il ne vaut pas la peine de s'en priver.

THE BELL TELEPHONE COMPANY OF CANADA — LONG DISTANCE TELEPHONE

L. BELCOURT,
Gérant.

Obsèques de M. J.-B. Boucher

St-Agapit, (D. N. C.) — Un citoyen avantageusement connu de cette paroisse, vient de disparaître dans la personne de M. Jean-Baptiste Boucher, époux de feu Esther Côté, décédé samedi le 30 avril, à l'âge de 89 ans et 3 mois.

Le vénérable octogénaire était né à St-Antoine et fut un premier pionnier dans le rang, la ligne à St-Agapit. La nouvelle de sa mort sera apprise avec regret. M. Boucher jouissait de l'estime et de la considération de tous ceux qui avaient eu l'avantage de le connaître.

Il laisse pour le pleurer, deux fils: MM. Joseph et Honoré Boucher, de St-Agapit; une fille: Mme Vve Francis Fournier (Elisée), de St-Agapit; et une belle-fille: Mme Vve Arthur Arthur Boucher et un grand nombre de petits-enfants.

Le service fut chanté par M. le curé Castonguay, lundi le 1 mai. Le char funèbre était conduit et la croix et la dépouille mortelle furent portées par ses petits-fils: MM. Alfred, Médard, Amédée, Albert, Elie et Henri Boucher, Albert et Henri Fournier. La quête fut faite par M. Arthur Desrochers et M. Delphis Demers.

Le deuil était conduit par ses enfants: M. et Mme Joseph Boucher, M. et Mme Honoré Boucher, Mme Vve Frs. Fournier, et Mme Vve Arthur Boucher; ses petits-enfants, M. l'abbé Gérard Boucher, ecclésiastique, Médard, Adrien, Marcel, Gustave, Benoit et Victorien Boucher, Mlles Germaine et Cécile Boucher, MM. Alfred, Raymond, Elie, Alphonse, Elisée, Maurice, Laurent, Boucher, Mlles Albertine et Judith Boucher; MM. et Mmes Albert Boucher, Amédée Fournier, Joseph Olivier, Aimé Rousseau, M. Henri Fournier, Mlles Estelle et Lucienne Fournier, M. Henri Boucher, tous de St-Agapit.

Nous remarquions encore dans le cortège: MM. Philéas et Philippe Méthot, du Sacré-Coeur; MM. et Mmes Evariste Bergeron, Joseph Demers, Georges Bédard, Mlle Jeanne Bergeron, MM. Lorenzo et Léonidas Talbot, tous de St-Flavien; MM. et Mmes Joseph Lambert, Télesphore Côté, Ludger Côté, Demers, Eugène Courcy, Mlles Laure-Anna et Gratia Côté, MM. Georges Côté, Croteau et M. Daigle, de St-Apollinaire; MM. et Mmes Alfred Pichette, D.-A. Gauvreau, Hector Allard, Alphonse Leclerc, Mlles Loretta Pichette, Marie-Ange Leclerc et M. Honorius Allard, tous de Québec.

Les paroissiens de St-Agapit se sont faits un devoir d'assister aux funérailles de ce vénérable octogénaire.

Remerciements: La famille Boucher, remercie bien sincèrement tous ceux qui lui ont témoigné de la sympathie, soit en assistant aux funérailles, prières ou visites à la maison mortuaire.

POURQUOI est-il économique et pratique de changer les bougies d'allumage à tous les 10,000 milles? Qu'est-ce que ce changement signifie tant pour vous que pour votre auto?

Maintenant Seulement **80c**

Renseignez-vous cette semaine auprès de votre fournisseur ou du préposé au poste de service.

BOUGIE D'ALLUMAGE
CHAMPION
UN PRODUIT CANADIEN

Semaine Nationale de changement de bougies, 7 au 14 Mai

St-Flavien

Décès

—Le 17 avril, est décédée à l'âge de 78 ans et 10 mois, Mme veuve Barthélémi Dubois, née Philomène Dubois. Ses funérailles eurent lieu le 17.

—Le 14 avril, décédait à l'âge de 70 ans, Mme veuve Francis Côté, née Victoria Boucher. Des funérailles eurent lieu le 27.

Baptêmes

—Le 10 avril: Joseph-Thomas-Zéphirin, fils de M. et Mme Georges Laliberté (Rose-Anna Dubois— Parrain et marraine, M. et Mme Zéphirin Laliberté, d'Issoudun, grands-parents de l'enfant.

—Le 12 avril: Marie-Marthe-Micheline, fille de M. et Mme Adélard Lavoie (Laura Faucher). Parrain et marraine, M. et Mme Thomas Faucher, grands-parents de l'enfant.

—Le 14 avril: Joseph-Onésime-Sauveu, fils de M. et Mme Philippe Côté (Alice Beaudoin). Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Côté, de St-Agapit, oncle et tante de l'enfant.

—Le 17 avril: Marie-Carmelle-Rose-Délima, fille de M. et Mme Arthur Bibeau (Délima Dubois). Parrai et marraine, M. et Mme Nazaire Houde, oncle et tante de l'enfant.

Le 17 avril: Joseph-Napoléon-Jean-Claude,-Lucien, fils de M. et Mme Joseph Gortier -(Delvina Dumas). Parrain et marraine, M. Napoléon Sévigny et Mlle Lucienne Fortier, sœur de l'enfant.

Première communion

Mercredi, le 12 avril, un bon nombre de jeunes enfants de la paroisse ont fait leur première communion. Les parents ont accompagné ces nouveaux communiants à la table sainte.

Vacances de Pâques

Quelques-uns de nos étudiants et étudiantes ont eu le plaisir de venir passer Pâques dans leur famille; MM. Armand Pâquet, externe au séminaire de Québec; Benoît Desrochers, de l'Ecole Normale; Gérard Bibeau, de l'Ecole Technique et Fernand Turmel, du séminaire des Trois-Rivières; Mlles Zunnette Couture, Blanche Marcotte, Madeleine Demers et Eméria Desrochers, de l'Ecole Normale de Québec.

Acquisition

M. Denis Pâquet, fils de Nazaire, est devenu propriétaire de la beurrerie de M. Ovila Laroche. Nous lui souhaitons plein succès.

Divers

—M. l'abbé Ls-Ph. Lemay, de St-Anselme, en visite chez sa mère, Mme Alfred Gagnon.

—Mlle M.-Louise Lavoie, de St-Georges de Beauce, a passé quelques jours au presbytère.

—M. Gérard Côté est allé demeurer à Amos, Abitibi.

—M. R. Brunel, comptable à la Banque Provinciale, est allé passer une huitaine à Trois-Rivières.

—M. Roger Pelletier, employé aussi à la banque Provinciale, depuis quatre ans, nous a quitté pour retourner dans sa famille à St-Pascal de Kamouraska.

—M. Clovis Lacerte, de St-Hyacinthe, chez sa mère Mme J.-O. Lacerte, le 16 et le 30 avril.

—M. et Mme D.-U. Bernard sont allés passer Pâques à Warwick, chez leur fils M. Philippe Bernard, le 22.

—M. Bernard se rendait à Belœil, chez son fils, M. Henri Bernard.

—Mme Ildebert Charest, de St-Apollinaire, est venue à Pâques visiter ses parents, son fils, Léo, passe quelques semaines par ici.

—M. l'inspecteur Beaudet a fait récemment la visite des classes du couvent et celles de la paroisse.

—Notre sacristain M. Léger Gingras, retenu chez lui pendant plusieurs semaines, commence a reprendre son ouvrage habituel. M. Gingras est tombé d'une hauteur de quelques pieds lorsqu'il était à orner l'église de ses tentures de deuil.

—Mme D.-U. Bernard est allée à Lewiston, Maine, visiter des parents.

—Mme Napoléon Desloges, de Lowell, passe quelques tdmps chez sa mère, Mme Léon Côté.

St-Philémon

Joyeuse fête

Lundi, le 24 avril, un groupe joyeux se rendait à la cabane de M. Louis Letellier, où les attendait une bonne "brassée" de sucre succulent.

Il y eut beaucoup d'entrain durant toute la journée, pendant laquelle M. Léo Fournier a bien voulu nous faire jouir des sons harmonieux de son violon.

Etaient présents: MM. et Mmes Joseph Boulay, Alfred Tanguay, Joseph Fortier, MM. Louis Boucher, Adélard Pouliot, Hector Letellier, Mlles Antonia Côté, Gérard Letellier, Annette Pouliot, Alphonse-Marie Jolin, Claire-Ilda Rouillard, Georges-Henri Jolin, Emilienne Nolet, Cyrille Jolin, Maria Fortier, Paul Bernard, Elvige Rouillard, Rosaire Beaudoin, Exérila Fortier, Jean-Paul Fournier, Rita Côté, Arthur Gagné, Marie-Paule Leclerc, Alphée Gagné, Yvonne Leclerc, Albert Pelchat, Olivette Théberge, Léo Fournier, Marie-Anna Letellier, Maurice Leclrc, Aline Fournier, Joseph Leclerc, Julienne Larochelle, Joseph Rouillard, Alice Picard, Joseph Therrien, Lucie Larochelle, Cyrille Turgeon, Ida Therrien, Paul Fournier, Alice Théberge, Donat Rouillarc, Noella Beaudoin, Arthur Talbot, Antoinette Boutin, Mlle Lucile Théberge, MM. Georges Letellier, Gérard Bernard, Adélard Beaudoin, Emile Bisson, Allen et Yves Roy, Georges, Ernest, André et Joseph Tanguay, Clément Robert et Raoul Nolet, Marcel Boulay, Clément, Emile et Lucien Boutin, Alphonse et Gérard Pouliot, Gérard Théberge et François Therrien.

Grand'Mère

Euchre public au profit des Scouts catholiques

Un grand euchre public a eu lieu récemment aux salles de nos Chevaliers de Colomb, mises gracieusement à la disposition des organisateurs pour le bénéfice de notre troupe St-Paul des Scouts Catholiques.

Cette belle soirée fut présidée par M. le curé H. Trudel et dans l'assistance nous remarquions la présence de M. le député J.-Alphida Crète et de sa Dame, de Son Honneur le maire M. J.-A. Gagnon et Mme la mairesse, de M. Léo Dugal, Grand Chevalier et de Mme Dugal, de M. J.-A. Bernier, gérant de la cité et de Mme Bernier, etc., etc. Un magnifique programme musical fut aussi éxécuté sous la direction de M. le professeur J.-N. Leclerc.

MM. les abbés Léonce Panneton, aumônier des Scouts, Horm. Deschesnes, curé de St-Jean-Baptiste; Alph. De Gonzague, vicaire à St-Paul; Alph. Lord, aumônier du collège et Ant. Magnan, aumônier des Dames Ursulines assistaient également à cette soirée.

Des prix magnifiques furent distribués aux vainqueurs des cartes comme suit:

Prix de bridge: gagnés par Mme Nérée Lambert, don du Dr Emile Vennes; Mme J.-A. Crête, don de Mlles Dupont; M. Amédée Roy, don de M. J.-A. Crête, M.P.P.; M. J.-Emile Bussières, don de M. Léo Dugal.

Prix de euchre: Mlle Antoinette Desroches, don de M. Wilf. Lacroix; Mme Télesphore Laing, don de M. Nérée Lambert; M. Rémi Bruneau, don de M. J.-Ol Pelletier; M. Emile Allard, don de Mlle Gertrude Nobert.

Prix de présence: gagnés par Mlle Gertrude Nobert, don de Mlle Fleur-Ange Deshaies; M. Exaudias Lavallée, don de M. Anthime Marcotte et Mme Arthur Duguay, don du Dr Julien Sicard.

Délégation de notre ville aux funérailles de M. l'abbé Leblanc de St-Tite

Un grand nombre de nos concitoyens se sont rendus à St-Tite assister aux funérailles de M. le curé J.-C. Leblanc, se sont: MM. les abbés H. Trudel, curé à St-Paul et Horm. Deschesnes, curé de St-Jaan-Baptiste; Léonce Panneton et Alph. DeGonzague, vicaires à St-Paul; Alphonse Lord, aumônier du collège et Ant. Magnan, aumônier des Dames Ursulines; M. le député J.-Alphida Crête et Mme Crête, Son Honneur le maire J.-A. Gagnon, M. l'avocat Auguste Désilets, M. le notaire L.-J. Dostaler, M. l'avocat Hervé Brunelle, MM. J.-P.-Emile Dessureault, Télesphore Laing, Arthur Lavergne, etc., etc.

L'heure avancée

Comme par le passé notre cité a encore cet été l'heure avancée à partir de dimanche le 30 avril.

L'hiver nous quitte à regret

Après les jours ensoleillés que nous avons eus depuis une semaine, le père hiver nous a dit adieu par une véritable tempête de neige qui s'est abattue sur notre ville et la région durant toute la journée de mercredi dernier.

Bureau fermé

La compagnie d'assurance Metropolitan a décidé de fermer ses bureaux qu'elle avait en notre ville depuis de nombreuses années.

Nos visiteurs

—M. et Mme J.-P. Dutil, de Québec, M. l'abbé Benoît Trépanier, du Grand Séminaire de Québec, étaient en visite la semaine dernière chez M. et Mme Louis Trépanier.

—M. et Mme Réné Bélanger, de Chicoutimi, étaient aussi en visite dernièrement chez M. et Mme Ls Trépanier et autres parents.

—M. Gaston Campeau est retourné chez ses parents à Trois-Rivières, après une visite de quelques mois chez M. Edouard Laperrière.

—M. et Mme Albert Plouffe, des Trois-Rivières, étaient de passage en cette ville en fin de semaine.

—M. et Mme J.-P.-Emile Dessureault sont allés visiter des parents à St-Tite en fin de semaine.

—Mme J.-B. Damphousse passe une quinzaine en visite chez des parents à Rouyn, Abitibi.

—M. et Mme Jos. Lessard sont allés à Ste-Ursule en fin de semaine.

—M. J.-B. Damphousse passe quelques semaines en visite chez des parents à St-Tite.

—M. Paul Rivard est retourné à Manchester, N.-H., après une promenade de quelques mois chez des parents de cette ville.

Les planteurs de tabac de Québec se servent de formaline pour stériliser leurs couches de tabac, car c'est le meilleur agent stérilisateur pour cela.

Lorsque vous voyez des vaches qui rongent des os au pâturage, vous pouvez être sûr que la nourriture qu'elles reçoivent manque de certaines substances minérales ?

LE PNEU *qui* PRECHE A TOUS: ECONOMIE!

TIREZ tout le profit possible de votre argent — achetez Firestone — le pneu qui dure de 25 à 40% plus longtemps *sans supplément de prix*. Songez donc — surcroît de force — de sécurité — de parcours; et seul le Firestone peut vous donner toutes les caractéristiques suivantes:

1 **DEUX AUTRES PLIS DE CORDE SOUS LA SEMELLE.** Le pneu résiste, quelle que soit la vitesse.

2 **RANGS DE CORDE TREMPES DE GOMME.** Flexibilité et durée augtées de 58%.

3 **CONSTRUCTION EQUILIBREE.** Le pneu mord la route aux plus grandes vitesses.

4 **SEMELLE SILENCIEUSE DE SURETE,** plus large, plus épaisse, 25% plus anti-dérapante et plus durable.

5 **MERVEILLEUSE GARANTIE NOUVELLE.** Assurance de douze mois contre les éclatements, coupures, contusions et autres dangers de la route, les crevaisons exceptées.

Courir des risques avec des pneus ordinaires est loin d'être profitable, surtout maintenant que les Firestone ne se vendent pas plus cher. Rendez-vous dès aujourd'hui chez le vendeur de Firestone le plus près de chez vous. Faites-lui chausser votre auto des pneus les plus économiques que vous puissiez acheter.

Pneu meilleur marché

S'il vous faut un bon pneu pas cher, demandez le Firestone-Oldfield—c'est un gros pneu, pleine grandeur, possédant la qualité et les caractéristiques des pneus qui coûtent beaucoup plus cher. Le Firestone-Oldfield — C'est un gros pneu, pleine

Firestone

Le PNEU *qui* PRECHE *à* TOUS *l'*ECONOMIE

Sans rivale au Canada!
Voici la voiture
LA PLUS GROSSE, LA PLUS SPACIEUSE
parmi les autos de bas prix
113 POUCES D'EMPATTEMENT

ESSEX TERRAPLANE SPECIAL SIX

LE SEDAN SIX CYLINDRES SPECIAL, $800 F.A.B. A TILBURY, ONT., FRET ET TAXES EN PLUS

Empattement de sept pouces plus long...
$35 de moins que dans le précédent Sedan Six Spécial

LE PLUS LONG EMPATTEMENT PARMI TOUTES LES VOITURES DE BAS PRIX

$695

Prix à partir de F.A.B. à Tilbury, Ont. Fret et taxes en plus

Choix de Cinq modèles de carrosserie
SEDAN · COUPE · COACH · COUPE TRANSFORMABLE · ROUTIERE

HUDSON-ESSEX OF CANADA, LIMITED
Tilbury, Ontario

Exposition maintenant ouverte

Legaré Automobile & Supply Co., Ltd.
405 rue St-Paul · Québec

Visitez-la aujourd'hui

FT-45

CETTE SENSATION DE DÉPRESSION EST POUR BEAUCOUP DUE AU FOIE

Stimulez la Bile de Votre Foie ... Sans Calomel et Vous Vous Sentirez Immensément Bien.

Rien ne peut, plus vite que le foie, mettre votre système hors d'ordre. Tout ce qu'il a à faire pour cela est de cesser de déverser ses deux livres quotidiennes de liquide biliaire dans vos intestins—et dès lors votre vie devient morose.

Ce flot ralenti de bile entrave la digestion et l'élimination et vous cause une sensation d'abattement. Votre estomac en éprouve le contre-coup sous forme de gaz, ballonnement, aigreur, douleur. Votre haleine est fétide et vous avez un goût désagréable dans la bouche. La tête vous fait mal. Votre peau se tache. Tout cela, évidemment, parce que votre système est rempli de poisons.

Les agents qui font simplement mouvoir l'intestin, tels que sels, huiles, eaux minérales, céréales, bonbons ou gomme à mâcher laxatifs, ne sont pas assez efficaces pour corriger complètement cet état. Vous souffrez du foie et il vous faut stimuler la bile de votre foie si vous voulez recouvrer le bonheur.

Evitez le calomel (mercure). Ce qu'il vous faut, c'est une boîte de Carter's Little Liver Pills (Petites Pilules Carter pour le Foie). Elles ne vous causent jamais de troubles parce qu'elles sont purement végétales, non-violentes et inoffensives: mais comme elles vous font voir la vie sous un autre aspect!

Ne gaspillez pas votre argent en succédanés. Soyez bien précis. Demandez les Carters par leur nom et exigez-les! Cherchez le nom de Carter sur l'étiquette rouge. 25c. chez tous les pharmaciens. 30f

Edmunston, N.-B.

Incendie

Le feu a causé des pertes évaluées à plus de $12,000 le lundi de Pâques au matin, alors qu'il a réduit en cendres la résidence de M. John-J. Lebel sur la rue d'Amours, laissant sans gîte deux familles dont les ameublements furent une perte aussi complète.

Il était environ 2 h. 30 du matin quand des occupants du premier étage s'éveillèrent en sursaut au crépitement du feu qui faisait déjà rage et à l'odeur âcre d'une fumée très dense qui remplissait la maison. L'un courut sonner l'alarme tandis qu'on évacuait la maison en vêtements de nuit. Le département du feu fut prompt à répondre à l'appel, mais les progrès de l'élément destructeur ne furent pas moins rapides, et quand les boyaux furent adressés sur la bâtisse qu'il était impossible de pénétrer ils ne purent que préserver les maisons avoisinantes. Un hangar attenant fut partiellement consumé.

Il semble qu'un court-circuit dans le brochage électrique aurait mis le feu un peu partout à la fois, tant le feu a fait son œuvre avec rapidité. La maison était une grosse bâtisse à deux étages avec rez-chaussé. La famille Firmin Poirier demeurait à l'étage supérieur. L'assurance couvre une faible partie des pertes.

Un jeune homme du nom de Stevens, qui s'était joint aux pompiers dans leur course aux lieux de l'incendie, tomba d'une voiture et reçut des contusions au bras et à la figure.

Va-et-vient

Mme Ludger Raymond, est actuellement à l'Hôtel-Dieu de Québec où elle a subi une opération dans la gorge.

—M. Noel Lizotte, sous-agent pour la Banque Provinciale du Canada à Clair, était de passage en ville ces jours derniers.

—Mme Elzébert Chouinard, est de retour d'une promenade de trois semaines chez ses parents à Trois-Pistoles.

—M. Paul Dionne, de Grand-Isle, Me., était de passage en ville il y a quelques jours, de retour d'un court voyage à Rivière-du-Loup.

Mariage

M. et Mme Pius Powers sont de retour d'un voyage de noce à Montréal. M. Powers, qui est brillant professeur au High School d'Edmundston, a reçu les félicitations de nombreux amis, tant de Grand-Sault, sa place natale, que de cette ville. Mme Powers (née Rose Cyr), fille de Mme Jérôme Cyr de St-Basile, était auparavant employée de la Banque Canadienne de Commerce à Trois-Rivières.

Règlement Scolaire

La Commission Scolaire de cette ville a été autorisée par le gouvernement provincial à passer un règlement pour obliger tous les enfants de moins de 15 ans à fréquenter l'école régulièrement. Cette décision a été prise par suite des abus de certains parents qui retenaient leurs enfants à la maison ou leur laissaient trop de liberté dans l'abstention de l'école.

Un constable spécial a été nommé pour voir à l'observance de ce règlement tout en faisant la perception des taxes scolaires, avec un salaire de $90.00 par mois; M. Thaddée Martin, ex-échevin, a été choisi pour remplir cette fonction.

—MM. Geo.-Emile Lebel et Florent Pelletier ont fait une courte promenade à Moncton pour assister à l'arrivée des Hawks, les nouveaux champions du hockey amateur, au Canada.

—M. Bill Fournier a passé quelques jours à Québec, où il visitait sa sœur Alice, étudiante garde-malade.

—Le docteur Mélanson, diagnosticien provincial pour la tuberculose, est retourné à Bathurst, après avoir tenu une clinique de deux jours en ville.

—Mlle Aurore Dionne est de retour d'une visite à sa sœur, Mme A.-M. Chamberland, à Grand-Sault.

—M. Roger Pelletier, de Lévis, est retourné chez lui après avoir passé quelque temps en promenade chez sa tante, Mme J.-B. Beaulieu.

—Mlle Eva Powers, de Grand-Sault, est l'invitée de sa sœur, Mme Georges Michaud, depuis quelques jours.

Les nombreuses amies de Mme Harry Marmen se réjouissent d'apprendre qu'elle est de retour de l'Hôtel-Dieu de St-Basile, et qu'elle se rétablit promptement d'une grave maladie.

—Mme Maxime Daigle a pzssé quelques jours en promenade chez ses parents, à Drummond.

—Mlle Gisèle Bélanger, est en promenade chez ses parents, M. et Mme F.-X. Bélanger, à Montréal.

—Mlle Maria Lachance, de Québec, passe quelque temps en promenade chez son frère, M. Alexandre Lachance, gérant du département de la marchandise sèche au magasin Jos. Michaud.

—Lundi matin, le 24, a été chanté en l'église paroissiale de l'Immaculée-Conception le service anniversaire de feu Frank-E. Fournier.

Funérailles

M. Bruno Picard, époux de Catherine Corneau, est décédé à la fin de la semaine dernière, à l'âge de 70 ans. Il était l'un des vieux résidents de cette ville.

Ses funérailles ont eu lieu en l'église d'Edmundston lundi matin à 9 h. 30, M. le curé Conway chanta le service. Les porteurs étaient six des fils du défunt.

Feu Bruno Picard laisse douze enfants vivants: huit fils, Vital, Frank, Emile, Bruno, Willie, René, Wilfrid, Albénie; quztre filles, Mme H. Jessomes (Helena), Mme Louis Roy (Lilly), Mme Denis Long (Irène) et Mlle Annette Picard, tous de cette ville.

Autre décès

Dimanche succombait à une longue maladie Laura Caron, jeune épouse de Georges Picard. Elle était âgée de 27 ans.

Son service et sa sépulture avaient lieu à Edmundston mardi matin à neuf heures en présence d'une nombreuse foule de parents et d'amis.

La défunte laisse dans le deuil, outre son épouse inconsolable, son père, M. Emile Charron, des frères et des sœurs.

En promenade

Mme Jeanne Landry, qui a passé l'hiver à Montréal, où on l'entendit à plusieurs reprises dans des programmes de chant irradiés du poste CKAC, est actuellement en promenade chez ses parents, le Dr et Mme P.-H. Laporte, de cette ville.

Noces d'Argent

Le 23 avril, M. et madame Siméon Poulin fêtaient au milieu de leurs parents et amis au Châlet des Raquetteurs du Club Frontenac, le vingt-cinquième anniversaire de leur mariage. A l'entrée des jubilaires l'orchestre joua l'hymne national. Une adresse fut ensuite lue par Gérard Poulin, fils des jubilaires et une corbeille de fleurs fut offerte à Madame Poulin, par Françoise Poulin. Une bourse fut également présentée par Robert Poulin. Le jubilaire, malgré son émotion remercia les assistants de cette magnifique marque d'estime. A minuit tous le monde se groupa autour de la table joliment décorée. L'orchestre sous la direction de M Dion exésuta de magnifiques pièces de musique. Il y eut aussi chant, danse et de jolis discours furent prononcés par M. Poulin et santés proposées: santé de la province; M. Oscar Drouin, M P.P., santé des jubilaires: M. Emile Lachance; santé de la ville: M. Pierre Bertrand; santé des dames; M. J.-E. Gosselin, échevin; santé de la famille; M. Arthur Poulin, ech.; santé des amis: J. Saint-Pierre.

Etaient présents: M. et Mme Siméon Poullin, les jubilaires, Maurice Poulin, Gustave Poulin, Gérard Poulin, Françoise Poulin, Robert Poulin, M et Mme Arthur Poulin, M. Napoléon Poulin, M. et Mme Jos. Poulin, Mme Vve Jos. Poulin, Mlle Lucienne Poulin, Mlle Lidia Polin, Mlle Rd. Poulin, M. et Mme Pierre Bertrand, M.P.P., M. et Mme Oscar Drouin, M. P.P., M. et Mme J.-E. Gosselin, échevin, M. et Mme Hubert Moisan, M. RRobert Pettigrew, M. Antonio Pettigrew, M. et Mme W. Clark, M. J. Clark, M. et Mme Emile Lachance, M. et Mme George Filion, M et Mme Alphonse Asselin, M. et Mme Edouard Laporte, M. et Mme W. Harris, M. et Mme Albert Boilard, M. et Mme Edgar Bouchard, M. et Mme Israël Lizotte, M. et Mme Aimée Hamel, M. et Mme J.-E. McGuire, Mme A. Racine, Mlle Béatrice Lizotte, M. F. Him Perry, M. Z. Boucher, Mlle Alvine Asselin, M. A. Laroche, Mlle Laurentienne Asselin, M. E. Boissinot, Mlle Gemma Racine, M. J. Noreau, M et Mme G. Pouliot, M. et Mme Albert St-Cyr, M. et Mme R. Moisan, M. B. Bédard, M. et Mme F. Rancour, Mlle G. Rancour, M. et Mme A. Leclerc, Mlle M. Chamberland, M. O. Bernard, M P. Nadeau, Mlle Cécile Sallant, M. E. Léteic, M. et Mme Laplante, M. et Mme W. Henry, Mlle Jeannette Henry, Mlle Rita Henry, M. A. Henry, Mlle J. Desbiens, M. L. Morin, M. et Mme E. Racine, M et Mme X. Marcoux, M. et Mme R. Girard, M. C.-H. Armtrong, M. E. Mathieu, Mlle G. Roy, M. V Giguère, Mlle Y. Moreau, M. A. Lachance, Mlle G. Clark, M. W. Paré, tavernier, M. O. Nolin, M. E. Nadeau, M E. Allard, M. E. Marcoux, M. J.-E.H. Landry, M. E. Tardif, Mlle T. Jolin, M et Mme J. Dubé, M. et Mme T. Royer, M. et Mme J. Paradis, M. et Mme L. Côté, M. et Mme J.-A Grenier, M. et Mme A. Paradis, M. A. Drouin, M. A. Gagnon, pharmacien, M. A. Gaudry, M. E. Leclerc, M. et Mme E Côté, Mlle E. Bernard, Mlle M.-P. Germain, M. Henry Girard, ainsi que plusieurs autres dont les noms nous échappent. A tous un cordial merci de la part des jubilaires.

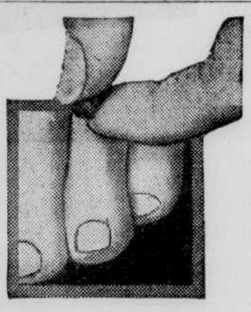

Les cors

lèvent tout de suite!

avec FREEZONE ! Qui endort le cor—amortit toute douleur— et bientôt l'ébranle tellement dans son lit de chair qu'il s'enlève tout de suite ! Cors durs ou mous — tous finissent vite avec FREEZONE. Callosités, aussi. Ayez-en une bouteille à la pharmacie pour marcher à l'aise !

FREEZONE

Choix complet et varié de Rugs et Carpettes **CONGOLEUM**

J.-W. CANTIN

MARCHAND DE MEUBLES

446 rue St-Joseph ... QUEBEC

Une carpette dont vous serez fière *Gratis*

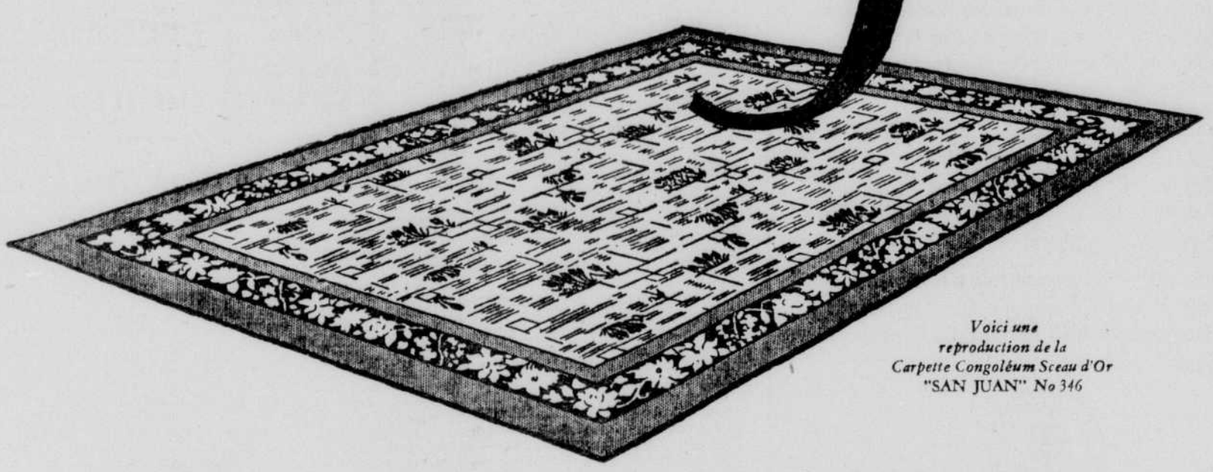

Voici une reproduction de la Carpette Congoléum Sceau d'Or "SAN JUAN" No 346

Cette magnifique Carpette Sceau d'Or Congoléum sera exhibée dans la vitrine de votre marchand jusqu'à midi, samedi prochain. Sous le Sceau d'Or qui en prouve l'authenticité comme Carpette Congoléum, un numéro secret a été dissimulé. Si vous pouvez LE DEVINER OU SI LE NUMERO QUE VOUS SOUMETTREZ SE RAPPROCHE LE PLUS DU VERITABLE, la carpette sera à vous ... absolument gratis.

Considérez ce que cette offre signifie pour vous! Sans qu'il vous en coûte un sou, vous pouvez vous assurer la possession d'une superbe carpette neuve ... une carpette qui vous donnera un long service, sera facile à entretenir et sera toujours attrayante.

L'assortiment complet des nouveaux patrons Congoléum, aux plus bas prix dans l'histoire des couvre-planchers, sera à l'étalage durant la période du concours. Pourquoi n'iriez-vous pas les voir chez votre plus proche marchand d'articles de maison?

Aucune obligation d'acheter

La participation à ce concours est gratuite et tout le monde a la même chance. Vous n'avez rien à acheter ni à promettre d'acheter quoi que ce soit. Entrez simplement dans un magasin où vous verrez la *carpette offerte en prix* à l'étalage, demandez une formule de concours et inscrivez-y le numéro que vous croyez être celui caché sous le Sceau d'Or.

Si vous devinez le numéro véritable ou si vous vous en rapprochez le plus, *vous gagnez la carpette.*

OFFRE SPECIALE.—Si vous achetez une Carpette Sceau d'Or véritable *durant la période du concours* et gagnez ensuite la carpette offerte en prix, vous aurez le choix de l'accepter ou *de vous faire rembourser le prix d'achat entier de la carpette dont vous aurez déjà fait l'acquisition.*

Ce concours se terminera sans faute à midi, samedi prochain. Les noms des gagnants seront annoncés à 4 heures 30, le même jour. Le numéro chanceux sera affiché dans la vitrine même où la carpette aura été exhibée.

CONGOLEUM GOLD SEAL GUARANTEE SATISFACTION GUARANTEED OR YOUR MONEY BACK REMOVE SEAL WITH WET CLOTH

Ce Sceau d'Or est apposé à la surface de tout Congoléum véritable. C'est votre garantie de satisfaction et votre assurance que vous obtenez une base de tissu feutré plus épais.

CARPETTES CONGOLEUM

SCEAU D'OR

Les meilleures valeurs au monde en décoration intérieure

CONGOLEUM CANADA LIMITED - MONTREAL

En vente dans les 66 magasins et chez tous les agents de la

Toutes les Grandeurs et tous les Dessins **CONGOLEUM**

P.T. LEGARÉ COMPAGNIE LIMITÉE

Le plus grand choix de **COUVRE PLANCHERS** à Québec

Visitez notre Département de **CARPETTES CONGOLEUM**

T.-D. DUBUC

214 - 218 rue St-Jean

Vous y trouverez certainement le patron et la grandeur que vous désirez.

Venez choisir vos Carpettes "Congoléum" chez FORTIN

I.-A. FORTIN, ENR.

123 RUE ST-JOSEPH - - - 166 BLVD. DES FOSSES

Ainsi que toutes vos couvertures et garnitures de maison aux prix de... **FORTIN**

VICTOIRES DE M. E. LAPOINTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

(Suite de la dernière page)

M. Franklin Smoke, de Brant, propose un amendement pour que les sauvages, de la réserve des six nations, soient exemptés de la loi. M. Smoke, est un conservateur. Le ministre est tout étonné de l'opposition que l'on présente à son projet. Depuis des années le gouvernement dépense des millions pour l'éducation des sauvages. Il ne faut donc pas croire que les Indiens resteront toujours les protégés, les pupilles des autorités, car ils sont maintenant en âge de jouir de leur indépendance. Il faut travailler à l'émancipation des Canadiens d'origine indienne et leur laisser accepter leur responsabilité de citoyens. Les concessions que leur fait la loi ne brisent en rien la foi de ces traités.

L'hon. Charles Stewart, ex-ministre de l'Intérieur, trouve au contrire que le projet nouveau adopte un principe tout nouveau. Un sauvage qui a le droit de vote a le droit de vendre ses propriétés, ce que n'ont pas les autres sauvages. Il cesse d'être membre d'une tribu.

De son côté, l'hon. J.-A. Elliott, libéral de Middlesex, dit que la naturalisation obligatoire ne devrait pas exister. Les Indiens eux-mêmes s'y opposent et il lit une pétition à cet effet de la réserve de Tracadie en Ontario.

M. R.-B. Bennett, premier ministre, essaie de démontrer que les faits qui ont donné naissance à la pétition sont erronés. Les députés ne devraient pas tenter d'adopter des faux fuyants, et ils devraient décider si oui ou non les sauvages devraient jouir du droit de vote. A l'heure actuelle le droit de vote peut être obtenu par un Indien, soit sur sa demande expresse, soit sur une demande de la majorité de la tribu à laquelle il appartient. Le gouvernement ne veut rien changer aux clauses déjà existentes, il veut simplement ajouter qu'un Indien pourra acquérir le droit de vote quand il jouira de l'éducation nécessaire pour l'exercer avec discernement.

M. John Vallance, libéral de Battleford, demande combien d'Indiens ont obtenu le droit de vote à la demande de la majorité de la tribu, et le ministre lui répond qu'il ne connait aucun cas de ce genre.

Le premier ministre revient à la charge plus présenter un amendement. Dans le cas où un Indien ne ferait pas la demande pour obtenir le droit de vote, il pourra quand même en être nanti, lorsque son cas sera décidé par un tribunal, composé d'un juge, d'un représentant du gouvernement fédéral et d'un représentant de la tribu. De plus le droit de suffrage ne devra jamais contredire l'article d'un traité déjà existant.

M. Elliott, veut aller plus loin et dire clairement dans la loi que le droit de vote ne sera pas conféré à un sauvage qui n'en veut pas.

Le premier ministre croit qu'un tel principe détruirait le motif de la loi elle-même. La suggestion de M. Eliott est rejetée, tandis que l'amendement Bennett est adopté et le bill est prêt pour la troisième lecture.

LA COUR DE L'ECHIQUIER

L'hon. Ernest Lapointe, député de Québec-Est a pris une part active à la discussion du bill qui modifie la loi de la Cour de l'Echiquier. Cette modification est renfermée dans la clause suivante: "Nonobstant toute disposition de la présente loi ou de la loi de l'interprétation ou de quelque autre statut ou loi du Canada ou de l'une de ses provinces, la Cour de l'Echiquier n'est pas compétente à connaître d'une action jusqu'ici ou désormais ouve te pour le recouvrement de toute somme d'argent payée volontairement à Sa Majesté par erreur de droit, si le recouvrement de cette somme d'argent ne pourrait en Angleterre faire le sujet d'une poursuite ou action contre la Couronne".

M. Lapointe fait remarquer que cette modification est en contradiction avec le code civil de la province de Québec. Ce bill permettra de faire indirectement ce qui est défendu de faire directement. Le code civil de Québec n'est pas conforme à la loi des autres provinces en ce qui concerne le recouvrement des sommes payées par erreur au gouvernement. Il est possible de recouvrer ces sommes dans Québec, mais les causes doivent être entendues en Cour de l'Echiquier, le bill enlève donc à la province de Québec le droit de référer ces questions à ses cours et il rend le code civil inopérant.

Il rappelle au gouvernement qu'en vertu d'une déclaration de l'hon. M. Guthrie, avant son départ pour l'Angleterre, il était entendu que l'étude de ce projet de loi serait remis à une session subséquente. Québec perd ainsi l'un de ses droits traditionnels. Le conseil du barreau de Montréal a déjà protesté contre ce projet.

Le premier ministre déclare qu'il ne connaissait pas l'entente conclue entre le ministre de la justice et l'hon. M. Lapointe. Il ajoute que si le député de Québec-Est insiste, l'étude en sera remise à plus tard. Mais il préférerait que la mesure soit adoptée et qu'elle demeure sur les statuts sans effet avant que la Cour Suprême ne se soit prononcée à son sujet. L'hon. M. Lapointe insiste pour que la considération de cette mesure soit remise à la prochaine session.

L'hon. Maurice Dupré, solliciteur général, qui agit comme ministre intérimaire de la justice, annonce alors qu'il retire le bill.

LA LOI DU SEIGNEUR

Le même député, l'hon. Ernest Lapointe, gagna son point encore une fois lorsque la Chambre entreprit de discuter les clauses modifiant la loi des douanes laissées de côté lors d'une séance antérieure parce qu'elles étaient trop contentieuses. L'une de ces clauses autorise le percepteur des douanes ou un autre officier compétent à permettre l'allègement ou le déchargement d'un navire un dimanche ou un jour de fête statuaire.

Cette permission évite en certains cas, une forte surtaxe qui peut dans certains cas s'élever à $2,500 par jour.

Plusieurs députés de la province de Québec, ayant à leur tête l'hon. Ernest Lapointe, s'opposent avec véhémence au travail du dimanche dans les cas de ce genre. Le ministre du revenu national croit cette clause nécessaire parce que dans la plupart des cas le déchargement n'est autre chose que l'assemblage de quelques boyaux. Mais il consent à omettre le dimanche de la liste des jours spéciaux ou un navire peut être déchargé.

Afin de prévenir la contrebande, le gouvernement a inséré la clause suivante dans le bill qui est surtout destinée, à pincer les contrebandiers de narcotiques, et le projet est adopté:

208.—Si lors de perquisitions faites par un préposé sous l'autorité de la présente loi, des effets prohibés ou de contrebande, ou des effets non compris ou non décrits dans le manifeste du navire, ou des effets au sujet desquels il y a eu contravention aux dispositions de la présente loi, sont trouvés dans un navire quelconque, que ce navire provienne du Canada ou d'ailleurs, ces effets et le navire ou ils se trouvent ainsi que toutes les voiles, les gréments, cordages, apparaux et toutes les autres choses qui y a appartiennent ou qu'il porte doivent être saisis et confisqués, et le capitaine ou la personne en charge de ce navire et toute autre personne prenant part à cette infraction ou contravention sont: (A) passibles, après déclaration sommaire de culpabilité devant deux juges de paix, d'une amende d'au plus deux cents dollars et d'au moins cinquante dollars, ou de l'emprisonnement pendant au plus un an et au moins un mois, ou de deux peines de l'amende et de l'emprisonnement; et (B) si la valeur imposable des marchandises est de deux cents dollars ou plus, ils sont coupables d'un acte criminel et passibles, après déclaration de culbabilité, en sus de toute autre peine à laquelle ils sont assujettis pour une pareille infraction, d'une amende d'au plus mille dollars et d'au moins deux cents dollars, ou de l'emprisonnement pendant au plus quatre ans et au moins un an, ou des deux peines de l'amende et de l'emprisonnement."

La séance se termine sur la discussion du bill d'établissement des soldats.

TASCHEREAU A CONFIANCE EN L'AVENIR

(Suite de la dernière page)

dans un journal local et affirmant qu'un certain journal local, affilié à l'Université Ouvrière, venait de s'enregistrer comme corporation d'affaires, depuis que l'Université en question a été dissoute par la loi passée dans les derniers jours de la dernière législature.

"Nous aurons l'oeil ouvert, dit le premier ministre. "Je ne connais rien de la chose, personnellement ,et elle n'a pas été portée à mon attention en ma qualité de procureur-général, mais la population peut-être assurée que nous ferons tout en notre pouvoir pour faire respecter les lois de la province et du Canada et maintenir la paix et l'ordre chez nous".

Le premier ministre a aussi répondu à un journaliste qui l'interrogeait à ce sujet qu'il a reçu une lettre d'Ottawa l'avisant que le rapport de l'enquête sur les prix du charbon lui avait été envoyé, mais qu'il ne l'avait pas encore vu.

Hier midi, le premier ministre a été l'invité d'honneur au déjeuner de l'Association des Chefs de Police et de Pompiers de Québec. Il a présenté la clé de la province au chef Georges Durocher, de la Cité de Lachine, qui est président de l'Association, en lui faisant remarquer qu'il ne fallait pas confondre cette clé avec celle du trésor provincial !

LA CULTURE DU LIN SERA ENCOURAGEE

(Suite de la dernière page)

Tous les membres de la Coopérative des Producteurs de Lin se sont engagés, cette année-ci, à cultiver une certaine superficie en lin et à suivre les directions précises du ministère de l'Agriculture.

Les appareils sont commandés et ils seront installés dans les bâtisses de la Coopérative de Beaujeu où les sociétaires enverront leurs récoltes à la fin d'août. Le lin sera préparé et ensuite envoyé dans les cercles de fermières pour y être blanchi, teint et tissé d'après les méthodes de l'école. Une exposition de ces produits aura ensuite lieu au cours de l'hiver.

M. Bériau espère que le mouvement commencé dans la région de Beaujeu se répandra dans toute la province et que Québec deviendra un centre important pour la culture du lin et la production de la toile.

INCIDENTS AU PROCES DE F. MORIN

(Suite de la dernière page)

poursuite représentée par Me Eugène Marquis, procureur de la Couronne et elle est maintenant en délibéré, le président du tribunal ayant annoncé qu'il rendrait jugement demain.

L'accusation de vagabondage portée contre Morin infère qu'il n'aurait pas eu de moyens de subsistance connus, mais la défense qui a pour procureur, Me Louis Lemay, riposte en disant que c'est de la persécution, que l'on a traîné l'accusé devant la Cour sur une accusation de vagabondage et de désœuvrement, sur de simples soupçons qu'il serait l'auteur de la lettre de menaces à M. l'abbé Lavergne. Morin prétend que s'il a mendié, ce ne fut pas pour lui, mais pour un vieillard dont il eut pitié et qu'il trouva une journée presqu'aux portes de la mort, complètement épuisé par la faim et qui s'était réfugié dans le groupe parmi lequel Morin vivait. Ce dernier, cependant, transquestionné par l'avocat de la Couronne, dut admettre qu'il a déjà été arrêté, mais il ne put préciser si ce fut pour "protection" ou une affaire de "boisson". Il fut dans le temps, condamné à un mois. Une autre fois, il fut aussi mis sous arrêt dans une razzia de la police municipale avec quinze autres chômeurs, mais fut libéré après avoir passé deux jours en prison.

Deux incidents ont surtout occupé l'attention des curieux qui assistaient nombreux à l'audition de cette cause. Morin venait d'entrer dans la boîte aux témoins et après avoir été interrogé par son procureur, Me Lemay qui lui avait fait que l'accusé avait abjuré le catholicisme pour embrasser le protestantisme, lui posa directement la question suivante :

—"Croyez-vous à l'Evangile ?

MORIN. — Certainement.

ME MARQUIS. — L'Evangile sur lequel vous avez prêté serment ?

MORIN. — Je crois à un seul Evangile, il n'y en a qu'un pour moi.

Me Marquis pressa le témoin pour avoir plus de précisions, mais son avocat intervint en objectant que le témoin avait déjà répondu et que cela était suffisant.

Le juge Demers permit la question mais Morin ne dévia pas de la position qu'il avait prise, après que le président du tribunal eut fait observer : Il s'agit de savoir si c'est l'Ancien ou le Nouveau testament dont parle le témoin. Les juifs eux, ne jurent que sur l'Ancien testament.

ME MARQUIS. — Oui, mais ils le demandent.

ME LEMAY AU TEMOIN.— Vous êtes chrétien ?

MORIN. — Oui monsieur.

ME LEMAY. — Vous croyez à l'Evangile ?

MORIN. — Oui.

La cause se continue et lorsque vint le temps d'argumenter, la défense voulut reprocher à la poursuite de persécuter l'accusé parce qu'il était pauvre, ce qui provoqua de la part de Me Marquis une mise au point catégorique, le procureur de la Couronne déclarant : "Nous ne persécutons pas les pauvres, au contraire, nous les aidons et je prierais mon confrère de ne pas faire de "pétard" avec cette affaire là. . .

A peine le mot pétard était-il sorti de la bouche de l'avocat de la poursuite que Me Lemay bondit et demanda au tribunal de faire retirer ces paroles.

ME MARQUIS. — Je ne vois pas en quoi mon confrère s'offusque. Tout le monde sait qu'un pétard, ça fait du bruit et puisqu'il le désire, je vais me servir d'une autre expression : qu'il ne fasse pas de bruit avec cette affaire. Ce n'est ni le temps ni l'endroit. Nous protégeons les pauvres. Dieu merci, plus que d'autres qui le prétendent et ne font que les soulever".

L'incident n'eut pas d'autres suites et le juge prit la preuve en délibéré. Pendant l'interrogatoire des témoins, il fut question d'un peu toutes sortes de choses. C'est ainsi que Morin, dans son témoignage, relatant comment il avait été pris de compassion pour le vieillard qu'il secourut, répondit à Me Marquis que ce vieillard n'était pas un compagnon pour lui.

ME MARQUIS. — Alors comment l'avez-vous rencontré, en limant des scies ?

MORIN. — Non monsieur. Je l'ai vu et il était maigre comme un clou. J'y ai donné de la nourriture en lui disant : mangez-en tant qu'il y en aura. . .

LA TRAGIQUE AVENTURE DE J.-JACK BELL

(Suite de la dernière page)

médiatement, sur son lit d'hôpital, une accusation de tentative de suicide a été portée contre lui. Dès que son état le permettra, il sera traduit en Cour de Police.

Lorsqu'on le découvrit le long de la voie ferrée, avec l'aide d'un chien policier de la sûreté de Lachine, Bell avait la tête enveloppée dans un vieux paletot tout imprégné de sang et portant de longues et profondes entailles aux bras, au cou et à la figure. Transporté d'urgence à l'hôpital St-Joseph de Lachine, il raconta à la police qu'il avait été attaqué par trois hommes avec lesquels il cheminait, ajoutant que l'un d'eux sortit un rasoir, lui tailla la gorge et lui infligeant d'autres blessures par tout le corps. Avec l'aide des deux autres, son assaillant, toujours d'après sa version, le traînèrent dans un champ où ils l'abandonnèrent à son sort. Peu de temps après, les trois hommes étaient localisés, conduits aux quartiers généraux de la police, mais ils niaient leur culpabilité en rapport avec cette affaire. Dimanche, dans l'après-midi où il fut transporté à l'hôpital Bell était trop faible pour parler, et ce n'est qu'hier qu'il put être confronté avec ses prétendus assaillants et qu'il admit tout, après s'être retourné vers les détectives et leur avoir dit: "C'est inutile de garder ces trois hommes. Je vais vous dire la vérité. Je me suis mutilé moi-même avec un rasoir. Ces gens n'ont rien eu à faire avec cela".

Les médecins de l'hôpital ont déclaré, hier, que Bell ne mourra pas de ses blessures.

UNE DECISION IMPORTANTE DU JUGE ROY

(Suite de la 3e page)

principe voulant que l'on exempte de saisie un véhicule mis en mouvement, d'après le mode de 1897, année de la promulgation de notre code de procédure civile, veut aussi que l'on exempte de saisie un véhicule mis en mouvement, d'après le mode de 1932".

C'est une décision identique à celle de l'honorable juge Curran qu'a rendue, hier, M. le magistrat-en-chef Ferdinand Roy. Il a déclaré insaisissable le taxi d'Antonio Desrosiers, de notre ville.

M. le magistrat-en-chef s'exprime ainsi : — "Il s'agit de savoir si la loi, telle qu'elle se lit, aujourd'hui, embrasse dans ses termes la VOITURE qui s'appelle automobile et le COCHER qui s'appelle chauffeur. Une auto est sûrement une voiture. Il est vrai que, le législateur entendait une voiture traînée par un cheval. Oui, mais ce que, en propres termes, il exempte de saisie, en maintenant, de nos jours, ce texte, c'est une "voiture". Quand un terme n'est pas ambigü, il n'y a qu'à le prendre dans son sens littéral. Le chauffeur de camion ou de taxi est-il un charretier ou cocher? Au sens de l'article la réponse affirmative est évidente. Un COCHER, — du vieux mot "coche", voiture, omnibus ou diligence,— c'est celui qui conduit une voiture. Un CHAUFFEUR aussi conduit une voiture. L'un commande à des chevaux et les guide ; l'autre est aux commandes de la machine et au volant : l'un et l'autre, pour ce qui est de la voiture qui transporte les voyageurs, en sont respectivement les conducteurs. Le nom diffère, la chose, le personnage est le même".

"En d'autres termes", conclut M. le magistrat-en-chef, "il n'y a pas lieu de changer la loi, chaque fois que les conditions de son application peuvent changer. Il n'y a lieu de le faire que si le texte est couché en termes qui ne s'adaptent plus aux choses nouvelles.

Ce n'est pas le cas pour l'article 958, paragraphe 8 qui, qu'on l'ait voulu ou non, désigne, parmi les choses insaisissables, (i. e. à laisser au débiteur) la voiture (vehicle) dont l'opposant (driver) se sert pour gagner sa vie.

Et le savant magistrat ajoute : "La valeur de l'auto saisie : mille dollars, ne peut être invoquée contre cette solution : l'article 598, par. 8, ne fixe pas de limite (comme il le fait, par exemple, pour d'autres objets, aux paragraphes 4, 9, 10)".

COUR SUPERIEURE

L'honorable M. Pierre Bouffard, de la Cour Supérieure, vient de maintenir jusqu'au plein montant réclamé: $250.50, la poursuite intentée par M. Henri Guillot à la Metropolitan Life Insurance Company.

M. Guillot était agent de la compagnie susnommée, dans le district Laurier, et, comme tel, assuré suivant un plan d'assurance collective. Dans le cours de l'été dernier, il ressentit des douleurs dans le dos et subit un examen radiographique qui démontra le début d'une maladie. Le 22 octobre, son gérant le congédia, sous prétexte qu'il faisait mal son travail. M. Guillot intenta une action à la Metropolitan, réclamant à cette dernière $16.70, par semaine, à titre d'indemnité pour incapacité totale, soit $250.50.

La Metropolitan avait plaidé que Guillot n'était pas malade, avant son départ de la compagnie, et que, de plus, il n'était pas complètement incapable. L'honorable juge Bouffard vient de rejeter ce plaidoyer et de maintenir la poursuite de M. Guillot pour $250.50 et les dépens.

LE SENATEUR RAYMOND ET M. HENNESSEY

(Suite de la 3e page)

"J'ai fait," dit-il, "un magnifique voyage sur un superbe paquebot, et je n'ai qu'un regret, c'est que l'Empress ne soit pas arrivé assez à bonne heure aujourd'hui pour me permettre de visiter Québec."

"Bien que je sois venu déjà plusieurs fois en Amérique et même au Canada, je n'ai pas eu encore l'avantage de visiter votre ville dont on me dit tant de bien. Espérons que je serai plus heureux lors d'un voyage subséquent.

Comme nous lui demandions quel était le but de son voyage, M. Hennessey nous déclara qu'il entendait passer trois semaines environ au Canada. Il se rendra successivement à Montréal, à Toronto et à Winnipeg, après quoi il passera quelque temps aux Etats-Unis. A la question par nous posée s'il entendait faire affaire outre quarante-cinquième, il répondit en souriant: "Je ne fais malheureusement pas le commerce de la bière, c'est dire que pour le moment je ne puis songer à placer des commandes, mais peut-être plus tard, sait-on jamais. "

Pour ce qui est de ses relations commerciales avec le Canada M. Hennessey nous avoua qu'elles sont encore pendantes par suite des faits que le traité commercial franco-canadien n'est pas encore conclu. Il semble cependant entrevoir de larges possibilités de ce côté.

M Hennessey est un grand voyageur et la tournée qu'il a entreprise mercredi de la semaine dernière en s'embarquant à Southampton à bord de l'Empress le prouve, car après avoir fait un séjour au Canada et aux Etats-Unis, il entend se rendre en Amérique du Sud puis en Amérique Centrale. Il se propose de revenir en Europe par le Vénézuela mais à une date qu'il ne peut encore fixer.

En terminant l'entrevue le grand exportateur français nous donne son impression de la situation économique actuelle en France. "Au pays", dit-il la situation n'est pas trop alarmante. Même peut-être, peut-on constater des signes re relèvement économique. Mais le commerce qui est le plus affecté chez nous est celui de l'exportation. A ce sujet nous espérons beaucoup de la prochaine conférence économique qui sera tenue à Londres en juin prochain. D'ici là les relations commerciales avec les autres pays sont pour ainsi dire paralysées et nous ne pouvons songer à entreprendre rien de bien considérable."

La crise n'affecte pas les mauvaises langues, qui souffrent d'inflation;

RALLIEMENT AU LONG-SAULT

Dans les années passées, l'A. C. J. C., l'Action Canadienne française ou quelque autre société ont souvent organisé une assemblée au pied du monument de Dollard, à Carillon, le 24 mai. Mais depuis quelque temps, on s'est vu obligé d'abandonner cette coutume.

Cette année, les JEUNE-CANADA reprennent la tradition. Leur organisation met tout en oeuvre pour que la fête de Dollard, en 1933, soit célébrée avec encore plus d'éclat que d'habitude. Ils ont d'abord invité à prendre la parole, des orateurs qui comptent parmi les hommes de marque du pays : avec des gens comme M. l'abbé Groulx et M. Armand Lavergne, on peut être sûr que les discours prononcés ce jour-là comporteront, non pas des phrases ronflantes et vides de sens, mais quelque chose de substantiel, non pas des mots en l'air et des lieux communs cent fois réédités, mais des leçons pratiques dont chacun pourra tirer profit. Et les JEUNE-CANADA conserveront ainsi à cette assemblée, le caractère de celles qui l'ont précédée.

Le premier discours commencera à 1 h. 30 p. m. (heure solaire), au pied du monument, et l'on s'attend à ce qu'une foule nombreuse vienne écouter les hommages qu'on rendra aux héros du Long-Sault. Les JEUNE-CANADA font appel surtout à la jeunesse, de toutes les classes de la société, et ils invitent aussi cordialement leurs aînés. Que le 24 mai prochain, tout ce que le pays compte de vrais patriotes se rassemble au lieu de l'holocauste de Dollard, qu'au moins chaque organisation y soit représentée, que, par le nombre, l'enthousiasme, la jeunesse de coeur, on contribue à faire de cette journée, un triomphe inoubliable ! Au Long-Sault, le 24 mai, avec les JEUNE-CANADA !

LES "JEUNE-CANADA" ET L'A. C. J. C.

L'A.C.J.C. et les "JEUNE-CANADA" s'inspirant du même esprit national, sont appelés à sympathiser et à coopérer.

Cette fraternité est d'autant plus prononcée que les deux mouvements s'adressent à la jeunesse, il appert même que certains membres des "JEUNE-CANADA" se sont formés dans les cercles de l'A.C.J.C. pendant que d'autres font actuellement partie de son Comité central.

D'où certaines confusions; comment ne pas croire alors que les deux oeuvres n'en formaient qu'une?

Pour dissiper tout doute, l'A.C.J.C. déclare que son Comité central n'a rien à voir à la direction des "JEUNE-CANADA", auxquels, il faut réserver exclusivement le mérite de leurs initiatives récentes.

Cette affirmation assez précise permet de laisser à chaque association les privilèges et les responsabilités de ses directions.

Est-ce un moyen de se détacher des "JEUNE-CANADA" ou de s'en désintéresser? Nullement! *L'A.C.J.C. ne désire pas s'isoler, ni isoler les autres groupes;* intéressée depuis bientôt trente ans à toutes les questions religieuses, patriotiques ou sociales, elle entend rappeler son programme, exercer ses moyens d'action propres, tout en adhérant au principe des initiatives déjà entreprises par les "JEUNE-CANADA" ou tout mouvement similaire. Cette distinction autorise donc l'A.C.J.C. à déterminer les méthodes qu'elle croira opportunes ou utiles pour atteindre le but fixé dans toute campagne.

Et partant, l'A.C.J.C. comme les "JEUNE-CANADA" restera indépendant, libre dans ses opinions, libre dans son action.

Pour le Comité central de l'A.C.J.C.
(signé) LIONEL LEROUX,
président général.

Chez POLLACK

Au Département des Petits

Manteaux de Fillettes

3 à 6 ans

Styles spéciaux pour les petites. Tweeds mouchetés ou "Diagonal" col haut ou col ouvert, style à ceinture et poches, ajustage spécial. Couleurs : Vert, Drab ou bleu. Spécial $3.95

Robes pour Fillettes

2 à 6 ans

Un excellent choix de modèles en coton imprimé lavable dans plusieurs patrons nouveaux. Col et poignets deux tons ou blanc. Spécial 95c

Chandails en Laine

Fillettes 2 à 6 ans

Tricots en fine laine, couleurs pastel. Garnitures de couleurs en contraste et figures. Encolures en pointe $1.49

3ième Plancher

M. POLLACK LTÉE.

Dalhousie, N.-B.

En cour

La Cour Suprême a de nouveau ouvert ses portes, mardi dernier, sous la présidence de l'honorable juge Leblanc. La principale cause entendue fut celle de Mme Henri Trudel contre la "Ville de Dalhousie" défenderesse. Il s'agissait de mauvaise senteur, etc., provenant des "Canaux d'égouts' de la ville, pour laquelle Mme Trudel actionnait la "Ville de Dalhousie , pour un montant de $10,000.00. Les jurés après une heure de délibération rendirent jugement en faveur de la ville.

Divers

M. et Mme Dominique Champoux, ont le plaisir d'annoncer à leurs parents et amis, la naissance d'une fille.

—M. et Mme Arthur Arsenault, et leur famille, nous quitterons la semaine prochaine, pour aller demeurer à Petit-Rocher.

—Une importante assemblée de la "Société de l'Assomption" a eu lieu dimanche dernier, et au-dessus d'une quinzaine de nouveaux membres furent initiés.

—Plus d'au-dessus de 75 dames et demoiselles, se sont réunies, hier soi à la salle du "couvent". Toutes s'étaient rassemblées pour y passer une amicale veillée qui avait été organisée par "Les Dames Catholiques".

—M. le curé, le Révérend Père Savoie, Mme M. Wallace et plusieurs autres adressèrent la parole. Il y eut un petit réveillon de servi et partie de cartes.

—Dimanche dernier a été convoquée une assemblée "Des Dames Catholiques", afin d'élire les nouvelles officières dont voici la liste: Mme M. Wallace, présidente; 1ère vice-présidente, Mme John Delaney; 2ème vice-présidente, Mme John Laylor; 3ème vice-présidente Mme Jos Elsleiger; secrétaire: Mme Joyeux David; trésorière, Mme B. Brown; collecteuse, Mlle M. Spludo, en charge d'autres divisions, Mme Philippe Maine, Mme D. Arsenault, Mme Léo. Ruest, Mme Ed. Cannon.

Une commère trouve toujours une plus commère qui l'écoute.

Pour irradier la bonne humeur

Zut! Une autre amende?

Vite, un Chiclet et vous aurez le sourire!

PROCUREZ-VOUS une boite de Chiclets, et ça suffit. De la gomme vraiment bonne, dans une enveloppe sucrée, qui scelle sa fraîcheur. A la menthe exquise, fraîche comme un glaçon. Purifie, assainit la bouche, lui assurant une sensation de bien-être en parfumant l'haleine. L'enveloppe du Chiclet en bonbon est plus épaisse et plus croustillante — la gomme plus fraîche — la menthe plus forte. Ces bons vieux Chiclets, les préférés depuis si longtemps! Ayez-en toujours à votre portée pour bannir tout souci.

6F-33

Les Chiclets chassent les idées noires

Dans la boite d'un jaune éclatant 5¢

OXO offre $500 de Prix en Argent

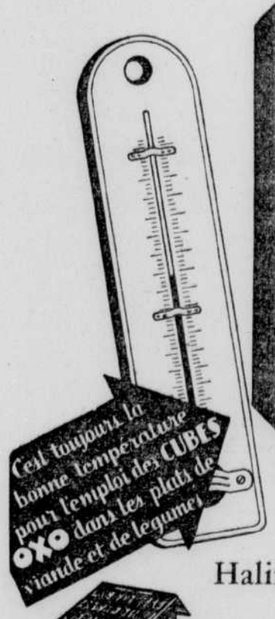

Pour le Pronostic de la Température Maximum qu'il fera au 1er juin 1933 à Halifax, à Montréal, à Toronto et à Winnipeg

Ceci est l'enveloppe rouge extérieure de Cube OXO à envoyer.

Premier Prix - $150
Deuxième Prix - $75
Troisième Prix - $25
10 Prix de $5 - 100 Prix de $2

Tout le monde parle de température . . . la Compagnie OXO *a* maintenant quelque chose à faire avec la température. Elle vous donne la chance d'éprouver votre habileté comme pronostiqueur de la température et d'en tirer un bénéfice dans ce facile et intéressant concours. Quelqu'un va gagner ce Premier Prix de $150. Pourquoi ne serait-ce pas vous? Mettez à l'épreuve vos capacités de pronostiqueur. Prenez simplement note des chiffres donnés pour le même jour l'an dernier, sur la formule d'entrée imprimée ci-dessous. Puis estimez jusqu'où montera le mercure au 1er juin *cette année.* Envoyez votre entrée en même temps que les enveloppes rouges extérieures de 10 Cubes OXO et vous êtes sur les rangs des concurrents pour les prix en argent.

RÈGLES

1. Ce concours est ouvert à tous ceux qui résident au Canada, sauf an employés d'Oxo Limited.
2. Les prix seront décernés à ceux dont les entrées porteront les pronostics exacts ou aussi approximatifs que possible de la température maximum qu'il fera au 1er juin 1933 à Halifax, à Montréal, à Toronto et à Winnipeg, telle que publiée dans le Toronto Daily Star du 2 juin 1933.
3. En soumettant une entrée, chaque concurrent s'engage à accepter la décision des juges.
4. L'on peut soumettre n'importe quel nombre d'entrées, mais chaque entrée doit être accompagnée des enveloppes rouges extérieures de dix (10) Cubes Oxo.
5. Dans le cas possible d'égalité, les juges se réservent le droit de diviser l'argent des prix.
6. Les pronostics pourront être faits sur la formule d'entrée contenue dans cett annonce, sur des formules d'entrée que vous pourrez vous procurer chez votre épicier ou sur papier blanc.
7. Envoyez les entrées au: Concours pour Prix Oxo, Case postale 2079, Montréal, n'importe quel jour jusqu'au samedi, 27 mai 1933 inclusivement.
8. Les prix en argent seront distribués aux gagnants dès que les juges du concours se seron prononcés.

REMPLISSEZ CETTE FORMULE

attachez-y 10 enveloppes rouges extérieures de Cubes Oxo et adressez au:

Concours pour Prix Oxo,
Case postale 2079, Montréal, P.Q.

Veuillez entrer le pronostic de température suivant dans votre concours pour $500 de prix en argent.

Température Maximum au 1er juin 1932		Pronostic de la Température Maximum pour le 1er juin 1933
60	HALIFAX	.....
73	MONTRÉAL	.....
74	TORONTO	.....
80	WINNIPEG	.....

(Ecrivez votre nom lisiblement)

(Rue et numéro)

Ville ..... Prov. 6

Envoyez Autant d'Entrées que Vous le Voulez

. . . mais pensez à faire accompagner chaque entrée de 10 Enveloppes Rouges de Cubes OXO. Votre épicier pourra vous fournir des formules d'entrée supplémentaires. Il vend OXO—le cube de boeuf qui enrichit soupes, ragoûts et sauces . . une aide inappréciable pour la bonne cuisine en tout temps de l'année.

Vous pouvez obtenir des Formules d'Entrée Supplémentaires chez votre épicier. 235F

L'EMPRESS OF BRITAIN EST ARRIVE A QUEBEC

(Suite de la 3e page)

généralement beau et toute la traversée s'effectua sans aucun incident. Il n'y eut guère de grosse mer et si comme à l'habitude quelques passagers furent incommodés par la mer, il n'en paraissait rien hier soir. Tous au contraire nous ont paru avoir des mines superbes. Il est vrai qu'ils avaient pu se reposer des fatigues du roulis et du tangage pendant que le paquebot remontait le fleuve à vitesse réduite. D'ailleurs comment ne pas se reposer à bord de ce luxueux navire où les fleurs, à l'arrivée, étalent encore la fraicheur de leurs coroles multicolores comme si elles avaient été cueillies le matin même dans quelque jardin embaumé.

A BORD

En outre de son équipage l'Empress transportait à son bord 348 passagers tant de première que de troisième ou de classe touriste. Au nombre des personnages de marque mentionnons : Le sénateur Marcelin Wilson, le sénateur Donat Raymond et Mme Raymond, M. Maurice Hennessy, grand exportateur français de liqueurs fines, M. K.-G. Fensom, etc. Plusieurs Québecois avaient aussi retenu leurs cabines à bord de l'Empress pour cette première traversée, nommons : Mme Lorenzo Evans et sa petite-fille Mlle Phyllis Johnston, M. Lucien Frigon, M. le Dr Huard de l'Hôpital St- Michel Archange, M. Louis Morin, C.R., de St-Georges de Beauce et Mme Morin, M. Antoine Bernier, Mme Bernier et Mlle Emilienne Bernier.

Au nombre des Montréalais, en outre du sénateur et de Mme Raymond et du sénateur Wilson, citons : M. Arthur Décarry, M. et Mme Ernest Guimont, M. le Docteur C.-O. Guimont.

LES OFFICIERS

C'est le commandant Jock Latta, commodore de la flotte du Canadien Pacifique qui présidera cette année encore aux destinées de l'Empress of Britain. Son assistant est le capitaine A.-R. Meikle, R.N.R., anciennement premier officier du "Duchess of York" qui remplacera W.-G. Buskwood, R.N.R., qui devient commandant de l'équipage de l'"Empress of Britain" en remplacement du capitaine Hall, un des officiers les plus populaires du navire, promu au poste de commandant du navire "Beaverburn". Un autre changement, mais celui-là temporaire seulement, a été apporté dans la liste des officiers du "Britain". Le lieutenant William Philipps, R.N.R., quatrième officier du paquebot, a fait la dernière traversée comme passager de première classe. Le lieutenant Philipps est actuellement en route pour Montréal où il épousera ces jours-ci mademoiselle Jean Handerson, de Wesmount. Le couple retournera en Europe le 19 à bord du "Duchess of Bedford", en route pour Londres. Le lieutenant Philipps reprendra son poste sur le "Britain" dans les derniers jour du mois de mai.

ENTREVUE DU COMMANDANT

Le Commodre Latta que le représentant du "Soleil" a pu voir quelques instants hier soir nous a aimablement racconté dans quelles excellentes conditions s'était effectuée la première traversée du "Britain". En suivant la route du Cape Race pour pénétrer dans le golfe St-Laurent, l'Empress a pu traverser la zone des brouillards au large de Terre-Neuve, sans subir grand retard. Il y a seulement qu'aux abords de North Sydney que la vitesse du navire dût être diminuée par suite de la mauvaise visibilité. Le commodore Latta nous dit aussi quelques mots au sujet de la croisière que fit l'Empress l'hiver dernier. Près de quatre cents passagers, soit le nombre fixé par la compagnie ont fait pratiquement le tour du monde sur le magnifique navire. L'itinéraire, a pu être suivi tel qu'il avait été fixé et le vaisseau fit toutes les escales qui avaient été indiquées.

DEPART DE L'EMPRESS

Le "Britain" demeurera quatre jours amarré à son quai de l'Anse au Foulon, et vendredi après-midi, il reprendra de nouveau la route fluviale, cette fois en descendant, pour retourner à Cherbourg et à Southampton, son port d'attache. Les officiers de la compagnie prévoient une longue et importante liste de passagers pour ce prochain voyage. Nous aurons l'occasion d'en reparler d'ici-là.

Funérailles de M. Louis Beaumont à St-Gérard

(De notre correspondant à Loretteville)

En l'église de St-Gérard, comté de Québec, avaient lieu le 12 avril, les funérailles imposantes de sieur Louis Beaumont, décédé le 10 avril, à l'âge de 77 ans et 2 mois. Un gand nombre de parents et d'amis ont rendu un dernier hommage au défunt, qui était avantageusement connu. Il laisse une épouse, née Emma Bédard, et neuf enfants, dont cinq garçons et quatre filles ; MM. Louis, France, Léon et Eizéar, de St-Gérard ; Joseph, de Donnacona ; mesdames Z. Boivin, (née Marie-Louise), Désiré Beaumant, maire, (née Amanda), Pierre Daigle, (née Marie-Anna), Uldéric Hébert, née (Léa), tous de St-Gérard. Il laisse aussi deux frères, MM. François et Jean Beaumont, de Ste-Catherine, une soeur, madame Evangéliste Daigle, et un grand nombre de petits enfants.

A la famille en deuil, "Le Soleil" offre ses sympathies.

St-Fidèle

CONFIRMATION

La confirmation aura lieu, jeudi, à 7 heures 30 dans la soirée.

COMMUNION SOLENNELLE

La communion solennelle aura lieu jeudi: la rénovation des promesses du baptême, dans l'après-midi du même jour.

ST-FIDELE

C'est dimanche prochain que la solennité de St-Fidèle sera célébrée dans notre paroisse.

HEURE SAINTE

L'heure sainte des jeunes hommes et jeunes gens a été prêchée par M. l'abbé Cyrille Gagnon, directeur du Grand Séminaire.

CONFERENCE

La conférence des cheminots catholiques a été faite, dimanche dernier par M. l'avocat Marquis. Belle conférence sur un sujet d'actualité: le communisme.

PERCEPTIONS

Les dames de la Ste-Famille et les demoiselles Enfants de Marie pourront payer leur contribution tous les lundi et mardi soirs du mois de mai, à la sacristie du sous-sol.

BELLE RECEPTION

Dimanche prochain, il y aura une réception des Dames de la Ste-Famille, à l'église, à 2 heures 30 de l'après-midi.

NOTRE COUVENT

La construction de notre couvent marche rapidement ;on y est à compléter le toit.

EUCHRE

Mercredi après-midi, beau euchre à la salle paroissiale, au profit des oeuvres de la paroisse, sous la direction de Madame Nadeau. Prix d'admission: .25c.

St-Romuald

Heureuse innovation

Durant le mois de mai, les demoiselles membres de la chorale des Enfants de Marie donneront un programme de chant, à la messe de huit heures, chaque dimanche. C'est une heureuse innovation et les fidèles ne manquent pas de l'apprécier grandement.

Fête de St Joseph

La solennité de la fête de saint Joseph a été célébrée dimanche dernier. Les chanteurs de St-Gabriel ont donné à cette occasion un magnifique programme. Le sermon fut donné des M. l'abbé P.-E. Pelchat, vicaire.

Décès

Nous avons regretté d'apprendre le décès de feu M. Aimé Vallières, de cette paroisse, décédé à l'hôpital Laval, la semaine dernière, après une longue maladie. Le défunt était âgé de vingt-sept ans et quelques mois seulement. Les funérailles et l'inhumation ont eu lieu à Ste-Foy. Nous présentons aux membres de la famille, l'expression de nos sincères sympathies.

Graines de semence

Le Gouvernement, par le ministère de l'agriculture a décidé d'offrir aux chômeurs, des graines de semence gratuitement cette année afin de leur venir en aide, les encourager à la culture et leur faciliter la préparation de leurs provisions d'hiver. Il y a quelques conditions nous dit-on pour bénéficier de cet avantage. Il faut que les personnes soient sans ouvrage et ensuite que le lot à ensemencer représente une superficie de soixante pieds par soixante. Il y a eu une réunion hier à la salle du pavillon de l'Exposition, alors que M. J.-Edouard Brisebois, l'agronome du comté a donné les explications nécessaires. Au moins une centaine de personnes se sont rendues à l'invitation.

Les jardins

Nous ne saurions trop encourager nos gens à cultiver leur propre jardin. La plupart des résidents, pour ne pas dire la presque totalité ont l'avantage de posséder des terrains suffisants, alors pourquoi ne pas en profiter. Il n'est pas nécessaire que le jardin soit très grand. Quelques carrés vous assureront des primeurs à bien bon marché. Ceux qui disposent d'espaces plus vastes peuvent faire la chose sur une plus grande échelle et se préparer de belles provisions pour l'hiver prochain. C'est une grosse économie. En plus du côté pratique, il y a aussi le côté agréable. Pour les gens de bureau ou de vie sédentaire ce leur sera un exercice favorable, qui ne leur fera que du bien. Cela vaut la peine de s'en occuper.

La famille de M. Eugène Leclerc en deuil

Dimanche le 7 mai décédait à la Maison-Mère des Soeurs de la Congrégation de Notre-Dame, à Montréal, Marguerite Leclerc, en religion Soeur Marie-Eugènie du Sauveur, à l'âge de 28 ans et 4 mois, après 2 ans et 9 mois de vie religieuse, dont 9 mois de profession.

Elle laisse dans le deuil son père et sa mère, M. et Mme Eugène Leclerc, de Trois-Pistoles, 5 frères. Frère Yves, O. M C., Marc, agronome, St-Romuald, Gérard, de Montréal, Léopold et Antoine, de Trois-Pistoles; 4 soeurs: Mme René Rioux, (Marie-Blanche), de St-Eloi, Mme Ph. Boulé (Lucie) de Trois-Pistoles, Rosanne et Catherine.

Les funérailles auront lieu à Maisonneuve, mardi à 7 h. 30 (heure solaire).

Au Séminaire

M. Henri Lacasse, de Woonsocket (R. I.) a été élu président de la Fanfare du Séminaire de Québec aux élections qui ont eu lieu avant-hier.

Les autres dignitaires sont : M. Normand Dionne, de Fall - River (Mass.) vice-président ; M. Rolland Plamondon, de St-Raymond (Portneuf), secrétaire.

St-Sauveur

RECITATION D'OFFICES

Ce soir, à 7 heures 30, les membres de la Congrégation des hommes iront réciter l'office des morts chez leur confrère M. Charles Lirette, No. 76 Boulevard Langelier, et les tertiaires réciteront les prières d'usage immédiatement après. Les congréganistes et les membres du Tiers-Ordre sont aussi priés d'assister à ses funérailles qui auront lieu demain, à 9 heures, à Jacques-Cartier.

LE PELERINAGE DES JEUNES GENS

Le pèlerinage annuel des jeunes gens de St-Sauveur, au sanctuaire de Notre-Dame des Victoires à la Basse-Ville, a eu lieu dimanche dernier. Le rassemblement des pèlerins se fit à la chapelle Notre-Dame de Lourdes et la procession se mit en marche vers 8 heures 30, la fanfare Lambillotte en tête et accompagné de la Garde des Chasseurs de Salaberry. A l'arrivée des pèlerins, le Rév. Père Vanier, directeur de la congrégation des jeunes gens, célébra la messe et fit le sermon. Il y eut aussi communion générale et bénédiction du St-Sacrement.

ASSEMBLEE DU TIERS-ORDRE

Ls tertiaires de St-Sauveur ont eu une belle réunion dimanche après-midi, à la chapelle Notre-Dame de Lourdes, présidée par le Rév. Père Pelletier, directeur des deux fraternités, qui fit un sermon et présida à la profession d'un grand nombre de nouveaux tertiaires. Le chant fut exécuté par le Choeur St-Louis.

A L'EGLISE PAROISSIALE

Grand'messes, demain: 6 heures 15, pour les membres défunts de la famille François Langlois; 7 heures pour Dame Alfred Gosselin; 7 heures 45, pour Dame Eugène Godbout.

Radio-conférence

Ce soir, à 7 heures 30, nouveau programme de la Société St-Jean-Baptiste : —

1.—Hymne national "O Canada".

2.—Présentation du conférencier par le secrétaire-général, M. Wheeler Dupont, avocat.

3.—Le conférencier, l'honorable juge Charles-Edouard Dorion, de la Cour d'Appel.

4.—Chants par Mlle Muriel Hall ; accompagnatrice, Mlle Marguerite Magnan.

5.—Hymne national, "O Canada".

Une ordination

Son E. Mgr Guillaume Forgues, archevêque d'Ottawa, a ordonné, le 1er mai dernier, le R. P. Gérard - Marie Paré, et huit autres lévites dominicains, au milieu d'une foule de parents et d'amis.

Aux premiers rangs de la foule avaient pris place, le père et la mère du Père Paré, M. et Madame Joseph Paré, de Montmagny, et de nombreux autres parents. Le Père Paré a célébré sa première messe le 2 mai assisté de son frère, M. l'abbé Marius Paré, du collège de Ste-Anne de la Pocatière.

Les autres dominicains ordonnés prêtres en même temps que le Père Paré sont: les RR. PP. Ethier, Laporte, Doyon, Robert, Brunet, Deslauriers, Gagnon et Hamel.

Bel hommage

M. Joseph Rancourt, de Château-Richer, père de M. l'abbé Jules Rancourt, a célébré dimanche le 68ème anniversaire de son entrée dans la chorale de la paroisse. M. Rancourt est actuellement âgé de 83 ans et ses coparoissiens n'ont pas voulu laisser passer inaperçue une date aussi mémorable.

Une messe solennelle fut célébrée à dix heures et la chorale Désy dont M. l'abbé Jules Rancourt est le directeur, fit les frais du chant. A l'issue de l'office on se rendit à la résidence de M. Rancourt et une adresse lui fut lue par M. Philippe Gravel. Un cadeau fut aussi présenté au jubilaire. Dans l'après-midi il y eut concert par la chorale Désy.

IMPOSANTES OBSEQUES DE M. JOS. COTE

(Suite de la 3e page)

L.-P. Turgeon, W. O'Dowd, Josaphat Robitaille, Cyrille Robitaille.

Parmi les membres du conseil Laval des Chevaliers de Colomb, on remarquait : Les Chevaliers de Colomb du Conseil Laval : M. J.-P. Robert, grand chevalier, M. Eugène Lemieux, député grand chevalier, M. Jos. Samson, M. P. P., MM. J.-B. Carbonneau, gouverneur de la Prison de Québec, J.-B.-L. Morin, directeur des Postes, Adrien Falardeau, C. R., Greffier des Appels, le Dr Langlois, le Dr E. Blouin, W. Bhérer, avocat, J.-E. Grégoire, avocat, A. Benoit, N. P., J.-A. Gauvin, N. P., Eugène Furois, J.-E. Lavergne, Jos. Savard, J.-L. Roberge, Louis Lanouette, W.-W. Harwood, J.-P. Laffort, A.-A. Almeras, A.-A. Marois, Ignace Bilodeau, Georges VanFelson, H.-J. Bédard, O. Proulx, E. Plamondon, W.-R. Joncas, Félix Maranda, J.-A. Drolet, O. Fournier, Aimé Déry, Ludger Cantin, Eudore et Maurice Côté, Eudore Vézina, H. Létourneau, Nap. Falardeau.

Les officiers et tous les employés de la maison Jos. Coté Limitée avaient pris place dans le cortège. Ce sont : M. J.-Alexandre Martel, vice-président et gérant-général, M. Robert Wagner, secrétaire-trésorier, M. Alfred Hamel, directeur ; les gérants de succursales : MM. J.-B. Ouellet, Simon Gingras, Ernest Desrochers, Paul Boulet, Eugène Lamontagne, Jos. Côté, J.-L. Harpe, Fleurant Dauphin, Léo Piuze, Louis Petelle, Roland Lainé, Norbert Renaud ; puis les employés : MM. Degrasse, Lionel Langlois, Georges Gamache, Léo Carpentier, Armand Lamontagne, Ubald Bilodeau, Martin Arsenault, Armand Pageau, Edgar Noel, J.-M. Laroche, P.-E. Lainé, Donat Roger, J.-P. Rhéaume, Arthur Roy, Gérard Gosselin, Adrien Dussault, Achille Lamontagne, P.-E. Couture, Fernand Bédard, Paul Boulanger, Alex. Bourret, Robert Savard, Victor Petitclerc.

On remarquait ensuite, dans l'imposant cortège, les RR. Frères Marc et Clément, de l'Académie Commercial, avec les confrères de classe de M. Armand Côté. MM. J.-A. Desbiens, F Lévesque, Georges Tessier, Raoul Plamondon, J.-R. Clavette, Jules Bourbeau, Jules Gauvreau, Chs. Bédard, J.-A. Vézina, O. Légaré, A. Foster, Jos. Samson, O.-W. Bédard, Jos. Tardif, Léon Godbout, Edmond Déry, Gaudiose Lacroix, C.-E Boivin, J.-S. Boivin, Albert Robitaille, J.-A. Benoit, Edgar Langlois, J.-T. Bisson, Elzéar Lépinay, Louis Fortin, Lauréat Zicat, Alfred Belley, Victor Côté, J.-C. Bourret, Delphis Fontaine, Jos. Caron, C.-F. Godin, Marc Turgeon, de L'Evénement, Maurice Turgeon, Bruno Lafleur, de L'Evénement,

Les RHUMES du PRINTEMPS

tiennent ferme---Voici le remède pour vous!

Un rhume contracté en ce moment peut vous rester tout l'été ! Ne vous exposez pas à ce qu'il devienne "chronique". Prenez le remède qui casse TOUS les rhumes — ceux du printemps comme les autres — la Bromo Quinine Laxative de Grove ! Elle tue un rhume en le disant, parce qu'elle donne les quatre effets indispensables — elle dégage les intestins, tue les germes du rhume et la fièvre dans l'organisme — soulage le mal de tête — tonifie l'organisme tout entier et le fortifie contre toute attaque ultérieure. Procurez-vous-en une boite dès aujourd'hui : n'acceptez rien à sa place.

BROMO QUININE LAXATIVE *de Grove*

MM Paul Lavigueur, Maurice Lavigueur, Marcel et Gustave Lavigueur, MM. Jean-Paul Saucier, P.-E. Boulanger, Jules Fortier, Wenceslas Fortier, Lucien Guilmette, Théo Béland, Jules Garneau, Nap. Kirouac, J.-A. Chiquette, Georges Michaud, J.-A. Petit, Ls. Morissette, François Morissette, J.-P. Pouliot, L.-N Gauvin, E.-E. Morisette, J. Dohan, Antoine Turgeon, du "Soleil", René Brulotte, F.-X. Dussault, P.-E. Côté, M. G. Almeras, J.-B Morissette, Alex Turcotte, H.-C. Fortier, de Montréal, Albert Paquet, T. Ross, C. Jobin, J.-A Demers, Harold Bastien, M. Richard, A. Dussault, Paul Boulet, MM. Georges Vachon, Georges Michaud, E.-L. Gosselin, Adjutor Turcotte, J -A. Plamondon, L.-N. Gauvin, N. Matte, A. Chassé, J.-L. Clavet, J.-A. Dussault, Ernest Kirouac, J.-A. Mercier, J.-N. Bolduc, O Beauchamp, J.-A. Magnan, F. Faber, J.-A. Lamontagne, J.-B. Ouellet, C.-A. Drouin, I Chavanel, Armand Lamontagne, Ivan Langlois, Rolland Lainé, Arthur Roy, J.-L. Harpe, J.-E. Desroches, Eugène Lamontagne, J -M. Laroche, W. Lévesque, Jos.M. Thibodeau, Paul Couture, Norbert Renaud, Alexandre Bourrt Gérard Gosselin, Victor Petitclerc, D.-G. Vézina, T.-A. Bertrand, L.-C. Teeau, Emile Mercier, J.-A. Vallerand, A. Crépin, Joseph Brousseau, représentant de Landry & Cie, de Montréal, Victor Fortier, Fernand Labrie, Edouard Bégin, de Lévis, Ls. Morisset, R Deslauriers, A.-F. Green, L.-E. Martel, Michel Dussault, Arthur Renaud, Arthur Hamel, L.-G.-O. Gosselin, François Morissette, L. Roberge, Nap. Bédard, Adjutor Pouliot, Emile Drolet, Art. Côté, J.-P. Lévesque, Gaston Côté, Ulric Tessier, M.-A. Plamondon, A. Chassé, Nap. Thibault, Paul Grenier, L. Pouliot, Elz. Létourneau, J.-Emile Garneau, J. Lachance, L.-T. Drolet, A -E. Staton, C. Seney, Roland Talbot, J.-R. Riverin, J. Lachance, E. Boivin, C.-A. Boivin, G.-A. Gauvin, F. Gauvin, H. Thibault, J.-A. Desrochss, Alphonse Côté, Thomas Belley, J.-A. Pelletier, J. Beaudry, C. Giguère, C.-F. Painchaud, Henri Gagnon, Gérard Côté, E. Marchand, Maurice Boulanger, J -P. Pouliot, J.-L. Dussault, Ovide Drolet, J.-B. Beaubien, H. Petitclerc, Henri Gagnon, représentant de H.-C. Fortier, J.-A. Michaud, Albert Paquet, Léon Miller, Jean-Paul Miller, René Talbot, W.-O. Hallassey, Arthur Frenette, Jos. Martel, Lorenzo Déry, P. Lany ,Jos.E. Bergeron, Henri Bazin, F.-X. Forgues, Arthur Gagnon, G.-H. Dagneau, J.-P. Saucier, Hector Amyot, Wilfrid Larose, jr, A.-N. Drolet, A. Rinfret, Jos. Plourde, J.-H. Pettigrew, Georges Reinhardt, Maurice Arteau, Roland Leclerc, R. Valin, G. Déry, Jean-Paul Varin, Y. Têtu, R. Létourneau, Marcel Cliche, J.-A. Gagnon, L. Pelletier, J. Bernard, M. Tremblay, A. Gingras, J.-W. Deschambault, A. Lanouette, Irénée Rochette, Wilfrid Larose, Omer Nolin, J.-A. Ferland, A. McDonough, Jos. Dussault, Louis Fortier, J.-E. Trottier, Emile Frenette, C.-H. Talbot, G. Robitaille, Pierre Noel, Marcel Lajeunesse, Georges Belleau, Henri Beetsz, J.-O. Bourrt, J.-Adélard Grenier, J.-J. Sunderland, T. Lévesque, F. Turgeon, Maurice Dussault, Michel Parrot, Jos. Lacroix, A. Crépin, J.-W. Bouchard, H.C.S., Raymond Baril, Jules Drapeau, J.-A. Ferland, R. Myrand, P.-E. Potvin, J. Noel, P.-H. Darveau, Jules Rousseau, H.-V. Roy, J.-H. Prévost, Réné Lefaivre, Ed. Lefaivre, E. Bélanger, A. Nolin, W. Delisle, L. Déry, H.-D. Barry, Raoul Plamondon, L.-N. Bergeron, W. Williams, St-Georges Morency, Alfred Glackmyer, E. Gauthier, Adélard Crépault, représentant de "La Patrie" ; S. Martel, Nazaire Fortier, Jos. Myrand, E. Racine, J.-E. Moore, M. Charland, Ulric Vachon, de Montmorency, J.-A. Talbot, J.-A. Giroux, Albert Robitaille, J.-O.-D. Hamel et une foule d'autres.

A l'arrivée du cortège à l'église, c'est Mgr Eug.-C. Laflamme, P. A., curé de la Basilique, qui a fait la levée du corps. Le service funèbre a été chanté par M. l'abbé Horace Gagnon, curé de Notre-Dame du Chemin, assisté de M. l'abbé Levesque, comme diacre et de M. l'abbé Dion, comme sous-diacre.

Aux autels latéraux, des messes basses ont été célébrées durant le service, par le R. P. Arsène Roy, S. J., MM. les abbés Fernand Devarennes, J.-E. Lachance, Aurèle Fortier.

Dans les stalles du sanctuaire, avaient pris place Monseigneur Elias Roy, P. D., Monseigneur Z. Marois, P. D., curé de Ste-Foy, M. l'abbé A. Picher, le R. P. Nadon, de la Société des Pères Blancs, etc.

Au choeur de l'orgue, la chorale de la paroisse, dirigée par M. l'abbé Jules Rancourt, a exécuté un magnfique programme de chant. M. Henri Vallières accompagnait à l'orgue.

L'inhumation eut lieu dans le cimetière St-Charles.

Les funérailles étaient sous la direction de la maison Germain Lépine.

A la famille en deuil, "Le Soleil" réitère ses sincères sympathies.

Les électriciens

Ce soir, à 8 heures, à la Bourse du Travail, sera tenue l'assemblée de la Fraternité des plombiers électriciens. On y examinera la question de l'échelle des salaires. Tous les membres sont priés d'en prendre note.

Feu H. Lapalice

Montréal, 9.— (P. C.)— M. Hengard Lapalice, que ses travaux historiques ont fait connaitre dans toute la province, est décédé à Montréal à l'âge de 68 ans, d'une angine.

M. Lapalice faisait partie du comité de révision du dictionnaire généalogique Tanguay. Il menait de front avec ses collègues d'ardus travaux quand la maladie l'a terrassé.

Lui survivent, sa femme, deux fils et une belle-fille.

Chez les Ouvriers

Bourse du Travail

CE SOIR : Fraternité Nationale des employés de tramways de Québec, Inc. Union Nationale Catholique des charpentiers menuisiers de Québec, Inc. Union Nationale des charroyeurs de charbon. Union des employés de garages municipaux.

DEMAIN : Fraternité des tailleurs de cuir de Québec, Inc. Le Syndicat National des manoeuvres de Québec, Inc.

Au Secrétariat

CE SOIR : Le Syndicat National des plâtriers de Québec, Inc.

Salle Club des Marchands

CE SOIR : Le Conseil Fédéré des Métiers et du Travail de Québec et Lévis.

DEMAIN : Fraternité des peintres et tapissiers, local 1037. Fraternité Unie des charpantiers menuisiers d'Amérique, local 730.

Officiers de vitesse

Tous les agents du service de la circulation sur lesgrandes routes sont maintenant à leur poste depuis le commencement du mois de mai.

Ces officiers sont au nombre de 150 Ceux du district de Montréal ont repris leur besogne plus tôt que ceux du district de Québec afin de surveiller les routes pour empêcher la circulation des véhicules lourds qui auraient pu endommager davantage les routes, déjà mises très mal en point par le dégel et les pluies.

La route Québec-Montréal, sera probablement ouverte à la circulation lourde jeudi. Les routes de la région de Québec seront elles aussi mises à la disposition des camionneurs. Quant à la route de la Rivière-du-Loup, elle est fermée encore à toute circulation lourde, excepté dans les cas où il faut absolument transporter du ménage ou des marchandises périssables.

Pas de bière

St-Hyacinthe, 9.— (D. N. C.)— Les citoyens de St-Damase devront renoncer au vin et à la bière. C'est le résultat du référendum tenu à Saint-Damase, municipalité voisine de St-Hyacinthe, sur le règlement No 117, demandant à la commisssion des liqueurs de la province de Québec d'accorder un permis pour la vente des vins et bières dans les limites de la municipalité de la paroissse de Saint-Damase, aussi un permis pour la vente de la bière au verre sans repas. Ce référendum a donné le résultat suivant : 82 votes en faveur du règlement, et 137 contre. 10 bulletins ont été annulés, 229 voteurs se sont rendus au poll.

Hébertville Station

Notes sociales

—M. et Mme Aimé Larouche, de Montréal, sont venus ici par affaires ces jours derniers.

—M. G. Beauchamp est de retour d'un voyage d'affaires à Montréal.

—M. et Mme E. Simard sont allés en promenade à Port-Alfred.

—Mlle Eliane Dallaire est de retour d'une promenade à Chicoutimi.

—M. J. Simard est de retour d'un voyage d'affaires à Québec.

—M. Armand Lemay, est de retour d'un voyage d'affaires à Jonquière.

—Mlle Germaine Lemay est allée en promenade à Arvida.

—M. Adrien Couture est de retour d'un voyage d'affaires à Chicoutimi.

—M. et Mme J. Côté, de St-Jérôme, sont venus en promenade chez M. Ths. Savard.

—Mme J. Gauthier, de Jonquière, est venue en promenade chez M. Alex. Néron.

—M. J.-H. Bois est de retour d'une promenade à Québec chez son frère le Dr E. Bois.

—Mlle Germaine Néron est de retour d'une promenade à St-Joseph d'Alma.

—M. et Mme A. Tremblay, de St-Joseph d'Alma, sont venus en promenade chez des parents.

—M. Jos. Fillion M. P. P., de St-Joseph-d'Alma, était ici par affaires ces jours derniers.

—M. R. Nadeau, de Québec, est venu en promenade chez des amis ces jours derniers.

—M. Gabriel Lefebvre I. C., est de retour d'une promenade à Québec.

—M. Raoul Desbiens est de retour de La Tuque où il a passé une partie de l'hiver.

—Mlle Cécile Tremblay, est allée en promenade à Port-Alfred ces jours derniers.

—M. et Mme E. St-Gelais sont de retour d'une promenade à Jonquière.

—MM. R. Tapin, P. Bergeron, Raoul Simard, de Jonquière, sont venus en promenade ici ces jours derniers.

—Mlle A. Savard, de Grande Baie, est venue en promenade chez M. Raoul Desbiens.

—M N Baillargeon est de retour d'une promenade à Ste-Croix.

—M J Côté est allé à Roberval par affaires ces jours derniers.

Promotion

M. J.-H. Bois, agronome, de cette paroisse a récemment été nommé par le Gouvernement Provincial, inspecteur des agronomes de la région. Nos sincères félicitations.

Honneur au mérite

Mlle Camillia Larouche, institutrice, vient de recevoir par l'entremise de M. l'inspecteur L. Côté, la prime de $20.00 pour succès obtenus dans l'enseignement. Toutes nos félicitations à Mlle Larouche.

La fête de Pâques

De très belles cérémonie se sont déroulées en notre église paroissiale à l'occasion de la grande fête de Pâques. M. l'abbé J.-J. Gagnon, curé de la paroisse, officiait à la messe et M. l'abbé B. Néron, professeur au Séminaire de Chicoutimi, fit le sermon. Le choeur des jeunes filles, sous la direction de Mlle Germaine Néron ont exécuté un magnifique programme musical.

Messe : Regina coeli "Jubila", choeur.

"Gloire à Jésus", soliste Mlle Eugénie Lemay.

Christus vencit, choeur.

A vêpres :

Magnificat, choeur en deux parties.

Regina coeli Merlier, soliste Mlles Marguerite Desgagné et Simonne Rathé.

O. Salutaris, Dierick.

O filii et filiae, solistes M. Pitre Fortin et Mlles Yvette Tremblay et Simonne Rathé.

Parce Domine, Tantum Ergo, Dierick.

Christus Vencit.

Beau succès

Le 17 avril, nous avons eu une grande soirée dramatique et musicale sous le bienveillant patronage de M. l'abbé J.-J. Gagnon curé de cette paroisse, donnée par un groupe d'amateurs auxquels vont toutes nos félicitations pour le beau succès qu'ils ont obtenu, qui est aussi dû au généreux concours d'un groupe de jeunes filles qui se sont occupées de la partie musicale et du chant.

Les recettes de cette soirée étant de $135. ont été remises à M. le curé, pour le profit de notre nouvelle église.

L'on joua la pièce de Joachim, roi des deux Siciles, sa sentence, sa mort par E. Foin.

Aussi l'on joua "Nos sincères sympathies, par J. Désilets.

Il y avait salle comble, et toute l'assistance s'est déclarée satisfaite, car tout en faisant une belle oeuvre elle a passé une des plus agréables soirées.

Beauceville

Divers

—Une escouade assez considérable de cantonniers et de manoeuvres sont sur les routes pour les protéger et les réparer afin de faciliter la circulation. M. Arthur Talbot, notre nouvel ingénieur de district, parcourt actuellement le comté afin de voir à la conduite générale des travaux.

—La récolte du sucre d'érable est pratiquement terminée dans notre district. Elle a été satisfaisante, tant pour la quantité que pour le qualité. Les prix de vente au détail sont également satisfaisants. On ignore encore quel sera le prix de vente en gros, mais on espère que les membres de la Coopérative vont toucher une rénumération raisonnable.

—On nous informe que les membres de l'A. C. J. C. de Beauceville vont organiser une fête des Arbres, pour les premiers jours de mai. Nous serons en mesure de donner de meilleurs renseignements la semaine prochaine.

—Dimanche, au prône, M. le curé Lamontagne a annoncé la nouvaine qui se fait actuellement dans les familles pour obtenir la béatification de la Vénérable Mère Marie de l'Incarnation, fondatrice des Ursulines de Québec. A l'église paroissiale, chaque soir, des prières spéciales sont faites à cette intention.

—MM. Jos. Plante, maire de St-Victor, J.-A. Plante, avocat de St-Joseph, et Philibert Plante, de St-Frédéric, étaient de passage à Beauceville, lundi, en voyage d'affaires.

—Madame Edouard Fortin est revenue d'une promenade à Québec, dimanche, en automobile.

—M. Pierre Quirion, comptable à l'"Eclaireur", est allé à Mégantic, en voyage d'affaire, samedi.

—M. Georges Thibaudeau, marchand, de St-Georges-de-Beauce, était de passage à Beauceville, lundi.

—M. A. Joubert, agronome de Beauce pour la division B, était de passage à Beauceville, lundi, au bureau de M. Edouard Fortin, M. A. L.

LA BOXE FATALE

Nouvelle Orléans, 9. — Jack Holland, qui devint un professionnel du pugilat, après avoir brillé dans le foot-ball à l'Université Tulane, est mort à Charity Hospital aujourd'hui d'une hémorragie cérébrale provoquée par un coup reçu au cours d'un match hier soir. C'est le second accident mortel survenu dans le "ring" depuis quatre mois.

Le Suisse a l'amour timide, bon et candide ; la Suissesse a l'amour doux, vertueux et croyant.

UNE OPERATION

Ottawa, 9. — M. Herridge, ministre du Canada à Washington, qui a subi hier l'opération de l'appendicite, a, rapporte-t-on, passé une bonne nuit. Son état est satisfaisant.

NOUVEAUX COMTES

Ottawa, 9. — On a fait rapport à la commission parlementaire aujourd'hui que les difficultés relatives à la redistribution étaient définitivement surmontées dans le Manitoba et le Nouveau-Brunswick, mais qu'elles subsistaient en Nouvelle-Ecosse, dans le Québec, l'Ontario, la Saskatchewan et la Colombie.

L'AMICALE ST-CHARLES DE LIMOILOU

Hier soir, dans la salle du collège des Frères du Sacré-Coeur, l'Amicale Saint-Charles Inc., a tenu sa réunion annuelle sous la présidence de M. Eug. Tremblay. Les anciens étaient très nombreux et s'étaient empressés de répondre à l'appel que leur avait fait le bureau de direction.

Après la lecture du rapport des opérations de l'année par le secrétaire, lequel fut adopté, on procéda ensuite aux élections des officiers pour l'année 1933-34. En voici le résultat:

Le Président élu: Monsieur J.-Antoine Ouellet; Vice-présidents: MM. Roméo Fortin et Alfred Vézina; Secrétaire - correspondant: M. Léo Simpson; Trésorier: M. Lionel Vézina. Furent aussi élus directeurs: le R. P. Antoine, O.M.C., aumônier, le Rév. Frère Nazaire, directeur de l'Ecole St-Charles des RR. FF. du Sacré-Coeur, Monsieur l'abbé St-Georges Bergeron, du Séminaire de Québec, MM. Eugène Tremblay, Gérard Bornais, Donat Boulanger, Joseph Gravel et Maurice Bernier. Un assistant-trésorier fut choisi dans la personne de M. Alexandre Tremblay tandis qu'on nommait M. Maurice Huot, assistant-secrétaire. Le vérificateur: Monsieur Eugène Huot.

La plus franche gaieté régna du commencement à la fin de cette réunion et grâce à la courtoisie du ministère de l'Agriculture de Québec, trois films sur la Gaspésie furent projetés sur l'écran. Cette courte représentation de vues animées fit le délice des amateurs de pêche. Il y eut aussi, chant, musique, etc., bref, la soirée se termina trop tôt et les anciens se séparèrent en se promettant bien de revenir encore passer une soirée aussi agréable.

Fête religieuse

Une belle manifestation religieuse a terminé au Cap-de-la-Madeleine la neuvaine des chômeurs pour obtenir du travail. Les trois paroisses de la ville participèrent à cette fête religieuse. Les manifestants avaient à leur tête le maire et les échevins, les membres de la commission scolaire, les députés J.-L. Baribeau, M. P. et W.-P. Grant, M. P. P. Une assemblée publique à laquelle prirent la parole le R. P. Chabot, le maire Nadeau et les députés Grant et Baribeau suivit la manifestation religieuse. On y discuta de la situation du Cap - de - la - Madeleine et des moyens d'y remédier.

BATONNIER QU'ON HONORE

Le Barreau des Trois - Rivières a présenté au Château De Blois ses hommages à son nouveau bâtonnier, Mtre Auguste Désilets, C. R., de Grand'Mère; Mtre François Lajoie, C. R., bâtonnier sortant de charge, proposa la santé de Mtre Désilets. Ce dernier y répondit par une spirituelle allocution. De brèves allocutions furent aussi prononcées par le magistrat Marchildon, Mtres Fortunat Lord, C. R., Léon Marcotte, président du Jeune Barreau, le magistrat Lacoursière, le notaire G.-E. Ladouceur, de Shawinigan, Mtre J.-A. Cambray, G.-H. Robichon. Etaient présents à cette fête outre ceux déjà mentionnés: Mtres Léon Lajoie, C. R., François Désilets, C. R., Léon Méthot, C. R., Edouard Langlois, C. R., Wilfrid Gariépy, C. R., Maurice Fortier, C. R., Georges Gouin, C. R., Edouard Asselin et R. Désilets, de Grand'Mère; Albert Paquin, Robert Trudel, Jos. Machildon, J.-M. Bureau, L. Pinsonneault, L. Comeau, R. Bisson, J. Lafond, E. Laforest, Shawinigan, L.-A. Talbot et E. Fleury, de Shawinigan, E. Ferron, Louiseville; H. Brunelle, Grand'Mère; M.

La Vie Sociale

Sir Harold Moore, de Londres, était au nombre des passagers de l'"Empress of Britain" arrivé à Québec, hier soir.

— o —

L'honorable juge Paul Saint-Germain, de Montréal, passe la semaine à Québec.

— o —

MM. W.-J. Clarke, J.-A. Gauvin et J. Stewart Warrington sont de passage à Montréal à l'hôtel Mont-Royal

— o —

Madame Jules Tessier est actuellement à Montréal après avoir passé la dernière semaine à Ottawa.

— o —

Mlle May Pelletier est de retour de la métropole où elle a passé quelque temps chez sa soeur, Madame Lewis Rohr.

— o —

Madame Paul Taschereau a passé la fin de semaine dans la métropole.

— o —

M. et Mme L.-M. Schram sont actuellement à Montréal enrégistrés à l'hôtel Windsor.

— o —

Madame V. Boswell et Mademoiselle Marguerite Boswell passent la semaine à New-York.

— o —

Mademoiselle Marielle Brodeur a reçu intimement ces jours derniers en l'honneur de Mademoiselle Georette Molleur de passage à Montréal.

— o —

M. Michel Dussault est actuellement à Ottawa en voyage d'affaires professionnelles.

— o —

Ce matin, à huit heures et demie, en l'église de Notre-Dame de Charny, a été béni le mariage de Mademoiselle Jeannette Pilon, fille de M. J.-W. Pilon, juge de paix de Charny, avec M. Robert Drolet, employé civil, fils de M. et Madame Pierre Drolet, de La Tuque. M. l'abbé Jean-Paul Graval, professeur au Séminaire de Québec présidait la cérémonie.

— o —

Mademoiselle Alice Montminy est de passage à Québec.

— o —

M. et Madame Jacques Latour, de Montréal, ont fait un court séjour en ville.

— o —

M. et Madame Jean-Baptiste Leroux, de Montréal, étaient à Québec en fin de semaine chez leur cousin, M. Lucien Dubois.

— o —

Mlle Gabrielle Maranda recevait à un bridge intime samedi soir à la résidence de ses parents, rue Saint-Joseph.

— o —

M. et Madame François Marquis sont partis pour Montréal où ils passeront la semaine.

— o —

M. Alphonse Durand était de passage à Québec en voyage d'affaires.

— o —

Mlle Gertrude Lamonde est partie pour Sherbrooke où elle fera un séjour de quelque temps.

— o —

M. et Madame Marcel Marceau sont retournés dans la métropole, après avoir passé la fin de semaine à Québec.

— o —

M. John Bassett a fait un bref séjour en ville.

— o —

M. et Mme Edmond Chamberland, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 5 courant à l'hôpital St-Sacrement et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Achille-Réal. Parrain et marraine, M. et Mme Achille Guay, de Charny, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, garde Germain Lemieux.

— o —

M. Georges Gagnon, de Montréal, représentant de la maison Golf Clark, Stone, est de passage à Québec.

— o —

On annonce pour le 24 mai courant, le mariage de mademoiselle Ernestine Dufour, modiste de la Malbaie, à M. E.-Raoul-Savard, mécanicien de la Quebec Motor Sales, de Québec. Pas de faire-part.

— o —

Monsieur François Jobin, échevin, et madame Jobin font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 mai et baptisé le 7, sous les prénoms de Joseph-Georges-Paul. Parrain et marraine, M. et madame Geo.-I. Lachance. Madame O. Pageau portait son petit-fils sur les fonts baptismaux.

— o —

Le mariage de mademoiselle Reina LaBrie, 56 Avenue Brown, fille de M. et Mme J.-D. LaBrie, de Rimouski, avec M. Louis-Philippe Roy, de Québec, aura lieu privément samedi le 13 mai en l'église des SS. Martyrs Canadiens de Belvedère.

RECENT MARIAGE

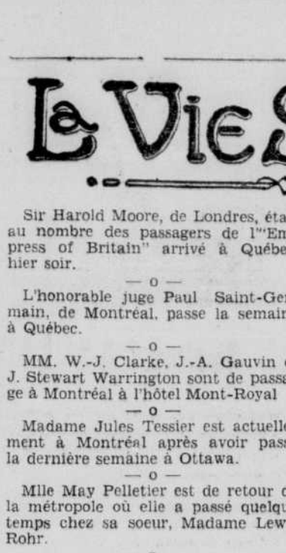

M. et Mme ACHILLAS MARTINEAU, née Laurette Bolduc, mariés récemment à St-Nicolas.

"Les jeunes gens n'ont pas le monopole des dents saines"

disent nombre de personnes qui commencèrent à prendre soin de leurs dents il y a bien des années

Les hommes et les femmes qui sont les heureux possesseurs de dents saines et blanches vous diront généralement qu'ils commencèrent à soigner leurs dents il y a bien des années.

C'est un fait reconnu que la moitié des dents adultes extraites sont perdues à cause de la pyorrhée. On sait aussi que quatre personnes sur cinq, passé l'âge de 40 ans, souffrent de cette maladie des gencives. Et ce qui est terrible, c'est que la pyorrhée peut exercer son oeuvre néfaste durant cinq ou même dix ans et plus sans s'en rende compte. N'attendez donc pas que les symptômes se manifestent.

Rappelez-vous que la pyorrhée est un mal qu'il ne faut pas traiter à la légère. Consultez votre dentiste **deux fois** par année et, à la maison, employez la pâte dentifrice inventée par le Dr. R.-J. Forhan, qui s'est spécialisé dans le traitement de la pyorrhée. Sa méthode professionnelle est employée par des milliers de dentistes, tandis qu'à la maison, vous trouvez sa formule dans la **Pâte Dentifrice Forhan**, la meilleure que vous puissiez vous procurer, vous offrant le maximum de protection. Servez-vous de la **Forhan** deux fois par jour — jeunes et vieux. Il n'est jamais trop tôt pour faire commencer les enfants à se brosser les dents avec la Forhan. Dans les pharmacies.

St-Aubert

Naissances

— Le 30 mars, a été baptisée Marie-Anna-Laurencia, enfant de M. et Mme Eugène Fournier. Parrain et marraine, . et Mme Camille Bélanger, oncle et tante de l'enfant.

— Le 10 avril, Joseph-Hervé-Léonce, enfant de M. et Mme Pierre Caron. Parrain M. Robert Caron. Marraine, Mlle Antoinette Caron, de St-Jean-Port-Joli, cousin et cousine de l'enfant.

— Le 11 avril: Joseph-Armand-Lucien, enfant de M. et Mme Alex. Desrosiers. Parrain et marraine, M. et Mme Armand Michaud, de Ste-Louise, oncle et tante de l'enfant.

— Le 14 avril: Marie-Héléna, enfant de M. et Mme Honoré Bernier. Parrain et marraine, M. Auguste Bernier et Mlle Madeleine Bernier, frère et sœur de l'enfant.

— Le 19 avril: Joseph-Louis-Alfred-Rodrigue, enfant de M. et Mme Napéléon Bélanger. Parrain et marraine, M. et Mme Alfred Jean, oncle et tante de l'enfant.

De passage

—M. Xavier Desjardins, de St-Pacôme, étaient chez des parents, dernièrement.

—M. Joseph Dubé, de St-Roch, chez sa fille Mme Josaphat Pelletier.

NOS BELLES FAMILLES CANADIENNES

M. et Madame Arthur Roy, 188, 2ième Avenue, paroisse du St-Esprit, photographiés avec leurs treize enfants

Baie St-Paul

Vie Sociale

M. et Mme Emile Allard, M. et Mme Pierre Otis, M. et Mme Eloi Perron, Mme Georges Berberi, Mme Jos. Côté, M. et Mme Léon-Joseph Simard, de Québec, étaient ici chez leurs parents pour la vacance de Pâques.

—Mlle Lauretta Savard, de St-Grégoire, était de passage à Baie-St-Paul, dimanche dernier pour visiter sa sœur (Sœur Marie-Rose de Jésus de l'hospice Ste-Anne).

—M. Georges Laroche (agronome) était ici chez son père dimanche dernier.

—Mlle Cécile Boivin, était chez son père M. et Mme Emile Boivin, pour la vacance de Pâques.

—MM. Léon Ménard, Gérard Simard, Gérard Tremblay, de l'école Technique de Québec, étaient dans leurs familles pour Pâques.

—M. et Mme J.-Paul Lavoie, de Québec, étaient ici ces jours derniers, chez leur père M. et Mme J.-D. Lavoie.

—M. Edouard Pagé, ingénieur, est actuellement dans sa famille pour une huitaine.

—M. Arthur Simard, de retour d'un voyage à Québec.

—Mme F.-C. Gariépy, de retour d'une huitaine à Québec.

J.-Ed. Mignault, O. O. D.

Docteur en Otique
Expert Optométriste-Opticien

Examen de la vue, Verres, Lunettes, Montures de choix, etc. Gradué de Détroit, Michigan, Philadelphie, Toronto, Ont. Montréal Can.

Expert pour Canadien National, Eastern Lines Lted, l'Hôtel-Dieu, I., les RR. SS. Ursulines, Oblates, Ste-Chrétienne, etc., etc.

Bureau: 9.30 à 5 p.m. et de 7 à 8 p.m. 52, St-Jean, Québec. Tél.: 2-1803

Les Ecureuils

Semaine Sainte

Les pieux exercices de la grande semaine et du jour de Pâques furent religieusement suivis par tous les paroissiens.

Le Jeudi Saint au soir, il y eut heure d'adoration prêchée par M. le curé A. Vincent et le chant par la chorale des jeunes filles. Le Vendredi Saint chemin de la Croix et le soir autre cérémonie suivie de la bénédiction du bois de la vraie Croix

Le dimanche de Pâques nous avions l'honneur d'avoir au milieu de nous Son Excellence Mgr Charlesbois, évêque missionnaire qui donna le sermon à la grand'messe.

L'église, pour célébrer dignement le triomphe de cette belle fête de l'année avait revêtu ses plus riches parures.

Va-et-vient

Mlles Gabrielle Vincent et Nézédia Bédard, de Québec, étaient de passage au presbytère dernièrement.

—Mlle Célestine Dumas, est de retour d'une promenade à Québec, ainsi que Mlle Antonine Doré.

—MM. Delphis Delisle, et son fils de Québec, étaient ici récemment.

—M. et Mme Léon Dussault et leurs jeunes filles Françoise et Marie-Paule, de Québec, sont venus passer le dimanche.

Catéchisme

Le catéchisme préparatoire à la communion solennelle est commencé depuis lundi dernier.

St-Ulric de Riv. Blanche

Décès

Nous avons le regret d'annoncer le décès de Mme Vve Alfred Ouellet (née Célina Ouellet), survenu à Matane, le 9 mard à la demeure de sa fille Mme Edmond Dubé. Elle était âgée de 75 ans. Ses funérailles eurent lieu ici à St-Ulric, le 13 au milieu d'une assistance nombreuse de parents et d'amis.

Elle laisse dans le deuil ses filles : Mmes Vve Frs Levasseur, Laurenzo Rioux de St-Ulric; Mme Edmond Dubé, de Matane; ses fils: MM. Joseph, Philippe, Octave et Stanislas Ouellet de St-Ulric.

A la famille en deuil, nous offrons nos sincères condoléances.

Triduum

Du 26 au 30 mars dernier un triduum fut prêché ici par les RR. PP. Placide et Dominique, Capucins.

De retour

Tous les bûcherons employés de M. Octave Michaud, ainsi que ceux de M. Pierre Ouellet et de M. Napoléon St-Laurent sont revenus de la Côte Nord. Ce sont autant de chômeurs qui viennent s'ajouter à beaucoup d'autres qui sont sans perspective d'emploi pour la prochaine saison. Soyons optimistes quand même, avec l'espoir que les prières, de l'année sainte apporteront un peu de prospérité dans notre localité.

La navigation

Quelques-uns de nos hommes nous ont quittés ces jours derniers pour aller occuper des emplois sur des bateaux. Ce sont MM. J.-Bte Roy, Jos. Ouellet, Edmond Dion, sur le "Jalobert" à Pointe-au-Père. M. Roméo Roy sur l'"Abraham Martin" à la Pointe-au-Père. M. Raoul Lepage sur un bateau du gouvernement, à Halifax et M. Rosario St-Pierre, sur le bateau du capitaine Castonguay.

—M. David Ouellet nous a aussi quittés pour aller travailler à Montréal.

Une prime

Nos félicitations à Mlle Malvina Dion pour la gratification de $20.00 qu'elle vient de recevoir du département de l'Instruction Publique pour ses succès remportés dans l'enseignement durant la dernière année scolaire.

Conférence

Le 4 courant, M. J.-Bte Millette, agronome du comté, a réuni à la salle paroissiale, les cultivateurs de la paroisse et le 6, M. A.-F. Bardou, de Lévis a donné une intéressante conférence, concernant le jardin potager.

"Les plus beaux tapis de catalogne que j'aie jamais vus"

"Une dame riche de la ville de Québec, en visite chez nous, aperçoit par hasard les tapis de catalogne que je viens justement de terminer", écrit une Trifluvienne. "Elle me dit qu'elle n'a jamais rien vu d'aussi artistique et me demande si j'ai acheté du matériel neuf pour avoir de si beaux effets de couleurs. Quand je lui dis que j'ai teint mes vieilles retailles avec les Teintures Diamant, elle n'en peut croire ses yeux ni ses oreilles. Sans compter que les couleurs sont indélébiles et lavables." Dans le nouvel art populaire de la confection des tapis, les femmes constantent encore une fois la valeur réelle de Teintures Diamant pour obtenir, *par ébullition*, des couleurs foncées inaltérables. Pas une autre teinture ne fait paraitre les vieux tissus aussi neufs et aussi riches en couleurs. Pour faire prendre à la lingerie, aux blouses et robes d'été ces jolies nuances tendres, et cela *sans ébullition*, servez-vous des merveilleuses nouvelles Teintes Diamant. Les Teintures Diamant et les Teintes Diamant sont en vente dans toutes les pharmacies.

AUTOMOBILISTES !

AYEZ DU RADIO EN VOYAGEANT

Aucune batterie à acheter

RADIO VICTOR POUR AUTO

SEULEMENT $59. COMPLET

Vous attendiez un radio d'automobile capable de vous donner tout l'agrément — toute la performance — d'un appareil C. A. Eh bien, le voici . . . le nouveau Radio Victor pour auto, tout dans cette unité simple. Superhétérodyne . . . parleur dynamique . . . contrôle automatique du volume . . . contrôle du ton . . . et sans aucune batterie à acheter.

Ne manquez pas d'examiner cet instrument compact. Demandez-en une démonstration.

LINDSAY'S
C. W. LINDSAY & CO. LIMITED
PIANOS RADIOS ORGANS

E.-H. DROLET - - - - - Gérant

201-203
rue Saint-Jean
QUEBEC

GRANDE VENTE DE MAI
En Soie et Garnitures de Maison
A LA
Maison Florence Enrg.
SOIES ET LAINAGES

TEL: 4-3461

Attention spéciale aux commandes par malle et téléphone

67 et 69 rue St-Joseph, St-Roch Québec
(ENTRE LES RUES DU PONT ET GRANT)

LE PLUS GRAND MAGASIN de SOIES de la VILLE

N'oubliez pas surtout l'adresse : 67 et 69 rue St-Joseph

Venez aussi dès 9 h. a. m., afin de bénéficier d'un meilleur choix.

LA VENTE COMMENCE **MERCREDI, 10 MAI** Pour se Continuer JEUDI - VENDREDI - SAMEDI 11 Mai 12 Mai 13 Mai

SPECIAL CRETONNES — 2275 verges seulement. Qualité très pesante. Dessins nouveaux fleuris. Venez de bonne heure pour cette marchandise. Tant qu'il y en aura. Régulier 29c. Durant cette vente de Mai — **9c**

CREPE PLAT — 40 POUCES — 3,500 verges de crêpe Plat, dans les couleurs pêche, mauve, rouge, rose, drab, coco, vert, blanc, bleu marine, noir, etc. Régulier $1.25. Pour cette vente — **.44**

CREPE RUGUEUX — Dans toutes les couleurs: brun, drab, gris, vert, rouge, bleu et noir. Vendu régulièrement $1.49. Pour cette vente — **.74**

SPECIAL TOILE A NAPPE — 54 pouces dans le blanc, avec les patrons très jolis. Pure toile. Venez à bonne heure pour ce spécial. Régulier 59c. Pour cette vente de Mai — **29c**

CREPE PLAT — CREPE PLAT, très épais, 40 pouces. Pure soie garanti lavable. Marchandise pesante et de haute qualité; dans toutes les couleurs, pâles et foncées. Pour robes d'après-midi et de soirée. Régulier $2.00. Pour cette vente de mai — **69c**

CREPE IMPRIME — SPECIAL: CREPE IMPRIME. Rien de plus nouveau. Matériel exceptionnellement bon et beau pour robes de toilette. Dans les dessins et nuances noir et couleurs assorties. Les plus nouveaux. Régulier $3.50. Pour cette vente de mai — **69c**

POPELINE A DRAPERIE — 50 pouces, dans les couleurs, rose, bleu, doré et mulberry, popeline mercerisée, spécialement pour rideaux et draperies. Régulier 95c. Pour cette vente — **29c**

DRAPS DE LITS (Hemstitch) — 50 DOUZAINES DE DRAPS DE LIT en coton blanc. Pour lits 3-4. Coton très fin et pesant. Venez de bonne heure pour bénéficier de ce grand spécial. PRIX REGULIER: 95c. POUR CETTE VENTE, CHAQUE — **.48**

BROCATELLE POUR DRAPERIES — 50 Pouces. Très pesant, couleurs: bleu et doré, bleu et rouge, rouge et doré. Les dessins les plus nouveaux pour cette saison. Régulier : $2.00. Tant qu'il y en aura au prix de — **69c**

COUVRE-PIEDS DE SOIE — Couvre-pieds de soie avec frange, nuances rose, bleu et doré. Feront de très beaux cadeaux fort appréciés, car ils sont d'excellentes valeurs jamais auparavant offertes à ces prix. Venez à bonne heure. Rég. : $4.50. Pour cette vente de mai, chacun — **$1.35**

SET DE RIDEAUX A LA PAIRE — Splendides et nouveaux rideaux blancs avec frills dans les couleurs rose, bleu, doré et vert. Ces rideaux vous réservent une surprise par la beauté de leurs dessins et leur qualité. Régulier .95c. Pour cette grande vente, la paire — **39c**

COUVRE-PIEDS CREPE BARRE — Pour lits-doubles, dans les couleurs : bleu, vert, mauve et jaune. Qualité très pesante. Une valeur exceptionnelle pour le prix régulier de $2.25. Pour cette vente, l'unité — **1.00**

PANNEAUX EN POINT — 75 douzaines de panneaux dans six patrons différents, blanc et écru. Venez à bonne heure pour profiter de cette occasion. Régulier 75c. Pour cette vente — **.29**

LINGERIE DE SOIE ET BAS DE SOIE!!!

BAS!! BAS!! — BAS en soie dans toutes les nouvelles couleurs du printemps. Pointures de 8 à 10 — **.29**

SLIPS EN TRICOLETTE — Dans toutes les couleurs et grandeurs, avec dentelle et avec bretelles. Régulier, $1.00. Pour cette vente — **.49**

ROBES DE NUIT — Dans toutes les couleurs et toutes les grandeurs, finies avec dentelle. Régulier $1.25. Pour cette vente — **.69**

PRELART (Sous-Sol: 69 St-Joseph) — Prélarts, dans les plus nouveaux dessins. Pour cette vente, la verge — **29c**

Québec-District

Tel que nous l'annonçions hier, la ligue de baseball Québec-District aura une assemblée à 8 heures ce soir à 105, rue St-Jean.

LE TOURNOI DE QUILLES EN FIN DE MAI

Le secrétaire Marois nous communique ce matin, la liste des participants à deux tournois régionaux de petites quilles. Ces messieurs sont invités à prendre part au quatrième tournoi qui aura lieu les 29, 30 et 31 mai à la salle Frontenac.

	1930	1931	1932	Tot.	Moy.
1–H. Martinette	932	955	—	1887	134.7
2–T.-H. Fortier	—	886	964	1850	132.1
3–V. Lemieux	—	826	988	1814	129.5
4–H. Herf	935	867	—	1802	128.7
5–H. Verreault	—	868	903	1791	127.9
6–A. Nolet	940	841	—	1781	127.2
7–A. Parent	792	960	—	1752	125.1
8–H. McCord	—	929	818	1747	124.7
9–H. Germain	—	871	841	1712	122.2
10–R. Petitclerc	—	836	875	1711	122.2
11–P. Talbot	857	832	—	1689	120.6
12–R. Dupuis	733	—	941	1674	119.6
13–A. Demers	—	816	829	1645	117.5
14–A. Roberge	898	746	—	1644	117.4
15–G. Roberge	764	866	—	1630	116.4
16–P.-E. Giguère	—	781	831	1612	115.1
17–A.-D. Hébert	727	—	883	1610	115.
18–P. Ross	741	855	—	1596	114.
19–R. Cantin	804	773	—	1577	112.6
20–J.-R. Bonhomme	778	—	786	1564	111.7
21–J. Laberge	—	789	771	1560	111.4
22–N. Favron	—	788	767	1555	111.
23–C. Michaud	—	839	710	1549	110.6
24–R. Garant	788	748	—	1536	109.7
25–J.-B. Laliberté	—	727	799	1526	109.
26–L. Labadie	—	759	764	1523	108.7
27–P. Carrier	—	810	709	1519	108.5
28–E. G. Pearson	710	—	805	1515	108.2
29–E. Jobin	737	775	—	1512	108.
30–A. Lepage	—	744	768	1512	108.

Les damistes

Le match pour le championnat de la ville de Québec entre M. Alphonse Bédard, champion, et M. Jos. Touzin a été commencé dimanche le 7 mai au club Mercier, 110 rue du Pont, Québec. Deux parties ont été annulées.

De nombreux amateurs assistèrent à ce tournoi.

Le comité des Damistes a décidé de faire jouer M. W. Houde, de Giffard, ex-champion, et M. L. Picher. Le match commencera dimanche prochain au club Mercier. Le vainqueur du tournoi sera proclamé champion du district de Québec. Le champion devra défendre son titre suivant les règlements du club.

Signé Alfred BEDARD,
Secrétaire

Les asperges conservées au froid ne reste en bon état que pendant 8 semaines. Ce fait a été établi par des expériences.

Le Confort "SQUIBB" dure toute la journée

Du confort, *pendant* que vous vous rasez, et *après* vous être rasé — toute la journée, en un mot — voilà ce que vous offre la Crème à Barbe Squibb.

La Crème Squibb, en effet, contient des huiles essentielles au "confort" de l'épiderme. Chaque matin, votre rasoir glissera, sans effort, et laissera votre épiderme satiné, velouté, dispos.

Appliquez d'abord une bonne couche de "Squibb" . . . Votre rasoir glissera comme sur du velours . . . et quelle fraîcheur, quelle satisfaction! Voilà certes pourquoi des milliers d'hommes attestent que "la Crème à Barbe Squibb est incomparable!"

Sur envoi de 10c à la Cie E. R. Squibb & Sons of Canada, Ltd., 36 *Caledonia Road, Toronto, vous recevrez un grand tube-échantillon.*

Après s'être fait la barbe, nous recommandons le Talc Squibb.

SS-4F

CRÈME À BARBE
SQUIBB

CE QUE PEUT DEVOILER UN FILM

Louisville, Kentucky. — (P.C.) — Des manoeuvres illégales de la part des jockeys pilotant Broker's Tip et Head Play, qui se sont classés dans les deux premières positions au grand derby de Kentucky, samedi, ont été révélées hier par une projection cinématographique de la course.

Le film révèle que le jeune Herbie Fisher, de Toronto, fut le premier à agir illégalement, dans la course furieuse du "home stretch". Il se cramponna à la selle de son adversaire, au sortir de la dernière courbe. A deux reprises "Broker's Tip" prit l'avance sur "Head Play", mais Fisher retarda son avance en continuant la même tactique. Meade empoigna Fisher par une épaule pendant que les deux pursangs se disputaient furieusement le dernier seizième. Vers la fin de la course, Fisher frappa Meade sur la tête avec son fouet, et les deux jockeys étaient accrochés à la selle voisine lorsque les deux chevaux passèrent sous le fil. Bais "Broker's Tip" passa en face de l'estrade des juges avec une avance de quelques pouces.

Meade est suspendu pour 30 jours et siFher pour 35. Ce dernier a eu cinq jours additionnels parce qu'il a frappé Meade après la course.

LE NOUVEAU LOCAL DE L'AS. E. C.

L'inauguration officielle du **nouveau** local de l'Association Sportive des Employés Civils, situé à 130, rue St-Augustin, a donné lieu sur la fin de l'après-midi d'hier, à une brillante réunion qui groupait un bon nombre de membres de cette populaire association, sous la présidence de l'actif Emile Dion ainsi que de nombreux invités qui avaient bien voulu rehausser cette cérémonie de leur présence. On remarquait entre autres, M. Avila Bédard, I. F., et M. Maxime Morin, deux ex-présidents de l'Association ; M. Lauréat Garneau, I.F., 1er vice-président ; M. J.-Armand Quevillon, 2e vice-président; M. Rosaire Savard, secrétaire ; MM. Henri Caron, T.-R. Marier, Edgar Morin, G.-Rosaire Noël, Hector Charland, Jos. Pacaud, Philippe Léveillée, J.-L. Bernier, Geo. LeRouzes, Cyrille Bruneau, Henri Pouliot, N. P., M. L.-B. de La Bruère, tous directeurs de l'A. S. E. C., etc.

Après un vin d'honneur, artistiquement préparé par M. Napoléon Albert, organisateur du buffet, le président Emile Dion fit visiter à ses hôtes le nouveau local de son Association qui, pour résumer l'impression de tous, est bien l'endroit idéal dont rêvaient depuis longtemps les membres de l'Association et qui doivent maintenant à Emile Dion et à ses dévoués collaborateurs, la réalisation de ce désir qui se matérialise sous la forme du superbe édifice de la rue St-Augustin. C'est ainsi qu'à l'avenir, les membres de l'A. S. E. C. auront à leur disposition une spacieuse et confortable salle de réunion, plusieurs salles de billard, salle de lunch, fumoire, etc.

En inaugurant ce nouveau local, qui marque une nouvelle ère dans l'histoire de l'A. S. C. E., le président Dion n'a pas voulu laisser passer l'occasion de rappeler ce qu'avaient fait pour l'Association les anciens présidents, et au nom de son organisation il présenta aux trois premiers ex-présidents, MM. Bédard, Méthot et Morin, un magnifique souvenir en témoignage des services passés qui ont permis de faire de l'Asssociation Sportive des Employés Civils ce qu'elle est aujourd'hui.

Le premier numéro d'une nouvelle revue publiée par l'A. S. E. C. fera bientôt son apparition, avons-nous appris hier.

Le Redman-Léveillé

Le club de balle molle Redman - Léveillé, a inauguré sa saison dimanche, en jouant une partie d'exibition contre l'Epicerie Baker, qu'il perdit au scord de 9 à 8. Tous les joueurs sont priés de se rendre tous les soirs de la semaine à 6.45 heures, au terrain du C.N.R. à St-Malo. Mardi soir le Redman - Léveillé recevra sur son terrain à St-Malo le Nap. Bergeron. Voici le score de la parti manche par manche.

	R	H	E
Red. - Léveillé 300 100 004—	8	5	6
Epie. - Baker 100 010 700—	9	4	5

Batteries : Bédard, Béland, Sévigny et Mitchell; M. Zari et D. Zari.

UN NOUVEAU LOCAL POUR L'A. S. E. C.

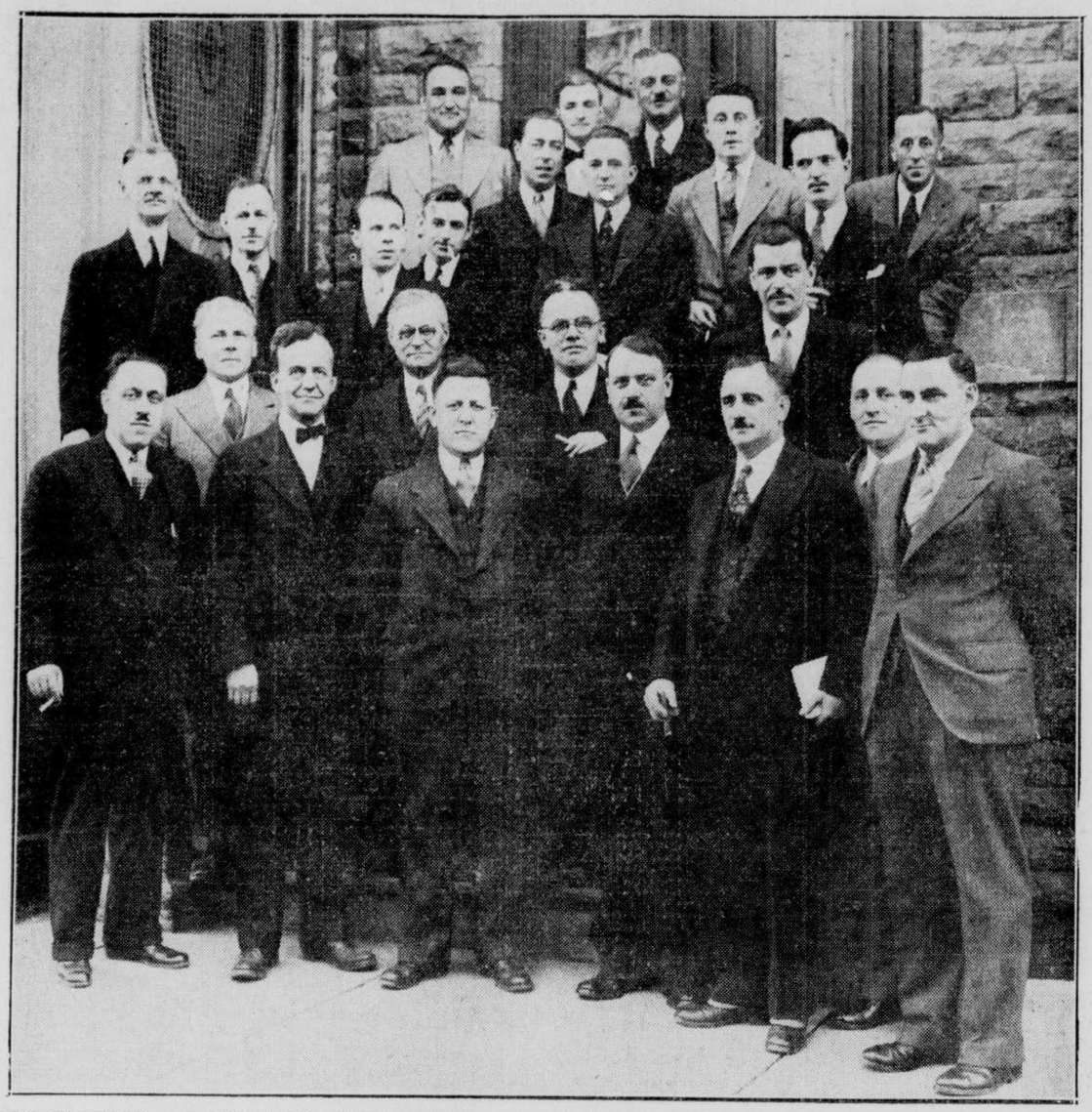

Photographie prise hier après-midi à l'occasion de l'inauguration du nouveau local de l'Association Sportive des Employés Civils sur le rue St-Augustin. On remarque au centre de la première rangée : le président J.-Emile Dion et à ses côté, M. Avila Bédard I. F. et M. Maxime Morin, C. R., ex-présidents de l'A. S. E. C., M. Lauréat Garneau, 1er vice-président, de l'A. S. E. C., M. J.-Armand Quevillon, second vice-président, M Rosaire Savard, secrétaire ainsi que la piupart des directeurs de cette organisation. (Cliché du "Soleil")

BASEBALL

Ligue Américaine

		R	H	E
New-York	200 011 021—	7	12	1
Chicago	110 010 000—	3	10	0

Brennan et Dickey ; Lyons et Grube.

		R	H	E
Washington	022 003 001 002—	10	20	2
St - Louis	210 120 002 000—	8	5	0

Thomas, Crowder, McAfee et Sewell; Brown, Gray, Hadley et Ruel.

Ligue Nationale

		R	H	E
Pittsburgh	000 010 011—	3	9	0
Boston	000 000 000—	0	3	1

French et Finney; Zachary et Hogan.

		R	H	E
St-Louis	010 000 030—	4	3	0
New-York	000 000 030—	3	8	0

Carleton, Johnson, Dean et Wilson; Fitzsimmons, Uhle et Mancuso.

Ligue Internationale

		R	H	E
Baltimore	000 002 00—2	8	1	
Montréal	000 000 05x—5	15	0	

Melton, Tauscher, Cantrell, Smythe et Gaston; Sweetland et Grabowsqui, Tate.

1ère partie:

		R	H	E
Jersey City	002 010 000—4	9	2	
Toronto	000 300 31x—7	11	0	

McClosky, Sullivan, Perkins, Strelecki, Liebhardt et Rensa; Hamlin et Heving.

2ème partie:

		R	H	E
Jersey City	000 002 0—2	4	2	
Toronto	202 300 x—7	12	0	

Strelecki, Pipgras, Liebhart et Stack; Marrow et Heving.

		R	H	E
Albany	000 000 100 03—1	14	1	
Buffalo	000 001 000 00—1	7	3	

Campbell et Phelps ; Gould et Danning.

Ass. Américaine

Toledo, 4; Kansas City, 3.

Classe A

POSITION DES CLUBS

	G.	P.
1—Hôtel-de-Ville	19	6
2—Royal	17	8
3—Frontenac	16	9
4—St-Vallier	15	10
5—A. S. des E. C.	15	10
6—Canadien	7	18
7—Cantin	6	19
8—Adanac Oil	5	20

Meilleurs scores de la soirée: Royal: 2147; Hôtel-de-Ville: 467; R. Pelletier: 755; R Pelletier: 189.

MOYENNES

1—P. Pichette	157.9
2—F. Raymond	147.7
3—P. Métivier	147.5
4—J. Pouliot	137.1
5—R. Pelletier	136.5
6—A. Cadet	136.4
7—R. Bouchard	136.2
8—T.-H. Fortier	136.2
9—V. Lemieux	133.5
10—L. Gaumond	133.

CLASSE "A"

Parties jouées le 8 mai 1933, à la Salle Frontenac:—

Adanac Oil:—					
R. Cantin	102	120	130	147	119— 618
H. Cantin	101	127	109	147	152— 636
E. Cantin	112	146	143	157	99— 657
	315	393	382	451	370—1911
Canadien:—					
Marois	110	120	102	154	158— 644
Bernier	136	141	103	109	155— 644
Amyot	148	89	94	77	128— 536
	394	350	299	340	441—1824

Adanac Oil gagne : 3-1.

A. S. des E. C. :—					
P. Caron	127	79	147	109	99— 561
A. Hébert	182	107	134	125	93— 641
C. Morin	137	131	111	168	111— 658
	446	317	392	402	303—1860
St-Vallier:—					
Bouchard	106	107	139	112	93— 557
Pouliot	118	114	98	123	115— 568
Lemieux	121	96	150	140	122— 629
	345	317	387	375	330—1754

A. S. des E. C. gagne: 4-1.

Londos-Savoldi

Chicago. (P. A.) — La Commission Athlétique de l'Etat de l'Illinois a ordonné, aujourd'hui, à Jim Londos et à Joe Savoldi de se rencontrer de nouveau dans un match-revanche au Stade de Chicago, d'ici à 30 jours sous peine de perdre tous les deux leurs prétentions au championnat.

ORGANISATION DU CROQUET

Mercredi soir, à 8 heures, aura lieu l'assemblée de la Ligue de Croquet de Québec et District, au No 110 Latourelle. La direction de la ligue invite tous les clubs qui désirent en faire partie, d'envoyer leurs représentants afin de hâter les préparatifs de la saison et de commencer la cédule des joutes le plus tôt possible.

Positions des clubs

POSITIONS DES CLUBS

Ligue Internationale

	G	P	PC
Newark	13	8	.619
Montréal	12	9	.571
Rochester	14	11	.560
Baltimore	14	11	.560
Albany	9	13	.409
Jersey City	8	12	.400
Buffalo	6	15	.286

Ligue Américaine

	G	P	PC
New-York	14	7	.667
Cleveland	13	8	.619
Washington	13	8	.619
Chicago	12	9	.571
Detroit	10	11	.476
Philadelphie	7	11	.389
St-Louis	7	15	.318
Boston	6	13	.316

Ligue Nationale

	G	P	PC
Pittsburgh	14	4	.778
New-York	12	7	.632
St-Louis	11	10	.524
Chicago	10	11	.476
Cincinnati	8	10	.444
Brooklyn	8	10	.444
Boston	9	13	.409
Philadelphie	6	13	.316

Ligue Industrielle

La dernière rencontre entre les clubs Gale I et Palace a eu lieu hier soir. Le Gale I a gagné par 3 à 2 mais le club Palace gagne la série et le championnat par 6 à 4, de la ligue de quilles industrielle, après une lutte serrée.

FINALE DU CHAMPIONNAT

Gale I:—					
Paré	127	171	160	142	106— 706
Lafrance	116	119	164	179	165— 743
Bruneau	153	146	142	117	175— 733
	396	436	466	438	446—2182
Palace:—					
Robitaille	106	135	125	142	135— 643
Monaghan	119	154	134	109	165— 681
St-Amand	137	171	180	157	160— 805
	362	460	439	408	460—2129

Gale I: 3-2. Palace gagne la série: 6-4.

Les étoiles d'hier

Larry French, Pirates — Blanchit les Braves, 3-0 avec 3 simples

Bob Boken, Senators — Frappe un circuit avec un but occupé à la 12e manche pour battre les Browns.

Joe Medwick et Frank Frisch, Cardinals — Leurs circuits font scorer tous les points contre les Giants.

Don Brennan, Yankees — Accorde 10 hits bien espacés aux White Sox pour gagner sa 3e partie consécutive.

Taverne Royale:—

R. Pelletier	103	126	189	144	133— 755
A. Cadet	158	125	141	162	161— 737
T.-H. Fortier	143	121	121	129	141— 635
	464	362	457	435	435—2147
Hôtel-de-Ville:—					
L. Gaumond	133	116	125	108	164— 646
P. Métivier	169	157	132	172	123— 753
P. Pichette	165	133	161	104	148— 711
	467	406	418	384	435—2110

Hôtel-de-Ville gagne: 3-2.

Frontenac:—

L. Guttman	140	129	142	139	148— 698
O. Houde	164	110	120	140	130— 664
F. Raymond	135	161	146	151	129— 722
	439	400	408	430	407—2084
Cantin:—					
A. Parent	130	161	107	116	95— 609
R. Petitclerc	114	—	—	—	— 114
P.-H. Cantin	121	122	112	140	110— 605
Fleury	—	178	155	135	148— 616
	365	461	374	391	353—1944

Frontenac gagne: 4-1.

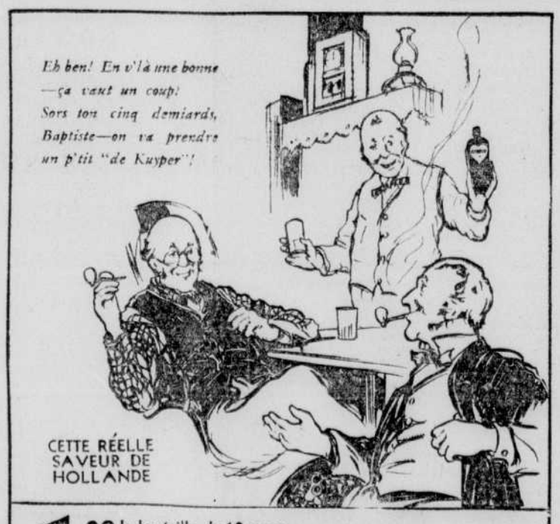

$1.00 la bouteille de 10 onces
Taxe incluse
Bouteille de 40 onces $3.50
Taxe incluse
Bouteille de 26 onces $2.50
Taxe incluse

Mélangé et Embouteillé au Canada sous la Surveillance Directe de John de Kuyper & Son, Distillateurs. Maison fondée en 1695. Rotterdam, Hollande. 55FR

GIN de KUYPER

LA LUTTE

Montréal.—Joe Salvodi, 202, Three Oaks, Mich., défait Dr Fred Meyer, 205, Chicago, en 29.50 et 11.41.

Matros Kirilenko, 217, Russie défait Yvon Robert, 215, Montréal en 21.56.

Jack Manuel, 205, New-York, défait George Sauders, 204, Boston, en 16.36.

Al. Mercier, 205, Springfield, Mass., te Rudy Laditzi, 22, Chicago, annule, 20 minutes.

Louis Loew, 196, France et Fred Moran, 185, Boston annule 15 minutes.

New-York — Dick Shikat, 223, Philadelphie défait Herman Hicman, 230, Tennessee, 18:20.

Hans Steinke, 242, Allemagne défait Martin Zikoff, 212, Russie, 12:43.

Gino Garibaldi, 214 Italie annule avec Dick Rein, 220, Texas.

Dick Daviscourt, 226, Californie annule avec Ernie Dusek, 214, Omaha.

Joe Dusek, 204, Omaha, défait Tony Felice, 216, Italie sur un foul, 6:26.

Wilmington, Del.: Jim Browning, 230, St-Louis, défait Mayes McLean, 236, Iowa City, 24:30.

Red Devil, 210, New-York annule avec Howard Cantonwine, 240, Iowa.

Camen, N.-J. — Jim Londos, 200, New-York défait Fred Crubmier, 205, Iowa.

A Ste-Foy

Le club de tennis "Légaré", annonce une assemblée de tous ses membres pour le 10 mai, à 8 heures p. m., chez M. J. Legaré. Les joueurs désirant faire partie du club pour 1933 sont priés d'être présents à cette assemblée.

MEETING DE LA CANADIAN CANOE ASS.

Ottawa, (P.C.) — Le trente-troisième meeting annuel de la Canadian Canoe Association sera tenu ici samedi procnain le 13 mai. Le secrétaire R.-E. Alberts de Toronto, a avisé officiellement de ce meeting et les délégués des diverses divisions de cette association sont attendus en grand nombre. Plusieurs recommandations en vue des activités de la prochaine saison seront discutées au cours de ce meeting qui sera sous la présidence du commodore Reginald Gisborne, de Ottawa.

On discutera entre autres choses de l'appointement d'un bureau de gouverneurs qui aura contrôle entier sur les affaires de l'association. On doit aussi étudier une proposition demandant que les régates pour le championnat canadien soient tenues sur le lac Ontario cette année. D'autres veulent que Mooney's Gay, à quelques milles et Fisher pour 35. Ce dernier a eu cinq manent des régates annuelles.

LE TENNIS A LA FEUILLE D'ERABLE

La belle saison approche rapidement. Bientôt les amateurs de tennis seront à l'oeuvre . Le club de Tennis de l'Association Sportive Feuille d'Erable Inc., fait faire actuellement sur ses terrains d'importants travaux, qui seront terminés dans quelques jours. Les amateurs de tennis trouveront donc à cet endroit tous les avantages possibles. Un spacieux chalet de construction récente, deux magnifiques courts en parfaite condition ainsi qu'un excellent système d'éclairage électrique permettant aux membres de jouer le soir jusqu'à 11 heures.

Le chalet situé sur l'Avenue des Chênes à St-François d'Assise n'est qu'à quelques pas du tramway. Il sera ouvert tous les soirs pour renseignements.

Si la température est favorable, les courts seront à la disposition des membres la semaine prochaine. Toutefois l'ouverture officielle de la saison n'aura lieu qu'un peu plus tard.

Le prix d'abonnement est très modique si l'on considère les avantages que procurera à ses membres le club de Tennis de l'Association Sportive Feuille d'Erable.

On pourra obtenir plus amples informations en communiquant avec le secrétaire de l'Association M. Arthur Faucher, jr., 3, rue Roberval, Tél:— 4-2882.

(Communiqué).

Pingos vs Dorchester

Les Pingos feront l'ouverture de la Ligue Nationale de balle molle dimanche prochain en jouant contre la Teinturerie Dorchester.

Les amateurs seront sans doute anxieux de voir ces deux clubs à l'oeuvre sur le terrain de l'Esplanade dimanche après midi à 2 heures.

La direction des Pingos est assurée de voir son équipe débuter avec honneur dans la ligue Nationale. Elle peut certainement se montrer confiante car elle opposera aux gars de la Teinturerie Dorchester un alignement de premier plan. Il nous fait plaisir de voir deux étoiles du hockey local au nombre des Pingos, Maurice Gérin et Vincent Gauthier. Nous leur souhaitons un bon succès, un succès qui fera plaisir à leurs nombreux admirateurs.

Les poulets exigent dans leur nourriture une bonne proportion de substances animales.

La Crosse

Une assemblée de la ligue de crosse aura lieu ce soir à 7.30 heures chez Nap Côté, 74 Boulevard des Fossés. Les clubs déposeront leurs garanties et présenteront les contrats des joueurs.

LEAFS ET ROYALS VONT DE L'AVANT

New-York, 9. (P.A.) — Les deux entrées canadiennes dans la ligue de baseball Internationale, les Royals de Montréal et les Toronto Maple Leafs sont engagés pour tout de bon dans la course au championnat de leur circuit.

Avec le Newark menant en première position, les Royals et les Maple Leafs sont sur un pied d'égalité en seconde place avec le Rochester et le Baltimore aujourd'hui. Montréal et Rochester avaient gagné tous deux douze parties et perdu neuf tandis que Baltimore et Toronto avec 14 victoires et 11 défaites étaient en égalité avec eux sur le nombre des parties gagnées et perdues bien que un peu en arrière sur le chiffre du percentage. Le Newark était en première position avec 13 victoires en 21 parties.

Le Montréal a enrégistré sa cinquième victoire consécutive et sa septième victoire sur huit parties en battant le Baltimore au score de 5 à 2 hier. Cliff Melton blanchit les Royals durant six manches mais les Montréalais le forcèrent à se retirer avec un ralliement de cinq points dans la septième manche. Les Sweetland espaça les huit coups sûrs du Baltimore.

Le Toronto battit le Jersey City dans les deux parties d'un double header avec des scores de 7 à 4 et de 7 à 2 pour porté le chiffre des victoires à 13 sur les 15 dernières parties. Jimmy McCloskey lança bien pour le Skeeters dans la première partie mais il fut retiré dans la septième manche au milieu d'un ralliement des Leafs qui valut trois points et assura la victoire. Les Leafs frappèrent librement contre Ed. Pipgras dans la seconde partie et Buck Marrow, en alllouant quatre hits n'eut pas beaucoup de difficultés. Billy Lawrence fit un assaut de six coups sûrs contre le Jersey City dans sa journée tandis que Johnny Heving collecta cinq coups sûrs.

Les Senators de Albany firent un ralliement de trois points à la 11e manche pour battre les Buffalo Bisons au score de 4 à 1 dans la seule autre partie de la journée. Whitey Campbell alloua seulement sept hits. Bill Gould fut frappé pour 14 mais n'eut de la misère qu'à partir du ralliement des Senators dans la seconde manche supplémentaire.

A l'Ancienne-Lorette

Une intéressante partie de balle molle a eu lieu entre l'équipe Stan et Champigny ; ce dernier sortit vainqueur par un score de 13 à 2.

L'équipe se composait comme suit : Champigny : A. Robitaille, A. Hamel, L. Gilbert, A. Hamel, R. Larocque.

Starr : E. Viel, MM. Hamel, F. Gauvin, C. Hamel, A. Auger, M. Hamel.

L'arbitre choisi était Josaphat Hamel. Ces équipes n'acceptent pas de défi pour le moment. Comm.

Le Stadacona

Le club de balle molle Stadacona a reçu la visite sur son terrain, dimanche après-midi du fameux club Coco, dans une partie double. Le Stadacona enrégistra deux victoires par les scores de 11 à 3 et 20 à 8. La première balle fut lancée par M. Pierre Noël et M. Adolphe Noël était au bâton, et M. Armand Dufresne, président de la ligue Nationale agissait comme receveur.

24 Côte du Palais **Dr L. ROBERT** TEL. : 2-1003
Ex-élève des Hôpitaux de Paris
Spécialiste: Maladie de la peau et du cuir chevelu. Maladies vénériennes

Sa qualité

assure au

COGNAC HENNESSY

★ ★ ★

les ventes les plus considérables au monde

EMBOUTEILLÉ À COGNAC, FRANCE

3F

PORTER "Champlain"

C'EST UN VRAI PAIN LIQUIDE

Pour les vieillards

A certaines heures de la journée, les vieillards sentent leur énergie décroitre, leurs forces décliner; ils ont besoin d'un tonique stimulant pour remonter leur organisme et leur fournir l'énergie et la chaleur qui leur font défaut.

C'est alors qu'un bon verre de **Porter Champlain** est tout indiqué.

Agréable au goût et ne fatiguant pas l'estomac, c'est la nourriture liquide par excellence, celle qui est le plus vite et le plus facilement assimilée.

BRASSERIE CHAMPLAIN

BRASSERIE INDEPENDANTE CANADIENNE FRANCAISE

Pour annoncer des

NOUVEAUX BAS PRIX

GRANDEUR DE FAMILLE, 30 onces (5 grands verres) 20c plus 5c en dépôt pour la bouteille

GRANDEUR DE 12 onces (2 grands verres) 2 POUR 25c plus 3c en dépôt pour la bouteille

CANADA DRY

LE CHAMPAGNE DES GINGER ALES

Défi de l'Etoile

Le club de balle molle Etoile lance un défi à tout club amateur pour jouer sur le terrain de celui qui acceptera le défi. S'adresser à Arthur Côté, tél.: 6621

CHEZ ROBINSON

REORGANISATION

NOUS CONTINUONS LES AFFAIRES

Après avoir conclu un arrangement très avantageux pour la location du poste, la compagnie décide

DE MARCHER DE L'AVANT

PORTEZ UN HABIT OU PALETOT FAIT SUR MESURES ROBINSON !

REPUTEE LA MEILLEURE CONFECTION

FAITES-EN L'ESSAI! LISEZ NOTRE ANNONCE DANS le JOURNAL de JEUDI

POUR LE MEME PRIX QU'AILLEURS, NOUS VOUS DONNONS MEILLEURES VALEUR — DEMANDEZ LA LIBELLE ROBINSON.

ROBINSON'S CLOTHES SHOP

288 ST-JOSEPH 288

Toute chemise qui rétrécirait sera remplacée

MITOGA

Une Nouvelle Chemise Arrow

Taillée pour bien faire

$2.00 ET PLUS

Remarquez comme cette chemise s'amincit à la taille et aux manches et comme elle suit le contour des épaules ! Si vous avez la poitrine plus large que la taille, la nouvelle Mitoga Arrow vous fera encore mieux que les modèles Arrow réguliers. Faites- vous montrer, par votre marchand, les nouveaux et élégants modèles du printemps Mitoga Arrow.

CHEMISES & PYJAMAS

Rétrécis-Sanforized

ARROW

Les leaders des majeures

LIGUE NATIONALE

Au bâton — Hartnett, Cubs, .384; Frederick, Dodgers .370.

Points — Martin, Cardinals, 18; F. Herman, Cubs, et Lindstrom, Pirates.

Points comptés sur les coups — Hartnett, Cubs 20— Klein, Phillies, 16

Hits — Hartnett, Cubs, 28; Traynor, Pirates, 27.

Doubles — Klein, Phillies, 10; F. Herman, Cubs, 8.

Triples — P. Waner et Vaughan, Pirates, 3

Home runs — Hartnett, Cubs, et Berger, Braves, 5.

Buts volés — Davis, Giants, 6 ; Flowers, Dodgers, 4.

Lanceurs — Carleton, Cardinals, 4-0; Meine, Pirates, 3-0

LIGUE AMERICAINE

Au bâton — Schulte, Senators, .335; West, Browns, .382.

Points — Gehrig, Yankees, 24; Bishop, Athletics, 19.

Points comptés sur les coups — Gehrig, Yankees, et Foxx, Athletics, 21.

Hits — West, Browns, 34— Schulte, Senators, 32.

Doubles — Averill, Indians, 9 Stone, Tigers, 8.

Triples — Combs, Yankees, 4; Lazzeri, Yankees, Manush, Senators, Cihocki, Athletics, 3.

Home rus — Gehrig, Yankees, 7; Ruth et Lazzeri, Yankees, 5.

Buts volés — Chapman et Lazzeri, Yankees et Walker, Tigers, 3.

Lanceurs — Hildebrand, Indians, 4-0; Brennen, Yankees, 3-0.

Les Théâtres

Parties jouées le 8 mai 1933, à la Salle Frontenac:

Impérial:—

G. Côté	126	62	190	140	211—	729
R. McNaughton	81	75	—	—	—	156
A. Martineau	97	97	118	99	119—	536
P. Cardinal	—	—	127	91	122—	340
	304	234	435	330	452—	1755

Princess:—

A. Lessard	82	123	97	101	109—	512
	317	336	382	337	352—	1724

Impérial gagne 31 points.

R. Germain	120	73	123	139	117—	572
H. Lefebvre	115	140	162	99	126—	640

DEUX AUTRES VICTOIRES DE L'OUEST

New-York, (P.A.) — Il se fait de plus en plus évident que les clubs de l'ouest ont la plus grande réserve de forces dans la ligue de bassball Nationale. Dans les 24 premières parties, de la campagne initiale Est-Ouest, les envahisseurs gagnèrent 16 victoires et perdirent huit parties, et cela dans le propre secteur des clubs de l'est.

L'Ouest a enregistré deux autres triomphes hier quand les Piorea Pirates blanchirent les Boston Braves avec le merveilleux travail du lanceur Larry French tandis que les Cardinals de St-Louis battaient les New-York Giants avec des circuits. Les Pirates et les Cardinals ont accumulé neuf victoires en onze parties dans l'est.

French tint les Braves à trois hits simples pendant que les Pirates frappaient neuf coups sûes contre Tom Zachary dont cinq doubles pous gagner au score de 3 à 0. Les Cardinals firent seulement trois hits contre Fred Fitzsimmons mais ils battirent les Giants au score de 4 à 3 sur des circuis de Medwick et Frankie Frisch. Il n'y avait personne sur les buts au premier, mais deux sacs étaient occupés pour le secont; à la huitième manche, Tex Carleton fut retiré de la boite dans la dernière moitié de la huitième manche après que Sam Leslie eut frappé un circuit, avec deux buts occupés Sylsvester Johnson et Dizzy Lean terminèrent mais Carleton reçut le crédit de la victoire .

Deux parues seulement furent jouées dans la ligue Américaine. Dans une, Don Brennan lança pour les New York Yankees qui gagnèrent au score de 7 à 3 sur les Chicago White Sox. Ted Lyons collecta une couple de doubles et un simple mais accorda six buts sur balles, fit deux wild et accorda douze hits.

Les Senators, de Washington, battirent les Browns de St-Louis au score de 10 à 8 dans la seconde quand Bob Boken second but substitut frappa un circuit avec Fred Schulte sur les buts à la 12e manche. Six lanceurs allouèrent un total de 35 coups sûrs dont cinq allèrent à Luke Sewell.

Lac Ste-Croix

Naissances

Le 4 avril: Marie-Josèphe-Pierrette, fille de M. et Mme Joseph Langevin, Parrain et marraine, M. et Mme Achille Langevin.

Le 12 avril: Marie-Gaetane-Robaldine, fille de M. et Mme Wilfrid Duchesne, —arrain M. Gérard Dufour, marraine, Mlle Armandine Duchesne.

Le 24 avril: Marie-Jeannine-Rita, fille de M. et Mme Wilbrod Pelletier. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Pelletier.

Inhumation

Le 15 avril a été inhumé dans le cimetière de cette paroisse le corps de Henri-Guy, fils de M. et Mme Antonio Croft.

Divers

Mlle Alice Gagné est de retour d'un voyage d'affaires à Québec, où elle a suivi un cours de coupe.

—MM. Georges et Abel Gagnon, sont de retour d'un voyage d'affaires à St-Joseph-d'Alma.

—M. Duncan Emond, est de retour d'une promenade à Québec.

—M. et Mme Gérard Jauvin, d'Hébertville, sont venus en promenade chez des parents ces jours derniers.

—Le 29 avril 28 enfants de cette paroisse s'approchaient de la Table Sainte pour y faire leur communion solennelle, après avoir suivi les exercices du catéchisme préparatoire et avoir passé avec succès l'examen requis en tel cas.

Neuville

Notes sociales

—M. et Mme Jos. Beaudry ainsi que Mme Trottier, de Québec, passaient la fête de Pâques chez M. Jean Larue.

—M. Rosaire Beaudry, de St-Tite, ainsi que M. Louis Beaudry, de Québec, M. et Mme Norbert Beaudry étaient de passage chez leur père, M. Léon Beaudry, ces jours derniers.

—Mlle Mercure, de La Tuque, visitait sa tante, Mme Léon Beaudry, dernièrement.

—Mlle A. Landry, de St-Omer, nous a quittés après avoir passé quinze jours chez sa tante Mme Masta. Garneau.

—M. Jean-Charles Denis, de Détroit, était de passage chez son père, M. Jos. Denis.

—M. Claudimir Delisle, de Montréal, a passé le dimanche de Pâques chez sa mère Mme Athanase Delisle.

—M. Napoléon Mercure ainsi qui sa fille Marie-Jeanne, de passage à Montréal, chez son fils, M. Edouard Mercure.

—Mlle Olivette Delisle, du couvent de Bellevue a passé les vacances de Pâques chez son père, M. Olivier Delisle.

—Mme Alphonse Vézina nous a quitté pour aller passer la semaine de Pâques aux Trois-Rivières, chez sa fille Mme Frank Lavoie.

—Mlle Irène Hardy est revenue dans sa famille après avoir passé quelques jours à Montréal.

—Mme Narcisse Beaudry, de Québec, passe quelques jours chez Mme Jean Larue.

Baptêmes

—M. et Mme Paul-Emile Turgeon font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille, baptisée sous les prénoms de Marie-Pauline-Hèlène. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Drolet, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Maria Turgeon, tante de l'enfant.

—M. et Mme Aimé Matte font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé sous les prénoms de Joseph-Yvon-Gérard-Rodrigue. Parrain et marraine, M. et Mme Joseph Matte, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Ernest Matte, tanté de l'enfant.

Cabano

Décès

Est décédé après une longue maladie, M. Octave Landry, époux de Marie Jalberti, à l'âge de 72 ans et 8 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu en notre paroisse le 18 courant au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis venus des Etats-Unis, afin de rendre un dernier témoignage d'estime au regretté disparu.

Mort foudroyante

Est décédé subitement en sa demeure, à l'âge de 72 ans, d'une angine de poitrine, M. Jos. Pelletier, rentier. Cette mort sudaine a beaucoup affectée notre population, le défunt avant de nombreux parents et amis dans le village où le défunt avait toujours résidé.

Son service a été chanté par son frère, curé dans l'Ontario, au milieu d'une assistance considérable, le 24 courant en notre paroisse.

Nous prions ces familles affectées d'agréer nos plus sincères condoéances.

Ste-Françoise

Divers

—M. le curé s'est absenté quelques jours au cours de la semaine dernière pour une retraite à Mont-Joli.

—Le 23 avril est décédé à l'âge de 81 ans, M. J.-Bte St-Jean, époux de Mme Zélie Bélanger. Son service et sépulture auront lieu mercredi prochain 26 avril.

—M. et Mme Arthur Hébert, étaient de passage dans la paroisse la semaine dernière.

—MM. Hervé Boucher et Alexandre D'Amour, ainsi, que Mlle Berthe et Cécile Boucher ont visité leurs parents la semaine dernière.

ETATS-UNIS VS MEXIQUE

On voit ici les équipes américaines et mexicaines de la série Davis. Debout, de gauche à droite, les Mexicains Tapia, Acosta, Reyes et Unda. Assis les Americans, Van Ryn, Allison, Lott, Sutter et le senor Arias capitaine de l'équipe mexicaine.

DANS NOS THEATRES

Voici une excellente vue de la foule qui se pressait, sur la rue, à l'entrée du théâtre CANADIEN hier, lors de la première représentation du film français "Les Deux Orphelines". Des centaines de personnes ont dû faire demi-tour.

AUCUNE PASSE POUR L'OPERA

Pour la semaine d'opéra San Carlo au Palais Montcalm aucune passe ne sera donnée pour quelque raison que ce soit. Les prix des billets qui varient, au cours des diverses représentations, de 50c à $2.22, ont été fixés de façon à ce que les salles entièrement remplies donnent le chiffre nécessaire pour payer les frais de la semaine. Il n'y a que 1388 sièges au Palais Montcalm et jamais dans tout l'Amérique du Nord il ne s'est donné de l'Opéra par une troupe de la valeur de la San Carlo, avec des vedettes du Metropolitain, à des prix aussi modiques, et dans un théâtre d'une si petite capacité. Il est à espérer que tout le monde réalisera que cette semaine d'opéra n'est donnée à Québec que pour plaire au public et sans la moindre possibilité de rémunération. Les quelques billets de faveur qui se donnent généralement pour des raisons sérieuses seront donc supprimés entièrement et sans aucune exception pour la semaine d'Opéra.

Communiqué.

CARTIER

Aujourd'hui, dernière représentation

Helen Twelvetrees dans "PANAMA FLO"

James Cagney dans "HARD TO HANDLE"

CANADIEN

Ce grand film ne sera pas montré dans aucun théâtre de Québec avant six mois.

EMPIRE

AUJOURD'HUI

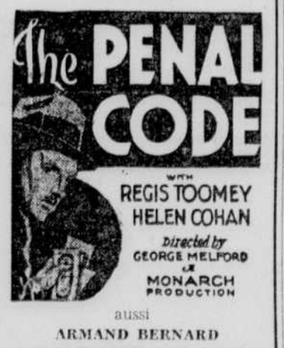

aussi

ARMAND BERNARD

CONDUISEZ-MOI MADAME !

JEANNE BOITEL PIERRE MAGNIER

VICTORIA

Aujourd'hui, dernière représentation

Spencer Tracy et Bette Davis

—dans—

"20,000 Years in Sing Sing"

RIALTO Dernière fois Aujourd'hui

Vue parlante FRANCAISE

Buster Keaton dans

BUSTER SE MARIE

aussi Bill Boyd dans

SUICIDE FLEET

Matinée: 10 centins; Soirée: 15 centins

PRINCESS

AUJOURD'HUI

KEN MAYNARD dans

"TOMBSTONE CANYON"

aussi

"GUILTY OR NOT GUILTY"

COMEDIE MUSICALE

"GARDEZ TOUT"

par Swifty-Lévi-C. Harpe-A. Boudreault

CHOEUR DE JOLIES DANSEUSES

IMPERIAL

AUJOURD'HUI

LES TROIS MOUSQUETAIRES

Avec une Troupe d'Etoiles

En plus au Programme

"THE LAST FRONTIER"

9ème EPISODE

Admission Matinée - - - 15c

Admission Soirée - - 15-25c

A L'EMPIRE

LE PROGRAMME DOUBLE DE CETTE SEMAINE EST TRES GOUTE DU PUBLIC QUI CONTINUE D'AFFLUER A CHAQUE REPRESENTATION.

"The Penal Code" et "Conduisez-Moi Madame" avec Armand Bernard font un programme double exceptionnel au théâtre Empire cette semaine.

De plus une comédie des deux comiques Laurel et Hardy" complète admirablement ce nouveau programme qui plait énormément.

Les deux vues sont d'un genre absolument different. "The Penal Code" est l'histoire d'un jeune homme qui est en prison par une erreur judiciaire qui prend tous les moyens pour que sa mère n'apprenne pas son malheur. Son temps fini, heureusement plus tôt, car il fait une vie exemplaire au penitencier. Il retourne chez lui, où il reprend sa situation premiere dans une banque. Mais des jaloux qui apprennent qu'il a fait de la prison essayent de lui faire predre cette position et c'est là que commence une intrigue revoltante. Le dénouement de cette histoire est des plus beaux et demontre qu'il est difficile de se débarraser d'une tâche comme celle-là et est une leçon admirable donnée aux jeunes gens et leur fait voir qu'il ne faut pas s'affilier à des gens suspects et qu'il est toujours plus payant de suivre une voie claire et de marcher droit dans la vie.

Le deuxième film "Conduisez-moi Madame" est bien la plus amusante des comédies musicales que nous ayions vues. Armand Bernard se surpasse dans le rôle d'un chauffeur qui ne connait absolument rien au mécanisme d'une auto et qui est constamment en panne. Jeanne Boitrel est délicieuse en chauffeur à l'emploi d'un riche financier (Rolla Norman). On voit aussi dans la distribution Pierre Magnier, Jacques Varenne et plusieurs autres artistes bien connus. En sortant tout le monde redonne les airs "Antoinette", "Quand on a son volant en mains",

Qui peut se vanter de ne pas rire quand se déroule un film des comiques Laurel et Hardy. "County Hospital" est une de leurs meilleures comédies et complète bien le beau programme de l'Empire cette semaine. C'est un programme qu'il ne faut pas manquer comme d'ailleurs on ne doit jamais manquer un des programmes de ce théâtre.

- CLASSIC -

JACK HOLT

MAN AGAINST WOMAN

COUTURIERE DE LUNEVILLE

Mat. 2 hrs. .10 Soirs: .15

- ARLEQUIN -

AUJOURD'HUI

"HEAVEN on EARTH"

Lew AYRES — Lowell SHERMAN

aussi

"FALSE FACES"

Peggy SHANNON — Peggy LEE

Mat. .10—Soirée .10 et .15. Taxe comprise

CAPITOL AUJOURD'HUI ET DEMAIN

Comment pourrez-vous laisser passer ce FILM sans venir le voir ? Demandez à ceux qui l'ont vu ce qu'ils en pensent !

CAVALCADE

PICTURE OF THE GENERATION

de Noël Coward.

Arrivez pour le commencement des représentations à : 1. ou 2.50 7 ou 8.50

Une représentation de $2.00 à: MAT.: 35c SOIRS: 40-50

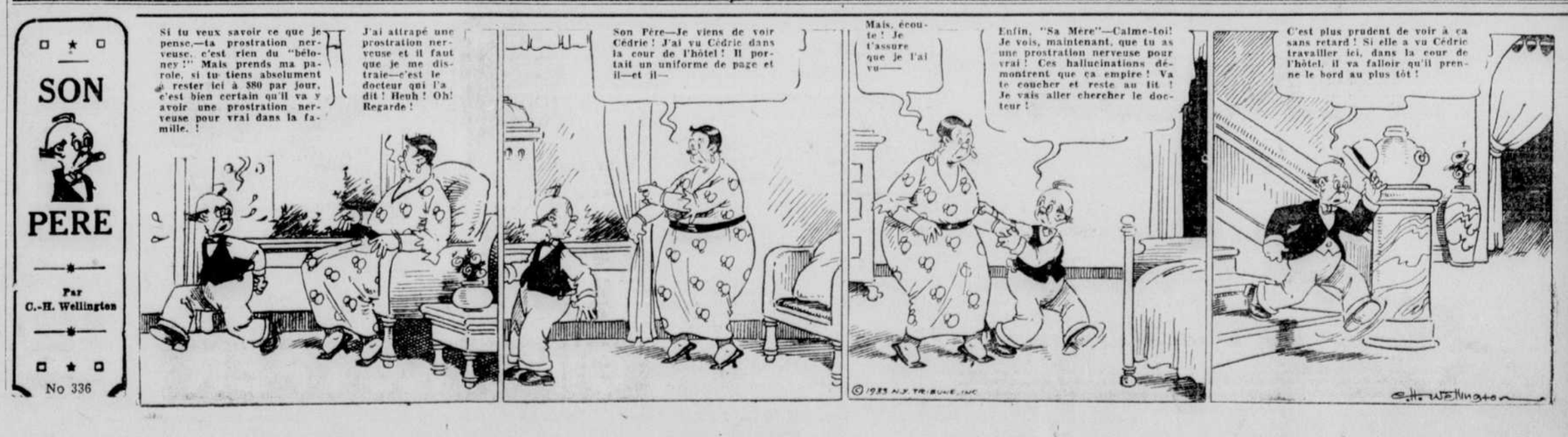

PROPRIETAIRES: SONGEZ A VOS LOGEMENTS QUI NE SONT PAS LOUES, PUBLIEZ UNE PETITE ANNONCE

"Le Soleil" est publié et imprimé coin des rues de la Couronne et St-Vallier, par "LE SOLEIL" (ltée) — Henri Gagnon, vice-président et directeur gérant.

TARIF

DES ANNONCES CLASSIFIEES DU

"SOLEIL"

UN CENTIN DU MOT, pas moins de 25 centins par insertion.

NAISSANCES, FIANCAILLES, PROCHAINS MARIAGES, MARIAGES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRAND'MESSES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 50 centins par insertion, suivant la formule ordinaire, chaque mot additionnel, 2 centins.

Les avis de NAISSANCES, FIANÇAILLES, MARIAGES devant paraître dans la Vie Sociale sont chargés au coût de $1.50 l'insertion.

LES ANNONCES devant paraître LE JOUR MEME, seront reçues jusqu'à 9 h. 30 a.m., POUR LE SAMEDI, jusqu'à 5 h. 30, vendredi soir. Nous ne pouvons garantir l'insertion des annonces reçues après les heures mentionnées.

Les annonces ayant un titre en caractère plus gras seront chargées 50c l'insertion en plus de l'annonce.

NOUS N'ACCEPTONS aucune annonce et avis de naissance, fiançailles ou mariage, communiqué par malle ou téléphone. Il en est de même pour les avis "non responsable".

46 SUCCURSALES

A QUEBEC où vous pouvez donner les annonces au même prix qu'au bureau:

ALLIANCE LIMOILOU (Ltée) 138, 6e rue, Tél.: 4-0481

BEAULIEU EUCLIDE, 371, St-Luc Tél.: 6050

BLAIS DAMASE, épicier, 174 rue Ste-Thérèse, Tél.: 4-0249

BOIVIN J.-B., restaurateur, 211, de la Couronne. Tél.: 4-0382

CHAMBERLAND ART., 16, ave Berthiaume,St-François d'Assise Tél.: 4-4559

GAGNON J.-ALB., épicier, 884 chemin Ste-Foy. Tél.: 5862

CLOUTIER, Mlle R.-A., 1131 rue St-Vallier, Tél.: 7840

JOS. COTE, (Ltée): Succursale No 1, 50, rue de la Couronne. Tél.: 4-0243

Succursale No 2, 26, rue St-Jean. Tél.: 4-0574

Succursale No 3, 332, rue St-Jean. Tél.: 2-0203

Succursale No 4, 15, rue Buade. Public Tél.: 2-0288

Succursale No 5, 489, rue St-Joseph. Tél.: 4-0592

Succursale No 6, 317A, rue St-Joseph. Public Tél.: 4-0082

Succursale No 7, 436, rue St-Jean. Tél.: 4-0431

Succursale No 8, 103, rue St-Joseph. Tél.: 4-0454

Succursale No 10, 95, rue St-Paul. Tél.: 2-0341

Succursale No 11, 176, 3e avenue. Tél.: 4-0523

Succursale No 12, 27, rue St-Joseph. Public Tél.: 2-0395

Succursale No 13, 15, chemin Ste-Foy. Public Tél.: 4-0262

Succursale No 14, 355, rue St-Paul. Tél.: 2-0117

DELISLE ALEX., restaurant, 117, de la Couronne. Tél.: 4-0553

DERY CHARLES-AIME, Beauport. Tél.: 4-5033

DION RENE, 786, St-Vallier, Tél.: 4-0473

DUBE P.-EDM., 152, St-Jean, Tél.: 2-0842

DUBE MAURICE, pharmacien, 243 St-Joseph. Tél.: 4-3423

DUBUC E.-X. LEON, 114, 14e rue. Tél.: 4-1962

FORTIN, Mme E., 74, 4e ave, Québec-Ouest. Tél.: 2-4790s11

FRANCOEUR L.-A., pharmacien, 5571, St-Jean. Tél.: 3-1791

GAGNON J.-EDG., 786 St-Vallier. Tél.: 4-0422

GARNEAU L.-P., 470, rue St-François. Tél.: 3-0032

GAUVIN Mme W., 1251B, rue St-Vallier. Tél.: 4-0421

GIGUERE J.-E., tabaconiste, 223 St-Joseph. Tél.: 3-0738

GINGRAS ARTHUR, Avenue Royale, Beauport. Tél.: 4-0562

GIROUX ADELARD, 30 La Canardière. Tél.: 4-4481

GOSSELIN J.-EMILE, 84, de la Canardière. Tél.: 4-1320

LALIBERTE Em., restaurateur, 139, Montmagny. Tél.: 4-0302

LESSARD ADJ., 109, avenue Franciscains. Tél.: 3-1773

LEVESQUE J.-A., 1461½, 3e rue. Tél.: 4-0320

MARTEL ALEXANDRE, Lorettville, B.P., 129. Tél.: 112

MARTEL L.-E., pharmacien, 32 Côte du Palais. Tél.: 2-4870

TROTTIER MATTRY, 595 de la Canardière. Tél.: 4-0350

ROBERGE OMER, St-Romuald. Tél.: 189

ROGER-RENE, 297½, 1ère Avenue. Tél.: 4-0134

ROY Mlle B., 193, rue des Franciscains. Tél.: 6941

ROYER, épicier, 117, rue Victoria. Tél.: 2-2083

SOUCY PAUL-H. pharmacien, 61, Ave Cartier, (coin St-Cyrille). Tél.: 6763

DEPARTEMENT DES PETITES ANNONCES DU "SOLEIL". Tél.: 7131

APPARTEMENTS A LOUER

APPARTEMENT de 3 chambres, meublé, chauffé, situé à côté du Parlement. S'adresser 134 St-Augustin, tél.: 2-8468. 9-12mai-2fs-5r

APPARTEMENTS à louer meublés, chauffés, eau chaude à l'année, réparation gratuite. Aussi, 6 logements, 3 chambres à 226 Latourelle. S'adresser à J.-A. Gaulin, 298 1-2 St-Joseph, tél.: 9618 ou 5329. 9mai-6fs-5f

APPARTEMENTS "NORO" à louer, suites de 3 chambres, fini moderne, meublé, chauffé, au centre des affaires. No 8 rue St-Joseph, tél.: 4-4594. 5mai-6fs-5r

APPARTEMENTS A LOUER, meublés ou non meublés. Possession immédiate. Turnbull, tél.: 4-0361; Salaberry, tél.: 6987; Rita, 4-4131. Très modernes à partir de $30.00. S'adresser au concierge. 12avr-26fs-5f

APPARTEMENTS de 2-3-4 pièces plus cuisinette et bain, meublés ou non, chauffés, eau chaude à l'année. S'adresser au concierge, appt. Colinette, 8 Collins, tél.: 2-1398. 25avr-26fs-5b

PARLEMENT VIEW, appartements 3-4-6-7 pièces, chauffés, bien meublées, chesterfield, eau chaude à l'année, chambre de bain, service de concierge, possession immédiate. S'adresser 60-57, Grande-Allée, tél.: 2-1886. 25avr-26fs-5b

ARGENT A PRETER

ARGENT A PRETER sur première hypothèque. S'adresser L.-E. Fortier, N. P., 87 de l'Eglise, tél.: 9450, résidence, 2-3926 sonnez 2. 18avr-26fs-7r

ARGENT A PRETER sur hypothèque et autres garanties en ville et à la campagne. Ed. Boisseau Picher, notaire, 540, rue St-Jean, Québec, tél.: 3-1161. 27avr-26fs-7f

ARGENT A PRETER sur hypothèque, en ville. Aux prêts remboursables mensuellement. J.-C. Picher, notaire, No 473 rue St-Jean, Bureau jour et soir, 7 h. 30 à 8 h. 30 p.m., tél.: bureau 4-2918, rés. 2-2459. 28avr-26fs-7f

MARCHANDS PARTICULIERS. Nous nous occupons de négociations de prêts et de règlement de toutes difficultés financières. S'adresser Canadian Finance, 267 St-Paul, chambre 310. 4mai-7fs-7b

ARGENT SUR HYPOTHEQUE, en ville par montants de $300.00, $1,000.00, $2,500.00, $5,000.00, $10,000.00 à $15,000.00. S'adresser à Grenier & Fortier, notaires, No 47, rue Notre-Dame des Anges, St-Roch, Québec, tél.: 9479. 27-29avr-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27 30 mai 1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-23 juin -7f

ARGENT DEMANDE

ON DEMANDE à emprunter $6,000 à 7% sur première hypothèque. Propriété évaluée à $14,000. Situé près du Château-Frontenac. Ecrire Casier 659 "Le Soleil". 6mai-4fs-7r

ARGENT DEMANDE, $5000.00, première hypothèque sur 2 maisons neuves, très bien ouer, valeur $9,000.00 à 6%. Remboursable annuellement si désiré. Détails écrire Casier 645, "Le Soleil". 4mai-6fs-8b

N'AYANT PAS ASSEZ DE CAPITAL pour satisfaire à la demande de nos lignes manufacturées à Québec, nous désirons trouver un associé avec au moins $5,000. Position assurée. Industrie très payante. Ecrire Casier 644 "Le Soleil". 4mai-6fs-9ab

ON DEMANDE à emprunter $6,000.00 première hypothèque sur propriété d'une valeur de $14,000.00 Pour tout renseignement écrire Casier 614 "Le Soleil". 9-11-13mai-3fs-8r

Rien ne saurait égaler en valeur et en efficacité les PETITES ANNONCES DU "SOLEIL".

ARBRES

ARBRES A VENDRE.—Peupliers de la Caroline et Lombardie, Erables, Noyers, Chênes, Saules, Ormes, Pommiers, Cerisiers, Pruniers. Arbustes tels que Berberis, Caragana, Hydrangea, Spirea, Lilas, etc. Plantes grimpantes. Rosiers, Pernetianas, Thes, Polyanthas. Rosiers, en Arbres, Rosiers Pleureurs, Fleurs vivaces (27 sortes) Dahlias, Pivoines, Glaieuls, Graines de Gazon. Nous faisons ou embellirons votre parterre ainsi que taillage et greffage. Pour informations demandez notre liste de prix. Québec Nursery Reg'd. 34 St-Jean, tél.: 2-6671. 26avr-26fs-37r

PEUPLIERS CAROLINE et Lombardie de 10 à 20 pieds vous sont offerts par la Pépinière de Giffard. Prix très réduits. S'adresser Léonidas Poulin, Monument, Giffard, tél.: 2-2633. 6mai2fs-9AB

ARTICLES DE MENAGE

MEUBLES, 2 poêles à gaz, cabinet de cuisine avec table et chaises, appareillant, rideaux, lit complet, tapis neuf, tables, chaises. S'adresser 105 Chemin St-Foye. 9mai-6fs-9b

DIVANETTE, set chambre, $24; chaises cuisine, 50c; vitrine argenterie, $9.50; commode avec miroir, $10; bureau toilette $8; matelas de laine $3.50; gramophone orthophonic, $12, etc. Achetons à domicile. Haut prix payé. S'adresser 188, du Pont, tél.: 4-8761. Pierre Denis. 9mai-6fs-9r

NOUS ACHETONS et vendons et échangeons les meubles, au meilleur prix du marché. S'adresser W. Bessette, 811 St-Vallier, tél.: 3-0011. 9-10-12-13mai-4fs-9f

POELE A GAZ, 3 feux avec fourneau, poêle pour pâtissier, chaises, banc de parterre, abat-jour, enseigne électrique, tables, aussi table en pierre pour confiseur. S'adresser 4 Avenue Cartier. 9-11mai-2fs-9f

AVIS AU PUBLIC.—Stock de seconde main de meubles sera vendu à bon marché. Accessoires de magasin, orangeade, chaussures, lingeries, vaisselle, cadres, meubles anciens. S'adresser 32 St-Joseph. 9mai-1fs-9r

A VENDRE set de salle à diner avec buffet en chêne solide. Bon marché. S'adresser par téléphone à 8966. 9mai-6fs-9b

LAVEUSES ELECTRIQUES, cuve en bois et en métal (cuivre), Beatty, Maxwell, Universel, Sunny Suds, Sunny Day. Prix d'occasion, venez les voir, 87 Dorchester. 6mai-4fs-9f

SUPERBE LUSTRE CUIVRE avec verre taillé, beaux sets de chambre à coucher, fauteuils, tables, piédestale, portes-jardinières, magnifique horloge Grand-Père en chêne solide, etc. S'adresser 9 Desjardins, chambre 47, entre 1 h. à 5 hrs. 8mai-3fs-9b

J.-E. TURGEON & CIE, 136 du Pont, set boudoir, set salon, moulin à coudre, poêles à l'huile, armoire à vaisselle, glacière, divanette, matelas, lits. Achetons à domicile et payons haut prix. 6mai-4fs-9r

AUTOMOBILES A VENDRE

FORD COUPE, modèle de Luxe, 1931, en très bon ordre avec siège arrière, (rumble seat), grande valise, roue et pneus de rechange, équipement moderne, $290.00 avec licence 1933, 2 pneus achetés il y a quinze jours. Raison de vente, départ. Case 72, Bureau Poste, St-Roch, Québec. 6mai2fs-11b

BUICK SEDAN, 7 pasagers, modèle 1929, propre, 6 bons pneus et en bon ordre, toujours conduit par propriétaire, millage 25,000 milles, char idéal pour famille ou taxi, tél.: 6976. 6mai-3fs-11b

SPECIAL.—Beau Chevrolet sedan, 1932, 4 portes, 5 passagers, Rack et valise, shock absorber, pneus aux 4 roues, free wheeling, sycroniesekh, garde soleil, mobile, $350.00 cash. Balance 12 mois. Jules Maheux, tél.: 5365. 6mai-6fs-11f

AUTOMOBILE, Marmon, sedan, 4 portes à vendre très bon marché. S'adresser à 49 Nelson, le soir téléphone 3-3875. 6mai-6fs-11f

GARAGE A LOUER avec service et agences de 3 marques d'automobiles si désiré. Auburn, Pierce-Arrow, Frontenac. Durand, situé à 541 rue St-Vallier. Garage très moderne et petit loyer. Grand avantage pour celui qui veut entrer dans commerce d'automobile. S'adresser Ferdinand Guillemette, 33 de la Couronne, tél.: 5112. 6mai-6fs-11f

RÉPAREZ VOTRE CHAR à bon marché en achetant vos pièces usagées pour toute marque de char, pneus, batteries, tubes, etc. Achetons tout marque de chars usagés. S'adresser National Auto Parts, 1264, St-Vallier, tél.: 4-1006. 1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-24-26-27mai-26fs-11f

RADIATEURS d'automobiles de toutes sortes, réparés ou refaits à neuf. Aussi radiateur neuf à vendre. Soudure autogène de tous métaux. Machine spéciale pour débloquer les radiateurs. Alarie & Tessier, 560 1-2, St-Vallier, tél.: 9456. 27-29avr. 2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-25-27-30 mai-1-3-6-8-10-13-15-17-20-22-23-11f.

A VENDRE TRUCK Dodge, 2 tonnes, 6 cylindres, 1930, double roues en arrière en parfaite condition, bon marché, tél.: 4-4077 S'adresser Jos. Aselin, 94 Hermine, Qué. 5mai-26fs-11b

AUTOS A VENDRE.—Graham Paige, sédan 4 portes 29, en parfaite condition aussi Pontiac Coach 28, à vendre à bonnes conditions. S'adresser à Alfred Amirault, St-Grégoire ou 387 St-Joseph. 27avr-10-fs11b

PNEUS USAGES, nous achetons et vendons les pneus usagés, Rims, flapp, patch, aussi nettoyeurs à main, 25c la boite, avec brosse gratis. S'adresser Caron Tire Shop, 667, St-Vallier. 27avr-26fs-11f

FORD COUPE à vendre. En parfait ordre. Vendra bon marché à prompt acheteur. Visible en tout temps. Au garage Bastien coin Fleury et de la Couronne. 6mai-3fs-11f

BEL ASSORTIMENT chars usagés en parfait ordre, que nous vendons à des prix très raisonnables, une visite vous convaincra. J.-O. Moreau, coin Durocher et Ste-Thérèse, Marché St-Pierre, St-Sauveur. 29avr-8fs-11b

CHEVROLET SPECIAL Sport Coupé 1931, Sedan Chevrolet, Dodge 8, Sport Coupé, Parker Sédan Spécial, Dodge Coach, Camions Dodge 4-6 cylindres. Parties usagées de toutes sortes, tél.: 4-6925. E. Giroux, Beauport-Est. 11avr-26fs-11b

NOUS AVONS EN MAINS plusieurs chars usagés de récents modèles, à vendre à des prix d'occasion. Quebec Used Cars Ltd., 230 de la Couronne. Tel.: 3-1915. 4mai-26fs-11f

TRUCK FORD, modèle 1927, à vendre en parfaite condition de marche, 4 bons pneus à $75.00. S'adresser à Roméo Bédard, Ancienne-Lorette, Route Rurale No 1, ou à 98, 4ème Rue, Limoilou. 5mai-3fs-11b

OLDSMOBILE coach, modèle 1929, en parfaite condition, bonne apparence à vendre, cause mortalité, prix raisonnable à acheteur sérieux, tél.: 5638, écrire Casier 648, "Le Soleil". 5mai-6fs-11b

CHEVROLET COUPE 1929, en bon ordre à vendre. Occasion exceptionelle, téléphoner 4-2522. 4mai-6fs-11b

TRUCK CHEVROLET, Ford, Dodge, Reo, Stewart, en très bon ordre à vendre à prix de sacrifice. S'adresser H. Bourassa, 154 Montcalm, tél.: 7815. 5mai-6fs-11f

CAMION REO à vendre d'une tonne en très bon ordre et remis à neuf. S'adresser E. Normand, 47 Ste-Marguerite ou 368 St-Joseph. 9mai-6fs-11f

ESSEX 1927, ESSEX 1928, Chevrolet 1928, à vendre en bon ordre. Aucune offre raisonnable refusée. Informations M. Moisan, 73 rue Latourelle, tél.: jour 4-3161. 9mai-2fs-11b

AUTOMOBILES DEMANDES

CHAR DEMANDE presque pas usagé à prix d'occasion pour comptant. S'adresser G. Brousseau, Lorettville, P. Q., tél.: 101. 6mai-6fs-12b

A VENDRE OU A ECHANGER

BICYCLE DE FILLE C. C. M. Cressent à échanger pour bicycle de garçon. S'adresser 87 Ave Moncton, tél.: 3-2568. 6mai-2fs-13b

BUREAUX A LOUER

BUREAUX dans l'édifice Lachance, très bien éclairés, service de concierge, élévateurs passagers et à fret, à proximité des gares de chemins de fer. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 6mai-6fs-17r

A LOUER, les quatre étages dans édifice Capitol, pouvant servir comme restaurant, bureau ou salle d'échantillon. Pour plus d'informations, s'adresser The Royal Trust Co., 58 rue St-Paul, tél.: 2-4031 ou au gérant du théâtre apitol, tél.: 2-6301. 8mai-3fs-17r

BUREAUX A LOUER

GRANDS et petits bureaux et mafnifiques salles d'échantillons très bien éclairés avec toutes les commodités modernes. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "Soleil", S'adresser au Service d'Informations, bureau de l'Administration, le "Soleil". 24mrs-j.n.o.-17

CAMPS A LOUER

CAMP A LOUER meublé situé au lac de Beauport où prendrait en retour une position pour le paiement. S'adresser 80 Aqueduc. 9mai-2fs-19b

CHALETS

CHATEAU D'EAU, chalet 6 chambres, près la gare, rivière, dans les sapins; Beauport, près l'église, maison 6 chambres $1,500.00, payable $18.00 par mois. Notaire Samson, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 9mai-6fs-22r

CHAMBRES ET PENSIONS

GRANDE CHAMBRE à louer 2 lits, 2 garde-robes, eau courante froide et chaude, 2 pharmacies, 2 grandes fenêtres sur la rue, livre 15 mai, pension et garage si désiré. S'adresser 30 Conroy. 9mai-6fs-23r

CHAMBRES A LOUER grandes chambres bien ensoleillées, avec repas, table d'hôte, quartier résidentiel. Prix raisonnable. S'adresser tél.: 5315. 9mai-4fs-23b

CHAMBRE DOUBLE et simple à louer avec pension dans famille privée, sans enfant, libre actuellement. S'adresser, 62 rue Ste-Hélène. 9mai-6fs-23r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, bonne pension si désirée, prix modéré, usage téléphone. S'adresser 82 rue Caron. 6mai-6fs-23b

364, RUE ST-JOSEPH, belle chambre en avant, très ensoleillée, garde-robes, usage du bain et téléphone, pension si désirée. Prix modérés. Tél.: 3-3477. 5mai-4fs-23f

PETITE FAMILLE de 2 grandes personnes prendrait 2 frères ou amis en pension, famille tranquille et distinguée. Ecrire Casier 649, "Le Soleil". 5mai-4fs-23b

CHAMBRE ET PENSION pour un ou deux messieurs, améliorations modernes, tranquille et sans enfants, $5.00, $6.00 et $7.00 par semaine. S'adresser 185, 3e Avenue, 2e étage. 8mai-2fs-23b

GRANDE CHAMBRE à louer, chauffée, garde-robes, fenêtre sur la rue St-Joseph. Pension si désirée. Améliorations modernes. Téléphone. S'adresser 317 1-2 St-Joseph, coin Caron. 9-11-13mai-3fs-23f

CHAMBRES A LOUER

BELLE GRANDE chambre à louer avec usage bain, téléphone. S'adresser 61, Dorchester, tél.: 8339. 9mai-1fs-24f

GRANDE CHAMBRE à louer, 2 fenêtres sur la rue très propre. Usage du gaz, bain, téléphone. En face de l'église Jacques-Cartier. S'adresser 325 St-Joseph. 9mai-1fs-24f

QUARTIER REMPARTS. Grande chambre meublée, gaz et eau chaude, cour très confortable, bain, téléphone. S'adresser 20 rue Ferland. 9-11-12mai-3fs-24r

A LOUER MEUBLE et chauffé, chambre bain, conviendrait pour couple marié, aussi petit logement de trois chambres meublé ou non. S'adresser 86 rue Lavigueur. 8-10mai-24f

100 RUE ARTILLERIE, chambre et cuisine d'été à louer, poêle à gaz, installé pour une ou deux personnes, maison tranquille, bain, téléphone, prix raisonnable, tél.: 2-3728. 6mai-2fs-24b

GRANDES ET PETITES CHAMBRES à louer, avec gaz dans la chambre, améliorations modernes, usage bain et téléphone, pension si désirée. S'adresser 424, St-Joseph. 24sept-j.n.o.-24f

CHAMBRE A LOUER pour 2 dames ou jeunes filles, améliorations modernes, maison privée. S'adresser 12 d'Avagour, 2e étage, sur la rue Lesage. 2mai-6fs-24b

CHAMBRES MEUBLEES avec chambre de bain, sur même plancher, tuyaux à gaz installés. S'adresser M. Normand, 8 Haldimand, tél.: 4-3346. 6mai-4fs-24r

GRANDE CHAMBRE double et une simple à louer, eau chaude à l'année. S'adresser 40 Desjardins, en face du Palais Justice. 8mai-6fs-24r

GRANDE CHAMBRE boudoir, lit, divanette, entrée seule, gaz si désiré dans la chambre, aussi bain. S'adresser après 6 hrs du soir, 669 St-Vallier, près du Boulevard Langelier. 8mai-3fs-24b

101 RUE D'ARTILLERIE, chambre et cuisine à louer, poêle à gaz, installé pour une ou deux personnes, maison tranquille, bain, téléphone, prix raisonnable, tél.: 2-3728. 8mai-2fs-24b

VOUS TROUVEREZ CHAMBRE très confortable avec usage du bain, eau chaude et froide sur même étage, pension si désiré. S'adresser 455 St-Jean, tél.: 4-4014. 4mai-6fs-24f

561 ST-VALLIER, 2 chambres à louer, prix $2.50 à $3.00 par semaine de préférence pour couple marié avec poêle à l'huile, bain et toilette même étage. Confort chez-soi. Libre dans le moment, tél.: 9321. 4mai-3fs-24b

FAISANT FACE au jardin du Fort, suite de 2 pièces avec cuisinette, pouvant être occupée à l'année. Chambre double et simple à prix modéré. Châteauviver, 8 rue Laporte. 6mai-6fs-24b

A LOUER, grande chambre, peinturée à neuf, 2 fenêtres donnant sur la rue, sur étage de la chambre à bain, avec tout le confort, eau chaude à l'année, dans famille strictement privée et à bas prix. S'adresser à 40 côte Ste-Geneviève. J.N.O-24b

FLAT A LOUER, meublé ou non, aussi chambre, prix raisonnable. S'adresser 37, Blvd Langelier, 2ième étage. 5mai-3fs-24b

CHAMBRE avec cuisinette à louer meublée et chauffée, chambre bain, conviendrait pour couple marié, aussi petit logement de trois chambres meublé ou non. S'adresser 86 rue Lavigueur. 5-8-10mai-24f

18 ST-URSULE, appartement 2 pièces, joli boudoir et petite cuisine, très confortable. S'adresser sur les lieux, tél.: 2-4902. 8mai-6fs-24b

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer, meublée, chauffée, eau chaude, garde-robes, armoires, lavabo, porte privée seule. S'adresser 32 rue Montcalm, tél.: 3-1317. 8mai-4fs-24f

BELLE CHAMBRE réparée à neuf, fenêtre sur la rue, usage bain, téléphone avec ou sans pension, prix modéré. S'adresser 150 1-2 du Pont. 8mai-2fs-24b

L'HOTEL LORRAINE, rue des Jardins, annonce des prix très réduits à sa clientèle pour la saison d'hiver. Chambre avec pension depuis $35.00, $38.00, $40.00, $45.00 par mois. Chambre seule sans pension, $12.00 en montant. Service d'ascenseur. Une visite est très respectueuesement solicitée. S'adresser au bureau. 9mai-26fs-24r

CHAMBRE double et chambre simple, usage téléphone, bain, gaz si désiré, eau chaude à l'année. Prix modéré. S'adresser 7 Artillerie, tél.: 2-8392. 9mai-3fs-24r

561 ST-VALLIER chambres à louer, $2.50 par semaine avec poêle à l'huile dans la chambre, réparée à neuf, eau et toilette même étage, libre dans le moment, tél. 9321. 9-11-12mai-3fs-24b

JOLIE GRANDE CHAMBRE double ou simple, 2 fenêtres, balcon, chauffée, garde-robes, armoire, bain eau chaude, gaz, meubles, rugs vieux roses 3 x 4 1-2, conviendrait pour deux ou trois personnes. Arrêt des chars à la porte, téléphone, 9639. Libre actuellement, 862 St-Vallier. 9-13mai-2fs-24f

CHAMBRE A LOUER.—Vous trouverez bonne chambre avec ou sans pension, usage du bain et téléphone. S'adresser 213 rue de la Reine. 9-10-11-13mai-4fs-23b

SUITE DE 2 chambres avec cour, eau chaude et froide, toilette. Aussi 2 grandes chambres avec cuisinette et une petite à $2.00 par semaine. S'adresser 40 1-2 Couillard, près rue St-Jean. 9mai-1fs-24r

GRANDE CHAMBRE sur la rue, bien ensoleillée, gaz dans la chambre, aussi autres chambres avec gaz, garde-robes, etc., pension si désirée. Mme J.-A. Roy, 16, Latourelle, tél.: 3-0824. 9mai-1fs-24r

27 1-2 ST-STANISLAS, grande et petite chambre à louer $3.00, $3.50 par semaine, améliorations modernes. Nouveau propriétaire, M. Lessard, tél.: 3-4517. 9-11mai-2fs-24r

BELLE GRANDE CHAMBRE à louer avec usage bain, gaz, téléphone, pension si désiré. S'adresser 61 Dorchester, tél.: 8339. 24f

CHAMBRES DEMANDEES

ON DEMANDE une chambre, non meublée, dans une famille privée, et partie haute de la ville, pouvant fournir de bonnes références.. Ecrire Casier 1, Le "Soleil". 3mai-3fs-25b

Chevaux, voitures, harnais

BONNE GROSSE JUMENT à vendre de 6 ans, garantie partout, pesanteur 1400 lbs. Cause n'ayant plus besoin. S'adresser Geo. Fillion, 142 1-2 Laliberté. 9mai-2fs-27b

NOUS RECEVONS UN CHAR de chevaux, demain, venant des fermes d'Ontario, tous garantis, parfaitement sains, à vendre Lon marché. S'adresser Bisson & Giroux, coin Aqueduc et Kirouacas. 25avr-26fs-27f

Chevaux, voitures, harnais

3 JUMENTS pour cultivateurs, garanties sans défaut. Aussi un cheval bon marché, un bon lorry à vendre. S'adresser 86 Ste-Agnès, tél.: 8474. 9mai-2fs-27f

AVIS.—JE VIENS de recevoir un char de magnifiques chevaux de différentes pesanteurs. Très bons chevaux pour cultivateurs. Aussi chevaux de voiture légère, un beau cheval de selle. Tous ces chevaux proviennent des meilleures fermes d'Ontario. Prix des plus intéressants. Une visite vous convaincra. F.-M. Bernier, 1055 St-Valier. 26avr-26fs-27f

LORRY, BOGHEI, à vendre aussi grand logement de 9 chambres, chambre de bain. S'adhesser 168 rue Richardson, tél.: 3-0061. 3mai-6fs-27r

BOIS, CHARBON

BOIS DE CHAUFFAGE à vendre, toutes sortes, merisier et érable, livré $3.00 la corde de douze pouces. Edmond Conway, 235, La Canardière, téléphone: 4-2351. 19avr.-26fs-30f

BELLES CROUTES érable et merisier, gros voyage 2.50 Slabs de bouleau gros voyage $2.30, 5 poches pour $1.00, Croûtes d'épinette bien sèches $2.00 gros voyage, 8 poches pour $1.00. Spécial bois mêlé, $3.00 la corde de 15 pouces. Charbon bois franc et coke 25c la poche aussi charbon, tél.: 3-4907 144 Avenue Renaud. 1mai-26fs-30f

CHARBON "SEA PEA COAL", gros comme Chesnut, $11.06. Epargne $3.00 par tonne. Connell Anthracite Mining, téléphone : 4-4780. 11avr.-26fs-30f

BOIS FRANC sec, à l'abri, débité, $2.50; érable, merisier, 2 et 2½ pieds, scié, fendu, $2.75, $3.00; grosses croûtes érables, merisier, $2.75, $3.00; 5 grosses poches bois pour allumer, $1.00; Slabs bouleau, charbon toutes sortes, tél.: 6827, Cyrille Bussières, 49 St-Bernard. 17avr-26fs-39f

MERISIER de planchers, B. C. Fir, moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Biloneau & Doré, Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 4mai-26fs-30r

J.-ALDERIC LATULIPPE, No 14, 3e avenue, près pont Dorchester, tél.: 4-2112. Bois de chauffage de toutes sortes. Charbon de première qualité. Mesurage pesanteur garanti. Livraison dans toutes les parties de la ville. 10avr.22fs.

SI VOUS VOULEZ VOUS CHAUFFER bon marché, achetez grosses poches de stove, chenaul, 75c; Coke, 4 poches pour $1. Aussi bois chauffage de toutes sortes, prix $2.00 le gros voyage. Croûtes, $2.50 le gros voyage. Bois franc, $3.00 la corde de 12 pouces. Merisier et érable, J. Racine, 299, Canardière, téléphone: 4-4026. 8-10-12-13-15-17-19-20-22-24-26-27-29-31mai-2-3-5-7-9-10-12-14-16-17-19-21-23juin-30f.

BOIS de chauffage, scié, fendu, merisier, érable, 2, 2½ pieds, hêtre, bouleau, croûtes merisier, bois mou. Charbon dur: Stove, Egg, Chesnut, à la tonne, la poche, Coke, 4 poches pour $1.00. L. Verreault, 153, Napoléon, tél: 6231. 30mrs-1-4-6-8-11-13-15-18-20-22-25-27-29avr-2-4-6-9-11-13-16-18-20-23-26 - 27 mai. 26ffs-30f

COMMERCE A VENDRE

A STE-ANNE DE BEAUPRE. — Epicerie et restaurant à vendre avec petit stock frais. S'adresser E. Normand, 368 St-Joseph. 9mai-6fs-31f

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENT GENERAL.—Je m'occupe comme par le passé de déménagement aux plus bas prix. Appelez-nous, passerons chez-vous, sans aucune obligation. Prix spéciaux pour longue distance. S'adresser 99 St-Luc, tél.: 3-4967. 8avr-26fs-35f

VILLEGIATURE - TOURISME

L'approche de la belle saison fait songer aux joies de la campagne et des voyages. Annoncez vos maisons de campagne, chalets, cottages, camps, lacs, etc., par l'intermédiaire des petites annonces classées du "SOLEIL".

DEMENAGEMENTS

DEMENAGEMENTS à prix défiant toute compétition. Déménagement à longue distance et en ville. Spécialité, piano $3.00. Ouvrage garanti. Camion court. S'adresser A. Drolet, 415 rue St-Joseph, tél.: 6287. 5mai-6fs-35b

A. BARBEAU, déménagement de tous genres, spécialité déménagement de pianos, camions et voitures couverte. Ouvrage garanti, 141, Hermine, tél.: 3-1489. 10 avr.26fs.-35r

DIVERS A LOUER

CLAVIGRAPHES UNDERWOOD et Remington à louer, prix spécial. S'adresser M. Gérald Martineau, 78, rue St-Pierre, tél.: 2-2890. 1er mai-26fs-36r

DIVERS A VENDRE

AMEUBLEMENT de magasin à vendre, 2 cash, balance, 2 vitrines à bonbons et gâteaux, couteau à jambon, moulin à café, voitures, chevaux, canistres pour thé. Arthur Thivierges, 28 Hermine, tél.: 8194. 6mai-3fs-37b

SHOW-CASE A VENDRE, très bon marché. Toutes sortes de show-cases, ameublement de magasin, vitrines, aussi cash register à vendre à des prix très avantageux. S'adresser Art. Show-Case Enr., 259 St-Joseph, tél.: 3-2920. 18avr-26fs-37f

VARICES, HEMORROIDES, varicocelle, effacés en quelques injections Voies urinaires. Dr L.-G. Perrin, 24 du Pont, Tél.: 4-4871, Québec. 8avr.-26fs-37r

A VENDRE quatre allées de quilles, une table de billard anglais 6x12, une table de pool 5x10, et cinq autres tables 4 1-2x9. Aussi Cash Register National. Adresse Eugène Brochu, 63 rue St-Jean, tél.: 2-1365. 2mai-26fs-37b

VIEUX JOURNAUX à vendre, à la livre, occasion pour bouchers et épiciers. S'adresser au "Soleil". j.n.o.-37b

25 VOLAILLES en pleine ponte, le tout pour $17.00. S'adresser à Odilon Duchaineau, 92 1-2, Marie de l'Incarnation, tél.: 9122. 9mai-3fs-37

MACHINE MEMSTITCH à vendre à sacrifice. Machine à coudre à partir de $5.00 en montant. Moulin de cordonnier. S'adresser W. Bessette, 811, St-Vallier. 9-10-12-13mai-4fs-37f

L'ARGENT EST RARE, grande quantité de lingerie de seconde main, gros et détail à prix très bas. Belles robes à choisir à 32 cts. No. 36 St-Nicolas. 6mai-6fs-37r

POUR PORTATIF, trois solles chauffage bois charbon pour boulanger, pâtissier, hôtel, aussi four à gaz, trois solles, vendra bonne condition, terme ou comptant, 8 1-2 Ave. Turnbull, tél.: 4-0429. 6mai-2fs-37b

AUTOMOBILISTE.—Sauvez de l'argent sur vos accessoires d'auto. Envoyez 05c pour frais postaux, pour liste de prix et illustrations à E. Boulay, 427 Pine, Providence, R.I. Pas de timbres. 8mai-2fs-37b

APPAREIL POUR SOURD.—Appareil électrique audiphone, Western Electric, en parfait ordre à vendre à très bon marché. Vraie occasion pour personne sourde. S'adresser à H. Boucher, 41 Latourelle. 8mai-6fs-37b

DIVERS

TRAITEMENT SPECIAL par correspondance des maladies secrètes de l'homme et la femme, voies urinaires, affection du sang, impuissances, etc., etc. Adresse Dr J.-A. Côté, 6967, Ch. Colomb, Montréal. 10avr-26fs-38b

MATERNITE licenciée, place distinguée, honnête et tranquille. Repas servis dans les chambres, prix modéré. Placons bébés. Pour informations, écrire boite postale 792, bureau poste Haute-ville, Québec, téléphone: 2-1966. 2mai-26fs-58f

DIVERS

DIVERS

HOPITAL de la Miséricorde--Maternité à l'épreuve du feu, site salubre, comfort moderne. 3 catégories salle commune, chambres semi-privées et chambres privées. Interne et permanent, médecin au choix, pour malades privées et semi-privées. Sécurité d'hôpital (antiseptie, stérilisation, réactions sérologiques et traitement de toutes affections). Avantages religieux (aumônier, chapelle). Discrétion absolue. Mère Directrice, 882 Chemin Ste-Foy, Québec, tél.: 7067. 8avr-26fs-38f

MATERNITE PRIVEE, licenciée, distinguée et honnête. Prix des chambres avant terme, $2.00 et $3.00 par semaine. Gardons bébés. S'adresser 57 1-2 rue St-Joseph, tél.: 6201 ou écrire boite postale 41, bureau de poste, St-Ro

IMMEUBLES

C.-E. MIGNER

POUR ACHAT, vente et échange de propriété, terre ou terrain à des conditions avantageuses, adressez-vous à C.-E. Migner, 785 St-Vallier, tél.: 8358 ou 4-5668 (vis-à-vis la Banque Canadienne Nationale). 5mai-6fs-100f

ROSAIRE DROLET

STATION GAZOLINE pour grosse compagnie, 77 x 130 pds, Centre Loretteville.
166 CREMAZIE étal de boucher plus logis privé, garage, remise, etc.
162 CREMAZIE maison neuve. Revenu annuel $1,608.00. 2 logis plus épicerie licencié.
39 MONTCALM manufacture de biscuits ou boulangerie, 2 étages, 4500 pds de planchers, compris office privé, bureau public, logis de 6 pièces et chambre bain, fini neuf, louer: prix $27.00 par mois. Superficie de terrain 60 pds carrés, les 2-3 construit. Aucune offre raisonnable refusée.
MAISON DE TOURISTES 20 chambres, incius magasin. Conditions faciles.
ETAL BOUCHER St-François d'Assise. Clientèle établie, possession 1er mai. Conditions faciles. Pour toutes autres informations, s'adresser 194, avenue des Erables, tél.: 3-4217. 11avr-26fs-100f

LOGEMENT A LOUER

513 COIN ST-CYRILLE, coin Murray, 7 chambres plus bain. Machine additionner Burroughs, à vendre. Alex. Blondeau, 385 de la Reine, tél.: 7060. 22avr-26fs-100f

H.-P. CIMON

SILLERY.—Magnifique terrains à Sillery, $240.00 et plus, 10% comptant, balance $5.00 par mois. Aussi autres propriétés et commerces situées dans tous les quartiers de la ville. H.-P. Cimon, Immeuble & Assurances Générales, Edifice Cimon, 6 Côte d'Abraham, tél.: 5169. 6mai-6fs-100r

P.-F. LALIBERTE

MAISON RAPPORTANT 10 p.c. net à échanger pour terre.
TERRES à vendre près de la ville.
MAISON A VENDRE ou à échanger. S'adresser 245 St-Cyrille, tél.: 8281. 18avr-26fs-100f

D. LALIBERTE

451, 3e Avenue, tél.: 9784
441, 451, 3e AVENUE, 3 logements de 6 chambres plus bain.
107, 115, 12e RUE, 6 chambres plus bains.
LOGEMENT à louer, 6 chambres plus chambre de bain, fini moderne et aussi maison neuve à vendre. 17avr-26fs-100f

ALFRED MAROIS LTEE

Assurances et immeubles. Administration et collection des propriétés, 229, rue St-Joseph, tél.: 5980. Rés.: 4-2381.
ASSORTIMENT de maisons, terrains et terres à vendre ou à échanger. 4mai-26fs-100f

SAINT-ROCH

A LOUER: 349 De la Reine, 4 et 5 chambres; 39 Richardson, 5 chambres; 48 Ste-Eustache, 4 chambres, plus chambres bain. Bons marchés, tél.: 2-7780. O.-F. Boucher, 46, St-Eustache. 9mai-26fs-61b

355, ST VALLIER, 3e étage, 5 chambres, $17.00 par mois. Oscar Piamondon, 456, St-Cyrille, tél.: rés. 3-3826; Bureau: 8167. 18avr-26fs-61f

LOGEMENT A LOUER, 3 appartements chauffé plus chambre de bain, poêle à gaz fourni. S'adresser au No 445 St-François. 3mai-6fs-61b

LOGEMENT CHAUFFE à louer, 6 chambres, chambre de bain. Améliorations modernes. S'adresser 283 St-Vallier, tél.: 2-2119. 6mai-6fs-61r

RUE ST-FRANCOIS logement de 4 chambres, près de la rue St-Roch. S'adresser Roy & Baillargeon, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 6mai-4fs-61r

SAINT-SAUVEUR

LOGEMENTS NON CHAUFFES, 4, 6 et 7 pièces plus chambre de bain, très propre, possédant toutes les améliorations modernes, situés 11D rue D'Argenson: 252 et 256 Prince-Edouard. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403; le soir, 4-2557. 6mai-6fs-61r

LOGEMENTA louer, 8 chambres, bain belle localité, prêt immédiatement, $22.00 par mois, clair de neige. S'adresser 95 des Oblats, Québec. 5mai-4fs-61b

174 BAYARD — Logements à louer, 4 chambres, plus chambre de bain, très propre, avec garage si désiré. S'adresser à 174 Bayard.

23 RUE MONTMAGNY, logements chauffés 5 et 6 chambres plus bain, très modernes, très propres, clair de neige. Prix réduit. S'adresser Omer Turgeon, 23 rue Montmagny, tél.: 6302. 11avr.26fs-61f

RUE LAFAYETTE, très beaux logements de 4 et 6 chambres, plus chambre bain, grand balcon, hangar, garage, etc. S'adresser 433, chemin Ste-Foy, tél.: 5593 ou 118 Lafayette, tél.: 3-2075. 7avr-26fs-61f

TROIS LOGEMENTS à louer, 4 appartements, plus chambre de bain. Maison neuve. Situé 159, rue Aqueduc. Pour tout renseignement, s'adresser E. Andrews, 136 Boulevard Langelier, tél.: 3-3788. 15avr-26fs-61f

LOGEMENTS CHAUFFFES, 4, 6 et 7 pièces, plus chambre de bain, très propres et possédant toutes les améliorations modernes, situés 634, 640, 642a, rue St-Vallier. Aussi à 13, d'Argenson. S'adresser à G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tels: 2-6403; le soir, 4-2557. 6mai-6fs-61r

BOULEVARD GARDEN CAFE. — Repas à la dinde ou rôti 25c. Spécialité patates frites. Nouveau service de waiter et cuisinier. Excellente cuisine. 139 Boulevard Langelier. 24-29avr-2-6-9-13mai-6fs-61b

RUE LAFAYETTE, logements 6 chambres plus chambre bain, propre, bien éclairé, grand balcon, garage si désiré. Prix réduit. S'adresser 118 Lafayette, tél.: 3-2075 ou 435 Chemin Ste-Foy, tél.: 5593. 9mai-26fs-61f

2 LOGEMENTS, 4 chambres, 146, St-Léon, 148, St-Léon, 2e étage, $15.00 par mois, 169 St-Léon, un bas, 4 chambres, 157, 8e avenue, 2 logements, 5 chambres et bain un premier et le troisième, $20.00 par mois, Aussi écurie de 8 places à louer, grande cour et shed, 75 avenue Renaud, U. Girard, 157, 8e Avenue, tél.: 4-1092 ou 78 1-2 Avenue Renaud, tél.: 3-3451, de 10 à 12 a.m., 2 h. 30 à 5 et 7 h. 30 à 9 p.m. ou notaire Delâge, 54 du Pont, tél.: 4-1941. 9mai-17fs-61b

LIMOILOU

PETIT LOGEMENT chauffé, à louer meublé ou non, $15.00 par mois, ainsi que meubles à vendre. S'adresser 50, 3e Avenue, tél.: 4-4350. 9mai-2fs-61f

PAROISSE ST-FIDELE 429, 4e Avenue. Logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes, hygiéniques et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 9mai-26fs-61f

LOGEMENTS, de 4-5 chambres, Limoilou, sur la 4e rue, près de l'église, des grands moulins de papier. Prix de $13.00 à $21.00. S'adresser 154, 4e Rue, Limoilou, tél.: 2-3039. 9mai-26fs-61f

AVIS.—Aux nouveaux mariés, logement à louer, 5 chambres plus chambre bain, très bien éclairé. S'adresser 121, 11ème Rue, Limoilou, tél.: 7644. 9mai-6fs-61b

1ère AVENUE, 324, 3ième étage, 6 chambres plus bain, chauffé, clair de neige et vidanges, beau balcon, vis-à-vis Eglise St-François d'Assise, garage si désiré. S'adresser sur les lieux. 9mai-6fs-61b

PLUSIEURS LOGEMENTS à louer 4-6-7 chambres avec bain dans Limoilou. S'adresser tél.: 4-1914, ou 162, 4e Avenue. 5mai-6fs-61f

LOGEMENTS MODERNES, 5-6 chambres, chambre de bain en plus dans St-Esprit et St-Frs d'Assise, 6 chambres sur coin de rues. S'adresser à 82, 2e avenue, tél.: 4-2887. 18avr-26fs-61r

LOGEMENT A LOUER chauffé 7 appartements plus chambre de bain dans le plus beau centre de Limoilou. S'adresser à 128 3ième Avenue, tél.: 4-4691. 6mai-6fs-61f

PAROISSE ST-FIDELE 429, 4e avenue. Logement chauffé, 7 grandes pièces plus chambre de bain. Planchers bois dur. Améliorations modernes, hygiénique et très éclairé avec garage chauffé ou froid. Tél.: 4-4502. 7avr-26fs-61f

ST-FRANCOIS D'ASSISE, troisième étage, 214 1-2, 1ème Avenue, 5 grandes chambres plus chambre bain, fini moderne. S'adresser Oscar Plamondon, tél.: 3-3826; bureau 8167. 11avr-26fs-61f

32-36-38, 4e AVENUE, Limoilou, 4 chambres et plus, cour et hangar, $12 à $18. Roy & Baillargeon, notaire, 71, St-Pierre, tél.: 2-1390. 6mai-6fs-61r

LOGEMENT A LOUER, deuxième étage, 85, 2e Avenue, 5 chambres, plus chambre bain. S'adresser 85, 2e Avenue, tél.: 4-2002. 4mai-6fs-61b

QUARTIERS DIVERS

DELIGNY 7½, 5 chambres, 9 Déligny, 5 chambres, plus chambre bain, 95 Latourelle, 4 chambres, 44 Ave Parent, 6 chambres avec bain. Aussi plusieurs garage privé à louer. S'adresser 55 St-Anselme, tél.: 8419. 11avr-26fs-61f

DANS LA BANLIEUE

BEAUPORTVILLE beau logement à louer plain-pied, 6 pièces plus chambre bain, améliorations modernes, grand parterre, garage, près église, gare. S'adresser tél.: 8797. G. Godbout, 92 St-Cyrille. 9-11-13mai-3fs-61f

MAGASINS A LOUER

A LOUER une maison à Sillery, site superbe, près de l'église, 8 pièces, $25.00 par mois. Une grande maison 23 pièces. Conditions avantageuses, possession immédiate. S'adresser à M. J.-P. Garneau, 47, rue Buade, Québec. 9mai-6fs-67b

MAGASINS A LOUER, 13, rue Lacroix, entièrement mis à neuf.

MAGASIN A LOUER, 333, St-Paul, en face gare Union. Bon poste commerce. S'adresser O. Plamondon, tél: 3-3826, 8167. 27avr-26fs-67f

MAGASINS A LOUER

MAGASIN, 38, 1ère Avenue et logement situé 182 des Commissaires avec planchers bois dur, 4 chambres et chambre bain. S'adresser à Mme A. Miville, 182 des Commissaires. 9mai-1fs-64b

TRES BEAU MAGASIN chauffé pouvant servir comme bureau, plain-pied, situé No 269, St-Paul, dans l'édifice Lachance. S'adresser G.-I. Lachance, 263 St-Paul, tél.: 2-6403. 6mai-6fs-64r

UNE MAISON à Sillery, site superbe, près de l'église, 8 pièces, $25.00 par mois. Possession immédiate. S'adresser à M. J.-P. Garneau, 47, rue Buade, Québec. 9mai-6fs-67b

MAISONS A VENDRE

ST-SACREMENT, maison 32x40 10 chambres, plus chambre bain, très moderne, eau chaude dans 4 chambres, système de chauffage, cave ciment, coin de rues, garage pour deux machines. Belle localité vendra avec condition de paiement comme loyer ou échangerait pour propriété à la campagne, près de Québec. Aussi 3 enseignes pour touristes et poteau avec fixture électrique à vendre. Aucune offre refusé. Ecrire Casier 654, "Le Soleil". 9-10-13mai-68b

A VENDRE MAISON pierre cinq étages, garage privé, grande cour. S'adresser à 43 Sainte-Ursule ou téléphoner 3-4865. 19avr-26fs-68b

MAISON A VENDRE.—Maison de deux logements, rez-de-chaussée et deux étages, située à 268-270, Avenue des Oblats, à vendre pour règlement de succession. S'adresser à 87 1-2, 4e Avenue ou 114, Demeules. 26jan.j.n.o.68b

Matériaux de construction

OCCASION. — Moteurs électriques 1-2 force, scie à ruban et scie à fer mécanique, marque "Goodell Pratt", en parfaite condition à vendre bon marché. 213 rue Arago, Québec. 9mai-1fs-63b

AVIS AUX CONTRACTEURS

MOTEUR 30 H.P., 1 compresseur avec outils; Malaxeur à béton une poche avec moteur 7 1-2 H.P.; Echafaud volant avec 2 teur 7 71-2 H.P.; Echafaud volant avec 2 palans; Hoist avec engins, poulies, Machine à Bois, Scies, Planeurs, Moteur, Sableuse à plancher avec moteur. Mme Vve Jos. Verret, 149, 3ième Avenue, Québec. 9-11-13mai-3fs-63b

MERISIER de planchers, B. C. Fir, moulures, pin, épinette de toutes sortes. Demandez nos prix, ils vous intéresseront. Bilodeau & Dore, Enr., 280, St-Paul, tél.: 2-5035. 3avr-26fs-30f

MAISONS DE CAMPAGNE

ST-VALLIER, Comté Bellechasse. — Grande propriété 10,000 pds terrain, en face de la ferve expérimentale, grange, garage, arbres fruitiers. Vue sur le fleuve. Occasion exceptionnelle. Conditions faciles. C.-E. Migner, 785 St-Vallier, Québec, tél.: 8358. 4mai-6fs-70f

LAUZON.—Maison pierre bien finie, 9 pièces à louer pour l'été meublée, un mille du Terminus des Tramways, Lauzon. S'adresser Willie Guay, Lauzon, tél.: 281, s. 14, Lévis. 2-6-8mai-70b

MAISON DE CAMPAGNE à vendre ou à louer à Cap-Rouge, proche de l'église, avec cour et grand hangar ainsi que l'eau à l'aqueduc. S'adresser Albert Jobin, 22a Latourelle, tél.: 4-1594. 27avr-12fs-70b

NEUVILLE.—Belle maison à vendre ou louer, meublée, 8 chambres plus toilette. Améliorations modernes, grande veranda. Magnifique vue sur le fleuve, très bien située, avec tennis. S'adresser téléphone 3-1590. 3mai-3fs-70b

LORETTEVILLE-COTTAGE à louer pour l'été, 5 pièces, proximité Rivière et trains. S'adresser M. G.-H. Gagnon, Loretteville. 5mai-6fs-70b

MAISON D'ETE meublée, genre "Bungalow" fini pin de la Colombie, à vendre. Construction 26 x 34 pds et grand garage. Superficie terrain un arpent entièrement cloturé; eau courante. Neuf milles de Québec, bons chemins pour l'automobile; trois trains par jour, service régulier d'autobus, idéal pour famille nombreuse. S'adresser 32 avenue Parent, tél.: 3-4655. 8mai-26fs-70b

MAISON DE CAMPAGNE.—Demandée pour la saison. Eloignée du chemin, terrain assez vaste, eau, près de la ville. Communications faciles. Angers, 2 des Remparts, Québec. 9-13mai-26fs-70b

ON DEMANDE A ACHETER

ON DEMANDE à acheter plusieurs mille pieds de bois de 1" pour petite construction à bon marché. S'adresser Alex. Chery, 71 Cartier, tél.: 4-3153. 8mai-2fs-73b

ON DEMANDE à acheter un fusil de 1ère qualité. Tél.: 3-4784. 6mai-4fs-73b

CHAISES DE BARBIER demandées. Nous payons les plus hauts prix pour chaises de barbier usagées, émaillées ou en bois, hydrauliques ou non. Aussi chaises pour coiffeuses. S'adresser Parfumerie Grimard, Enr, 144, Côte d'Abraham. 29avr-26fs-73r

ON ACHETE VIEIL OR, bagues, joncs, boitiers, chaines, dents en or, etc. S'adresser à 31 Boulevard Charest, 2e étage. 5mai-4fs-73b

PENSIONS D'ETE

ST-LAURENT, I.O., pension d'été, 5 minutes de l'église et du bateau. Passage direct, 50c aller et retour. S'adresser d'ici au 22 mai, Mme R. Leclerc, 136, 1ère Avenue. 74AB.

PENSIONS POUR BEBES

PENSION DEMANDEE pour 1 bébé de 2 ans, dans une bonne famille privée. Ecrire Casier 655, "Le Soleil". 5mai-6fs-74b

OBJETS PERDUS

SERVIETTE EN CUIR fermant zipper avec initiales E. G. S., perdue lundi matin passant Chemin St-Louis, Grande-Allée jusqu'au Bureau Poste. Contenant papiers. Récompense promise en remettant au "Chronicle Telegraph", 27 rue Buade. 9mai-2fs-75b

SACOCHE cuir bleu perdue à partir de la rue Lallemant, Dorchester, St-Joseph. Prière de remettre à 52 Jeanne-Mance, Stadacona. Généreuse récompense. 75b

MERCREDI SOIR de la Haute-Ville à St-Roch, perdu petit porte-monnaie, contenant $20.00 appartenant à une ouvrière. Remettre à 33 Ave Ste-Geneviève, près C hâteau. Récompense promise. 75b

PERDU SAMEDI après-midi un anneau doré avec petite chaine tenant bourse, canif, porte-billets, boussole, etc. Remettre à Mme Armand Lavergne, 144 Grande-Allée. Bonne récompense. 9mai-2fs-75b

COFFRE D'OUTILS perdu la semaine 1er mai. Si retrouvé s'adresser Trefflé Langlois, St-Nicolas, Co. Lévis. Récompense promise. 9mai-3fs-75b

BOUCLE D'OREILLE en or avec pierre noire sertie et montée sur platine. De la côte Ste-Geneviève à la bijouterie Langlais et Cyr, Duquet. Prière remettre à 33 Côte Ste-Geneviève. 5mai-3fs-75b

PIANOS A VENDRE

MAGNIFIQUE PIANO "Heintzman" cottage, en très bonne condition à vendre à bon marché. S'adresser à 115 Ave Cartier. 8mai-4fs-80b

PROPRIETES A VENDRE

PROPRIETE A VENDRE.—Belle propriété à vendre à Petit Pré, dans le comté de Montmorency, à bon marché pour prompt acheteur, comprenant maison, garage et logement au-dessus, avec grand terrain, jardin, et arbres furitiers. S'adresser sur les lieux, à madame Louis Gauthier. 6-9-11mai-84b

RADIOS A VENDRE

RADIO PHILCO, 5 lampes, modèle 1932, Baby Grand à vendre très bon marché, visible chez Donat Bastien, 356 St-François. 9mai-2fs-86b

RESIDENCES A LOUER

A LOUER A L'ANNEE où pour l'été, belle résidence, chemin Gomin, (l'abbé J.-C. Auger). S'adresser Joseph Gagnon, 381 St-Jean, tél.: 2-1414. 3mai-6fs-88b

SERVANTES DEMANDEES

BONNE SERVANTE demandée pour ouvrage général. Références exigées. S'adresser 5 Ave Belvedère, Appt. 3. 91b

FILLE DEMANDEE pour ouvrage générale dans une maison où on loue des chambres. Références exigées. S'adresser 547 St-Jean. 5it

SERVANTE DEMANDEE pour ouvrage général. Références exigées. S'adresser 35 des Franciscains. 9mai-3fs-91b

ON DEMANDE une servante générale. S'adresser M. Joseph Duchesneau, 191, 3e Ave, Limoilou, tél.: 4-2750. 9mai-2fs-91b

SERVANTE générale demandée. S'adresser Mme Simard, 75, 7ième Rue. Références exigées. 9mai-1fs-91b

ON DEMANDE une fille générale immédiatement avec bonnes références de la Haute-Ville. Pour autres informations s'adresser 476 rue St-Cyrille. 9mai-1fs-91b

ON DEMANDE une servante pour ouvrage général, lavage en dehors. S'adresser à 30 Bougainville, tél.: 5758. 9mai-2fs-91b

SERVANTE générale demandée. Références exigées. Une couchant chez elle de préférence. S'adresser le soir après 6 h. p.m., 124 Ave Murray, tl.: 7404. 9mai-3fs-91b

ON DEMANDE une servante générale bien recommandée. S'adresser Mme Adj. Pouliot, 38 Chemin Ste-Foy. 9mai-6fs-91f

JEUNE FILLE demandée pour ouvrage général de la maison. S'adresser 94 St-Joseph, Lauzon. 91b

TERRAINS A VENDRE

MAGNIFIQUE PLACE pour bâtir 2 ou 3 chalets, beau terrain. Très belle vue, belle grève, belle place pour se baigner. Très bonne place de pêche, bonne eau de ressource pour boire, distance du village sur eau 1 mille, par terre 1 1-2 mille. Peut bâtir immédiatement pour revendre ou louer. Pour renseignements ou visiter vous adressez à Ernest Leclerc, Lac Etchemin, Co. Dorchester, P. Q. 6mai-3fs-93b

A VENDRE OU A LOUER, avenue Conway, sur la Canardière, 5 minutes de la gare Union, terrains, grande ou petite quantité, connexion par évitement avec C.N.R., convenable pour entrepôt, manufacture, cour à bois de construction, charbon ou bois de chauffage, équipement ou toute autre sorte d'affaires. Edmond Conway, 235 la Canardière, téléphone: 4-2351. 11avr-26fs-93f

TERRES A VENDRE

PLUSIEURS TERRES en culture, bien bâties à vendre à des conditions faciles. S'adresser à Chs Frenette, St-Charles, Co Bellechasse. 2-4-6-9mai-95b

TERRES A VENDRE

DEUX TERRES VOISINES, 3 milles de la ville de Grand'Mère, route nationale. Roulant complet, voitures hiver et été. Bon marché à acheteur sérieux. S'adresser le jour à Mlle Y.-L. Bureau du "Soleil"; le soir 219 rue Colomb. 9mai-6fs-95b

TERRE A VENDRE.—A Rivière aux Pins, près du chemin du Lac Murphy, belle place pour cottage d'été, pêche et chasse. S'adresser à Martin Murphy, Rivière aux Pins. 5-6-9mai-3fs-95b

TRES BONNE TERRE à vendre, 105 arpents carrés, aussi loin à St-Henri, Lévis. S'adresser à Madame Pierre Demers, St-Jean-Chrysostôme, Co. Lévis. 6mai-4fs-95b

LOT DE BOIS à Stoneham, 1-4 mille du grand chemin, 2 x 20 acres, bien boisé. Il n'y a pas eu de bois coupé sur ce lot depuis 16 ans. Bon marché à prompt acheteur, 148 Charest, téléphone : 3-0323. 5mai-4fs-95b

TROUVES

CHIEN POLICIER refugié au terrain de l'Exposition depuis 3 mois. On pourra le réclamer en payant les frais d'annonce d'ici à jours, si non j'en serai propriétaire, A. Mailly, Terrain Exposition. 9mai-3fs-97b

PETITE SOMME d'argent trouvée, samedi après-midi au magasin Kresge S.S. rue St-Joseph, vers 5 heures. S'adresser à 35 1-2 St-Réal, Québec. 9mai-2fs-97b

VOLAILLES

CULTIVATEURS !

INCUBATEUR ET ELEVEUSE, capacité 200 oeufs, en parfait ordre, à vendre ou à échanger, soit pour une vache laitière ou des oies (race Toulouse). Pour tous renseignements écrire à casier 246 bureau du "Soleil".

NON CLASSIFIEES

OXYMEL

DEMANDEZ à votre pharmacien un bon sirop à base de miel "Oxymel à l'Eucalyptus" vous serez agréablement surpris comme il soulagera promptement rhumes, bronchites, etc. Vous pouvez en donner aux tout jeunes bébés. En vente partout, 25c et 50c la bouteille. 8sept-j.n.o.4b

COQUERELLES.—Pourquoi payer cher pour vous faire débarrasser des coquerelles, lorsque vous pouvez exécuter le travail vous-même à bon marché, en vous servant de notre fameuse poudre "LION" qui est garantie. Pour renseignements et prix, s'adresser Lion Insecticide Co., 60, 2e Avenue, Limoilou, Québec, tél.: 4-3693. 28avr-26fs-4f

CONDUISEZ VOUS-MEME. Automobiles à louer, à l'heure ou à la course. S'adresser à Auto Parts Sales, 65, 1er Avenue, tél.: 4-2200. 3 mai-26fs-4f

DORMANTS POUR C. N. R.

SI VOUS AVEZ CONTRATS dormants "Jack Pine" (Cypres), accepterons vous les exécuter aux prix du C. N. R., moins commission officielle. Avec transport contrat. Adresser Dormants, Casier 2, "Le Soleil", Québec. 8mai-3fs-4b

STORAGE DES FOURRURES

ASSORTIMENT COMPLET renards rouges, argentés, brunet bleu et blanc, lapins couleur fantaisie, pour collet. Spécialité: manteaux faits sur mesures. Jos. Robitaille, marchand de fourrures, 108, Richelieu, tél.: 2-3288. Succursale : 106, St-Jean, tél.: 2-7684 20-22-25-27-29avr2-4-6-9-11-13-16mai-12fs-4r

AVIS AUX PROPRIETAIRES

COQUERELLES, punaises. Toutes personnes voulant se faire débarrasser des coquerelles, punaises, rats, souris, pas un sou à payer si nous ne réussissons pas à les détruire. J.-H. Gosselin, propriétaire, 18, rue Ste-Ursule, tél.: 2-4902. 15-18-20-22-25-27-29avr-2-4-6-9-11mai-12fs-4r

MENAGERE d'âge moyen, distinguée qualifiée pour tenue de maison, propre, désire prendre charge de maison chez veuf avec des enfants, accepterai petit salaire. Ecrire Casier 5, "Le Soleil". 4b

LOGEMENT A LOUER, $20.00 par mois, réduit à $15.00. Salon de barbier à louer, $20.00 par mois, showcases et armoires à vendre. S'adresser 105 rue St-Paul, tél.: 2-1002. 1fs-4b

Ingénieurs du C. N. R.

Le Bureau des réclamations des ingénieurs du C.N.R., en convention depuis une semaine à l'hôtel St-Louis, prolongera probablement encore de quelques jours son séjour à Québec. M. Pierre Tremblay, président du comité de publicité, a déclaré hier que le nombre de questions à étudier et l'importance des sujets sont si considérables qu'il est impossible de terminer la convention immédiatement.

Les délégués ont pu se rendre dimanche à Ste-Anne de Beaupré, à Montmorency, au Pont de Québec. Les distractions de leur séjour à Québec les ont complètement gagnés.

LE COIN DU RADIOPHILE

CHRC

(Québec 463.1 mètres—645 Kilocycles)

MARDI, LE 9 MAI 1933

5.00 p.m.—L'Heure du Thé.
5.30 p.m.—Les Produits F. & F.
5.45 p.m.—Programme de la Franco.
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
6.15 p.m.—Concert Nobracol.
6.30 p.m.—Programme France-Film.
7.00 p.m.—Musique.
7.15 p.m.—L'Exposition Provinciale.
7.30 p.m.—La Société St-Jean-Baptiste.
8.00 p.m.—Le programme littéraire du professeur J. Dumais.
8.30 p.m.—Musique variée.
9.00 p.m.—Trio musical.
9.30 p.m.—Récital de piano.
9.45 p.m.—Programme.
10.00 p.m.—Orchestre Symphonique, courtoisie de la Commission Canadienne de la Radiodiffusion.
11.00 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
11.30 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
12.00 p.m.—L'Heure Tavannes (Silence).

MERCREDI, LE 10 MAI 1933

9.00 a.m.—Musique d'orchestre.
9.30 a.m.—Les chansonnettes françaises.
10.00 a.m.—L'Heure Ensoleillée.
10.45 a.m.—Musique.
11.00 a.m.—Poèmes Symphoniques.
11.30 p.m.—Musique variée.
12.00 p.m.—La chanson française.
12.30 p.m.—Musique de dîner.
1.00 p.m.—Orchestre.
1.30 p.m.—Les demandes spéciales.
2.00 p.m.—Silence.
5.00 p.m.—L'Heure du Thé.
5.30 p.m.—La Laiterie Brookside.
6.00 p.m.—L'Heure du Crépuscule.
6.15 p.m.—Gérald Martineau.
6.30 p.m.—Buanderie de Lévis.
6.45 p.m.—Universal Auto.
7.00 p.m.—Programme de O. Miller.
7.15 p.m.—Le Tisseur de Mélodies de J. & P. Coats.
7.30 p.m.—Musique variée.
7.45 p.m.—Programme Rexall.
8.00 p.m.—Programme de danse.
8.15 p.m.—Orchestre de danse.
8.45 p.m.—Trio instrumental.
9.00 p.m.—Musique variée.
9.30 p.m.—Programme.
9.45 p.m.—Orchestre de danse.
10.00 p.m.—Une Heure près de vous, courtoisie de la Commisison de la Radio.
11.00 p.m.—Chs-E. Rouette et son orchestre de l'Hôtel Victoria.
12.00 p.m.—L'Heure Tavannes (Silence).

L'EAU MERVEILLEUSE EAU DE JAVEL

Ce soir, concert de l'orchestre de danse canadienne C. K. C. V., de 9 hrs à 9 hrs 30, par courtoisie des fabricants de l'Eau Merveilleuse.
Demandez le bleu merveilleux chez votre épicier.
DEMONTIGNY & PONLOT
TELEPHONE : 4-2661

CKCV

1310 Kilocycles—229 Mètres

CE SOIR

6.30 p.m.—Sur l'écran de France-Film. Canadien-Impérial.
7.00 p.m.—Le Blanchisseur.
7.15 p.m.—Chevrolet 1933.
7.30 p.m.—Programme spécial.
9.00 à 11.00—Irradiation directement de la scène de la salle paroissiale de Limoilou, au profit des oeuvres paroissiales des programmes suivants:
"Le Théâtre Juvénile" des biscuits Weston.
"Les Danses Canadiennes "Merveilleuses", de Demontigny & Ponlot.
"Le Théâtre Chez-Soi", présenté par la Cie Dechêne Limitée.
"Le programme Concert", de Claire-Fontaine".

MERCREDI

12.00 p.m.—Le Voyageur.
12.30 p.m.—Musique.
12.45 p.m.—Bibelots "Au Petit Versaille".
1.00 p.m.—Rex Battle.
1.30 p.m.—Musique de Frigidaire.
6.30 p.m.—Variétés.
7.00 p.m.—Musique du soir.
7.15 p.m.—Les aubaines.
7.30 p.m.—Concert.

CKAC

(410.7-730)

CE SOIR

5.00 p.m.—Musique de danse.
5.30 p.m.—Musique classique.
5.40 p.m.—Nouvelles, température, sommaire.
5.45 p.m.—Programme du foyer.
6.15 p.m.—Le moulin de la chanson.
6.30 p.m.—Musique de danse.
7.00 p.m.—Chansons françaises.
7.15 p.m.—Chas. Desjardins.
7.30 p.m.—Cours de vulgarisation.
7.45 p.m.—Programme Dow.
8.00 p.m.—L'Heure provinciale.
9.00 p.m.—Trio de concert du Ritz-Carlton.
9.30 p.m.—Programme musical.
9.45 p.m.—Musique de danse.
10.00 p.m.—Concert symphonique.
11.00 p.m.—Les derniers faits du jour par le reporter Roxy.
11.05 p.m.—Musique de danse.

MERCREDI, 10

9.15 a.m.—Coquetel musical.
9.30 a.m.—La bonne Chanson Française.
10.00 a.m.—Récital d'orgue par Phil Savage.
10.15 a.m.—"Votre Ami".
10.30 a.m.—Température. L'ouverture de la Bourse.
10.45 a.m.—L'Association canadienne-française des Aveugles.
11.00 a.m.—Extraits d'opéras.
11.15 a.m.—Le Moulin de la chanson.
11.30a.m.—Causerie sur le bien-être des enfants.
11.45 a.m.—Causerie du service de santé.
12.00 p.m.—Mlles G. Dandurand et J. Déziel, pianistes.
12.30 p.m.—Cotes de Bourse.
12.45 p.m.—Causerie agricole de l'U. C. C.: "La protection dans l'union", par M. R.-M. Pucet.
1.00 p.m.—Concert du Royal York, Toronto.
1.30 p.m.—Récital d'orgue du capitaine Dickinson.
2.00 p.m.—Disques.
2.15 p.m.—La Ligue des droits de la femme.
4.30 p.m.—Cloture de la Bourse.
4.45 p.m.—Programme musical.

Postes Américains

CE SOIR

WEAF, N.-York, 454-660 k: 5.00 p.m., Mélodies Orchestre et chant; 5.45, programme; 6.00, Mme Frances Alda et orchestre de l'Hôtel Waldorf-Astoria; 6.30 Quatuor et orgue; 6.45, Nouvelles de Washington; 7.00 orchestre; 7.15, drame; 7.30, programme Barbasal; 7.45, Comédie par les Goldbergs; 8.00, concert Blackstone, Julia Sanderson et Frank Crumit, solistes. Orchestre sous la direction de Jack Shilkret; 8.30, orchestre sous la direction de Wayne King; 9.00, Orchestre Bernie; 9.30, fanfare et quatuor double; 10.00, orchestre de concert sous la direction de W. Domsoch; 11.00, quatuor; 11.15, trio; 11.30, orchestre; 12.00 a.m., orchestre de l'Hôtel New-Yorker. De 12.30 a.m. à la fin, musique de danse.

WJZ, N.-York, 395-760 k: 5.00 p.m., sérénades; 5.30, chants et histoires pour les enfants; 5.45, programme; 6.00, orchestre de Joe Furst; 6.30, Lanny Ross, orchestre; 6.45, les nouvelles du jour par Lowell Thomas; 7.00, Pepsodent.—Amos et Andy, comédiens; 7.15, causerie; 7.45, chant et orchestre; 8.00, causerie; 8.45, à être annoncé; 9.00, quatuor et orchestre; 9.30, orchestre; 10.00, trio; 10.15, causerie; 10.30, Mary Steele et orchestre; 11.00, fanfare; 11.15, chants. De minuit à 1 heure a.m., musique de danse.

WABC, N.-York, 348.6-860 k: 5.15 p.m., quatuor; 5.30, Skippy; 5.45, causerie; 6.00, Comédie musicale, avec Thora Martens, soprano, et P. Portefield, baryton. Aux postes WADC, WBBM, WQAM, WCAU, CFRB, etc.; 6.00, les nouvelles; 6.15, programme de la soirée; 6.15, orchestre de l'Hôtel Taft. Aux postes WADC, WCAC, WQAM, CFRB, etc.; 6.20, orchestre; 6.30, orchestre; 7.45, Keenan et Phillips, pianistes. Aux postes WADC; 7.00, duo; 7.15, Buck Rogers en l'an 2432; 7.30, trio; 7.45, causerie; 7.45, Howard Neumiller, pianiste. Aux postes WBBM, WCCO, WTAQ, etc.; 8.00, album musical. Programme: Gopak (Moussorgsky). Mary Eastman et orchestre. Voi che sapete du "Mariage of Figaro", (Mozart); Mary Eastman et orchestre; Danse Lithuanienne. (Rimsky-Korsakoff) orchestre; Kashmiri Song (Woodforde-Finden, Mary Eastman et orchestre; Homing, (del Riego) Mary Eastman et orchestre; 8.15, Voix magique; 8.30, La Palina; 8.45, orchestre; 9.00, concert Duo et orchestre; 9.15, orchestre sous la direction d'Andre Kostelanetz, David Ross et Tommy McLaughlin, baryton; 9.30, causerie; 10.00, artistes; 10.30, nouvelles; 10.45, chant; 11.00, Symphonie Barlow, musique de Moussorgsby; 11.30, orchestre. De minuit à la fin, musique de danse.

L'Heure Provinciale

CE SOIR

L'Heure Provinciale est transmise par le poste CKAC, de 8 à 9 p.m.
Directeur de l'Heure provinciale, M. Edouard Montpetit; directeur artistique, M. Henri Letondal.
Programme varié avec le concours de Mme Labrosse-Lortie, soprano, Mlles Yvonne Cardinal, mezzo, Katherine Gallery, pianiste, M. Roger St-Jacques, baryton, et le Septuor de l'Heure provinciale.
8.00—Causerie:
"Visites chez quelques colons de la Rivière Solitaire".
Mlle Marie Lefranc.
8.15.—CONCERT
1—Freyschutz (Ouverture). C. M. von Weber
Le Septuor de l'Heure provinciale
2—Chant:
a) Roméo et Juliette (Sérénade No 12)
"Que fais-tu blanche tourterelle"
Ch. Gounod
b) Chant Indou Bemberg
Mlle Yvonne Cardinal
3—Piano:
a) Prélude, Op. 3 Lladoff
b) Etude Op. 2 No 1 Scriabine
Mlle Katherine Gallery
4—Chant:
a) Nocture César Franck
b) Cantique à la Vierge
(Extrait de "Soeur Béatrice")
Ellen Kullmann
Mme Labrosse-Lortie
5—Scherzo du Songe d'une Nuit d'été Mendelssohn
Le Septuor de l'Heure provinciale
6—Chant:
a) Bois épais Lulli
b) Sur l'eau Grieg
M. Roger St-JJacques
7—Danse Hongroise No 1 J. Brahms
Le Septuor de l'Heure provinciale

St-Bruno

Naissances

—Le 26 avril: Marie-Germaine-Maude, fille de M. et Mme Adolphe Claveau. Parrain, M. J.-B. Angers. Marraine, Mlle Germaine Lemay.

Le 26 avril: Marie-Josephe-Marthe, fille de M. et Mme Ferdinand Michaud. Parrain, M. Rosaire Michaud. Marraine, Mlle Claire Michaud.

Divers

LA SEANCE A COMMENCE PAR UNE BAISSE.---MOINS D'ACTIVITE.---CHUTE DE 4 1-2c DANS LE BLE A WINNIPEG

REACTION VERS LA BAISSE AU DEBUT DE L'AVANT-MIDI

Montréal, 9 (P.C.) — S'inspirant de l'exemple donné par Wall Street, la liste a glissé vers le bas à la Bourse de Montréal cet avant-midi. Plusieurs titres ont toutefois réussi à tenir tête à ce courant de baisse et à rester stationnaires. Il y a eu très peu d'activité.

Brazilian Traction qui a été la plus active valeur ce matin, a avancé de 1-8 pour se rendre à 12 1-8. National Breweries, avec 1-4 de gain à 20 1-4, a été la seule autres action à gagner du terrain.

Parmi les métaux basiques Nickel est resté ferme à $15.50 de même que Hollinger à $9.25, mais Smelters a baissé de 1 à 96.

Montreal Power a entraîné les autres titres de son groupe vers le bas avec 1-4 de perte à 33. C.P.R. a également fléchi pour tomber à 14 5-8. Montreal Telegraphs a cédé 2 points pour toucher un nouveau bas prix de 40.

Les aciers ont aussi perdu du terrain : Dom. Bridge a reculé d'une fraction de même que National Steel Car. Steel of Canada ordinaire et privilégié sont demeurés fermes.

BOURSE DE MONTREAL

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p. m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

LE 9 MAI	Ouv.	Max.	Min.	12.30
Bell Telephone	92	92	91½	92
Brazilian Trac.	12	12⅜	11⅞	12¼
B. C. Packers	2½	2½	2½	2½
B. C. Power "A"	18½	18¾	18½	18¾
B. C. Power "BB"	4⅞	4⅞	4¾	4¾
Bruck Silk	3½	3½	3½	3½
Canada Cement	4⅞	4⅝	4¾	4¾
Ca. Cem. priv.	223¼	223¼	223¼	223¼
Can. Steamship	2	2	2	2
C. Steamship pjriv.	7½	7½	7½	7½
Canadian Car	5	5	5	5
Can. Car, priv.	13	13	13	13
Can. Ind. Alcohol	2⅞	2⅞	2¾	2¾
Canadian Pacific	14¾	14⅞	14½	14⅝
Cockshutt Plow	7⅛	7⅛	7	7
Cons. Smelting	95	96	95	96
Dom. Bridge	22⅛	22½	22⅛	22½
D. St. & Coal "B"	1¼	1¼	1¼	1¼
Dryden Paper	2⅝	2½	2¾	2½
Gen. Steel Wares	2¼	2¼	2¼	2¼
Gurd & Co., Chas	7	7	7	7
Gypsum	3¼	3¼	3¼	3¼
Hollinger	9¼	9¼	9¼	9¼
Inter. Nickel	15.40	15.65	15.30	15.50
Lake of the Woods	97½	97½	97½	97½
Massey-Harris	4½	4¾	4½	4¾
McColl-Frontenac	11	11	10¾	10¾
Montreal Power	33¼	33¼	33	33
Mont. Tram.	79	79	79	79
Nat. Breweries	20¼	20¼	20⅛	20¼
Nat. Steel Car	9	9	9	9
Power Corp.	9¾	10	9½	9½
Quebec Power	14	14	14	14
Shawinigan	13	13	12¾	12¾
S. Can. Power	22⅜	22⅝	22½	22⅝

BANQUES

Commerce	130	...	...
Montreal	170	...	...
Nova Scotia	230	...	...

LA LIVRE A $3.94½

New-York, 9.—(P.C.)— Les devises britanniques ont fluctué fortement sur le marché local des changes étrangers ce matin. Le dollar canadien a ouvert avec 5-8c de perte et s'est hissé ensuite à 87 5-8c pour rester à ce niveau jusqu'à vers midi, avec 1-8 de 1% de gain relativement à lundi soir. A ce prix la prime sur les fonds des Etats-Unis se trouvait à 14 1-8%.

La livre a tout d'abord reculé de 2 3-4 pour rebondir ensuite à $3.94 1-2 et enregistrer un gain de 1-4 de centin sur hier.

On va recommander au comité des gouverneurs de la Bourse de New-York de rayer de la liste les titres suivants: actions ordinaires et privilégiées de Willys Overland Company et actions ordinaires de Paramount-Publix.

Les recettes nettes d'exploitation de Pnnsylvania durant mars 1933 ont été de $1,957,930 au lieu de $4,205,526 durant mars 1932.

Potins de la Bourse

ON S'Y ATTENDAIT

Le tassement qui a fait réagir les cours vers le bas depuis deux séances n'a guère surpris ceux qui se tiennent au courant du marché, car il était facile de voir que la hausse prolongée de ces derniers temps avait affaibli quelque peu la position technique de la liste. Une fois que les prises de profit auront suivi leur cours, le mouvement ascensionnel devrait être repris si les affaires internationales continuent à rester favorables. On a pu se rendre compte, dernièrement, que le compartiment des industrielles se laissait tirer d'arrière après avoir dirigé le marché pendant plusieurs semaines. Cela semble indiquer que les nouvelles politiques et financières de source américaine ont produit tout l'effet qu'elles devaient produire — du moins pour le moment. Reste maintenant aux opérations industrielles de justifier par une accélération appropriée la confiance qu'ont fait naître les mesures et les nouvelles sensationnelles de ces derniers temps. De ce côté, le courant s'est orienté dans la bonne direction dès le mois de mars, mais il ne serait pas surprenant de constater bientôt un ralentissement et même si ces influences sont moins fortes que de coutume cet été, il est permis de se demander si le volume des affaires va continuer à augmenter à la même allure qu'en ces derniers temps.

QUELQUES RECORDS ABAISSES

Sans qu'on s'en rende trop compte, quelques-uns des records établis aux jours les plus brillants du "Bull Market" de 1929 ont été abaissés la semaine dernière En une seule séance, vendredi, 41 nouveaux sommets ont été atteints à Montréal sur 97 titres qui ont fait leur apparition au tableau Au Mining Exchange de Toronto, plus de 5,000,000 d'actions ont changé de mains au cours de la semaine passée, ce qui marque un nouveau record pour ces dernières années.

MARCHE DES CEREALES

(Le 8 mai 1933)

WINNIPEG

	Ouv.	Max.	Min.	Ferm.
Blé:				
Mai	72¾	73⅞	72⅜	72⅜
Juil.	74-74⅛	74¾	73	73⅛-¼
Sept.	74½-¾	75⅛	73⅞	74-74⅛
Dc.	76½-¾	77⅜	75⅞	76-76⅛
Maïs:				
Mai	42½	43⅜	42⅜	53⅜-⅝
Juil.	44⅜-¾	46⅛	44⅜	44⅝-⅞
Sept.	46-46¼	48	46	46⅜-¾
Déc.	47⅛-½	49⅛	47¼	47¾
Avoine:				
Mai	25⅜	25¾	25¼	25½
Juil.	25⅞	26¼	25½-⅝	25⅞
Sept.	25⅞-26	26½	25¾	26⅛-¼
Déc.	27¾	28¼	27⅝	27¾-⅞
Seigle:				
Mai	56	56	55	55
Juil.	54½	55¾	54	54¼
Sept.	54¼	55½	54	54
Déc.	—	—	—	—
Orge:				
Mai	35½	35½	35	35¼
Juil.	38¼	38⅜	38¼	38½
Sept.	41	41¼	40½	40½

Dividendes

Agnew Surpass Shoe Stores Ltd: 1¾ pour cent par action privilégiée, payable le 3 juillet aux actionnaires inscrits le 15 juin.

FLUCTUATIONS PEU ETENDUES A N.-Y.; REPRISES ENSUITE

New-York, 9 (P.A.) — Le marché mobilier a été plutôt irrégulier au début de la séance, mais il s'est amélioré un peu subséquemment tout en restant peu actif.

Le groupe des "tabacs" a repris un peu du terrain perdu tout d'abord. General Motors et Dome Mines se sont raffermis d'une fraction au milieu d'un assez forte activité. Columbian Carbon, Allitd Chemical, DuPont et Goodyear accusaient chacun environ un point de hausse vers midi.

Entre 10 et 11 heures, American Tobacco "B", Ligett & Mers "B", Safeway Stores, Delaware & Hudson et Santa Fé perdirent environ un point chacun pour se relever un peu ensuite. Parmi les autres actions qui descendirent tout d'abord d'une fraction à un point il y avait U. S. Steel, American Smelting, American Can, Radio, New York Central, North American et Chesapeake & Ohio. De légères avances apparurent en même temps devant American Telephone, Pennsylvania, Union Pacific, Harvester et Chrysler.

BOURSE DE NEW-YORK

(Cours d'ouverture et à 12 h. 30 p. m. fournis par L.-G. Beaubien & Cie.)

Le 9 mai	Ouv.	Max.	Min.	12.30
Adams Express	6¾	7	6⅝	7
Alleghany Corp	1½	1⅝	1½	1⅝
Allied Chemical	87⅜	89½	87½	88½
Allis Chalmers	13¾	14¼	13¾	14¼
A. M. Byers	18	19¼	17¾	18¾
Am. Can	77⅞	78¾	77⅝	78½
Am. Car & F.	14⅛	14¼	14⅛	14⅛
Am. & For. Pow	8⅞	9¼	8⅝	9¼
Am. Loco	12½	12½	12¼	12¼
Am. Radiator	9½	9⅜	9¼	9⅜
Am. Smelting	26½	27⅜	26½	27⅜
Am. Tel. & Tel	99½	100¾	99⅜	100⅛
Am. Tob "B"	79½	79⅞	78¼	79¾
Am. Waterworks	19	19⅜	19	19⅜
Anaconda Cop	11⅛	11¾	11⅛	11¾
Atchison R'y	56½	56¾	55½	56⅜
Atl. Refining	18	18½	18	18¼
Auburn Auto	43¼	44½	43¼	43¾
Baldwin Loco	7	7¼	7	7⅛
Balt & Ohio	13¼	13¾	13⅛	13¼
Bethlehem Steel	24¾	25	24¼	25
Borg Warner	10⅜	11¾	10⅞	11¾
Briggs Mfg	6¾	6⅞	6⅝	6⅜
Brooklyn M. Tr	31	31¾	30½	31¾
Canada Dry	11	11	10⅞	10⅞
Can Pacific	12⅞	12⅞	12½	12⅜
Case Threshing	57	57¾	56⅝	57¾
Cerro de Pasco	19⅜	19¾	19¼	19½
Chesap & Ohio	32⅞	33½	32⅝	33
Chic. Rock Is	6¾	7	6½	7
Chrysler	17⅛	18	17⅛	17⅞
Columbian Carb	45⅝	46¼	45	46
Columbia Gas	15⅜	15¾	15⅛	15¾
Com. Solvents	15⅝	16	15⅜	15¾
Comm. Power	2⅛	2⅛	2	2
Congoleum	12	12	11¾	11¾
Cons. Gas	50¾	51	50	50¾
Cont. Can	52½	53¼	52½	53
Corn Products	68	68¾	67	68½
Curtiss Wright	2⅛	2¼	2⅛	2¼
Dupont de Nem	55	55⅞	54½	55⅝
Eastman Kodak	65¼	66½	65¼	66
Elec. Auto-Lite	16½	17	16⅜	17
Elec. P. & Light	6⅞	7¼	6¾	7
Fox Film	2⅞	—	—	2⅞
Freeport Texas	29¾	29¾	29½	29½
Gen. Electric	19⅛	19¼	18⅞	19⅛
Gen. G. & El. "A"	1	—	—	1
Gen. Motors	21⅞	22⅜	21¾	22½
Gillette Safety	12⅞	13	12¾	12⅞
Goodyear	29⅜	30½	29¼	30
Houston Oil	18½	18⅞	18½	18½
Hudson Motors	6¼	6½	6¼	6½
Hupp Motors	3⅜	—	—	3⅜
Int. Comb.	¼	—	—	¼
Int. Harvester	31¼	32⅜	31¼	31¾
Int. Hydro	5	5	4⅞	5
Int. Nickel	13⅜	13⅝	13¼	13½
Int. Paper "A"	2	—	—	2
Int. Paper "C"	½	⅝	½	⅝
Int. Tel. & Tel.	11⅜	11¾	11⅜	11½
Johns-Manville	26¼	26½	26	26
Kennecott Cop	15¾	16½	15¾	16½
Loews Theatre	17	17⅛	17	17
Lorillard	17¾	18⅛	17¾	18
Mack Trucks	25¾	25¾	25¼	25¼
Miss Kan. & Tex	10¼	10⅜	10¼	10⅜
Missouri Pacific	3⅛	—	—	3⅛
Montg Ward	20¾	21¼	20⅜	21
Nash Motors	15⅜	16⅛	15⅜	16
Nat. Biscuit	47⅞	48⅛	47½	48⅛
Nat. Cash Reg	13	13	12¾	12¾
Nat. Dairy Prod	17⅜	17½	17⅛	17½
Nat. Pow. & L.	12½	12⅞	12⅜	12⅜
New-Haven	18	18½	17⅞	18½
N.-Y. Central	25½	25¾	24½	25⅛
North Am. Co.	22½	23⅛	22¼	23⅛
Northern Pac	18¼	19⅞	18¼	19⅛
Noranda Mines	23⅞	24	23⅜	23⅞
Pac. Gas. & El.	23½	—	—	23½
Packard Motor	3⅜	3¾	3½	3½
Penick & Ford	42⅜	—	—	42⅜
Pennsylvania Ry	21¾	22⅜	21¾	22
Phillips Pete	9½	9⅝	9¼	9½
Public Serv. of N.J.	43	43½	43	43¼
Pullman	33⅜	33¾	32⅞	33¾
Pure Oil	5½	6	5⅜	6
Radio Corp'n	6⅜	7	6⅜	6⅞
Radio-Keith	2½	—	—	2½
Reading	35¼	37	35¼	37
Rem-Rand	5¼	5½	5¼	5¼
Reo Motor	4	4¼	4	4¼
Rep. I. & Steel	13⅜	13⅞	13⅜	13⅞
Royal Dutch	23½	23¾	23½	23¾
St. L. & S. F.	2	—	—	2
Sears Roebuck	23½	23¾	22⅞	23¼
Simmons Bed	11⅛	11½	11	11⅜
South. Pacific	19⅞	20½	19⅞	20½
South Porto Rico	28⅛	28⅞	28½	28⅛
Stand. Brands	18⅛	18½	18⅛	18½
Stan. Gas. & Elec.	11½	11⅝	11⅜	11⅜
Stand. Oil N.-J.	33	34	33	34
Stand. Oil N.-Y.	9¼	9⅜	9¼	9¼
Studebaker	3½	—	—	3½
Stone & Webster	9½	9⅞	9⅜	9⅞
Tex Gulf Sulphur	24¼	24¾	24⅛	24⅜
Timken Rol. B.	21⅜	21½	20¾	20¾
Union Carbide	32⅜	33¼	32½	33¼
Union Pacific	78¼	79¾	78⅝	77½
United Aircraft	26¾	26⅞	25¾	25¾
United Corp	7½	7½	7⅜	7½
U.S.C.I. Pipe	11⅜	12	11¼	12
U.S. Ind. Alco	24¾	25½	24¾	25½
U. S. Rubber	8½	8⅝	8¼	8½
U. S. Steel	45¾	46⅜	45¾	46⅜
Vanadium	16¾	17⅜	16¾	17¼
Warner Bros	2½	2⅝	2½	é 2⅝
Western Union	34¾	35½	34⅛	35¼
Westing. Elec.	34½	34¾	34⅛	34¾
Woolworth	35⅞	36¼	35⅝	36⅛
Worthington P.	16¾	17½	16¾	17½
Yello Truck	5	5	4⅞	5

Ventes à midi: 1,050,000 parts.

MARCHE DU BETAIL

Montréal, 9.— (P. C.)— Il y avait 69 bêtes à cornes, 1,533 veaux, 711 porcs et 29 moutons et agneaux en vente sur les deux marchés locaux ce matin.

Un beau choix de bouvillons engraissés d'Ontario a obtenu $5.40 des exportateurs. Les autres bestiaux sont restés aux mêmes prix que lundi. On payait de $2,50 à $3 pour les vaches de boucherie de qualité passable ou ordinaire et de $2.50 à $3.75 pour les taureaux communs ou ordinaires.

Les veaux sont restés à peine stables. Une coupe de petits lots de veaux de belle qualité ont obtenu $4.50 du 100 lbs, tandis que les médiums et les moyennement bons obtenaient de $3.75 à $4. Ceux de qualité passable étaient entre $3 et $3.25. On payait de $2.50 à $2.75 sur les veaux communs ou ordinaires et aussi bon marché que $2 sur les légers de qualité commune.

Le marché des porcs est resté à peu près stable à $6 et $6.25 pour le bacon et la boucherie. Les truies étaient entre $3.50 et $4 selon la qualité.

American Radiator & Standard Sanitary Corporation et ses filiales rapportent pour 1932 une perte nette de $5,990,986. Cette entreprise avait rapporté un profit net de $200,646 en 1931.

Les ventes de Sears Roebuck & Co., durant la période de quatre semaines finissant le 23 avril 1933, ont diminué de 18.8 pour cent.

COMMENTAIRES SUR WALL STREET

La nouvelle annonçant que la loi fédérale concernant la vente des valeurs mobilières qui seront émises dorénavant avait été promptement adoptée par le Sénat n'a causé aucune surprise dans les milieux de finance. Néanmoins, Wall Street ne s'attendait pas à l'amendement Johnson qui exige que les corporations ayant des détenteurs de titres à l'étranger tombe sous le contrôle de la Federal Trade Commisssion.

En même temps l'attention s'est portée en masse vers la décision de la Cord Corporation qui a haussé de 5% les salaires de ses employés dans chacune de ses usines. Bien qu'on se soit montré peu enclin à conclure de là qu'une hausse générale des salaires s'en venait sur tout le front industriel, le district financier est porté à y voir une indication vers la hausse qui pourrait prendre plus d'élan au fur et à mesure que les affaires s'amélioreront.

MOYENNES :

	50 Ind.	20 Ferr.	20 Util.	90 Total
Hier	69.6	34.2	81.3	66.2
Samedi	70.8	35.3	82.5	67.3
Sem. passée	70.9	34.0	80.9	67.0
Mois passé	51.2	25.0	63.5	49.3
1932	45.8	20.4	78.6	47.7
1930	181.2	128.2	254.7	185.8
1928	168.6	129.2	161.9	161.0
Max. 1933	72.9	36.5	95.3	69.4
Min. 1933	42.3	23.5	61.5	43.9
Max. 1932	72.3	39.8	111.0	73.9
Min. 1932	35.1	13.2	51.8	35.0
Max. 1931	140.2	106.2	203.9	144.3
Min. 1931	60.0	30.8	92.8	61.3

Ventes totales : 3,212,830 actions.

Mouvements comparatifs :

	Lundi	Samedi
Nombre de gains	201	170
Nombre de reculs	435	471
Titres n'ayant pas bougé	168	125
Total des actions négociées	804	766

OBLIGATIONS

Fonds d'Etats étrangers à New-York

Le 8 mai	Off.	Dem.
$ 7,000 Argentine 6's 1961	55½	57¼
190,000 Australie 5's 1955	80	81½
8,000 Belgique 6½'s 1949	96	99
9,000 Belgique 6's 1955	90	92
1,000 Bolivie 7's 1958	6	6½
41,000 Bordeaux 6's 1934	110½	111½
1,800 Brésil 6½'s 1957	22½	23
9,000 Brésil 7's 1952	19¾	20⅜
1,000 Buenos Aires 6's 1961	28	31½
11,000 Chili 6's, 1961	7¼	8¼
10,000 Colombie 6's 1961	28	29
9,000 Cund'ca 6½'s 195	13¾	14¾
33,000 Canada 5's 1952	93⅜	93⅞
99,000 France 7½'s 1941	119	122
38,000 France 7's 1949	117¼	118
158,000 Allemagne 5½'s 1965	38¾	40¼
Haiti 6's 1952	75½	76
64,050 Italie 7's 1951	95½	96½
43,000 Japon 5½'s 1965	58½	—
57,000 Lyon 6's 1934	110½	111½
60,000 Marseille 6's 1934	110½	111½
2,000 Medellin 6½'s 1954	8¾	9
38,000 Milan 6½'s 1952	81	83
Parana 7's 1958	8¼	9
21,000 Pérou 6's 1960	5½	6¼
22,000 Pologne 7's 1947	56½	56¾
Rio Jan. 6½'s 1969	11¼	12¼
14,000 Rio Jan. 6½'s 1953	14½	15
10,000 Rio G. do S. 6's 1969	15¾	16¾
52,000 San Paulo 7's 1940	57¼	58⅜
4,000 Serbie 7's 1962	15¼	16½
14,000 Soissons 6's 1936	112½	114
52,000 Roy.-U. 5½'s 1937	104½	105

TRANSACTIONS D'HIER

Toronto, 9.—Voici quels ont été les virements et le prix de fermeture dans chacune des valeurs negociées au cours de la séance de lundi sur le Standard Stock & Mining Exchange :

500 Acme Oil .09 1-2; 800 Ajax Oil, .70 ; 3,500 Alexan. .01⅞; 1,000 Amity .01; 3,300 Amulet .23; 1,000 Area .02; 33,900 Arno .02½; 300 Ashley 1.25; 4,300 Bagamac .07½; 3,650 Barry H. .09½; 600 Base Metals 1.37; 2,000 Buff. Can. .02; 5,500 Bunker Hill. .03¼; 710 Bralorne 5.90; 4,400 Cen. Pat. .24; 23,700 Castle T. .46; 5,000 Chilgamau .08½; 5,000 Columario .05; 3,200 Conarium .48; 14,335 Dome 22.75; 2,500 Fallbridge 2.95; 2,500 Goldale .06½; 2,100 Goldfield C. .16; 1,000 Graham B. .01¼; 3,650 Granada 1.66; 12,990 Hollinges 9.30; 8,050 Howey .86; 2,200 Keeley .40; 6,300 Kirk. Lake .37, 5,000 Kirk. Pre. .02; 76,000 Kooteney .01½; 1,000 Lakeland .15; 1,955 Lake S. 38.25; 55,575 Macassa .45; 6,350 Falartic. 14; 6,000 Man. Basin .01⅞ ; 5,891 McIntyre 29.00; 2,500 McMillan .17; 6,300 McWatters .62; 4,000 Merland Oil .24; 1,795 Mining C. 1.61; 27,500 Moff. Hall. .02¼; 14,200 Moss Mines .14¼; 1,000 Murphy .61½; 8,200 McVittle, .38; 6,800 Newbec .03⅜; 6,555 Nipissing 2.12; 7,562 Noranda 27.25; 3,500 North Can. .38; 1,500 Old Colony .01⅜; 8,500 Olga Oil .42; 1,000 Pet. C. M. C. .01¾; 15,440 Pioneer 10.25; 3,700 Premier .72; 3,100 Pros. Air. 1.05; 500 Quemont .69; 9,963 San Antonio 1.13; 1,500 Sarnia .09½; 10,420 Sheritt .72; 21,490 Siscoe 1.62; 39,600 Stadacona .02¾; 2,360 St. Anthony .10¾; 4,360 Sud. Basin 1.27; 11,850 Sylvanite .92; 29,045 Teck. H. 4.90; 1,000 Teck H. 4.90; 1,000 Thoms. Cad. .05½; 100 Treadwell 1.35; 9,000 Vacuum .02¼; 5,560 Vipond. 43; 500 Waite A. M. .60; 3,500 Wiltzey C. .05; 18,065 Wright H. 5.25.

Total des virements: 971,000 actions.

HORS-LISTE

1,500 Assoc. Oil .11½; 1,300 Baltac .05 ; 43,300 Big Miss. .24; 1,500 Cen. Man. .10½; 100 Chm. Res. .81; 145 Coast Cop. 3.50 ; 152 Smelters 97.25; 1,100 Dal. Oil .37¼ ; 1,000 East Crest .15½; 2,800 Eldorado 1.55; 2,000 Goodfish .03; 900 Halcow. .30; 1,190 Home Oil .64; 1,200 Hudson Bay 7.10; 1,200 5,451 Int. Nickel 15.50; 81,000 McLeod .05¾; 5,400 Nordon .13; 500 Osisko .09½; 100 Pend. Ore. .98; 690 Royalite 11.40; 15,275 Ventures 1.10; 3,500 Vickers .03½.

CURB

1,000 Algoma .02⅞; 20,100 Bobjo .13 ; 1,500 Brett Tr. .18½; 33,300 Brownlee .03¾; 1,000 Can. Kirk .04½; 1,700 Church H. .66; 11,000 Cobalt .03; 8,500 Dom. Expl. .05; 500 Erie Gas .27; 4,000 Grozelle .06; 14,700 Kirk T. .19; 51,050 Lake Maron .16; 1,500 Lebel .07½; 1,500 Malrobic .01½; 1,100 Mayland Oil .04¼; 100 Pawnee K. .03; 1,000 Potter .00½; 1,000 Robb. Mont. .02; 3,500 So. Keora .02½ ; 8,500 Sud. Cont. .05½.

Sherbrooke, 9. (P.C.).—Un syndicat formé de la Banque Canadienne de Commerce et de Bell, Gouinlock & Company a acheté, hier, deux émissions d'obligations de la ville de Sherbrooke. Une émission de $200,000 d'obligations à 5 pour cent échéant en 1938 a été vendue au prix de 98.62 tandis qu'une autre émission de $235,000 d'obligations à 5 pour cent d'intérêt, échéant en 1933, a été vendue au prix de 96.03. La nouvelle a été annoncée par le conseil de ville.

MONTREAL CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 9 mai	Ouv.	12.30
Ass. Breweries	8	8
B. A. Oil	10½	10½
Beauharnois	1⅛	1⅛
Can. Malting	21¼	21¼
Dominion Stores	19¾	19¾
Hiram-Walker	7	7
Home Oil	65	65
Imperial Oil	10⅝	10¾
Imperial Tob	9½	9½
Int. Petroleum	14½	14⅜
MINES :		
Big Missouri	.23	.27
Yake Shore	38.00	38.00
Macassa	.44	.45
McIntyre	29.00	29.00
Moss Mines	.14	.14
Noranda	27.10	27.00
Parkhill	.26	.26
Sherritt Gordon	.72	.70
Siscoe	1.62	1.60
Stadacona	.02¾	.33
Teck Hughes	4.85	4.85
Ventures	1.11	1.11
Wright Hargreaves	5.15	5.15

LES VALEURS ONT PEU BOUGE SUR LE MINING EXCHANGE

Toronto, 9. (P. C.)—Bien que fermes en général, les titres n'ont guère pu s'éloigner des niveaux d'hier soir sur le Standard Stock & Mining Exchange ce matin et l'activité a été restreinte sur ce marché.

Parmi les mines d'or importantes Dome et Teck Hughes ont été les plus actives, la première s'améliorant de .25 à $23 et Teck cédant environ .05 à $4.85. McIntyre a monté de .40 à $29.40, Lake Shore a fléchi de .25 à $38, Pioneer est restée stable à $10.25 et Wright Hargreaves de même à $5.25.

A part quelques rares exceptions les aurifères d'un prix moyen ont baissé de .01 ou .02 chacune. Ventures était .01 plus bas à $1.09 ce midi, Siscoe était à $1.62 après avoir touché $1.65, Howey avait perdu .02 à .84, Ashley et Sylvanite n'avaient pas bougé et San Antonio accusait .01 de gain à $1.16.

Noranda et Nickel ont reculé de .25 chacune dans la matinée pour descendre à $27 et $15.25 respectivement. Hudson Bay a cédé quelques centins et Big Missouri a monté de .02 à .27.

Chez les argentifères, Nipissing a monté de .06 à $2.18.

BOURSE DES MINES

Cours d'ouverture fournis par Barry & McManamy

Le 9 mai	Ouv.	12.30
Ashley	1.21	1.25
Amity	01	.01¼
Amulet	22¼	22¼
Bagamac Rouyn	07½	07½
B. A. Oil	10.50	10.50
Barry Holl (nouv).	09	09
Big Missouri	25	27
Brownlee	03½	03⅝
Calmont Oil	08	08
Chemical Research	85	85
Chibougamau	08	08½
Cons. Smelters	95.00	95.00
Dome Mines	22.75	23.00
Dom. Explorers	05¼	05¼
Eldorado	1.54	1.53
Falconbridge	2.97	2.95
Granada	1.56	1.56
Hollinger	9.25	9.30
Home Oil	66	66
Howey Gold	85	85
Hudson Bay	7.00	7.00
Imperial Oil	10⅜	10.75
Int. Nickel	15.40	15.50
Int. Petroleum	14.50	14⅜
Kirkland Lake	37	36½
Lake Shore	38.00	38.00
Macassa	44½	44
Manitoba Basin	01⅜	01⅜
Mayland	62	62
McLeod River	05¼	05
Mining Corp.	1.61	1.61
Moffatt Hall	02¾	02¾
Moss	14½	14½
Nipissing	2.15	2.18
Noranda	27.00	27.00

NOUVELLES BREVES

Les wagons chargés par le chemin de fer Chicago & Northwestern au cours de la semaine qui a fini le 6 mai ont été de 21,399 contre 21,268 pour la semaine précédente et 21,127 pour la semaine correspondante de 1932.

Dun & Bradstreet Inc. rapportent qu'il y a eu 460 faillites commerciales aux Etats-Unis au cours de la semaine passé, contre 452 la semaine d'avant et 601 durant durant la semaine correspondante de 1932.

Au cours de la semaine qui a fini le 6 mai, la production du pétrole brut a été en moyenne de 2,902,539 barils par jour aux Etats-Unis, ce qui représente une augmentation de 377,219 barils sur la moyenne de la semaine précédente.

Les statistiques mensuelles de l'American Iron & Steel Institute nous indiquent que la production des aciéries a été de 24.55 p.c. de la capacité normale des usines en avril dernier, contre 15.18 p.c. en mars et 21.94 p.c. en avril 1932.

Au cours de la semaine qui a fini le 6 mai, les wagons chargés par le Chicago, Milwaukee, St-Paul & Pacific ont été de 23,098 contre 23,053 la semaine précédente et 21,301 pour la même semaine de 1932.

NEW-YORK CURB

GREENSHIELDS & CO.
105 Côte de la Montagne

Le 9 mai	Ouv.	12.30
Alum. of Am.	55¾	56
Am. Gas & Elec.	27	27
Am. Superpower	4	4⅛
Brazilian	10⅜ — 10½	
Cities Service	2⅜	2⅜
Cons. Gas of Balt	49 — 55	
Elec. onds & Share	17⅜	17½
Ford of Can. "A"	7⅜ —	7¾
Imperial Oil	9½	9½
Int. Util "A"	5¾ —	6
Memphis Gas	29½	29½
Niagara & Hudson	10⅞	10¾
S. O. of Indiana	24½	24½
St. Regis Paper	3	3
Pittsburgh Brew. (Ord.)	5¾ —	6½
Pittsburgh Brew. (Priv.)	16 —	18
Ind. Brew. (Ord.)	1½ —	1⅞
Int. Brew. (Priv.)	2 —	2½
Milreis	0763	0763

Pend Oreille	98	98
Premier	72	72
San Antonio	1.16	1.16
Sherritt Gordon	71	71
Siscoe	1.65	1.60
Stadacona	02¾	02¾
Sudbury Basin	1.25	1.25
Sullivan Gold	33	33
Sylvanite	92	91
Towagmac	23	23
Ventures	1.11	1.10
Wright

NAISSANCES

BOULE — M. Rolland Boulé et Mme Boulé, née Yvonne Paré, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 mai et baptisé le 7 mai, sous les prénoms de Joseph-Adélard-Jean-Pierre.
Parrain et marraine, M. et Mme J.-Adelard Boulé, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mlle Gabrielle Paré, tante de l'enfant. -b

CAREAU — M. Paul-Henri Careau et Mme Careau, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, né le 5 mai et baptisé le même jour, sous les prénoms de Joseph-Ulric-Roger.
Parrain et marraine, M. et Mme Ulric Careau, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mme Pierre Careau, grand'mère. -b

CHAMBERLAND — M. Edmond Chamberland et Mme Chamberland, font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils baptisé à l'Hôpital St-Sacrement, sous les prénoms de Joseph-Achille-Réal.
Parrain et marraine, M. et Mme Archille Guay, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Garde Germaine Lemieux.

DECES

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

DEROME — A Québec, le 9 mai 1933, à l'âge de 71 ans, est décédée Mlle Lucie De-Rome.
Les funérailles auront lieu jeudi à 9 hres. Départ de la maison mortuaire, No 99 rue Aberdeen, à 8 heures 45, pour l'église de St-Dominique et de là au cimetière Belmont.
Elle était du Tiers-Ordre du St-Sacrement. L'office sera récité mercredi à 8 heures p.m. 9mai-2fs-b

IVERS — A Québec, le 6 mai 1933, à l'âge de 80 ans et 11 mois, est décédé Sieur Patrick Ivers, époux de dame Marie-Anne Béland.
Les funérailles auront lieu mercredi le 10 mai, à 6 heures 30 (heure avancée), en la chapelle Ste-Brigitte, 254 Grande Allée, et de là au cimetière St-Patrick.

LIRETTE — A Québec, le 7 mai 1933, à l'âge de 69 ans, est décédé M. Charles Lirette, maître-voiturier, époux de dame Marie Gauvin. Il était de la Congrégation des hommes et du Tiers-Ordre de St-Sauveur.
Les funérailles auront lieu mercredi le 10, à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 76 Boulevard Langelier, à 8 heures et 45, pour l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier et de là au cimetière St-Charles. 8mai-2fs-b

SAVARD — A Québec, le 7 mai, est décédée, à l'âge de 32 ans et 6 mois, Mlle Fabiola Savard, fille de feu Jacques Savard, entrepreneur, et de madame Savard (Emma Beaumont).
Elle laisse pour pleurer sa perte, outre sa mère, ses frères: MM. Joseph et Jean-Baptiste Savard; ses soeurs: Mme Johnny Blais (Lucienne), Mlles Marguerite, Cécile, Laura et Alphonsine Savard.
L'office des Enfants de Marie sera récité mardi soir à 8 heures.
Les funérailles auront lieu mercredi matin à 9 heures.
Départ de la maison mortuaire, No 230¾ rue Richelieu, à 8 heures 45, pour l'église de St-Jean-Baptiste et de là au cimetière Ste-Foye. 8mai-2fs-b

TESSIER dit LAPLANTE — A Château Richer, le 7 mai 1933, à l'âge de 55 ans et 11 mois, est décédé M. François-Xavier Tessier dit Laplante, cultivateur, époux de dame Wilhelmine Marquis.
Les funérailles auront lieu mercredi matin, à 8 heures (nouvelle heure), en l'église de Château Richer et l'inhumation se fera au cimetière de la paroisse. 8mai-2fs-b

SERVICE ANNIVERSAIRE

Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation

ANDERSON — Jeudi, le 11 mai, en l'église St-Jean-Baptiste, sera chanté à 7 heures, le service anniversaire de M. Edouard Anderson, époux de dame Donalda DesRoches. -b

DUGAL — Mercredi, le 10 mai, à 8 heures 15, en l'église Notre-Dame du Chemin, sera chanté le service anniversaire de Mlle Alvine Dugal. -b

GOUIN — Jeudi, le 11 mai, à 9 heures (heure solaire), à Grondines, sera chanté le service anniversaire de feu l'abbé Charles-P.-S. Gouin, ancien assistant à la cure de St-Henri, Lévis. 6mai-3fs

HEBERT — Le 10 mai, à 9 heures 30, en l'église St-Charles de Bellechasse, sera chanté le service anniversaire de M. Octave Hébert. -b

MORENCY — Mercredi, le 10 mai, à 8 heures, sera chanté en l'église de St-Roch, le service anniversaire de dame Georgiana Martineau, épouse de feu David-Charles Morency. -b

REMERCIEMENTS

SINCERES REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur spéciale obtenue. M. L. L. -b

REMERCIEMENTS pour faveurs obtenues avec promesse de faire publier. Mme G. H. B.

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveurs obtenue, avec promesse de faire publier. Mme J. R., Limoilou. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de publier. Mme J. G., St-François d'Assise. -b

REMERCIEMENTS à Gérard Raymond pour faveur obtenue, avec promesse de faire publier. J. B. -b

REMERCIEMENTS — M. et Mme Paul Tremblay remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathies à l'occasion de la mort de leur bébé Jean-Marie, soit par tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — Madame Louis-Philippe Demers et sa famille, Monsieur et Madame L.-J.-S. Deschamps, remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont bien voulu leur témoigner des marques de sympathie à l'occasion de la mort de Monsieur Louis-Philippe Demers, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci. -b

REMERCIEMENTS — M. Alfred Turgeon, registrateur, et Mme Turgeon et les membres de leur famille, de St-Laurent, I. O., remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui leur ont témoigné des marques de sympathie à l'occasion de la mort de M. l'abbé J.-B.-Léon Delisle, ptre, curé de St-Narcisse de Lotbinière. -b

VETEMENTS DE DEUIL !

Frêts-à-porter, pour tous les membres de la famille.

Les prix que vous désirez payer. Satisfaction absolue, ou argent remis.

M. POLLACK Ltée
RUE ST-JOSEPH

LE PROCES DE DIONNE AU PALAIS

(Suite de la 1ère page)

tage personnel, tout de suite, mais qu'il entendait le prouver. "Si c'est prouvé, dit-il, nous aurons fait la preuve de l'élément essentiel.

Le juge. — Qu'est-ce que vous voulez prouver?

Me Roy. — Je n'aurais pas voulu le dire tout de suite, mais puisque c'est le désir du tribunal, voici: "On va essayer de prouver que Dionne est portant des accusations fausses et très graves, avait l'intention, lui, d'obtenir plus facilement une position à la Commission du Port, en faisant perdre celle de Blouin en le diminuant dans l'estime de ses supérieurs".

Dionne, après ces explications de l'avocat de la Couronne, plaida non coupable et se déclara prêt à subir son procès.

Le Petit jury est alors formé comme suit: MM. Théophile Leclerc, de Ste-Christine, comté de Portneuf; Lauréat Lajeunesse, Québec; Wilfrid Côté, St-Augustin; J.-A. Aub-, Québec; Amédée Côté, St-Louis de Courville; Art. Blanchet, St-Lambert; Ulderic Boivin, St-Gérard Magella; Stanislas Cadoret, St-Jean Chrysostôme; Georges Lefrançois, Château - Richer; Philéas Roussin, St-Patrice, Lotbinière; Jos. Poulin, Québec, et Emile Defoy, Ste-Jeanne de Neuville.

Le choix des jurés s'est fait sans difficultés. Un seul, M. Jos. Brousseau, de St-Félix de Cap-Rouge, fut récusé péremptoirement par la défense après qu'il eut déclaré être employé de la Commission du Port et être un des grands amis de R.-A. Blouin.

LE 1er TEMOIN

Me Leatare Roy fit ensuite l'exposé de la cause aux jurés et le premier témoin de la Couronne entendu, fut le Colonel J.-S. O'Meara, président de la Commission qui identifia une lettre qu'il reçut de Dionne, l'accusé et dans laquelle Dionne réclamait la tête de Blouin dans l'intérêt du public comme du parti conservateur, et ce, dans 24 heures.

Le Colonel O'Meara, en face des accusation portées contre Blouin par Dionne, exigea de ce dernier plus de détails et Dionne lui répondit en lui faisant parvenir deux affidavits, l'un signé par Me Geo McClish et l'autre, par Adélard Barrette, en date du 25 novembre 1932.

Dans sa lettre qui accompagnait les affidavits, Dionne menaçait de porter l'affaire à Ottawa et que si ça ne marchait pas, il s'adresserait au département du Procureur Général. Dionne donnait au colonel O'Meara, 48 heures pour destituer Blouin, et "purger les bureaux de la Commission". Le président de la Commission du Port exigea, dans une lettre, les originaux des affidivits au lieu de copies et sur réception de ces documents, le Colonel O'Meara ordonna une enquête devant Me Noël Belleau, C.R., alors avocat; aujourd'hui juge de la Cour Supérieure, enquête qui exonéra Blouin.

Comme l'hon. Juge Belleau, est absent de Québec, le témoignage qu'il rendit à l'enquête préliminaire en Cour des Sessions fut lu par le greffier de la Paix. Me Chas. Gendron, après entente entre la Couronne et la défense.

Le Colonel O'Meara en rendant témoignage, transquestionné par l'avocat de Dionne, a déclaré que l'accusé ne lui a jamais demandé de position pour lui, ou aucun avantage personnel.

Le notaire Benoit a été aussi entendu, ce matin, pour certifier que c'est lui qui avait préparé les affidavits à la demande de Me McClish et de Barrette, puis l'on entend M. Romuald Blouin, qui avait accusé et qui fut acquitté, en Cour des Sessions, devant M. le juge Fortier.

M. Blouin est encore à l'emploi de la Commission du Port.

Me Roy veut établir par le témoin dans quelles circonstances il a été acquitté. Mais la défense pose une objection parce que cette preuve n'a rien a voir dans la cause actuelle, que l'acquittement ou la condamnation de Blouin, ne peut avoir d'effet dans le cas de Dionne, et la Cour, après que Me Roy eut déclaré que c'était du "raes geste", maintient l'obligation, parce qu'il ne s'agit pas "d'innocenter' ou de faire "déclarer" un autre coupable", mais de savoir si l'accusé Dionne a bien commis l'offense reprochée.

FIN DE LA PREUVE

Me Roy déclara alors la preuve de la Couronne close et Me Taschereau, faisant observer qu'il manque l'élément essentiel à l'acte d'accusation, demanda de retirer la cause du jury et le rejet de la plainte.

Le président du tribunal fit remarquer : "J'admets que la preuve n'est pas très forte, mais je ne crois pas enlever aux jurés, le droit d'apprécier les faits mis devant eux."

Me Taschereau, de la défense: "Eh! bien, je n'ai pas de témoins à faire entendre et c'est toute ma preuve.

Me Leatare Roy commença aussitôt à 11 h. 45, l'argumentation de la preuve de la Couronne devant les jurés et il fut suivi par l'avocat de la défense.

Dans sa plaidoirie, Me Roy a fait ressortir qu'il est illogique de croire que Dionne soit allé dire au colonel O'Meara, que Blouin était un bleu, mais est descendu dans la fange et a lancé de la boue. Demandez-vous donc si le mobile n'était pas de faire partir Blouin pour prendre sa place. Est-ce que Blouin parti de la Commission du Port, ou diminué dans l'estime de la considération de ses supérieurs, lui Dionne n'avait pas une chance de se faire nommer à une position ? Il y a un mobile, il y a un intérêt et vous l'avez."

Me Taschereau répliqua en disant qu'il trouve étrange que son confrère puisse faire une aussi forte cause avec si peu de chose.

Vous n'êtes pas ici des persécuteurs et vous devez vous demander si le procureur de la Couronne ne doit pas adresser le jury sans passion, mai plutôt tranquillement, doucement mais fermement, plutôt que d'essayer à vous arracher un verdict.

Si on avait voulu, messieurs les jurés que le cas des accusés dans certaines causes fu se soumis à un juge, on l'aurait fait mais on n'a pas voulu laisser un seul homme l'appréciation des faits mis devant vou , en choisissant douze hommes, on a voulu prendre l'homme dans son milieu le plus simple, sans passion, pour apprécier les faits d'une affaire qui peut entrainer quatorze ans si l'accusé était trouvé coupable. La défense soumet que tout ce que Dionne a fait, ce fut d'agir dans l'intérêt public et pas autre chose, faisant ressortir le fait qu'il n'est pas en preuve que Dionne ait cherché à obtenir un avantage personnel, le verdict devant être basé sur des faits et non pas sur des hypothèses ou des suppositions.

A midi et quart, le président du tribunal commença son adresse aux jurés et l'on s'attendait à un verdict pour 1 heure.

Le juge fit remarquer après avoir éclairé les jurés sur la question de faits dont ils sont les maitres et sur les questions de droit dont lui, le président du tribunal doit seul décider, et fait une revue de la preuve, qu'il est bien vrai que M. O'Meara a déclaré que Dionne ne lui avait pas demandé de position, mais que c'était M. Bertrand qui lui avait demandé une position pour Dionne. Y a-t-il un chainon qui vous prouve que Dionne a demandé à Bertrand de demander la position pour lui ? Vous devez vous demander pourquoi la Couronne n'a pas fait entendre Bertrand pour établir ce chainon. Si vous avez un doute, un doute sérieux, raisonnable, il doit aller à l'accusé, mais encore une fois, c'est vous qui êtes maitres de l'appréciation des faits.

Bière et vins

Hartford, Conn., 9. — Le gouverneur Wilbur Cross a signé aujourd'hui la proclamation en vertu de laquelle la vente des vins et bières titrant 3.2 p. c. sera légale dans le Connecticut à partie de demain.

Autrefois, on aurait cru que l'homme sortant l'hiver sans chapeau avait perdu la tête.

FINANCES

Le Dr ADOLPH-C. MILLIER, économiste du Federal Reserve Board des Etats-Unis et défenseur de la monnaie saine, que l'on croit destiné à devenir gouverneur du F. R. B., à la place d'Eugène Meyer.

Les rénégats

Péping, 9. — Un groupement patriotique s'intitulant "Société pour l'extermination des rénégats" assume aujourd'hui l'entière responsabilité du meurtre d'un personnage, présumé agent du Japon et du Mandchou-Kouo. Cet homme est mort aujourd'hui, refusant jusqu'à la fin de faire connaitre son identité. La Société prétend qu'il avait $7 millions pour fomenter le désordre dans le nord de la Chine et justifier ainsi une intervention japonaise.

Santiago, 9. — Alfredo Piwonka est devenu premier ministre du Chili à la place d'Horacio Hexia, qui démissionne pour n'avoir pas su empêcher la manifestation fasciste de dimanche dernier.

Ste-Anne-des-Monts

Carnet social

—M. Lionel Cuellet, ce Capucins, était en visite chez son amie Mlle Anita Côté, à l'occasion de la fête de Pâques.

—M. et Mme Edouard Larrivée, de Cap-Chat, étaient à Ste-Anne, la semaine dernière, à l'occasion du mariage de Mlle Blanche Larrivée, leur sœur.

—MM. Arthir et Sylva Perreau étaient à Ste-Anne, cette semaine.

—M. Norbert Leclerc, de Ruisseau Arbour, était à Ste-Anne, la semaine dernière afin d'assister aux offices de la semaine sainte.

—M. et Mme Wilfrid Lévesque ont été passer la fête de Pâques à Cap-Chat chez leur parents, M. et Mme Albert Sergeric.

—Mlles Yvonne et Gisèle Mimeault, de St-Joachim, sont venues à Ste-Anne, ces jours-ci rendre visite à Mlle Bernadette Houle, gravement malade.

—Mme Louis Blanchette, de Cap-Chat, est venue passer une quinzaine chez son neveu, le capitaine O. Langlois.

—Mme Flirian Simard, née Octavie Langlois, est venue passer quelques jours chez ses parents, M. et Mme Octave Langlois.

—M. Georges Côté et sa sœur, Mlle Anita Côté ont été, cette semaine, visiter leurs parents et amis à Cap-Chat.

Baptêmes

Joseph-Edmond, fils de M. et Mme Israel Hugon (Yvonne Vallée) Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Felchat, oncle et tante de l'enfant.

—Jean-Claude, fils de M. et Mme Conrad Chénel (Anna-Marie Felletier). Parrain M. Maurice Chénel. Marraine, Mlle Ursule Felletier, oncle et tante de l'enfant.

Mariages

—Le 17 avril: Mlle Blanche Larrivée, de Cap-Chat unissait sa destinée à celle de M. Théodore Trépanier, de Ste-Anne.

—Le 19 avril: Marie-Ange Pernatchez unissait sa destinée à celle de M. Lionel Dionne, fils de M. et Mme Octave Dionne (Florica McKinnon), de Matane. Mlle M.-A. Bernatchez était la fille de M. et Mme Wilfrid Bernatchez (Alvire Vallée).

A ces heureux époux nous souhaitons bonheur, sante et longue vie.

Décès

M. et Mme Florian Simard ont eu la douleur de perdre leur fillette Florianne, âgée de 7 mois.

Navigation

Le capitaine O. Langlois, de la goélette "C. L. Mont Ste-Anne" et le capitaine Is Boivin, de la goélette "Rita Cagné" viennent de quitter le port de Ste-Anne-des-Monts pour Québec, étant leur 2e voyage de cette saison nouvelle.

Nos félicitations à ces vaillants marins.

St-Damien, Bell.

Notes sociales

—M. Alphonse Leblond, de Québec, chez son père M. Ed. Leblond, à Pâques.

—M. Pierre Labrie, des Trois-Rivières, actuellement chez ses parents.

—Mme J.-A. Mercier et sa fillette Denise, de Québec, visitaient Mlle Madeleine Mercier, pensionnaire, récemment.

—M. Paul Roy, de Standon, actuellement chez M. Eugène Roy.

—M. et Mme Alfred Mercier et leurs enfants Thérèse et Roger, à St-Lazare, dimanche.

—Mlles Maria Royer et Fernande Labonté, de Québec, en vacances chez leurs parents.

Baptêmes

—M. et Mme Ferdinand Rouleau, annonçent la naissance d'une fille baptisée sous les prénoms de Marie, Berthe. Parrain et marraine, M. et Mme Alyre Rouleau.

—Le 17: M. et Mme Louis aMoisan, un fils, Jean-Claude-Camille Parrain et marraine, M. et Mme Achille Labonté.

—Le 19: M. et Mme Désiré Paillargeon, une fille Marie-Régina-Jeannine. Parrain, M. Damien Paillargeon. Marraine, Mlle Régina Paillargeon.

—Le 19: M. et Mme Amédée Leclerc, un fils, Parrain et marraine M. et Mme Joseph Mignault.

—Le 20: M. et Mme Thomas Mercier, une fille Marie-Jeanne. Parrainetr ,marraine, M. et Mme William Mercier.

Rimouski

Nomination ecclésiastiques

M. l'abbé L.-P. Chénid, curé de St-Léon-le-Grand, se retire du saint ministère et il est remplacé par M. l'abbé Pierre Lafrance. M. l'abbé Oscar Dubé, vicaire à St-Donat, s'en va vicaire à Ste-Blandine. M. l'abbé Philippe Blais, vicaire à Ste-Blandine, a été nommé vicaire à St-Octave. M. l'abbé P.-C. Dubé, vicaire à St-Epiphane, devient vicaire à St-Donat

Va-et-vient

M. Oscar Morin, de Québec, était de passage en notre ville ces jours derniers.

—M. et Mme Gérard Fournier, sont de retour d'une promenade à Drummondville.

—M. Julien Thuot, de Montréal, a passé quelques jours à Rimouski.

—M. Victor Lepage, E.E.M., est retourné à Québec après avoir passé quelques jours chez ses parents, M. et Mme Martin-J. Lepage.

—Mme Alfédric Marcais, de Montmagny, était dernièrement, l'invitée de Mme Wilfrid Morin.

—M. Raul Giroux, de Montréal, est venu passer une huitaine de jours en notre ville l'hôte de son grand-père, M. J.-C. Tardif.

—M. Georges Deschênes, de Persimis, était de passage en notre ville, la semaine dernière.

—Mlle Anne-Marie Houde, de Québec, passe quelques jours à Rimouski, l'invitée de sa sœur Mme P.-E. Thivierge.

Shawinigan

Belle soirée de famille des C. de C.

Ces jours derniers avait lieu chez nos Chevaliers de Colomb une soirée de famille que présidait le Grand Chevalier, M. L.-A. Leclerc, et qui a été fort bien réussie.

Il y eut jeux de cartes, un joli programme musical fut exécuté par l'Union Musicale de Shawinigan, sous la direction de M. le prof. Ph. Filion et M. Maurice Coutu, société dirigée par l'Union Musicale, se fit applaudir dans un solo de cornet avec accompagnement d'orchestre. Mme Ph. Filion était au piano.

Les prix de telle valeur furent distribués aux gagnants ainsi que comme prix de piano. Quelques Chevaliers avaient fait généreusement cadeau de ces cadeaux, les autres étant gracieusement fournis par le conseil des C. de C.

Les gagnants des prix de cartes furent: Mme H. Ingo, Mme A.-E. Guillemette, Mlle Eugénie Tardif, Mme Albert Gervais, Mlle Jeanne St-Aubin et MM. J.-J. Benoit, Léo Boulanger, Aimé Delisle, D. Cotton et Tony Ingo. Prix pour les pâtisseries, gagné par Mlle Lilliane Tardif. Prix pour les musiciens, gagné par M. Yarlin.

Prix de présence: Mlle Marcelle Turgeon, Mme A.-C. Lupien, Mme J.-A. Lefebvre, Mme A.-E. Legrette, Mlle Cécile Lacoste, MM. N.-J.-A. Vermette, Tit. Hillé, J.-Hélie Emond, Léo Boulanger et George Martel.

Beau succès de la partie de cartes des Tertiaires

Un superbe succès a couronné la soirée de cartes annuelle des dames Tertiaires de la paroisse de St-Pierre qui a eu lieu, ces jours derniers, dans la grande salle du collège de l'Immaculée-Conception, sous la présidence de M. le curé Emile Tessier, de St-Pierre.

L'assistance était nombreuse, aussi nombreuse, à peu de chose près, que les années précédentes, ce qui prouve bien que les soirées des dames Tertiaires sont fort populaires chez nous. Il faut dire aussi qu'elles n'épargnent rien pour en assurer la réussite et cette fois-ci elles ont été de nouveau tout-à-fait à la hauteur de la réputation d'excellentes organisatrices qu'elles se sont créées chez nous. Les prix étaient en nombre et tous fort désirables et ce qui ne gâte rien ce fut un lunch fort goûté qui fut servi, immédiatement après les cartes, par un groupe de jeunes filles et de jeunes gens.

Il nous fait grandement plaisir de féliciter les dames Tertiaires du remarquable succès qu'elles ont, une fois de plus, remporté et parmi les organisatrices à nous semble équitable de mentionner tout spécialement Mme Art. Varin et Mme N.-J.-A. Vermette à qui revient le mérite d'une large part de ce succès.

M. N.-J.-A. Vermette présida à la distribution des prix.

Loretteville

(De notre correspondant)

Hommage à notre curé

Les religieuses de la Charité de St-Louis de Pierre et leurs élèves, lors d'une séance tenue à leur couvent ont adressé leurs félicitations et présenté leurs respectueux hommages à M. le curé L.-R. Morissette pour le titre de chevalier honoraire que vient de lui conférer Son Eminence le Cardinal Villeneuve.

Mademoiselle Simone Fatenaude s'acquitta de cette tâche avec tout le talent qu'on lui connait et M. le chevalier Morissette remercia avec bienveillance.

Belle soirée

Les élèves du couvent des Sœurs de la Charité de St-Louis, ont donné la semaine dernière, une magnifique soirée dramatique et musicale. Et ont ainsi remporté succès la belle pièce intitulée "Mère Sublime". Des rôles longs et difficiles ont été tenus on ne peut mieux. Les intermèdes ont été très intéressants et principalement "Un voyage chinois" chanté par des jeunes élèves. Un orchestre distingué était présent aux deux représentations. Nos sincères félicitations aux élèves et aux maitresses qui nous ont fait passer deux heures agréables et instructives.

Voici le programme:

Entre: La cerise est cérise
Mlle F. Côté
"Mère Sublime" (A Tagaste chez Famille) ..... 1er acte
Le petit médecin ..... Saynète

Avis aux Cultivateurs et aux Laitiers

Nous sommes acheteurs d'animaux vivants de boucherie, de toutes catégories.

EDMOND SYLVAIN Enr.
48 rue Champlain, Québec
Tél. : 2-2035—8336—9851

RUEE VERS L'OR

Le colonel Harold-E. Hartney, qui commandait une escadrille aérienne américaine pendant la guerre, vient de prédire que la prochaine ruée vers l'or aura lieu au Labrador. Le colonel Hartney travaille depuis deux ans dans cette région. Des découvertes fort intéressantes ont déjà été faites. Certains gisements portent 104 onces d'or à la tonne, soit une valeur de $2,000. Un moulin de 50 tonnes sera bientôt construit dans cette région du lac Wabush, situé à environ 185 milles des Sept Isles.

Duo. "Valse mignonnette" Mlles L.-C. Garneau, A. Falardeau, C. Renaud.
"Mère Sublime" (A Tagaste chez Monique) ..... 2e acte
Duo: "Bucéphale" Mlles G. Nolin, M. Douville, T. Pédard, R. Dorval.
"En visite" ..... Saynète
Vente des billets: (Râfle de rideaux au métier)
"Mère Sublime" (Chez Romanien à Milan) ..... 3e acte
"Un voyage chinois" ..... Drill
Piano et violon: Mlles A. Fillion, R. Tardif, S. Pattenaude.
"Mère Sublime" (A Ostie chez Monique) ..... 4e acte

O CANADA

"MERE SUBLIME"

Personnages

Augustin, jeune africain de qualité — Mlle H. Clavet
Monique, sa mère — Mlle S. Pattenaude
Romanien, otable de Tagaste — Mlle A. Naud
Alyre, ami d'Augustin — Mlle G. Beaumont
Parthe, prince Dorien — Mlle R. Poulin
Valère, son fils ..... Mlle J. Fortin
Milon, rhéteur ..... Mlle R. Breton
Un esclave ..... Mlle G. Nolin
Mgnes, Esclaves.

La nuit rouge

A la cabane misèreuse où l'enfant agonise faute de soins, en malheureux proscrit, l'ancien maitre des pauvres déshérités, arrive exténué. Comme une meute assoiffée de sang, les soldats de la révolution sont à ses trousses. Il implore de ses serviteurs d'autrefois une hospitalité de quelques heures pour le cacher aux persécuteurs et le soustraire à la mort certaine. On le cache, mais on sait que sa tête est mise à prix. Le livrer et toucher la prime, ce serait mettre la main sur l'argent nécessaire pour soigner, pour guérir peut-être le pauvre être qui règne lamentablement sous la morsure de la douleur.

Que fera le père désespéré ?

Aura-t-il le courage de regarder souffrir son fils et de rester fidèle à celui dont la bonté l'a nourri pendant tant d'années aux jours de prospérité ou, pour soulager la souffrance du sang de son sang, deviendra-t-il un nouveau Judas et livrera-t-il son maitre aux bourreaux?

On viendra sans doute en foule à la salle Montcalm de Loretteville pour assister à la représentation de ce beau drame "La nuit rouge" qui sera interprété au milieu de mai par un cercle dramatique de chez nous qui nous fera certainement pas honte.

Les cartes d'admission seront mises en vente prochainement et l'on fera bien de se hâter de les faire réserver.

Nicolet

Perception des taxes qui retarde

Lors de la dernière séance du conseil de cette ville, il a été décidé que des mesures énergiques seraient prises contre ceux qui doivent des arrérages de taxes à la ville. A cet effet, M. l'échevin Ed. Marchand a été chargé de voir à ce que la collection des arrérages de l'année 1931 se fasse à chaque séance du conseil que celui-ci puisse prendre les procédures voulues contre ceux qui négligent de s'acquitter de leurs arrérages. Il y a actuellement plus de $14,000 d'arrérages de dues à la ville.

Nos pauvres

Actuellement la société St-Vincent-de-Paul de cette ville a encore environ 25 familles à soutenir. Les fonds qu'elle possède commencent à s'épuiser et elle délibère sur les futurs moyens à prendre pour continuer son œuvre si les affaires ne reprennent pas leurs activités de l'an dernier en cette localité. La construction de l'Orphelinat du Christ-Roi a donné de l'ouvrage attendu depuis longtemps à un grand nombre de personnes jusqu'au printemps dernier. Mais depuis que cette construction est terminée, la plus grande accalmie règne dans cette ville comme dans toutes les autres villes. Aucune entreprise soit municipale, provinciale ou fédérale n'est encore en perspective ici, mais on espère qu'avant longtemps certains travaux s'entreprendront et donneront de l'ouvrage à un certain nombre de chômeurs qui sont actuellement assez nombreux en cette ville.

ATTENTION !

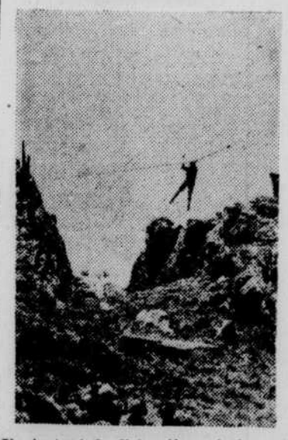

Un instant de distraction, et c'en est fini J. Le Moignan, un alpiniste hardi, a tenté de traverser sur un cable du Dos de Chameau à la Tête de Lion, deux arêtes rocheuses de 400 pieds d'altitude qui dominent la baie de l'Etacq, dans l'île de Jersey. Personne ne s'y était encore aventuré.

Service des Signaux

Cap Saumon, 82. — Clair, nord-ouest. Montant 7.30 a. "Nyholt", 8 a. "Calgarolite". Descendant 7 a. "Père Arnaud".

Rimouski, P. Q. — "Marco Polo" parti hier à 6 p. m.

Pointe-au-Père, 158. — Clair, calme. Montant 4.30 a. "Blackheath", 5 a. "Canadolite", 2 a. "Talaralite", hier 11 p. "Myrtis". Descendant 6.30 a. "Glitra", hier 10.30 p. m. "Memphis City".

Matane, 202. — Clair, nord-est. Montant 7 a. "Dartford", 7.30 a. "Vapeur".

Rivière-à-la-Martre, 263. — Clair, nord-ouest. Descendant 5 a. "Miron L.".

Cap Madeleine, 299. — Clair, nord-ouest. Montant hier 6 p. "Coalby".

Pte-à-la-Renommée, 330. — Clair, nord-ouest. Montant 8 a. "Mont Ste-Anne", 7 a. "Haytor", 5.30 a. "Sunray", 5 a. "Gaspe County". Montant hier 4.25 p. "Blairdevon" 170 sud est. 5 p. m. "Marathon", 4.30 p. m. "Manchester Citizen" 190 sud est. Descendant 7.30 a. "Cape Gaspe", 8.30 a. "Stonepool". Descendant à minuit "A. M. Nadeau".

Bersimis, 170. — Clair, calme.

Cape Race, 835. — Montant hier 5 p. m. "Grelhead" 400 est.
p. m. "Grelhead" 400 est. Descendant 5 a. m. "Sveigen", hier 5 p. "Beaverbrae". 5 p. m. "Cragpool".

MONTREAL A QUEBEC

Longue Pointe, 134. — Clair, est. Montant 7.15 a. "Rose Hélène", 8.20 a. "Brown Beaver", 9.10 a. "Edmonton", 12.15 a. "John H. Price", 9.15 a. "St-Etienne".

Cap St-Michel, 125. — Clair, nord-est.

Bellmouth, 110. — Clair, nord-est. Descendant 7.40 a. "Argenteuil" et "C. G. S. Safeguarder".

Sorel, 100. — Clair, nord-est. Descendant 6 a. "Royalite", "Belvoir" arrivé en descendant 5.40 a. m.

Trois-Rivières, 65. — Clair, nord est. Montant 6.10 a. Charlevoix. Zenon C arrivé en descendant à 6.30 a.m.

Pte Citrouille, 55. — Clair, nord est. Montant 9.15 a. Dalveen, 8.25 a. C. G. S. Frontenac. Descendant 8.55 a. Rita Gagné, 9. a. C. G. S. Berthier, descendant 9 a. C. G. S. Frontenac.

St-Jean, 45. — Clair, nord. Montant 8.25 a. Saguenay Trader.

Grondines, 41. — Clair, nord est.

Portenuf, 31. — Clair, calme. Descendant 8.35 a. Gaspesia.

St-Nicolas, 12. — Clair, est. Montant 7.15 a. Adelphie.

Québec. — Clair, nord est. Barnt County arrivé en descendant 12.15 a.m. Shirley Taylor 1 a.m. Trenora 3 a.m. Empress of Britain arrivé hier 7.55 p.m. C. G. S. Detector arrivé 8.05 p.m.

OUEST DE MONTREAL

Galop sCanal, 99. — Clair, nord est. Descendant 3.45 a. William Schupp, 4.15 a. Cheyenne, 5.40 a. John Holloway.

Coteau Landing, 33. — Nuageux, est. Descendant 4.50 a. Ganandoc, 6 a. Cyclo Warrior, 7.50 Keyvive.

Lachine, 3. — Descendant 5.30 a. Keystate, 6.50 a. Teakbay.

DERNIERE HEURE

Pointe-au-Père, 158. — Montant 8 a. Marathon 40 est.
Pte Maquereau, 409. — Clair, nord.
Pte de l'Ouest, 332. — Clair, nord est.
Heath Point, 444. — Clair, fort nord.
Point Tupper, 581. — Clair, nord ouest.

Sainte-Sophie, Még.

Baptême

Joseph-Vincent-Claude, fils de Napoléon Bergeron et de Eva Lavoie. Parrain et marraine, M. et Mme Calixte Bergeron, grands-parents de l'enfant.

Divers

—Plusieurs de nos étudiantes étaient parmi nous à l'occasion des vacances de Pâques: Mlles Marguerite et Irène Nadeau, pensionnaires au couvent d'Arthabaska et Agathe Bergeron et Simonne Provencher, du couvent de Princeville.

—M. et Mme Alphonse Blais, de Victoriaville ainsi que M. et Mme Thomas Grégoire étaient de passage dans notre localité, ces jours derniers.

Prime d'enseignement

Nos félicitations à Mme veuve Joseph Laflamme qui a reçu du département de l'Instruction Publique le montant de $20.00 comme prime pour succès dans l'enseignement.

Saint-Siméon

Mariages

A eu lieu récemment le mariage de M. Armand Gaudreault, fils adoptif de M. Louis Tremblay, marchand avec Mlle Rita Morin, fille de Mme veuve Fidèle Morin. M. Tremblay accompagnait son fils et M. Pierre Bergeron sa belle-sœur.

Un joli programme de chant et de musique fut exécuté durant la messe par les demoiselles Enfants de Marie. Plusieurs marches nuptiales furent rendues par M. Dionne.

Nos meilleurs souhaits aux nouveaux époux.

Décès

Est décédé M. Jos. Aubry, époux de Dame Cécile Lapointe, âgé de 71 ans. Après une courte maladie, ce pieux chrétien rendit son âme à Dieu le 23 avril au matin. Il laisse pour le pleurer outre son épouse, trois filles, Antoinette, Angéline et Bernadette; deux fils, Charles-Edouard et Henri Aubry; deux beaux-fils, Edgar Girard, barbier, Ovila Girard, Mme Alcide Tremblay, de St-Fidèle.

Nos sympathies à la famille en deuil.

Naissance

M. et Mme Roland Simard sont les heureux parents d'une fille, baptisée le 20 dernier sous les prénoms de Marie-Reine-Rose-Alma. Parrain et marraine, M. et Mme Napoléon Tremblay, sacristain, grands-parents de l'enfant.

Retraite

Nous avons eu une retraite, prêchée par les RR. Pères Fontaine et Desjardins. Elle a duré quatre jours Un bon nombre de personnes se sont fait un devoir d'assister à ces pieux exercices.

Le boxeur poids-coq français Milou Piadner a exprimé son intention d'abandonner définitivement la boxe, après la tournée d'exhibition qu'il est actuellement à effectuer au Japon.

La confirmation

Deux évêques étrangers, S. E. Mgr Ross, de Gaspé et S. E. Mgr Turquetil, Vicaire Apostolique de la Baie d'Hudson, président depuis quelques jours à la confirmation des enfants des écoles et des paroisses de la ville de Québec. Mgr Turquetil a confirmé hier les enfants des paroisses de St-Sacrement et de Limoilou, dans la journée, et le soir ceux de St-Dominique. Il s'est rendu ce matin à Stadacona. Cet après-midi il a confirmé les enfants de St-Roch et de l'Hospice St-Charles et ce soir il ira à Saint-Malo.

De son côté S. E. Mgr Ross a confirmé ce matin les élèves des Dames Ursulines et cet après-midi les filles du couvent de Bellevue.

A Laval

La période des examens de fin d'année est commencée à l'Université Laval. Dans toutes les Facultés les élèves se préparent à subir l'épreuve de l'année courante et anticipent avec un peu d'anxiété l'obtention du parchemin tant désiré. En médecine, les élèves se préparent à concourir pour plusieurs prix spéciaux. Après le prix Morrin, il y aura vendredi le concours pour le prix Caouette, en gynécologie.

Les rés

VICTOIRES DE M. LAPOINTE A LA CHAMBRE DES COMMUNES

A deux reprises, hier, l'honorable M. Lapointe a défendu les droits et les sentiments de la province de Québec et a triomphé — Le respect du repos dominical et les sommes payées par erreur au gouvernement — Pas de chargement ou d'allégement des navires le dimanche — La loi des indiens.

Ottawa, 9. (De notre correspondant).—L'hon. Ernest Lapointe, ex-ministre la la justice et les députés libéraux ont pris une part active à la discussion hier pour empêcher le gouvernement de perpétrer deux actes qui auraient porté une atteinte aux droits des catholiques et des Canadiens-Français. Il s'agissait dans le premier cas de la loi amendant la constitution de la Cour de l'Echiquier et dans le second du travail du dimanche.

Dans le premier cas, le député de Québec-Est, a prouvé au ministère que la clause relative à la loi de l'**indu**,c'est-à-dire aux sommes payées par erreur au gouvernement, est contraire aux prescriptions du code civil de la province de Québec. En vertu de ce code, il est permis au public de recourir à ces sommes versées par erreur à condition que la cause soit plaidée devant la Cour de l'Echiquier. L'amendement actuel prive cette cour de la juridiction dans ces matières. Le barreau de Montréal a déjà adopté une résolution à l'encontre de ce mouvement Le ministre de la justice, l'hon. M. Guthrie, avant son départ pour l'Angleterre, avait même promis que cette législation ne serait pas examinée à la session actuelle.

Le premier ministre a voulu forcer la note et faire adopter la loi quand même, mais l'attitude ferme de l'hon. Ernest Lapointe a eu raison de la résistance du gouvernement et le bill a été retiré par l'hon. Maurice Dupré, solliciteur général et ministre intérimaire de la justice.

Quand il s'est agi du bill des douanes, le ministre du revenu national a proposé que les officiers dans les ports, aient le droit d'autoriser le déchargement ou l'allégement des navires les jours de fêtes ou les dimanches pour éviter les frais de surestasie qui s'élèvent dans certains cas à $4,000 par jour. Les députés de la province de Québec, avec M. Lapointe à leur tête, ont protesté avec tant d'ardeur et de conviction contre cette infraction à la loi Dominicale, que le ministre a enlevé le dimanche de la liste des jours où cette permission exceptionnelle pouvait être accordée.

La Chambre commence cet avant-midi à siéger le matin et continuera cette pratique jusqu'à la fin de la session.

LE BILL DE LA NOU.-ZELANDE

Si le beurre de la Nouvelle-Zélande ne cesse pas d'entrer au Canada, il est également entendu que notre entente avec ce Dominion des antipodes durera dans son entité même après le 24 courant, date de son expiration. Le premier ministre a fait approuver en première lecture un bill à cet effet.

Il a fallu deux pages pour apporter en Chambre les pétitions présentées par M. W. Loukes, député conservateur de Rosetown, et portant 400,000 signatures, pour protester contre la défense imposée par la Commission de radiodiffusion de laisser le juge Rutherford parler à la radio. Ces pétitions originaires de l'Ouest étaient encloses dans des cartons. Elles allèguent que l'on devrait continuer les émissions révolutionnaires du juge en question.

A M. Fernand Fafard, député libéral de L'Islet, le ministre de l'Intérieur annonce qu'il n'a pas l'intention de rattacher à un autre département le bureau du progrès national qui fait maintenant partie de son ministère.

M. Onésime Gagnon, de Dorchester, obtient la copie de la correspondance échangée entre le procureur général de la province de Québec ou son assistant, le juge en chef de la province de Québec et le ministre de la justice au sujet de la nomination des nouveaux juges de la Cour Supérieure de la province.

M. Pierre-F. Casgrain, de Charlevoix-Saguenay, apprend de l'hon. M. Weir, que le ministre de l'Agriculture n'a pas accepté que le Saguenay soit adjoint au Lac-St-Jean et à Chicoutimi pour former une zône protégée contre la tuberculose bovine.

M. Jean-François Pouliot, de Témiscouata, veut savoir quand on entreprendra l'étude des crédits du ministère des postes. Le ministre l'hon. M. Sauvé répond: "Avant la fin de la session, sinon cette semaine, la semaine prochaine".

Le député libéral de Prince, Ile du Prince-Edouard, M. E.-A. McLean, demande au secrétaire d'Etat combien il faudra d'argent pour remettre aux fonctionnaires les augmentations accumulées de leurs salaires, depuis la suspension des augmentations statutaires, depuis trois ans. Le ministre déclare que la question est irrégulière parce qu'elle n'est pas conforme aux faits. D'abord, elle mentionne trois ans, alors que suspension des augmentations ne date que d'un an. En plus le gouvernement n'a jamais accepté le principe du remboursement de ces arrérages.

LA LOI DES INDIENS

La loi des Indiens n'est pas sans causer quelque commotion en Chambre. Ce bill, administré par l'hon. T.-G. Murphy, ministre de l'Intérieur, a eu une mauvaise carrière depuis le jour de sa naissance. Une clause du projet autorise le gouverneur en conseil à conférer le droit de vote à un sauvage, même s'il ne le demande pas. Les libéraux allèguent que la liberté individuelle des Indiens est garantie par les traités. Quelques conservateurs opinent aussi dans le même sens.

(Suite à la page 9, 1ère col.)

ET VOICI DU 180 MILLES A L' HEURE

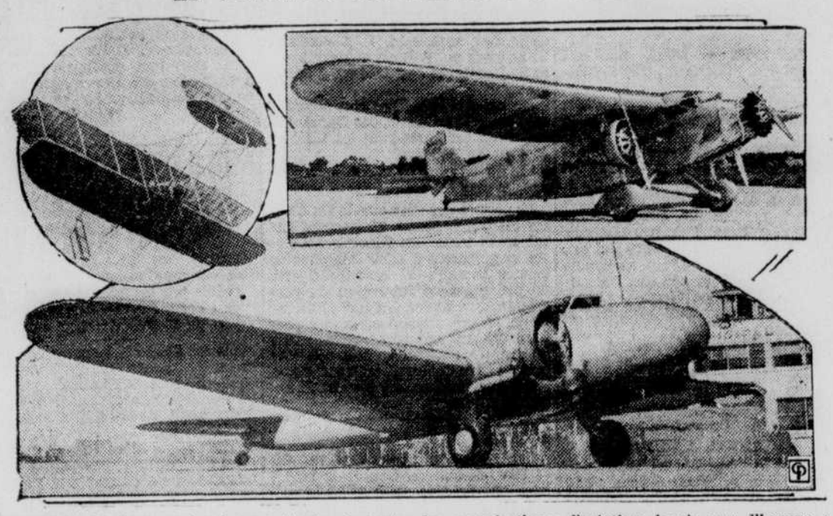

Toujours plus de vitesse : c'est le mot d'ordre de toutes les organisations d'aviation depuis que l'homme a commencé de voler, il n'y a pas encore un demi-siècle. On abandonne désormais comme antiques les appareils qui ne font plus que 90 milles à l'heure. Les constructeurs adoptent un monoplan tout acier qui traverse la république américaine en 18 heures, soit environ 150 milles à l'heure. Ce n'est pas encore tout à fait "cela" : le dernier cri, c'est actuellement pour ces traversées, l'avion qui fait 180 milles. Et voici la route parcourue en un quart de siècle : à gauche (en haut l'avion des frères Wright, qui ont atteint à Kitty Hawk (Caroline sept.) en 1903, 38 milles à l'heure. L'avion photographié en bas est un monoplan à vitesse maxima de 182 milles à l'heure. En haut, à droite, l'appareil que l'on abandonne parce qu'il ne fait que 120 milles à l'heure.

LA PREMIERE ENVOLEE DU TC-13

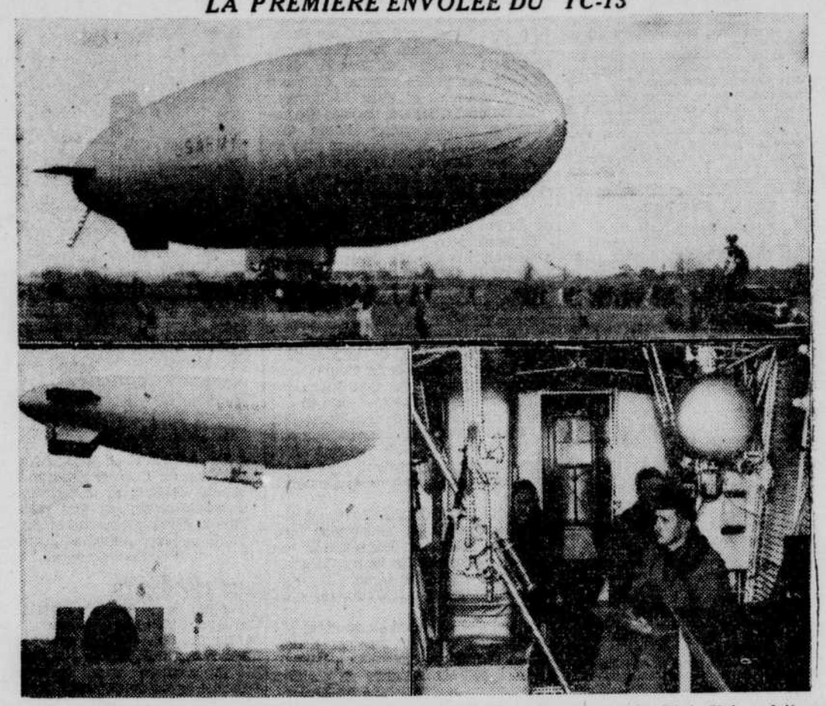

Le plus gros dirigeable non rigide du monde entier, le TC-13, du gouvernement des Etats-Unis, a fait sa première envolée récemment. — On voit, dans cette vignette, deux bonnes photographies du dirigeable au cours des essais, et, en bas, à droite, la chambre des contrôles.

ALLOCATIONS ENLEVEES AUX INSTITUTEURS

La Commission Scolaire de Québec décide de ne plus accorder d'allocations familiales aux instituteurs mariés — Une école pour les jeunes filles de langue anglaise.

Après avoir présenté leurs félicitations à leur collègue, M. le commandeur J.-E. Chapleau, C.R., à l'occasion de son élection au poste de bâtonnier du Barreau de Québec, les commissaires d'écoles de la cité de Québec ont étudié hier soir diverses questions concernant la régie interne de la commission.

Par une résolution tout le personnel enseignant, comprenant 795 personnes, a été remercié de ses services Ce n'est qu'une formalité légale pour permettre à la Commission de réengager tous ses instituteurs et institutrices à un salaire réduit de 5 à 8 pour cent. En vertu des nouvelles conditions d'engagement, les professeurs mariés n'auront plus droit aux allocations familiales et, en cas de maladie, une partie seulement du salaire sera payée.

La Commission a aussi décidé que l'Académie Ste-Marie, rue St-Augustin, sera, à partir du mois de septembre prochain, une école exclusivement consacrée aux jeunes filles de langue anglaise. Cette école a été confiée aux Soeurs de la Charité, de Halifax, sur la recommandation du curé de la paroisse St-Patrice et avec l'approbation de l'Ordinaire du diocèse de Québec. Les religieuses du Bon Pasteur qui enseignaient à l'Académie Ste-Marie devaient succéder aux religieuses de Jésus-Marie à St-Dominique mais le R. P. Martin s'est objecté au départ de ces religieuses et la Commission aura un nouveau problème à régler si les religieuses du Bon Pasteur ne consentent pas à quitter leur poste de plein gré.

Dans le parc des Laurentides

Au cours de la prochaine saison, les touristes qui, traversant le Parc National des Laurentides pour se rendre de Québec au lac St-Jean ou vice-versa, s'arrêteront aux terrains de campement établis le long de la route par le département de la Colonisation, de la Chasse et des Pêcheries, pourront faire un peu de pêche dans un lac réservé à leur usage, pourvu qu'ils se procurent un permis spécial qu'ils pourront obtenir à un prix raisonnable à chacun de ces terrains de campement et pourvu aussi que les touristes ne résidant pas dans la province de Québec aient la licence de pêche régulière des non-résidents.

Jubilé d'un curé

Rivière-du-Loup, 9. (P. C.)—C'est aujourd'hui le 25e anniversaire de la nomination de M. l'abbé Philéas Roy à la cure de St-Patrice de Rivière-du-Loup. M. l'abbé Roy est le frère de Mgr Camille Roy, et du successeur du cardinal Bégin, Mgr Paul-Eugène Roy, sur le siège archiépiscopal de Québec.

L'anniversaire sera célébré le 1er juillet prochain en même temps que le centenaire de la fondation de la paroisse, créée le 16 janvier 1833, et le 50e anniversaire de la construction de l'église actuelle.

UNE VICTIME

M. Albert Gagnon, jeune homme de 26 ans, demeurant au No 127 rue Artillery, employé dans l'un des chantiers de l'Anglo - Canadian Pulp en arrière de Laval a été tué instantanément, hier après-midi, lorsqu'un bâton de dynamite qu'il tenait à la main explosa soudainement. Le malheureux jeune homme fut projeté à une grande distance par la violence de l'explosion et quand ses compagnons de travail s'empressèrent pour lui porter secours, il était mort et son corps était horriblement déchiqueté.

TASCHEREAU A CONFIANCE EN L'AVENIR

Le Premier Ministre de la province est heureux de constater que la confiance renaît aux Etats-Unis — Signes avant-coureurs d'un retour à la prospérité.

Montréal, 9. — (Spéciale au "Soleil"). — Le premier ministre de la province, M. L.-A. Taschereau, a fait preuve d'un bel optimisme au cours d'une conversation avec les journalistes montréalais, lors de son passage hebdomadaire dans la métropole, hier.

Ceux-ci lui demandaient des nouvelles des conditions de l'emploi dans la province et le premier ministre venait de dire que Québec coopère dans toute la mesure du possible avec Ottawa pour secourir les chômeurs lorsqu'il fit allusion aux signes avant-coureurs d'un retour vers la prospérité. Les journaux, depuis quelques jours, parlent d'une amélioration assez marquée dans les affaires, tant aux Etats-Unis qu'au Canada et M. Taschereau est de l'avis de ceux qui affirment que l'amélioration des conditions actuelles chez nos voisins, grâce à la politique ferme de M. Roosevelt, auront sûrement un effet favorable sur le Canada.

M. Taschereau ne voulut pas discuter la question au point de vue politique, mais simplement au point de vue affaires.

L'attention du premier ministre fut ensuite attirée sur un entrefilet paru

(Suite à la page 9, 3e col.)

LA CULTURE DU LIN SERA ENCOURAGEE

L'honorable Adélard Godbout, ministre de l'Agriculture, permet au Service des Arts Domestiques de prendre les moyens pour promouvoir la culture du lin.

M. O.-A. Bériau, directeur du service des Arts Domestiques au Ministère de l'Agriculture, nous annonce que l'honorable Monsieur Godbout, titulaire du département, vient d'autoriser l'achat d'appareils modernes pour la préparation de la filasse.

Cette décision vient à la suite d'un travail intensif, accompli depuis deux ans, au sujet de la culture du lin. M. Henri-C. Bois, chef du service de l'Economie Rurale, et M. Bériau, ont rencontré l'an dernier les sociétaires de la Coopérative de Lin de Vaudreuil et Soulanges et, à la suite de cette entrevue, ils ont décidé de faire la culture pratique du lin dans les deux comtés que nous venons de nommer. Le lin récolté dans cette région fut traité au laboratoire des Arts Domestiques et préparé pour le filage et le tissage. Les expériences furent concluantes. Les terres de la région de Beaujeu furent jugées convenables à cette culture et le produit récolté est de tout premier ordre. La fibre textile est fine, de bonne couleur et possède une grande résistance à la rupture et à l'usure. La saison du rouissage est assez longue pour permettre le rouissage sur le sol et en coffres.

Il ne restait donc plus que la question du coût de production à résoudre pour pouvoir soutenir la concurrence qui nous est faite par le coton et la filasse des pays d'Europe.

M. Bériau fit un voyage en Belgique et dans le nord de la France, l'automne dernier pour étudier les méthodes de rouissage, de débroyage et de taillage du lin. A la suite de ce voyage, M. Bériau a réalisé que notre filasse est de bonne qualité mais que le rouissage et le teillage laissent encore à désirer. Une études des divers appareils de préparation fut alors faite et, à son retour, M. Bériau recommanda à l'hon. M. Godbout et à son sous-ministre, M. Grenier, l'achat de types d'appareils perfectionnés pour donner à la fibre de lin toute sa valeur.

(Suite à la page 9, 3e col.)

LES INVENTIONS AMERICAINES

A l'usage des Américains qui se plaignaient des inconvénients du déjeuner au grape-fruit, le Dr B.-L. Hooper, du Nébraska, a inventé la cuillère à parapluie. En attaquant la pulpe juteuse, la cuillère s'orne, à mi-hauteur, d'un parapluie qui recueille tous les jets liquides que le déjeuneur peut faire jaillir; le parapluie se ferme quand on porte la cuillée à la bouche. Le Dr est très fier de son ingéniosité.

INCIDENTS AU PROCES DE F. MORIN

Accusé d'avoir écrit une lettre de menaces à un curé de cette ville, François Morin a subi, hier un premier procès sous une accusation de vagabondage.

La semaine dernière, Le "Soleil" a parlé de l'arrestation de François Morin par les détectives municipaux, accusé d'être l'auteur d'une lettre dans laquelle l'on menaçait d'incendier l'église de la paroisse Notre-Dame de Grâce. Cette lettre avait été adressée à M. l'abbé Valmore Lavergne, curé de la paroisse. Morin est un chômeur qui, avec plusieurs autres, passe depuis deux ans, chaque hiver à Allan's Bay, dans un abri de fortune qu'il s'est construit avec des dormants de chemin de fer, aux extrêmes limites du quartier St-Malo, sur le chemin des Saules. Son enquête sur l'accusation d'avoir envoyé une lettre de menaces, est ajournée à demain mais hier, il a comparu devant M. le juge Louis-G. Demers, de la Cour des Sessions de la Paix, pour subir son procès pour une autre accusation, celle de vagabondage. Cette cause a offert un certain intérêt par les incidents qu'elle a provoqués pendant l'audition de la preuve de la

(Suite à la page 9, 3e col.)

LA TRAGIQUE AVENTURE DE J.-JACK BELL

Pris de remords sur son lit d'hôpital, John-Jack Bell a exonéré ses compagnons et déclare qu'il a voulu se suicider — On va lui sauver la vie.

Montréal, 9. (Spéciale au "Soleil") — John Jack Bell, âgé de 45 ans, demeurant au No. 216 Avenue Fern, Toronto, dont le "Soleil" a raconté la tragique aventure, hier, pris de remords sur son lit d'hôpital où il avait été transporté, a fait des aveux complets. On se rappelle que Bell fut trouvé le long de la voie ferrée du C. N. R., dimanche matin, dans un champ non loin du Boulevard St-Joseph, affreusement mutilé à coups de rasoir. Trois arrestations étaient faites dès hier matin, par les détectives, et les prisonniers étaient des compagnons présumés de Bell qui avaient fait route avec lui dans le but de se procurer de l'ouvrage. Bell a exonoré les trois individus de toute responsabilité et il a avoué aux détectives que, ne voulant pas commettre d'injustice et faire condamner des innocents, il croyait de son devoir de dire la vérité.

"C'est moi même, a-t-il déclaré, qui me suis blessé en tentant de me suicider". Cette confession sensationnelle a été faite au moment même où Bell était confronté avec ses trois prétendus assaillants et, im-

(Suite à la page 9, 4e col.)

Religieuse décédée

Nous avons le regret d'annoncer la mort de la révérende Soeur Marie-Eugénie du Sauveur (Marguerite Leclerc) décédée au couvent des Soeurs de la Congrégation Notre-Dame, à l'âge de 26 ans et 4 mois.

La religieuse décédée laisse dans le deuil: son père et sa mère, M. et madame Eugène Leclerc, de Trois-Pistoles; cinq frères, le rév. Frère Yves, O.M.C., MM. Marc Leclerc, agronome de St-Romuald, Gérard Leclerc, de Montréal, Léopold et Antoine Leclerc, de Trois-Pistoles; quatre soeurs, madame René Rioux (Marie-Blanche), de St-Eloi, madame Ph. Boulé (Lucie) de Trois-Pistoles, mesdemoiselles Rosanne et Catherine Leclerc.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à la Maison-Mère à Montréal.

Statistiques du port pour le mois d'avril

Si le trafic se continue de manière aussi intensive dans le port de Québec au cours de la présente saison, les statistiques révéleront un regain d'activité sensible comparativement à l'an dernier. Déjà, au cours du mois d'avril nous avons vu dans le havre six navires de plus qu'il n'en était venu l'an dernier dans le même laps de temps. L'an dernier, 41 navires étaient arrêtés à Québec au cours du mois d'avril, cette année il y en eut 47. Le tonnage global des trois catégories de vaisseaux qui nous visitent: transatlantiques, côtiers et navires d'eaux intiérieures, est de 147,663 tonnes alors que l'an dernier il n'était que de 140,721.

Il y eut cette année 43 départs de Québec, en avril tandis qu'en 1932 il n'y en avait eu que 35. Les tonnages de ces natvires sont pour 1932 de 133,203 tonnes et de 140,720 pour 1933.

Avis aux Cordonniers

Ce soir à 9 heures, au 3ième étage du club des marchands, il y aura assemblée générale de l'Association des Cordonniers-Réparateurs. Tous les cordonniers sont invités Des questions fort importantes seront discutées.

Aux Voltigeurs

Le major Philippe Ouellet, commandant du Voltigeur, a décoré hier soir, à l'issue de la parade, plusieurs de ses sous-officiers et soldats de la médaille de long service des Forces Coloniales et de la médaille d'efficacité.

La première a été accordée au sergent A. Gauthier et la médaille d'efficacité a été remise au R. Q. M. S. V. Gourdeau, au C. S. M. A. Bilodeau, au C. S. M. H. Chrétien, au C. Q. M. S. R. Villeneuve, ou C. Q. M. S. J. Dumontier, au sgt C. Arcand, au sgt L. Dufour, au sgt J. M. Hamel, au sgt. A. Tremblay, au sgt. O. Morasse, au sgt. M. Langlais, au sgt. E. Bédard, à l'a.-sgt. C.-A. Gelly, au soldat A. Sylvain.

UNE CAMPAGNE DE NETTOYAGE A LA BEAUCE

La Chambre de Commerce de Ste-Marie de Beauce invite la population à embellir les rues du village. — Deux conférences.

La Chambre de Commerce de Ste-Marie de Beauce marche sans cesse de l'avant et elle a entrepris, ce printemps, une campagne d'embellissement qui devrait rapporter des fruits magnifiques dans cette belle vallée de la Chaudière. Hier soir, une assemblée avait été convoquée par le président de la Chambre de Commerce, M. J.-N. Doyon, qui avait à ses côtés M. Edouard Fortin, député de Beauce et MM. J.-A. Roy, du ministère des Terres et forêts, et M. Jeanneret, du ministère de l'Agriculture.

M. Jeanneret a parlé de l'embellissement par les fleurs et M. Roy a insisté sur l'urgence de planter des arbres et de conserver ceux qui existent.

Parlant de reboisement, M. Roy a cité le cas du Japon qui a reboisé 250,000 âcres de terre l'an dernier avec 334 millions de plants. Toues les grands pays procèdent avec hâte au reboisement et M. Roy a cité l'Angleterre, la Hongrie, les Etats-Unis comme exemples.

Le conférencier a reproché aux canadiens leur apathie au sujet des arbres que l'on ne protège pas. M. Roy donna la procédure à suivre pour faire une bonne plantation.

Les deux conférenciers furent remerciés par M. Edouard Fortin, M. P.P., député de Beauce.

Zouaves de Limoilou

Mercredi soir le 10 mai à 8 hrs 15 à la salle des Zouaves grande assemblée générale. Questions très importantes. On compte sur la présence de tous. — Le Secrétaire.

au Syndicat de Québec Ltée.

300 boîtes de
LAINE CANADIENNE
"Maple Leaf"
de Regent Knitting.

Une qualité que vous payeriez partout 15c.

et une marque que vous rencontrerez difficilement et à

aussi bas prix

2 boules pour le prix d'une : 15¢

CE PRIX s'entend pour 4 jours seulement :
Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi.

TRICOTEZ...

Faites-vous de beaux ouvrages et à peu de frais.

NUANCES :

Rose, corail, Jade, vert, Géranium, Coquelicot, Cardinal,
Jaune, orange, Marin, tango, Brun, lilas, Mauve, Champagne,
Sand, moka, Bleu pâle, Gendarme, Moutarde, beige, brique, blanc et noir.
Etc., etc.

LE SYNDICAT DE QUEBEC LIMITEE

Cherchez-vous UN BUREAU D'AFFAIRES ?

ou une SALLE D'ECHANTILLONS?

Grands et petits bureaux et salles d'échantillons bien éclairés, toutes commodités modernes désirables, et à des prix très raisonnables. Situés à l'étage supérieur de l'édifice du "SOLEIL".

S'adresser au Service d'Information
BUREAU DE L'ADMINISTRATION
Le "SOLEIL"

Chez POLLACK

Souliers de Golf ou de Sport pour Dames

Deux Chics Styles

$1.99

Achetez vos souliers maintenant pour les jours de sport à venir, — vous n'en trouverez pas de plus chics à un prix aussi bas. Styles Mocassin ou Blutcher, en cuir souple, dans de jolies combinaisons de couleurs, telles que :

Noir et Blanc, — Beige et Brun, Brun et Blanc, etc.

Semelles très flexibles en caoutchouc crêpelé ou corrugué, ainsi qu'en cuir. Talons moyens ou bas. —2½ à 8.

Rez-de-Chaussée

Voyez notre autre annonce en page 9

M. POLLACK LTEE.